

RENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9248 — 36 PAGES — MERCREDI 9 OCTOBRE 1974

M. Chirac s'interroge sur l'utilité d'un «sommet» européen

VOIR PAGE 34

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 9 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 9 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 13

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'armée éthiopienne à l'épreuve

Moins d'un mois après avoir confisqué le pouvoir à l'empereur Hailé Sélassié, les militaires éthiopiens commencent à éprouver de sérieuses difficultés pour gérer l'héritage qu'ils se sont appropriés.

Lundi 7 octobre, des blindés appartenant à la 4e division, dont les casernements servent de siège au conseil militaire provisoire, ont encerclé le camp du génie, où ils ont ensuite pénétré de force. Plusieurs centaines d'hommes ont été placés en état d'arrestation par leurs compagnons d'armes.

Le motif officiel de cette intervention est le refus du commandement du génie de livrer « des meneurs qui entravaient la marche de la révolution ». L'incident révèle au grand jour l'existence de factions rivales au sein d'une armée dont les chefs n'ont pas tous la même conception de la politique à mener. Il confirme les bruits circulant avec insistance sur les tensions qui se manifestent parmi les cent vingt membres du conseil militaire, où s'affrontent modérés et progressistes. Peut-être enfin laisse-t-il prévoir des remaniements au sein d'une junte dont quelques-uns des responsables vont jusqu'à réclamer la dissolution.

L'affaire est d'autant plus grave que la situation continue de se dégrader en Erythrée. Non seulement le couvre-feu décrété dimanche à Asmara reste en vigueur, mais il a été étendu lundi à l'ensemble de la province, où les rebelles refusent de déposer les armes. Certes, le mouvement séparatiste est relativement affaibli par l'antagonisme croissant entre membres du Front de libération de l'Erythrée (F.L.E.) et partisans du Mouvement populaire de libération (P.L.F.), de tendance apparemment plus modérée, mais aucune perspective de négociation ne se dessine avec le pouvoir central. Dans ces conditions, les militaires peuvent être amenés à intensifier l'effort de guerre, comme le laisse présager la dernière mise en garde du président du conseil militaire.

En effet, à l'occasion d'une nouvelle et rapide visite à Asmara, le général Aman Andom n'a pas dissimulé aux Erythréens qu'il était décidé à maintenir à tout prix l'unité de l'empire. Réputé conciliant, le général a néanmoins affirmé lundi : « Le conseil... si les circonstances l'exigent, n'hésitera pas à employer les moyens nécessaires... » Et d'ajouter que les rebelles avaient intérêt à répondre positivement aux offres qu'il leur avait faites récemment de rétablir la paix en Erythrée, ajoutant à leur intention : « Si vous ne saisissez pas cette chance, vous le regretterez, car l'armée réagira fortement... »

Le gouvernement issu du coup d'Etat qui a entraîné le 12 septembre la destitution de l'empereur doit d'autre part tenir compte de l'attitude réservée d'une partie de la population. Etudiants et enseignants demeurent sur leur gardes : les plus intransigeants, conscients du rôle qu'ils ont joué dans la chute d'Hailé Sélassié, estiment avoir été dupés par l'armée. Quant au paysannat, qui espérait que le changement de régime entraînerait une rapide redistribution des terres, il éprouve un dangereux sentiment de frustration. L'impatience croît de toutes parts. C'est, semble-t-il, dans un climat général de méfiance et de suspicion que les militaires doivent exercer les responsabilités du pouvoir.

LE MONDE DIPLOMATIQUE du mois d'octobre EST PARU

M. KISSINGER AU PROCHE-ORIENT

Le Caire voudrait obtenir un nouveau dégagement israélien

M. Kissinger est attendu mercredi 9 octobre au Caire, d'où il se rendra en Syrie, en Jordanie, en Israël et en Arabie Saoudite. Il s'arrêtera à Alger et à Rabat avant de regagner Washington. Comme l'indique ci-dessous notre correspondant, les Egyptiens attendent de ces entretiens un nouveau dégagement des troupes israéliennes dans le Sinaï. Toutefois, selon le journal Haaretz, le gouvernement de Jérusalem serait opposé à la restitution à l'Egypte des champs pétrolifères d'Abou-Rodeiss.

Dans une conférence de presse tenue lundi à Washington, M. Kissinger a précisé qu'il n'avait pas l'intention de rencontrer de dirigeants palestiniens et qu'il comptait surtout s'entretenir du calendrier de reprise des négociations pour un règlement au Proche-Orient. (Voir page 2 l'article de notre correspondant Henri Pierre.)

A Paris, MM. Fahmi et Sakkaf, respectivement ministres des affaires étrangères d'Egypte et d'Arabie Saoudite, ont eu lundi des entretiens avec M. Sauvagnargues et d'autres dirigeants français — le second a rencontré M. Chirac — notamment à propos du dialogue euro-arabe qui doit s'ouvrir cet automne.

De notre correspondant

Le Caire. — Attendu au Caire le mercredi 9 octobre, en fin d'après-midi, pour une visite de travail d'un jour et demi, M. Kissinger va trouver dans la capitale égyptienne un climat un peu moins enthousiaste à son égard que lors des six missions qu'en moins d'un an il a déjà accomplies dans la vallée du Nil.

Le raïs considère toujours le secrétaire d'Etat américain comme un « *génie* », mais l'équipe dirigeante égyptienne, après le rude coup qu'a été pour elle la *démission du président Nixon*, commence à s'interroger non seulement sur les éventuelles conséquences de la perte d'influence de M. Kissinger à la Maison Blanche, mais encore sur les chances qu'il a de se maintenir au département d'Etat. Les moins optimistes notent que le chef de la diplomatie américaine n'a même pas encore pu faire débloquer à Washington le crédit de 250 millions de dollars annoncé aux Egyptiens depuis le printemps dernier. Sans parler de la livraison de deux centrales nucléaires à usage pacifique promise par M. Nixon, et qui apparait chaque jour plus problématique.

Cela dit, les milieux politiques du Caire croient que M. Kissinger a quelque chance de parvenir maintenant à sortir le problème proche-oriental de l'enlisement. Dans cette perspective, le président Sadate fera au secrétaire d'Etat « *des propositions précises* » concernant au moins deux points essentiels : d'une part, l'Egypte souhaite qu'Israël effectue à brève échéance un nouveau « *dégagement* » au Sinaï, par exemple dans la région pétrolière d'Abou-Rodeiss, au sud-est de Suez ; en échange Le Caire pourrait signer un document militaire du type de l'accord de dégagement du kilomètre 101 de janvier dernier, document qui consoliderait et garantirait la situation actuelle, laquelle, *de facto*, n'est ni plus ni moins que la non-belligérance.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Le président qui venait du froid

Quand M. Chirac a évalué à six ans le temps minimal pendant lequel les Français devront s'attendre à des restrictions d'énergie, et en particulier de chauffage, a-t-il songé que cela coïncidait presque avec le mandat de M. Giscard d'Estaing ?

Sur les sept vaches giscardiennes, il y en aura donc déjà six de maigres, ou tout au moins de sveltes. C'est dans le style du régime, et il faut reconnaître que depuis une vingtaine d'années l'ensemble du cheptel commençait à prendre du poids plus qu'il n'était bon pour sa santé.

Mais peut-être les avantages de cette diète paraitront-ils moins évidents à ceux qui, au long des années de vaches grasses que nous avons connues, n'ont jamais eu l'occasion d'obtenir un bon bifteck ni même un verre de lait.

ROBERT ESCARPIT.

Après ses reculs électoraux

Le P.C. s'inquiète du « prétendu rééquilibrage des forces de gauche »

Au lendemain d'élections législatives partielles, au cours desquelles le parti communiste a, parallèlement à la poussée socialiste, perdu des voix dans cinq circonscriptions sur six et n'a pas bénéficié dans la sixième du report de toutes les voix de gauche, les dirigeants de ce parti ont le souci de répondre aux inquiétudes et à l'interrogation des militants.

Une déclaration du bureau politique publiée en première page de *l'Humanité* le 8 octobre souligne l'action de « *la droite réactionnaire et conservatrice* » pour « *tenter d'affaiblir le parti communiste* » et reproche à ses associés de mettre en avant « *la nécessité d'un prétendu rééquilibrage des forces de gauche* » et de donner à croire que seul un candidat non communiste peut battre celui du pouvoir. Le parti communiste rappelle qu'il n'entend pas voir réduire son rôle à celui d'une « *force d'appoint* ».

Il s'agit bien d'un avertissement, sans doute beaucoup plus destiné *à rassurer les militants communistes* qu'à faire pression sur les dirigeants socialistes. S'ils n'en pensent pas moins, ces derniers se réfèrent plus rarement qu'autrefois à la stratégie de débordement du parti communiste. Les faits les dispensent de s'appesentir sur cette évolution.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 8.)

LES VOIES DU SOCIALISME
La fin est dans les moyens
par MARC PAILLET

(Lire page 6.)

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. GISCARD D'ESTAING

Le conseil de planification tient sa première séance

Le conseil de planification a siégé pour la première fois ce mardi 8 octobre. Ce conseil, dont la création avait été annoncée le 25 septembre par M. Giscard d'Estaing, doit se réunir chaque mois. Il regroupe autour du président de la République le premier ministre le ministre de l'économie et des finances, le ministre du travail et le commissaire au Plan ; selon les besoins de l'actualité, d'autres ministres, des secrétaires d'Etat et des hauts fonctionnaires pourront y participer. Le conseil de planification définira au fil des mois une nouvelle politique économique pour tenir compte notamment de l'enchérissement du pétrole et de bien d'autres matières premières.

En mettant en place cet organisme, le chef de l'Etat a voulu supprimer la coupure qui existait entre le gouvernement et le commissariat au Plan. En haut lieu, on reprochait beaucoup à des programmes à moyen terme, certainement utiles, mais trop dégagées des contraintes du court terme.

Le nouveau commissaire au Plan devrait être désigné au cours du conseil des ministres de ce mercredi. Les noms de MM. Marcel Boiteux, directeur général de l'E.D.F., et Jean Ripert, directeur général de l'INSEE, sont les plus souvent avancés.

Grands desseins et petits comités...

Par PIERRE DROUIN

Si les mots ont un sens, « conduire le changement » — formule chère à M. Giscard d'Estaing — consiste à fixer un cap et les moyens d'y parvenir. Ce pourrait donc être le rôle du tout nouveau Conseil central de planification économique, qui se réunit, ce mardi 8 octobre, pour la première fois. Plus souple que le commissariat général du Plan, qu'il ne peut, évidemment, remplacer, cet échelon léger est destiné à préparer en haut lieu et à soutenir, mois après mois, « *l'effort national d'adaptation et de redéploiement* » qui apparait nécessaire du fait des bouleversements que connait l'économie mondiale.

On a trop reproché à M. Giscard d'Estaing de « *piloter à vue* », autrement dit de ne pas voir plus loin que le bout de son nez, pour lui en vouloir d'inaugurer aujourd'hui cette nouvelle « *tour de contrôle* » économique. Le chicaner sur l'emploi du mot « *planification* » — qui sert d'ordinaire à d'autres fins — est de bonne guerre. Mais peu importe, après tout, l'étiquette.

C'est à l'usage qu'il conviendra de juger ce « Conseil ». On peut dès maintenant souhaiter en tout cas qu'il ne tombe pas dans certains travers, le plus courant étant de compenser la minceur des décisions par l'abondance des propositions.

Ce nouveau Conseil ne doit pas être la dernière « *boite à idées* » à la mode. Des idées, il n'y a qu'à se baisser aujourd'hui pour en ramasser. Il en pleut, non pas depuis quinze jours ni même depuis trois mois, mais en fait depuis qu'une nouvelle ère s'est ouverte avec le quadruplement du prix du pétrole. Le Français aime « phosphorer », et il ne s'en est pas privé.

Pour ne parler que des rapports à estampille officielle, rappelons d'abord le « plan jonquille » élaboré par le commissariat général du Plan, remis le 15 mars dernier à M. Messmer, et qui n'a pu être exploité du fait de la mort de Georges Pompidou. On y trouvait déjà (1) des vues intéressantes sur les dispositifs à envisager dans l'hypothèse où les prix du pétrole continueraient de monter. Rappelons les principales : 1°) Maintien de la croissance un peu au-dessus de 4 % par an, impliquant un moindre progrès du niveau de vie et des efforts importants en matière d'exportation : 2°) Réduction des importations, notamment l'énergie.

(Lire la suite page 34.)

(1) *Le Monde* du 30 mars 1974.

LA FRANCE A L'HEURE DES CHOIX SCIENTIFIQUES

Pour l'année 1975, le gouvernement se propose de doter la recherche scientifique d'un budget total d'investissement et de fonctionnement de 8,030 milliards de francs. L'augmentation de 13,7 % par rapport à l'année dernière compense tout juste l'inflation.

Lancer des actions nouvelles de recherches ou en développer d'anciennes implique donc que d'autres se terminent, soient ralenties ou arrêtées.

Le programme aujourd'hui le plus menacé est celui de la fusée européenne Ariane que la France finance à 65 %. Un conseil interministériel doit discuter de son sort et prendre une décision définitive le 10 octobre. Mais l'avenir d'Ariane est indissociable de celui du programme spatial national et européen.

I. — La politique spatiale : une décision difficile

Par DOMINIQUE VERGUÈSE

Il y a à peine plus d'un an, les ministres de la recherche scientifique de dix pays européens poussaient un immense soupir de soulagement : surmontant les querelles, les hésitations, les marchandages qui duraient depuis près de deux ans, ils venaient de conclure un accord sur un vaste programme de satellites scientifiques et d'application sur la réalisation de la fusée Ariane et de la cabine habitée Spacelab. Le coût s'élevait à 4,5 milliards de francs d'ici à 1980.

Aujourd'hui, rien ne va plus. La crise économique n'a pas épargné l'espace. Moins soucieux de continuité que d'évolution, le gouvernement de M. Chirac reprend les dossiers de son prédécesseur, les réexamine, les repense. La fusée Ariane, qui devrait placer à partir de 1980, des satellites de communication de 750 kilogrammes sur orbite stationnaire, et dont le développement est évalué à 2,5 milliards de francs, n'a pas tardé à se retrouver en procès.

Cette fusée est en effet une cible de choix pour le nouveau gouvernement, au même titre que le programme de Concorde ou le *France*. Lorsqu'il était ministre des finances, M. Giscard d'Estaing n'a jamais caché son hostilité aux grands programmes trop coûteux à son gré. Le président de la République peut-il aujourd'hui conserver la même attitude ou doit-il prendre en compte des arguments autres que financiers ?

D'un point de vue strictement budgétaire, la fusée Ariane, dont la France supporte le financement à 65 %, est une lourde charge : notre pays devait débourser 120 millions de francs en 1974 et, en 1975, 210 millions de francs. Maître d'œuvre de la fusée, le Centre national d'études spatiales (CNES) disposait, l'année dernière, d'un budget de 786 millions de francs pour l'ensemble de ses investissements nationaux et européens et son fonctionnement, auquel venait s'ajouter 150 millions de francs bloqués au fonds d'action conjoncturelle pour la fusée Arian. Pour 1975, le CNES estime qu'il lui faudrait 1,1 milliard de francs et qu'il n'est pas possible de maintenir l'ensemble des programmes nationaux et européens à moins de 1 milliard de francs. Sinon, il faudra se résigner à arrêter Ariane ou une partie du programme national.

(Lire la suite page 18.)

LA TÉLÉVISION DEVANT SON AVENIR

Le style Jullian

Pendant que l'O.R.T.F. s'arrête, se paralyse dans la grève, la radio-télévision de demain se construit derrière des portes capitonnées de vert, au troisième étage de la maison de l'avenue du Président-Kennedy. Les syndicats tentent d'alerter l'opinion, de mobiliser les bonnes volontés, mais ceux qui incarnent la télévision — producteurs, animateurs, réalisateurs — sont déjà ailleurs : les syndicalistes *conséquents sont petit nombre chez les « hommes de programmes »*.

Géomètres et saltimbanques se retrouvent déjà pour partager ce qu'il restera en janvier, après la « *réorganisation* ». On dit que Jean-Louis Guillaud (TV-1) et Jacqueline Baudrier (radio) ont déjà leurs hommes, leurs équipes, leurs idées. Mais leurs lignes téléphoniques sont très chargées. On ne sait pas encore très bien à quoi ressemblera TV-3, la « *nationale* » — qui est en même temps régionale — et dont le directeur, Maurice Cazeneuve, se partage entre Paris et Bordeaux, où il termine le tournage d'une émission. Les regards se tournent donc vers les « *nouveaux* » de TV-2. On sait déjà que son président-directeur général, Marcel Jullian, n'aura que deux directeurs : Xavier Larère, pour la société (M. Larère, le grand « *géomètre* »), et Jacques Sallebert, pour l'information. On sait aussi que le « *saltimbanque* » de TV-2 sera le président-directeur général, lui-même. Il *le* dit, et il s'entoure de conseillers : Jacques Chancel, pour le seconder ; Armand Jammot, Pierre Tchernia, Claude Barma et Charles Baudinat, pour s'occuper des programmes.

Et, déjà, chaque soir, une foule *de gens se pressent à la sortie du* studio 134, où Jacques Chancel vient de passer une personnalité à la « Radioscopie ». Viennent-ils pour la radio ? Pour la télévision ? Ils viennent pour le « *pouvoir* ». Le courrier de la présidence de TV-2 est fait de projets, d'offres de services, de rappels amicaux, de demandes d'audience. Mais TV-2, pour le moment, c'est seulement un bureau — où, selon les traditions de l'O.R.T.F., on a mis sans tarder une plante verte, avant même de brancher le poste de télévision — et un secrétariat commun avec l'Institut de l'audio-visuel (ce qui permet d'assister au petit jeu de producteurs, qui frappent successivement à l'une et à l'autre porte).

MARTIN EVEN.

(Lire la suite page 16.)

DIPLOMATIE

REVENANT SUR SON DISCOURS A L'ONU

M. Kissinger se montre relativement optimiste sur l'évolution mondiale

De notre correspondant

Washington. — Pour sa première apparition devant les journalistes après une éclipse d'environ deux mois, marquée de rumeurs et de spéculations sur son éventuelle démission, M. Kissinger, de très bonne humeur, a fait preuve de beaucoup de philosophie et même d'optimisme, aussi bien sur son propre avenir que sur celui de la planète. Le secrétaire d'Etat n'évita pas les questions insidieuses à propos des critiques grandissantes dont sa politique et lui-même furent l'objet ces dernières semaines au Congrès et dans la presse.

Au moment du Watergate, l'attention du public et des législateurs se concentrait sur les affaires intérieures ; on ne touchait pas à la politique étrangère, déclara en substance M. Kissinger. Maintenant que nous sommes revenus dans une période normale, ajouta-t-il, *« il était inévitable et même désirable qu'un débat plus normal s'ouvrît sur la politique étrangère »*. Retrouvant l'humour des beaux jours, il enchaîna : *« Il faut admettre que mon appréciation de moi-même peut différer de celle de mes critiques. Et je ne peux attendre d'eux qu'ils aient raison à cent pour cent. (...) Ces critiques n'ont pas affecté mon efficacité (...) tout cela s'aplanira avec le temps. »*

Sur les perspectives mondiales, M. Kissinger fut beaucoup moins alarmiste que dans son discours aux Nations unies (*le Monde* du 25 septembre 1974) ou même que dans certains commentaires faits à un groupe de journalistes. A la veille de son départ pour le Proche-Orient, il confirma la modestie de ses ambitions. Il ne faut pas s'attendre, déclara-t-il en substance, à des résultats concrets ou à des développements sensationnels. Il s'agit seulement de tenter de déterminer le prochain stade du processus de négociations, et peut-être *« de s'entendre sur un calendrier (timing) »*.

M. Kissinger précisa qu'il ne rencontrerait aucun des dirigeants palestiniens, mais surtout il annonça que, sur le chemin du retour, il se rendrait en Arabie Saoudite, en Algérie et au Maroc.

Il est évident que parallèlement à la relance de la négociation, le secrétaire d'Etat entend discuter du problème du pétrole. Dans ce contexte, les milieux diplomatiques américains attachent beaucoup d'importance à l'arrêt à Alger, dans la mesure où l'Algérie est considérée comme chef de file des « durs » du groupe arabe. M. Kissinger a pris soin en tout cas de souligner que les négociations sur le conflit israélo-arabe et celles concernant le pétrole étaient bien distinctes et qu'elles devaient être menées séparément.

Des « malentendus bureaucratiques »

M. Kissinger manifesta également un optimisme relatif au sujet de la crise de l'énergie et de la menace d'une crise économique mondiale. A son avis, toute discussion avec les pays producteurs n'aboutira que si les consommateurs parviennent à un plus grand degré de cohésion, et nota : *« Nous sommes en train de le former. »* Après avoir affirmé que la plupart des pays consultés partageaient l'analyse américaine sur les dangers politiques créés par l'aggravation des déficits des balances des paiements, il ajouta : *« Je suis optimiste. Nous faisons des progrès vers l'objectif que nous nous sommes fixé, c'est-à-dire permettre aux pays consommateurs de résister au choc. »* Selon lui, la réduction de la demande en pétrole, qu'elle soit décidée par un accord international ou par des décisions nationales provoquées par une discussion multilatérale, est un élément essentiel de la politique américaine.

Enfin, le secrétaire d'Etat apparut également optimiste quant aux perspectives de la politique de détente. Il minimisa les difficultés actuelles. L'arrêt des livraisons de céréales aux Soviétiques est dû à un *« malentendu entre bureaucraties »*, dit-il, ajoutant : *« Nous avons pu induire en erreur les Soviétiques en leur laissant supposer qu'ils pouvaient placer une commande aussi importante dans le cadre des accords antérieurs, à un moment où la récolte américaine est insuffisante. »* Quelques heures plus tard, M. Butz, secrétaire à l'agriculture, lui faisait écho : *« Je n'ai pas été assez ferme dans mes explications aux autorités soviétiques »*, déclara-t-il.

A propos de ses démêlées présents avec les sénateurs sur la délicate question de l'émigration des juifs soviétiques, M. Kissinger répéta qu'il ne pouvait donner des assurances sur ce qui ne lui avait pas été promis (essentiellement sur le nombre des juifs d'U.R.S.S. autorisés à émigrer), mais il se déclara confiant quant à la possibilité d'arriver à un accord avec le sénateur Jackson et ses collègues.

Confirmant que des négociations vont s'ouvrir à Moscou pour élargir l'accord sur la limitation des essais nucléaires souterrains afin d'y inclure les explosions nucléaires à des fins « pacifiques », M. Kissinger précisa qu'il ne s'agissait pas de renégocier le traité conclu le 3 juillet dernier, et qui suscite les réserves du Congrès. Ces négociations, prévues dans l'accord, sont engagées *« de bonne foi »* et visent à définir les critères qui permettraient de faire la distinction entre une explosion « pacifique » et une explosion « militaire ».

HENRI PIERRE.

[Aux termes du traité signé en juillet à Moscou par MM. Nixon et Brejnev, l'U.R.S.S. et les Etats-Unis se sont engagés à ne pas procéder à des essais souterrains d'armes nucléaires d'une puissance supérieure à 150 kilotonnes (150 000 tonnes d'explosif classique). Toutefois, cet engagement ne prend effet qu'à compter du 31 mars 1976 et il ne s'étend pas aux essais nucléaires entrepris à des fins pacifiques, ces dernières devant être réglées « par un accord à négocier et à conclure entre les parties le plus tôt possible ». Ce sont ces négociations qui vont s'ouvrir prochainement à Moscou.]

● M. Kissinger a également abordé les points suivants :

CHYPRE : *« Je n'ai pas l'impression que la reprise des négociations de Genève soit imminente »*, a-t-il dit.

CUBA : M. Kissinger a indiqué que les Etats-Unis consultaient les autres gouvernements américains au sujet d'une éventuelle normalisation des relations avec La Havane.

M. KISSINGER PRÉFÈRE M. SAUVAGNARGUES A M. JOBERT

Washington (A.F.P.). — Le secrétaire d'Etat, M. Kissinger, préfère avoir affaire à M. Sauvagnargue, l'actuel ministre français des affaires étrangères, qu'à M. Jobert, son prédécesseur.

C'est ce qui ressort de déclarations reproduites lundi 7 octobre par le « New York Times ». M. Kissinger, qui était interrogé par des journalistes sur les relations avec la France, a dit que M. Sauvagnargues « a apporté un ton nouveau dans les relations, et nous discutons maintenant des problèmes et non pas de la forme ». Sans nommer M. Jobert, il a ajouté que les discussions de l'année dernière sur les relations entre les Etats-Unis et l'Europe étaient « parfaitement abstraites ». « M. Sauvagnargues et moi avons réglé cela en dix minutes à Ottawa. »

M. Kissinger a estimé que le président Giscard d'Estaing n'avait pas les mêmes « préjugés théoriques » que ses prédécesseurs et était « plus pragmatique ».

LES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ÉGYPTIEN ET SAOUDIEN ONT DES ENTRETIENS AVEC LES DIRIGEANTS FRANÇAIS.

Deux ministres arabes des affaires étrangères ont été reçus, lundi 7 octobre, par les dirigeants français.

M. Fahmi (Egypte) a été reçu par son homologue français, M. Sauvagnargues. *« J'ai déjà établi un système d'échanges de vues et d'informations régulier avec le ministre français des affaires étrangères. Les relations entre la France et l'Egypte sont si importantes qu'elles exigent ce genre de concertation »*, a déclaré à sa sortie M. Fahmi, qui a précisé que la date de la visite au Caire de M. Sauvagnargues était *« presque fixée »*.

M. Sakkaf (Arabie Saoudite) s'est entretenu en tête à tête avec M. Chirac, premier ministre, des relations bilatérales qui, a-t-il dit, *« continuent à se renforcer et qui, nous l'espérons, prendront très prochainement un nouvel essor »*. *« Il n'existe*, a-t-il ajouté, *aucun problème pétrolier entre la France et l'Arabie Saoudite. »*

M. Sakkaf a été reçu à dîner par M. Sauvagnargues, après une conversation qui a porté sur la situation au Proche-Orient, les problèmes de l'énergie et surtout le dialogue euro-arabe, pour lequel le ministre saoudien a montré beaucoup d'intérêt. M. Sakkaf a également été reçu par M. d'Ornano, ministre de l'industrie.

PROCHE-ORIENT

Egypte

M. Sadate voudrait obtenir un nouveau dégagement israélien

(Suite de la première page.)

Au ministère égyptien des affaires étrangères, tout en rejetant l'accord formel de non-belligérance proposé récemment par Israël, on convient quand même *« qu'il existe divers degrés de non-belligérance et que l'un d'entre eux pourrait peut-être convenir à l'Egypte »*.

Un nouveau retrait israélien permettrait au raïs de démontrer au *« parti de la guerre »*, qui, en Egypte ou ailleurs, murmure contre sa *« politique de paix »*, que celle-ci est finalement *« payante »*. Le président Sadate fera valoir à M. Kissinger que si Israël refusait de se replier de nouveau, ou mettait à ce repli des conditions inacceptables pour l'Egypte, cette attitude aurait à terme deux conséquences inévitables : le roi Fayçal pourrait imposer derechef à l'Occident l'embargo pétrolier, et les risques de guerre s'accroîtraient considérablement *« avec tous les dangers qu'ils peuvent comporter pour la paix mondiale »*, souligne la presse cairote.

Quelques voix plus audacieuses se sont élevées dans les mêmes milieux politiques pour avancer qu'en échange d'un repli substantiel au Sinaï Le Caire pourrait s'engager, lorsque le canal de Suez sera, l'an prochain, en mesure d'être utilisé, à laisser transiter par la voie d'eau internationale des marchandises non stratégiques notoirement destinées à Israël, mais voyageant sous un autre pavillon que celui de l'Etat juif.

« Washington possède la clé... »

D'autre part, on estime au Caire que le président posera à son hôte, avec une insistance particulière, le problème du règlement global de la question proche-orientale dans le cadre de la conférence de Genève. Le Kremlin est favorable à cette procédure globale, à laquelle M. Sadate se serait rallié depuis le rapprochement qu'il a esquissé avec Moscou au cours des dernières semaines. Le raïs plaidera également auprès de M. Kissinger en faveur d'une attitude américaine pondérée lorsque sera constitué le gouvernement provisoire palestinien, et il insistera sur la nécessité pour Washington d'exercer de fortes pressions pour que les Israéliens acceptent enfin l'idée de dialoguer avec leurs *« interlocuteurs naturels »* : les Palestiniens. La césure qui vient d'intervenir entre la majorité modérée de l'Organisation de libération de la Palestine, représentée par M. Arafat, et le Front du refus, devrait faciliter une telle évolution d'Israël, pense-t-on au Caire.

Les Egyptiens ont en tout cas la très nette impression que les perspectives calamiteuses d'un nouvel embargo pétrolier ou d'un cinquième conflit israélo-arabe sont susceptibles de peser d'un poids assez lourd pour que les Etats-Unis fassent à brève échéance l'effort nécessaire pour débloquer la situation actuelle au Proche-Orient. *« Washington possède la clé qui doit ouvrir les portes à une solution équitable »*, écrit l'officieux *Progrès égyptien* à la veille de l'arrivée au Caire de M. Kissinger.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

LES OUVRIERS D'HELOUAN ONT AMORCÉ UN MOUVEMENT DE GRÈVE

(De notre correspondant.)

Le Caire — La cité industrielle d'Helouan, au sud du Caire, a été il y a quelques jours le théâtre d'un événement assez exceptionnel en Egypte : un début de mouvement de grève auquel ont notamment participé les ouvriers du secteur textile d'Etat. Pressés par les autorités de faire connaître les raisons de leur mécontentement, les représentants des salariés ont réclamé une augmentation immédiate des salaires de 30 %. Les ouvriers d'Helouan, qui passent depuis l'époque de Nasser pour les *« privilégiés du prolétariat égyptien »*, ne gagnent en moyenne que l'équivalent de 300 francs par mois, ce qui est déjà le double du salaire minimum. Mais la vie a augmenté d'un tiers depuis un an. Ne pouvant satisfaire aux exigences des ouvriers d'Helouan, car elles risqueraient de faire boule de neige parmi les quelque cinq cent mille salariés de l'industrie égyptienne, le gouvernement a préféré accorder une *« avance »* générale jusqu'à concurrence de 350 francs par personne à tous les salariés du pays à l'occasion du mois de Ramadan.

Le Caire pourrait construire sous licence des hélicoptères franco-britanniques

Avec l'aide financière de l'Arabie Saoudite, l'Egypte pourrait décider prochainement d'acheter des matériels de guerre franco-britanniques, en particulier des hélicoptères WG-13 Lynx, pour une somme de 110 millions de francs dans un premier temps. Après quoi, l'Egypte construirait sous licence, dans une usine près du Caire, ce modèle d'hélicoptère conçu en coopération par la société britannique Westland et la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS).

Des discussions ont commencé au milieu de septembre entre Londres et Le Caire, après la visite de cinq jours dans la capitale égyptienne d'un haut fonctionnaire du ministère britannique de la défense, M. Reginald Anderson, et après le séjour d'une mission militaire égyptienne dans les ateliers de Westland, en Grande-Bretagne. L'hélicoptère Lynx, dont la marine française a prévu d'acquérir plusieurs exemplaires de lutte anti-sous-marine, est capable de transporter jusqu'à dix hommes et de lancer des missiles anti-chars. Les besoins égyptiens sont évalués à cent ou deux cents appareils.

L'Egypte s'est adressée à la Grande-Bretagne et à la France après avoir constaté que pendant la guerre israélo-arabe d'octobre 1973 la moitié de sa flotte d'hélicoptères d'origine soviétique avait dû rester au sol faute d'un ravitaillement suffisant en pièces de rechange. Le désir d'éviter le renouvellement de tels incidents et la volonté de diversifier la liste de ses fournisseurs expliquent que le gouvernement égyptien ait choisi de construire sur place, et sous licence, des matériels occidentaux. L'Union soviétique reste toutefois un fournisseur important de l'Egypte puisque, selon des sources arabes, une cinquantaine d'avions de combat Mig-23 d'un récent modèle viennent de lui être

Il est possibl., d'autre part, que l'armée de l'air égyptienne soit intéressée par l'acquisition d'avions d'appui tactique Hawk, conçus par la société britannique Hawker Siddley. Cet avion a été développé pour le compte de l'armée de l'air britannique, qui envisage de l'utiliser, après 1976, comme biréacteur d'entraînement. La version destinée à l'appui tactique, qui intéresse l'Egypte, pourrait alors être mise au point par le constructeur britannique si d'autres marchés se révélaient à l'exportation. Le Hawk est un concurrent direct du biréacteur Alpha Jet d'entraînement et d'appui tactique que réalisent en coopération la France et la République fédérale d'Allemagne. Le marché égyptien est estimé à l'équivalent de 330 millions de francs pour un avion de cette catégorie.

J. I.

Iran

LE CHAH SOULIGNE QUE LE TAUX DE CROISSANCE DE L'ÉCONOMIE EST LE PLUS ÉLEVÉ DU MONDE.

Téhéran. — Le chah d'Iran a ouvert, le 5 octobre, la session annuelle du Parlement par un discours dans lequel il a présenté les perspectives de développement de son pays. Il a rappelé que le taux de croissance du produit national brut iranien avait été de 40 % pour la période allant du 21 mars au 22 septembre 1974, contre 33 % pour la période du 21 mars 1973 au 20 mars 1974. Selon les prévisions, le taux de croissance du P.N.B. sera de 26 % à prix constants pour la période restant à couvrir avant l'expiration du cinquième plan, en mars 1978. L'Iran est, selon le chah, le pays dont le taux de croissance est le plus élevé du monde.

Pendant la durée du cinquième plan (1973-1978), les revenus pétroliers de l'Iran devraient atteindre 182 milliards de dollars, et les exportations de gaz naturel à destination de l'U.R.S.S. 1 milliard de dollars environ.

Le souverain a rappelé que « d'importants accords économiques et financiers avaient été conclus avec l'Allemagne fédérale, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie, accords sans précédents dans l'histoire ».

Le chah a aussi annoncé dans son discours qu'une éducation gratuite serait dispensée à tous les enfants iraniens depuis le jardin d'enfants jusqu'à l'Université.

Evoquant enfin le voyage qu'il vient d'effectuer à Singapour, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Indonésie et en Inde, le chah a fait allusion au « plan de solidarité économique » qu'il a proposé au cours de ce voyage (« le Monde » du 5 octobre). « Notre vœu, a-t-il dit, est qu'une zone de solidarité économique s'établisse dans le nord de l'océan Indien, parce que la solidarité économique est un premier pas vers la solidarité politique ».

A travers le monde

Birmanie

● M. NE WIN, président de l'Union birmane, est arrivé, lundi 7 octobre, à Belgrade, pour une visite officielle de cinq jours, la première faite en Yougoslavie par un chef de l'Etat birman. — *(A.F.P.)*

Pakistan

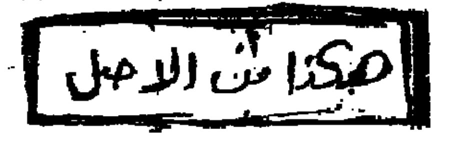
● M. BHUTTO, premier ministre du Pakistan, fera une visite officielle en U.R.S.S. pendant la seconde quinzaine d'octobre. — *(Tass.)*

République Dominicaine

● LE PRESIDENT JOAQUIN BALAGUER a annoncé, le lundi 7 octobre, qu'il était prêt à laisser sortir du pays M. Mendez Vargas et les guérilleros qui détiennent depuis douze jours en otages sept personnes dont trois femmes. Le président refuse cependant d'élargir les prisonniers politiques dont la libération est réclamée par le commando révolutionnaire retranché dans les locaux du consulat du Venezuela. — *(A.F.P., U.P.I., A.P.)*

Roumanie

● M. BIJEDITCH, chef du gouvernement yougoslave, et M. Ceausescu, se sont entretenus le 7 octobre. Ils ont, selon l'agence Agerpress, réaffirmé *« la détermination de la Roumanie et de la Yougoslavie de militer activement pour la consolidation de la sécurité, de l'entente et de la confiance sur le continent européen et dans le monde, et pour instaurer des relations nouvelles, démocratiques, capables d'assurer la liberté, la souveraineté et l'intégrité de chaque Etat »*. — (A.F.P.)



ASIE

Japon

Des navires de la VII[e] flotte ont mouillé dans l'archipel avec à bord des armes atomiques

reconnait un amiral américain

De notre correspondant

Tokyo. — Il n'est pas vrai qu'il n'y a aucune bombe atomique au Japon. Le pays vient d'apprendre avec stupeur que, depuis des années, contrairement aux dénégations si souvent répétées de tous ses gouvernements et en violation de la Constitution nippone, des navires de la VII[e] flotte des Etats-Unis ont très souvent *à leur bord des armes nucléaires* quand ils mouillent dans les bases navales qu'ils utilisent dans l'archipel, en particulier à Yokosuka et à Sasebo.

Telle est la substance des révélations qui ont été faites à Washington le 10 septembre par l'amiral Gene Robert Larocque, ancien commandant de l'*Oklahoma-City*, navire amiral de la VII[e] flotte, et expert des questions atomiques. L'amiral, qui a quitté la marine récemment par suite d'un désaccord, dit-on, sur la politique américaine au Vietnam, déposait devant un comité des deux Chambres à Washington enquêtant sur l'énergie atomique. Selon les dépêches en provenance des Etats-Unis, il aurait affirmé que les unités atomiques de la flotte américaine, non seulement les porte-avions mais bien d'autres navires comme des frégates, des destroyers et des sous-marins gardent normalement leurs armes atomiques à leur bord quand ils mouillent dans un port japonais.

Au cours de sa déposition, l'amiral aurait encore conseillé aux autorités américaines de retirer de la Corée du Sud les armes nucléaires qu'elles entretiennent. Tôt ou tard, à son avis, il pourrait y avoir une crise entre les gouvernements de Séoul et de Washington, provoquée par le caractère dictatorial du pouvoir du président Park, et ces armes pourraient être confisquées par les Sud-Coréens pour négocier avec les Etats-Unis dans une position de force. Cette déclaration ne manquera pas de provoquer quelques remous à Séoul. En l'occurrence, il doit s'agir surtout de l'artillerie atomique que les Etats-Unis ont en Corée du Sud, ainsi que des armes atomiques tactiques — c'est-à-dire *de petites dimensions — utilisables* par l'infanterie.

Si, comme on le croit généralement ici, les affirmations de l'amiral Larocque correspondent à la réalité, c'est tout un plan de la politique « anti-atomique » du Japon qui s'écroule. Cette politique se résumait en une formule que les Japonais appellent les *« trois principes anti-atomiques »* : ne pas introduire, ne pas fabriquer, ne pas posséder d'armes nucléaires. Le premier principe parait avoir volé en éclats depuis des années.

Les cabinets japonais successifs ont tous affirmé de façon catégorique leur fidélité aux trois principes et proclamé leur entière confiance dans les assurances que leur avaient prodiguées, disaient-ils, les Etats-Unis. Ils reconnaisaient seulement que les Américains leur refusaient un droit d'inspection et de vérification.

D'où l'accusation que les partis de gauche et les journaux, généralement anti-gouvernementaux, portent aujourd'hui : ou bien les gouvernants japonais, disent-ils, ont menti à l'opinion, ou bien ils se sont laissé tromper par des mensonges américains, ou encore les deux partenaires se sont entendus pour cacher la vérité.

Autre aspect de l'affaire : le traité de sécurité nippo-américain est violé si les affirmations de l'amiral Larocque sont vérifiées. Ce texte fait une obligation aux Américains d'obtenir l'agrément du Japon, par une procédure de *« consultation préalable »* au cas, jusqu'ici considéré comme inconcevable, où ils voudraient introduire des armes atomiques dans l'archipel. Il reste enfin à savoir si l'aviation américaine n'a pas elle aussi violé le traité.

En fait, on se doutait bien de la réalité, et si le scandale n'a pas éclaté plus tôt, c'est que le fonctionnement du régime démocratique et parlementaire nippon laisse une large place à l'arbitraire gouvernemental combiné avec la résignation d'un opinion très passive.

ROBERT GUILLAIN.

Corée du Sud

DE 625 A 1 875 FRANCS POUR UN DOIGT COUPÉ

On s'en souvient — la photo a fait le tour du monde (nos éditions des 11 et 22-23 septembre) — trente-deux Coréens du Sud se coupaient spectaculairement le petit doigt, le 9 septembre, devant l'ambassade du Japon. Ils entendaient, disait-on, protester contre le refus de Tokyo d'adopter des mesures répressives envers les Coréens hostiles au régime de Séoul. Cela se passait quelques jours après l'attentat manqué contre le président Park Chung Hee, au cours duquel son épouse avait été tuée. Le procès du terroriste a commencé lundi 7 octobre. Ce dernier a affirmé avoir agi sur l'ordre des Nord-Coréens, et a ajouté que le président Kim Il Sung lui-même avait ordonné l'assassinat, ce que dément Pyongyang. Cependant, selon certaines informations, Mme Park aurait peut-être été victime d'une balle perdue tirée par un membre du service d'ordre.

Or selon l'hebdomadaire américain Newsweek, *« les manifestants qui se sont mutilés n'ont pas agi seulement par ferveur patriotique (...). Ils étaient des condamnés de droit commun qui avaient été payés par le gouvernement de Séoul pour procéder en public à leur acte de mutilation théâtral, à des tarifs allant de 625 F à 1 875 F par doigt coupé ! » Ne bénéficiant pas d'un soutien populaire spontané — condamnations à des peines de mort et de détention se sont succédé depuis le début de l'année — le régime du général-président a dû avoir recours à un genre de démonstration pour le moins scabreux.*

Thaïlande

COUP DE THÉATRE A BANGKOK

Le roi demande l'amendement de la Constitution qu'il vient de promulguer

De notre correspondant

Bangkok. — Petit coup de théâtre, lundi 7 octobre, à Bangkok : tout en acceptant de promulguer la Constitution votée samedi par l'Assemblée à la quasi-unanimité (*le Monde* daté 6-7 octobre), le roi Bumipol a fait savoir qu'il souhaitait certains amendements. Le geste, sans précédent depuis l'abolition de la monarchie absolue en 1932, semble avoir pris tout le monde de court.

Les réserves du monarque sont au nombre de trois. Il souhaite la rédaction d'un nouveau préambule, *« plus bref »*. Il *« s'oppose fortement »* au contreseing par le président de son conseil privé de la liste des cent sénateurs désignés par lui-même (le conseil privé royal est nommé par le monarque, qui s'inquiète qu'on lui attribue ainsi un *« statut politique »*). Enfin, *« beaucoup d'autres problèmes »*, selon un communiqué du palais, *« peuvent réclamer quelques amendements »*.

Le monarque, dont l'autorité morale domine la scène politique, aurait pu faire connaître ses objections, d'une façon ou d'une autre, avant le vote de l'Assemblée. S'il a choisi d'intervenir après, c'est sans doute pour ne pas retarder l'adoption déjà tardive d'une Constitution et ne pas reporter davantage l'élection au suffrage universel de la Chambre basse (le scrutin doit se tenir en février 1975).

La procédure légale actuelle permet en effet à l'Assemblée (élue en décembre dernier par des conventionnels désignés par le roi) d'amender la Constitution. Cette Assemblée peut cependant abandonner à la future Chambre basse élue le soin de le faire à sa place. Il serait pourtant surprenant que les députés, qui doivent se réunir de nouveau jeudi, ne prennent pas eux-mêmes en considération la requête royale. En réclamant que tout amendement à la Constitution soit adopté *« conformément à la procédure légale »*, le roi semble vouloir décourager les manifestations de rue. Mais il incite peut-être aussi le législateur à prendre en considération les revendications des étudiants : droit de vote à dix-huit ans (et non vingt ans) et droit de veto du Parlement sur la présence de troupes étrangères dans le royaume.

Les étudiants des universités — et non ceux des collèges techniques — réclament aussi l'éligibilité à vingt-trois ans (et non vingt-cinq ans), ainsi que la suppression d'une deuxième Chambre nommée. Alors qu'ils s'apprêtent à fêter le premier anniversaire de la chute des maréchaux Prapass et Thanom, les Thaïlandais se retrouvent donc dans une situation pour le moins étrange : ils ont bien une Constitution, mais elle semble destinée à être amendée au lendemain même de sa promulgation.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

EUROPE

DANS UN DISCOURS ÉLECTORAL

« L'Albanie, la Yougoslavie et la Grèce sont libres et indépendantes »

déclare M. Enver Hodja

Tirana (*A.T.A.*). — M. Enver Hodja, premier secrétaire du parti du travail albanais, a évoqué au cours d'une réunion électorale à Tirana, les problèmes de la sécurité balkanique.

« Nous avons dit et nous disons aux peuples yougoslave et grec, a-t-il dit, *que la frontière de l'Albanie avec eux sera toujours tranquille et que l'ennemi sera obligé tout d'abord de nous affronter, nous Albanais, et dans ce cas, il sera battu et pourra difficilement atteindre leurs frontières. Nous avons confiance qu'ils agiront de même à notre égard. »*

Evoquant les relations de bon voisinage entre ces trois pays, M. Hodja a déclaré : *« L'Albanie, la Yougoslavie et la Grèce vivent non seulement en dehors du pacte de Varsovie et du traité de l'OTAN, mais encore elles vivent libres et indépendantes »*, avant de se féliciter du retrait de la Grèce de l'OTAN.

« L'Albanie est-elle isolée parce qu'elle n'entretient pas de relations diplomatiques avec les Etats-Unis ? » Non a répondu M. Hodja, qui s'est félicité des bonnes relations existant avec d'autres pays, dont la France. Selon lui, l'Albanie peut se passer d'avoir des relations diplomatiques avec Washington, qui n'avait pas daigné avoir de rapports avec *« un gouvernement du maquis »*, ou avec la Grande-Bretagne tant que celle-ci n'aura pas débloqué *« l'or volé au peuple albanais »* et payé les intérêts. Quant à l'Allemagne de l'Ouest, *« qui pratique une politique revancharde »*, elle devrait payer des réparations de guerre.

Enfin, M. Hodja a condamné les tentatives faites par l'U.R.S.S. pour réunir *« une conférence des partis révisionnistes d'Europe »* destiné à montrer que Moscou est *« le centre du communisme mondial »*.

Grèce

CRÉATION D'UN NOUVEAU PARTI DE DROITE

Athènes (*A.F.P.*). — M. Petros Garoufalias, ancien ministre d'extrême droite de la défense, a annoncé le samedi 5 octobre la fondation d'un nouveau parti : l'Union nationale démocratique. Dans son manifeste, M. Garoufalias accuse le gouvernement de M. Caramanlis d'avoir fait faillite tant dans le domaine de la politique intérieure que dans le domaine de la politique extérieure. Selon ce texte, le gouvernement de M. Caramanlis s'est révélé incapable de régler l'affaire de Chypre qui se trouve au point mort. En outre, par une *« épuration de la junte »* faite sans discrimination, il a placé le pays devant le danger d'une *« nouvelle dictature militaire ou anarchiste »*.

M. Garoufalias lance un appel aux Grecs afin qu'ils se joignent à lui pour sauver la démocratie du totalitarisme.

M. Garoufalias avait été arrêté par le régime militaire sous l'accusation d'avoir financé le complot de la marine de guerre de mai 1973 tendant à la restauration du roi Constantin.

D'autre part, par décision du ministre de la défense, M. Evanghelos Averoff, la police militaire (ESA) sera désormais appelée « commandement de place ».

Ainsi disparaitront les initiales « ESA » ornant véhicules et brassards de la police militaire, qui faisaient dire aux Grecs « ESA égale S.A. » (sections d'assaut du régime hitlérien).

Turquie

LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS CONFIRME SA DÉCISION DE SUSPENDRE L'AIDE AMÉRICAINE A ANKARA.

Washington (*A.F.P.*). — La Chambre des représentants a confirmé lundi 7 octobre sa décision de mettre fin à l'aide américaine à la Turquie. Par 291 voix contre 69, elle a décidé de la suspendre tant que le président Ford n'aura pas assuré le Congrès que des *« progrès importants »* ont été réalisés dans les négociations sur le retrait des troupes turques de Chypre.

La Chambre des représentants est ainsi revenue sur le compromis conclu le 26 septembre (*le Monde* du 28 septembre) avec le président Ford et qui atténuait la portée de sa décision de suspendre l'aide à la Turquie. Par ce compromis, qui a reçu l'aval du Sénat, la Chambre et le président s'étaient mis d'accord sur la formule selon laquelle l'aide serait suspendue jusqu'à une déclaration présidentielle affirmant que des *« efforts de bonne foi »* étaient consentis dans l'affaire chypriote. Les tentatives du président et de M. Kissinger pour assurer ainsi une possibilité de reprise de l'aide à la Turquie ont été à nouveau mises en échec.

AMÉRIQUES

Chili

M. Bernardo Leighton, dirigeant démocrate-chrétien est interdit de séjour par la junte

La junte chilienne a décidé, le lundi 7 octobre, d'interdire le retour au Chili de M. Bernardo Leighton, l'un des principaux dirigeants du parti démocrate chrétien et ancien vice-président de la République. M. Leighton vit actuellement en Italie. Cette décision aurait été prise en raison des critiques formulées par le leader démocrate chrétien contre la junte.

● *A Santiago*, les obsèques de Miguel Enriquez, secrétaire général du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR), tué samedi dernier dans un affrontement avec l'armée, qui avait encerclé sa résidence, ont eu lieu lundi dans la plus grande discrétion. Le cortège funèbre n'était composé que de policiers. Le secrétaire général du gouvernement, le colonel Pedro Ewin, a déclaré que la mort de Miguel Enriquez n'empêchera pas la poursuite active de *« tous ceux qui mènent des actions clandestines au Chili »*. *« Nous avons gagné une victoire, mais pas la guerre »*, a ajouté le colonel.

● *A Paris*, M. Edgardo Enriquez, frère de Miguel Enriquez, a affirmé lundi, au cours d'une conférence de presse, que la mort de ce dernier était *« un coup grave »* mais non pas une *« catastrophe »* pour le MIR. Le successeur à la tête du mouvement aurait déjà été désigné, mais son identité n'est pas connue.

Le général Prats avait mis en cause M. Frei

Le général Carlos Prats, ancien *commandant en* chef des forces armées et ancien ministre chilien de l'intérieur, avait accusé, peu avant d'être assassiné, le 30 septembre à Buenos-Aires, les partis démocrates-chrétiens ouest-allemand et italien d'avoir versé de fortes sommes pour favoriser le coup d'Etat contre le président Allende en septembre 1973. L'ancien ministre avait fait ces déclarations directement ainsi que par lettres au correspondant d'une radio néerlandaise d'Hilversum, mais en lui faisant promettre de ne pas les diffuser parce que, pensait-il, cela équivalait pour lui, *« à un arrêt de mort »*.

Un porte-parole de l'Union chrétienne démocrate (C.D.U.), à Bonn, a rejeté le dimanche 6 octobre comme non fondées ces allégations. Le mois dernier déjà, le magazine américain *Time* avait affirmé que la C.I.A. avait utilisé les partis démocrates-chrétiens européens pour financer les camionneurs en grève contre le gouvernement Allende.

Le général Prats avait d'autre part déclaré à la journaliste néerlandaise que plusieurs *« indications »* montraient que les Etats-Unis étaient directement impliqués dans le coup d'Etat. Le général affirmait que l'entreprise américaine I.T.T. avait versé 400 000 dollars à des industriels chiliens lors d'une entrevue en Argentine entre ces derniers et des envoyés de la firme américaine, pour financer la grève des transporteurs chiliens. Autre *« indication »*, selon le général, trois mois avant le coup d'Etat, deux personnalités chrétiennes démocrates, très opposées au président Allende, MM. Juan de Dios Carmona et Andres Zaldivar, se sont rendues aux Etats-Unis avec des billets d'avion payés par le gouvernement américain.

Le général Prats avait cité aussi l'attitude de l'amiral Merino qui, selon lui, s'est tenu en contact permanent avec l'attaché militaire américain peu avant le déclenchement du coup d'Etat, et a demandé aux unités américaines de quitter les eaux territoriales chiliennes et de rester en état d'alerte dans les environs.

L'ancien président Eduardo Frei est *« l'homme le plus coupable »* dans le drame chilien, avait également affirmé le général, précisant que M. Frei avait décidé, *« avec ses conseillers américains »*, de renverser le président Allende pour ensuite organiser des *« élections libres »* qui lui permettraient de revenir au palais de La Moneda. L'ancien ministre de l'intérieur avait également déclaré que le président Allende était depuis longtemps au courant de ce qui se préparait, mais qu'il avait refusé d'arrêter les suspects pour *« ne pas être accusé d'oppression »*.

Argentine

L'ARMÉE RÉVOLUTIONNAIRE DU PEUPLE PROPOSE UNE TRÊVE

Buenos-Aires (Reuter.) — L'armée révolutionnaire du peuple (E.R.P.), a proposé, le lundi 7 octobre, une trêve au gouvernement argentin et offert de libérer des prisonniers alors que la cent-quatrième victime de la vague terroriste qui sévit dans le pays depuis le mois de juin était tuée par des inconnus. Le commandant Jaime Gimeno, des services de santé de *l'armée*, a été mitraillé alors qu'il sortait de son domicile à Buenos-Aires.

Dans un communiqué remis à la presse, l'E.R.P. à qui les autorités attribuent ce dernier attentat, se déclare cependant prête à libérer deux officiers qu'elle détient et à mettre un terme à toutes ses opérations si le gouvernement libère, de son côté, tous les prisonniers politiques et annule le décret mettant son organisation hors la loi.

D'autre part, le gouvernement a décidé de révoquer le gouverneur de la province de Santa-Cruz, accusé par ses détracteurs d'avoir des sympathies de gauche. C'est le quatrième gouverneur limogé depuis septembre 1973.

Pendant son séjour au Canada

M. Norbert Ségard a créé un climat favorable aux prochaines visites à Paris de MM. Trudeau et Bourassa

De notre correspondant

Montréal. — En quatre jours, du 3 au 7 octobre, M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat français au commerce extérieur, a réussi à donner de la France une image qui a été jugée aussi attrayante par le gouvernement fédéral du Canada que par celui de la province de Québec. Reçu à Ottawa au premier jour de sa visite par M. Pierre-Elliott-Trudeau, premier ministre du gouvernement fédéral, et à Montréal, lundi, par M. Robert Bourassa, premier ministre du Québec, M. Ségard a pu évoquer de façon également constructive avec les deux chefs de gouvernement les entretiens qu'ils auront prochainement avec M. Giscard d'Estaing, puisque l'un et l'autre seront les hôtes de l'Elysée avant la fin de l'année.

A M. Trudeau comme à M. Bourassa et à leurs ministres, M. Ségard a tenu un langage que le Nord-Américain aime toujours, celui du commerce et des affaires : *« Le temps du folklore est bel et bien révolu ; Français et Canadiens doivent à l'avenir parler moins de cousinage et davantage de chiffres. »* De façon plus précise, le ministre français a lancé un appel à une coopération franco-canadienne qui favoriserait l'association d'entreprises des deux pays dans des opérations communes, des *joints ventures*. Cette association est déjà sérieusement envisagée dans les domaines de l'énergie et des transports. M. Ségard a ainsi rappelé que *« l'importante étude menée par le Commissariat français à l'énergie atomique pour le compte de la Société de développement de la baie James* (société d'Etat québécoise) *était en cours »*, mais il a prudemment précisé qu'il faudrait *« en attendre le résultat pour savoir sous quelle forme pratique notre collaboration en matière d'enrichissement de l'uranium pourrait un jour prendre corps »*.

Dans son dernier discours à Montréal, M. Ségard a tenu à respecter un équilibre rigoureux entre l'ouverture vers l'ensemble du Canada et la consolidation de ce qu'il a appelé l'acquis québécois : *« Cette coopération avec la France,* a dit le ministre, *a déjà naturellement trouvé son terrain d'élection dans la province de Québec. Je forme aujourd'hui le vœu que les relations qui se sont développées ici servent d'exemple et puissent être étendues à tous nos partenaires canadiens. »*

L'expérience, depuis bientôt dix ans, de relations directes et privilégiées entre la France et le Québec établies et poursuivies en vertu du pouvoir souverain que la Constitution canadienne reconnait aux gouvernements provinciaux dans certains domaines, a appris au gouvernement français qu'une coopération efficace entre la France et le Canada *ne* saurait être strictement bilatérale, mais qu'elle nécessite l'agrément des trois gouvernements, le gouvernement fédéral, celui de la province concernée et celui de Paris.

Cependant, le gouvernement d'Ottawa a fait allusion lundi à une autre série de relations « triangulaires » — celles-là entre Ottawa, Paris et Bruxelles — que M. Ségard a préféré ne pas commenter. M. Alastair Gillespie, ministre fédéral de l'industrie et du commerce, qui parlait en même temps que M. Ségard au cours de la réunion de la chambre de commerce France-Canada, a en effet rappelé l'espoir du Canada de conclure un accord commercial bilatéral avec la C.E.E. S'excusant d'avoir beaucoup insisté sur ce point, M. Gillespie a poursuivi : *« Mais je crois que c'est tout à fait normal. Après tout, en effet, nous considérons que la France est la clé de voûte du Marché commun, et ce que j'ai dit de nos objectifs commerciaux avec la C.E.E. s'applique tout à fait à nos relations commerciales avec la France. »*

En fait, quelle que soit la similitude maintes fois évoquée de ce côté de l'Atlantique entre la situation du Québec au sein du « marché commun canadien » et celle de la France dans la Communauté européenne, les deux « ensembles » restent fondamentalement différents ; le gouvernement canadien devra sans doute faire preuve, dans son approche de la réalité européenne, du même réalisme que celui dont s'inspire désormais le gouvernement français à l'égard de la réalité canadienne.

FRANÇOIS-MARIE MONNET.

EUROPE

POINT DE VUE

La R.D.A. célèbre son 25ᵉ anniversaire

Par LOUIS PÉRILLIER (*)

LA République démocratique allemande a vingt-cinq ans. Fondée le 7 octobre 1949, elle est aujourd'hui reconnue par presque tous les Etats du monde : membre à part entière de l'ONU et des organisations qui en dépendent, elle exerce toutes les prérogatives d'un Etat indépendant et souverain. Son développement économique fait d'elle la huitième puissance industrielle du monde.

Ce résultat n'a pas été obtenu sans une longue suite d'efforts opiniâtres qu'il est bon d'évoquer à l'occasion de cet anniversaire. Quelque opinion qu'on puisse avoir sur l'idéologie qui inspire le régime de la R.D.A., l'objectivité commande de reconnaître que le bilan de l'œuvre accomplie en un quart de siècle est impressionnant.

Au lendemain de la guerre de 1939-1945, l'étendue des destructions en Allemagne orientale est immense, la population décimée, la plus grande partie des usines ont été anéanties par les bombardements ou démantelées au titre des réparations dues à l'U.R.S.S. Elle-même éprouvée par des pertes considérables, l'U.R.S.S. ne peut contribuer à relever les ruines de la zone qu'elle occupe, tandis que l'Allemagne de l'Ouest bénéficiera du plan Marshall. Privée de ses sources normales d'approvisionnement, car elle dépendait largement de l'Allemagne occidentale pour ses matières premières et son équipement (il y avait, par exemple, cent vingt et un hauts fourneaux dans l'ouest, contre quatre dans l'est), l'Allemagne de l'Est ne peut compter que sur ses propres ressources pour se relever.

***

Le gouvernement qui se constitue en 1949 sous la conduite d'Otto Grotewohl se donne une double tâche : extirper le nazisme, dans la ligne des accords de Potsdam; édifier un Etat socialiste suivant les principes du marxisme-léninisme appliqués en Union soviétique.

On ne saurait contester que ce double but a été atteint. Le nazisme, qui avait fait tant de ravages dans les esprits, a été éliminé. La construction d'un Etat socialiste, qui impliquait l'abolition des structures capitalistes et de profonds changements dans les habitudes de la vie sociale, ne pouvait se faire sans remous. Il y eut même des troubles, vite réprimés, en 1953, moins graves cependant que ceux qui se produisirent en Pologne ou en Hongrie.

C'est Walter Ulbricht, successeur de Grotewohl, qui sera le principal artisan de cette transformation.

Parallèlement à l'élaboration des textes constitutionnels, c'est *la remise en marche de l'économie*, par la collectivisation des entreprises, le labeur et la discipline de tous, qui est le mobile dominant de l'équipe dirigeante. La volonté persévérante et méthodique des cadres du nouvel Etat, bien caractéristique du tempérament allemand, explique en grande partie l'ampleur des résultats acquis en vingt-cinq ans.

C'est ainsi que le premier plan quinquennal (1950-1955) prescrit le doublement de *la production industrielle* et un développement plus grand pour l'industrie lourde. Ouvriers et paysans sont mobilisés dans les usines et dans les « coopératives agricoles de production ».

Finalement, en dépit de certaines résistances, le programme prévu est réalisé, et la production ne cesse depuis lors de se développer. Pour éviter l'évasion des marchandises et des hommes attirés par les prix supérieurs et les hauts salaires offerts à l'Ouest, c'est, en 1961, la construction du mur de Berlin, initiative fort critiquée, mais qui a incontestablement stoppé l'hémorragie. Le sixième congrès de 1963 impose une recherche systématique de la « rentabilité » dans l'industrie comme dans l'agriculture. En quatre ans, de 1963 à 1967, on enregistrera une augmentation de 18 % du revenu national brut.

Avec Erich Honecker, qui a relevé en 1971 Walter Ulbricht, une nouvelle génération prend les rênes du pouvoir. La croissance continue.

La lutte pour la reconnaissance

Les difficultés que doit vaincre la R.D.A. *sur le plan extérieur*, pour conquérir sa reconnaissance diplomatique, ne le cèdent pas à celles qu'elle a connues sur le plan intérieur. Lorsque se constitua le gouvernement de la R.D.A. en 1949, seuls l'U.R.S.S. et sept pays socialistes le reconnurent. Beaucoup de pays lui manifestèrent longtemps une défiance, entretenue par des campagnes de dénigrement dont on connaît l'origine. L'Allemagne de l'Ouest prétendra pendant vingt ans représenter l'ensemble du peuple allemand.

Dans ce domaine, comme dans les autres, les responsables de la R.D.A. firent preuve d'une inlassable ténacité. Mais c'est surtout l'évidence de son expansion économique qui a conduit un nombre croissant d'Etats à reconnaître la R.D.A. comme une réalité politique. Cependant, le réalisme ne fut pas toujours la règle d'or des gouvernements. Le désir de ne pas gêner ses voisins et amis de la R.F.A. a souvent guidé le gouvernement français.

Le processus de la reconnaissance fut accéléré par la clairvoyance du chancelier Willy Brandt, ses voyages en U.R.S.S. et en Pologne. Les entretiens d'Erfurt de mars 1970 entre Willy Brandt et le président du conseil de la R.D.A. Willi Stoph, le traité de Moscou du 13 août 1970 entre la R.F.A. et l'U.R.S.S., comportant la reconnaissance de la ligne Oder-Neisse comme frontière occidentale de la Pologne ; les accords de Berlin du 3 septembre 1971 entre les quatre puissances occupantes et du 11 décembre 1971 entre la R.D.A. et la R.F.A. ; la rencontre de Willy Brandt et de Leonid Brejnev en Crimée en septembre 1971 ; le « traité fondamental » de décembre 1972 normalisant les rapports entre les deux Allemagnes, sont autant d'étapes de l'évolution vers la reconnaissance de la R.D.A. et son admission à l'ONU en 1973.

Les rapports avec la France

La France a reconnu officiellement la R.D.A. le 9 février 1973, immédiatement après la Grande-Bretagne.

En juillet 1973 les deux pays ont signé un accord décennal de coopération économique, industrielle et technique, coopération appelée à se développer dans la construction mécanique, la chimie, l'électronique, ainsi que dans la recherche scientifique et par l'intensification des échanges commerciaux. C'est dans ce cadre qu'a été conclu en août dernier un contrat pour la livraison à la R.D.A. de cinq mille wagons. Déjà, en 1971, la R.D.A. avait commandé dix mille wagons à l'industrie française.

Il faut d'ailleurs préciser qu'un premier accord commercial était intervenu dès 1970, et que le patronat français n'avait pas attendu la reconnaissance diplomatique pour installer un bureau à Berlin, de même que la R.D.A. mettait en place une délégation commerciale à Paris. Les entreprises françaises participent depuis plusieurs années à la Foire de Leipzig. Trois cents d'entre elles étaient représentées à la dernière foire d'automne. Le volume des échanges entre les deux pays atteignait, en 1972, 1 milliard 300 millions de francs.

Il est permis d'espérer que les accords économiques se prolongeront par des accords culturels, qui pourraient s'inspirer des accords conclus avec l'U.R.S.S. et la Pologne.

***

Aujourd'hui, la R.D.A. occupe, sur le plan industriel, la huitième place dans le monde pour la production des matières plastiques, la dixième pour la production d'électricité. Les échanges extérieurs sont en progression continue, la balance commerciale est bénéficiaire. Le niveau de vie s'élève avec le produit national brut, qui s'est accru de 5,4 % de 1971 à 1972, de 5,5 % en 1973.

Ce relèvement se traduit par l'augmentation, d'une année à l'autre, des équipements sociaux, du nombre de logements construits, par le développement de l'urbanisme, la diversification des articles vendus dans les magasins d'Etat, la densité croissante de la circulation automobile.

***

L'essor de la R.D.A. est, certes, le fait d'une discipline collective et de la mise en œuvre d'un système politique et social dont on peut ne pas accepter les contraintes. Beaucoup d'entre nous souhaitent que soient améliorées les conditions de la liberté d'expression ou de la liberté de circulation des personnes. Mais qui peut douter que les résultats obtenus dans ce pays de dix-sept millions d'âmes, n'ont pu être acquis sans une large adhésion populaire, le travail volontaire dans les usines et les champs, une formation très poussée des cadres, le développement du sens des responsabilités à tous les échelons ?

A une époque où les peuples dépendent de plus en plus les uns des autres, où le progrès des moyens de communication facilite les enquêtes sur place, comment ne pas souhaiter que les Français veuillent étudier, sans préjugé et sans passion, les mécanismes adoptés dans d'autres pays, tels la R.D.A., pour assurer la satisfaction des besoins sociaux essentiels ? C'est l'objectif que poursuit l'Association d'amitié France-R.D.A.

La comparaison des moyens techniques et pratiques appliqués à la solution des problèmes humains de notre temps aurait, dans ce cas, d'autant plus de valeur que l'apport du génie allemand a permis de dégager des formules d'organisation originales, correspondant aux aspirations des sociétés modernes.

(*) Président délégué de l'Association France-R.D.A.

Grande-Bretagne

Le « contrat social » conclu entre le Labour et les syndicats alimente les dernières polémiques électorales

De notre correspondant

Londres. — Les travaillistes promettent une tranquillité — très provisoire sans doute — sur le front social et font planer la menace d'un nouvel affrontement avec les syndicats si M. Heath revenait à Downing Street. Les conservateurs, invoquant la gravité de la crise économique, proclament — sans se montrer convaincants jusqu'ici — que l'heure est venue de suspendre les querelles partisanes pour former un gouvernement « national ». Les libéraux laissent espérer un équilibre politique tout à fait nouveau, qui favoriserait le centrisme en mettant fin au traditionnel système des deux partis.

Tels sont les choix que la campagne électorale faisait apparaître, le 8 octobre, à l'avant-veille de l'ouverture des bureaux de vote. L'issue de la bataille, elle, demeure incertaine. Favorisé par les sondages, M. Wilson ne peut pas, d'ailleurs, oublier l'expérience de 1970 lorsque les électeurs, déjouant tous les pronostics des spécialistes, assurèrent la victoire des conservateurs. Pour l'instant, toutefois, la confiance affichée par M. Heath paraît beaucoup plus artificielle que celle de son adversaire. Enfin, M. Thorpe doit également éprouver des inquiétudes sérieuses. Si les libéraux ont des chances de maintenir les positions acquises en février (20 % des suffrages), faute d'une nouvelle avance qui accroîtrait leur représentation à Westminster, ils risquent, après leur spectaculaire renaissance, d'amorcer un nouveau déclin.

Le « contrat social » conclu entre le Labour et les syndicats est au centre des polémiques. Les travaillistes se trouvent, en effet, sur la défensive, les mineurs ayant rejeté le plan de productivité du gouvernement et les usines Ford étant toujours menacées par la grève, bien qu'elles offrent à leurs employés une hausse des salaires de 38 % pour les deux années à venir.

Plutôt que de s'en prendre aux mineurs et aux ouvriers de Ford, le ministre du travail, M. Foot, et M. Wilson lui-même préfèrent dénoncer l'attitude « irresponsable » de la B.B.C., qui a consenti, le mois dernier, à ses employés une hausse moyenne des salaires de 20 %. M. Wilson, il est vrai, a toujours estimé que la B.B.C. lui était hostile, tandis que, paradoxalement, les travaillistes éprouvent plus de sympathie pour la télévision commerciale...

Le niveau de vie en baisse

La Labour concentre ses attaques sur ce qu'on appelle désormais le G.N.U. (gouvernement d'union nationale), dont M. Heath se fait aujourd'hui l'avocat. Cet appel à l'unité est vu par M. Wilson comme le « geste désespéré » d'un adversaire déjà battu, qui demande aux électeurs un chèque en blanc sans leur donner la moindre indication sur le programme d'un tel gouvernement. Mais la principale faiblesse de la thèse conservatrice paraît bien se trouver dans la personne même de M. Heath, qui reste pour bien des gens l'homme de la confrontation avec les syndicats.

Alors que les dés sont sur le point d'être jetés, les joueurs haussent le ton : M. Wilson accuse les Tories de vouloir délibérément aggraver le chômage afin d'affaiblir les syndicats. M. Heath, en dépit de ses appels à l'union nationale, accuse le Labour de rêver d'une « révolution socialiste » qui ruinerait de façon irréversible la « British way of life ».

Face à cette confusion, les électeurs disposent d'une seule certitude : les statistiques officielles leur ont appris lundi que leur niveau de vie avait baissé de 1 % entre avril et juin, les trois premiers mois du gouvernement travailliste.

JEAN WETZ.

Irlande du Nord

● MILLE QUATRE-VINGT-DEUX PERSONNES ont été tuées en Ulster depuis 1969. Depuis le 1er janvier 1974, le bilan est de 154 victimes (118 civils, 18 soldats, 12 policiers et 6 membres du régiment de défense de l'Ulster). Il y avait eu 13 morts en 1969, 25 en 1970, 173 en 1971, 467 en 1972 et 250 en 1973. Sur le sol britannique, 25 personnes ont été tuées depuis 1972, et quelque 450 plus ou moins grièvement blessées au cours d'attentats liés à la situation en Irlande du Nord. Les plus spectaculaires ont été ceux du camp militaire d'Aldershot, en février 1972 (7 morts), de l'autocar du Yorkshire, en février 1974 (12 morts), et, tout récemment, celui du pub Horse and Groom, à Guildford (5 morts). — *(A.F.P.)*

Italie

Quand la démocratie chrétienne réclame des « hommes nouveaux »...

De notre correspondant

Rome. — Après avoir réuni, le 7 octobre, ses instances dirigeantes, la démocratie chrétienne, principal parti de la majorité gouvernementale, s'est prononcée pour le retour pur et simple à la coalition centre-gauche avec ses trois alliés d'hier : les socialistes, les sociaux-démocrates et les républicains. Elle réclame toutefois — pour lutter contre l'inflation, l'évasion des capitaux, le néo-fascisme, la violence et autres maux — « des hommes neufs » *compétents, qu'ils soient parlementaires ou non, tout en souhaitant que son secrétaire général, M. Amintore Fanfani, prenne lui-même la direction du cabinet. Cette perspective n'enchante pas, semble-t-il, le principal intéressé, qui est attaché à son poste-clé. Qu'à cela ne tienne, lui ont répondu quelques ténors du parti : cumulez donc les charges de président du conseil et de secrétaire de la D.C.*

Les sociaux-démocrates se sont réunis aussi. Entre la tendance majoritaire de M. Tanassi, qui souhaite sans trop le dire des élections anticipées, et la tendance minoritaire de M. Saragat, un seul point d'accord s'est vraiment dégagé sur le refus d'un gouvernement «monocolore» *démocrate-chrétien.*

Assistant, un peu en spectateurs, à ces tractations bi-annuelles, les communistes ne veulent, en principe, pas choisir entre bonnet blanc et blanc bonnet. Ils se contentent de réclamer un « gouvernement capable au moins d'affronter les problèmes les plus urgents et les plus brûlants des masses ouvrières et du pays ». *Cela n'empêche pas le P.C.I. de décocher une flèche à l'adresse des* « hommes de la droite social-démocrate, derrière lesquels interviennent des forces bien plus consistantes, à commencer par une partie du groupe dirigeant de la D.C. ». *Tout en continuant de réclamer un* « tournant démocratique », *les communistes mettent sous le boisseau la question de leur participation directe au pouvoir, sachant qu'elle n'est pas d'actualité en ce moment.* — R. S.

● *Le magistrat de Bologne*, qui enquête sur l'attentat commis contre le train Italicus, le 4 août dernier, a accordé la liberté provisoire à sept suspects impliqués dans cette affaire.

Portugal

LA JUNTE DE SALUT NATIONAL ET LE CONSEIL D'ÉTAT SONT REMANIÉS

Lisbonne *(A.F.P., Reuter)*. — Les généraux Antonio Spinola et Jaime Silverio Marques seront remplacés, à la junte de salut national, par le général de brigade Carlos Soares Fabiao, ancien gouverneur de la Guinée-Bissau, et le lieutenant-colonel Lopes Pires, a-t-on appris, le lundi 7 octobre, à Lisbonne.

Deux officiers de l'armée de l'air, dont on ignore encore les noms, doivent également être nommés membres de la junte qui comprend sept membres. Quatre postes étaient en effet à pourvoir depuis la démission du général Spinola. D'autre part, deux membres du Conseil d'Etat doivent être remplacés à la suite des démissions du lieutenant-colonel Almeida Bruno et du colonel Rafael Durao. Le lieutenant-colonel Bruno était, en outre, chef de la maison militaire du général Spinola.

Enfin, le parti communiste a annoncé lundi qu'il tiendrait prochainement un congrès extraordinaire afin de faire le point de la situation politique et d'envisager des modifications à son programme et à ses statuts. Le dernier congrès du P.C.P. a eu lieu il y a neuf ans.

EUROPE

Gros temps sur les îles Britanniques

II. — « E.E.C. or no E.E.C. »

De notre envoyée spéciale NICOLE BERNHEIM

Les Britanniques n'apprécient guère d'avoir à se rendre aux urnes le 10 octobre, pour la seconde fois en moins de huit mois. Un système politique longtemps admiré commence à être contesté, tandis que la crise économique frappe durement le royaume. («Le Monde» du 8 octobre.)

Londres. — L'une des surprises de la campagne électorale aura été la résurgence des polémiques sur l'Europe. Moins de deux ans après leur entrée officielle dans le Marché commun, les Britanniques se posent de nouveau la question : « *E.E.C. (European economic community) or no E.E.C.?* »

Attisées par les querelles politiques, les arguments pour et contre l'adhésion ont retrouvé la virulence de la période qui l'a précédée. Force est bien de constater que les positions n'ont guère changé.

Pour la ménagère, le Marché commun est responsable de l'inflation en général, et de la hausse des prix alimentaires en particulier. Pour les traditionalistes, le fonctionnement pour le moins chaotique de la machine bruxelloise prouve que l'on a eu tort de lui déléguer la moindre parcelle de la *souveraineté de Westminster*. Pour les deux partis les plus *européens*, les tories et les libéraux, il convient, de toute façon de renégocier un certain nombre d'éléments de la politique communautaire, en particulier ceux qui concernent l'agriculture. Enfin, on sait que les travaillistes, qui réclament, en outre, une révision de la contribution budgétaire britannique à la communauté et de la politique d'aide au tiers-monde, ont promis que, s'ils gagnaient les élections, ils soumettraient la question au verdict populaire.

En fait, l'affaire européenne reste d'ordre essentiellement émotionnel. Elle heurte plus particulièrement la droite classique, celle de M. Enoch Powell, par exemple, qui reste partisan du « splendide isolement » d'antan ; mais aussi la nouvelle gauche du Labour qui rêve d'une Europe débarrassée du capitalisme multinational.

La fêlure

La notion d'union européenne effraie toujours une bonne partie de la population qui y voit une menace contre la précieuse *British way of life*. Contrairement à l'*American way of life* qui jouissait du même prestige intangible jusqu'à ce qu'elle fût brutalement remise en question par la guerre du Vietnam, le phénomène hippy et la drogue, le mode de vie britannique n'avait jusqu'à présent jamais paru sérieusement menacé. La certitude de posséder le système de gouvernement le plus démocratique et le plus solide, le sens civique le plus efficace pour faire face au danger, l'humour et la courtoisie, si précieux pour huiler les rouages de la vie quotidienne, n'est toujours pas profondément remise en question par les différentes couches de la société britannique. Pourtant, on sent ces temps-ci comme une fêlure dans cette formidable certitude intérieure qui habite le citoyen moyen.

Cette fêlure, c'est l'étonnement devant l'incapacité des gouvernements qui se succèdent au pouvoir depuis cinq ans à stopper la chute de la livre et la descente du pays dans l'échelle des puissances mondiales. Si la droite accuse les syndicats de saboter l'économie, si la gauche du Labour incrimine l'*égoïsme* de la City, qui s'obstine à investir à l'étranger, et la médiocrité du management industriel et commercial trop souvent encore aux mains de fils de familles nonchalants, il est difficile à l'électeur moyen d'éviter le rapprochement entre la crise et l'abandon de l'isolationnisme traditionnel.

On objectera que la Grande-Bretagne n'a jamais hésité à entrer dans l'O.C.D.E., l'OTAN et d'autres organismes internationaux. Mais ces adhésions-là ont peu de répercussions visibles sur la vie quotidienne. Il en va tout autrement du Marché commun.

C'est la raison pour laquelle M. Wilson est obligé de jouer très serré sur la question européenne. En annonçant une consultation populaire dans les douze mois qui suivraient sa confirmation au pouvoir, il prend certes des risques, surtout si, comme on l'assure, il est personnellement favorable au maintien de son pays dans la Communauté. Le leader du Labour n'a pas précisé si la question serait posée par référendum ou si elle figurerait dans le programme travailliste à l'occasion de nouvelles élections. Mais il est peu probable que le Labour envisage, en cas de victoire, d'appeler encore une fois les électeurs aux urnes dans l'année qui vient.

Tout dépendra donc, si référendum il y a, de la façon dont la ou les questions seront posées, et surtout de la conjoncture économique et politique dans laquelle se déroulera la consultation. La perspective ne peut que satisfaire les adversaires comme les partisans de l'amarrage définitif de la Grande-Bretagne au continent. Les premiers parce qu'ils espèrent se débarrasser à tout jamais de cette menace, les seconds parce qu'ils estiment qu'un « *oui* » pourrait clore une fois pour toutes le débat.

Une consultation sans précédent

Il n'empêche que l'organisation d'une telle consultation, sans précédent dans l'histoire britannique, risque de secouer durement le pays et de stopper toute activité politique pendant plusieurs semaines.

En attendant, la crise économique n'a pas, pour l'instant du moins, l'impact dramatique sur la vie quotidienne que certains commentaires enflammés de la presse pourraient faire craindre. Une certaine dissociation apparaît entre les prophéties apocalyptiques des experts et les soucis plus modestes du salarié moyen Si les ménagères peuvent constater la montée régulière des prix de détail — encore que la réduction de la T.V.A. sur les prix alimentaires de 10 % à 8 % ait provoqué un coup de frein appréciable depuis trois mois, — elles tendent plutôt à faire des économies en suivant les conseils des puissantes organisations de consommateurs qu'à mettre en cause la politique gouvernementale.

L'inflation reste cependant au premier plan des préoccupations de l'opinion, dans tous les milieux. Les chiffres sont connus de tous. Déficit de la balance des paiements : environ 4 000 millions de livres ; diminution du produit national brut : 1,5 % ; augmentation des prix de détail : 21 % ; taux d'inflation : près de 18 %. Trois éléments corrigent un peu ce sombre tableau : le volume du chômage reste stable pour l'instant (2,5 %) ; les exportations se poursuivent à un rythme satisfaisant et les augmentations de salaires compensent, vaille que vaille, la flambée des prix.

Parmi les intellectuels, les polémiques font rage entre *monétaristes*, surtout recrutés dans les rangs de la droite conservatrice, et *keynésiens*, nombreux dans les universités et les milieux proches du Labour.

Au-delà des controverses de spécialistes, partisans de la réduction de la masse monétaire ou d'une politique des revenus, la télévision fait de grands efforts pour familiariser le public avec les réalités de la crise économique. L'émission *Panorama* de la BBC 1 était ainsi consacrée, le 23 septembre, avec clarté et précision, au mécanisme de la balance des paiements, de l'inflation et de la possible récession. Le rôle des pétrodollars était longuement expliqué, avec une interview du ministre du pétrole et des ressources minérales d'Arabie Saoudite, le cheikh Yamani, qui soulignait les deux raisons pour lesquelles son gouvernement avait massivement investi — à court terme — en Grande-Bretagne : l'excellence du système bancaire britannique et ses taux d'intérêt élevés. Le cheikh ajoutait que, parfaitement conscient des risques qu'un retrait massif de ces fonds ferait courir aux économies occidentales, son gouvernement n'avait nullement l'intention de se livrer à une opération aussi dangereuse, confirmant ainsi « *sa pleine confiance dans la solidité de l'économie britannique* ».

« Shopstewards » et pétrodollars

Les brillantes perspectives de l'exploitation du pétrole de la mer du Nord (4 000 millions de livres de revenus attendus en 1980) étaient analysées sans complaisance exagérée. M. John Pardoe (libéral) soulignait en effet que les cours de l'or noir pourraient s'effondrer avant le soulagement attendu de la balance des paiements.

Avant de donner la parole aux leaders des partis, l'un des commentateurs les plus respectés de la télévision britannique, M. Robin Day, avait déclaré que malgré le pétrole et les pétrodollars, les syndicats détenaient, pour l'instant, la clé de la situation, dans la mesure où ils étaient disposés à respecter le *contrat social* que leur offre le Labour.

Bien des syndicalistes, cependant, ne l'entendent pas de cette oreille.

A l'usine Chrysler, de Renfrew, près de Glasgow, les *shopstewards* — ces redoutables délégués d'atelier qui font, dit le patronat, la pluie et le beau temps des relations sociales — étaient très nets : ils étaient prêts à respecter le *contrat social* mais à condition que leurs *sacrifices* soient partagés par les classes possédantes.

Toutes les nuances de la gauche syndicale était là représentées. Les aspirations allaient d'un socialisme « à la suédoise » à la nationalisation complète des moyens de production ; mais d'un bout à l'autre de l'éventail des opinions, on était d'accord sur un point : la nécessité d'une planification de l'économie à l'échelle nationale. La dizaine d'hommes de tous âges qui étaient rassemblés dans le local des TUC appartenaient à des horizons souvent très différents. Certains avaient été communistes, d'autres se réclamaient d'un catholicisme engagé, mais tous affichaient un sentiment de classe très marqué, même s'il ne s'exprime pas sous une forme aussi dogmatique que sur le continent. Ils avaient d'ailleurs joué un rôle important dans la campagne électorale du candidat de la gauche travailliste, en février dernier, M. Norman Buchan, secrétaire d'Etat à l'agriculture dans le dernier gouvernement Wilson, sur le thème : « *Us or them* », autrement dit : Nous (les petits) ou eux (les gros).

Ces hommes ne sont sûrement pas des « révolutionnaires », même dans le contexte britannique. Mais ils sont de moins en moins disposés à supporter l'étonnante dichotomie de la vie sociale et politique de leur pays. Ces deux mondes qui se côtoient sans vraiment se rencontrer, celui des hommes d'affaires et des propriétaires terriens et celui des petits commerçants et des salariés. Deux mondes qui, jusqu'à présent, se toléraient mieux que dans la plupart des pays industrialisés, mais qui commencent à se regarder avec méfiance.

La question essentielle qui se pose actuellement à la Grande-Bretagne n'est-elle pas de savoir si elle n'a, comme le disent bien des observateurs, que « *trois ou quatre ans difficiles à passer* » en attendant l'exploitation massive du pétrole de la mer du Nord. Ou si une contestation fondamentale de l'économie libérale qui a fait sa fortune passée ne finira pas par emporter un système rendu fragile par sa pérennité même ? « *C'est que notre dernière révolution remonte à trois cents ans !* », soupirait l'un de nos interlocuteurs, mi-plaisant, mi-sérieux.

Prochain article :

LA TENTATION DU FÉDÉRALISME

AVANT LES ASSISES

LES VOIES DU SOCIALISME

IV. — LA FIN EST DANS LES MOYENS

Par MARC PAILLET (*)

Après les articles de MM. Pascal Ory (« La social-démocratie »), (« le Monde » du 5 octobre), K.-S. Karol (« La ligne chinoise ») (« le Monde » du 6 octobre) et Jean Elleinstein (« L'expérience soviétique ») (« le Monde » du 8 octobre), nous poursuivons la publication de la série d'articles consacrés aux « Voies du socialisme » avec trois études portant sur les propositions faites aux Français. M. Marc Paillet, journaliste, auteur de « Marx contre Marx » et du « Journalisme » examine ici les données d'un socialisme démocratique.

Il est significatif que dans de nombreux pays, et sous les formes les plus diverses, les hommes de la pensée et de l'action aient été *conduits à envisager comme une* tâche immédiate une nouvelle définition du progrès, du mieux-être, de tout ce que l'idéologie socialiste véhiculait d'espoir. Tout y invite aujourd'hui, depuis les évolutions les plus profondes jusqu'aux péripéties les plus immédiates.

La variété des éléments qui conduisent à cette nouvelle réflexion exclut qu'il puisse simplement s'agir d'un rajustement partiel touchant un modèle socialiste qui, *grosso modo*, continuerait à faire l'affaire. Certains traits des sociétés en train de naître, qui ont connu ici ou là holocaustes ou tragédies, certaines tares confirmées par le temps peuvent difficilement passer pour des bavures transitoires. Il faut bien se remettre à l'ouvrage.

La démocratie politique

La doctrine socialiste, dans la plupart des cas, n'a pas comporté jusqu'ici de réflexion institutionnelle précise et spécifique. Dans la pratique réformiste, il était entendu, *grosso modo*, que l'on devait aller vers un élargissement incessant de cette démocratie et vers un enracinement autrement sérieux que celui qui était proposé par le « modèle bourgeois ».

C'était là d'ailleurs une approche qui suscitait des objections fondamentales du côté du léninisme (et, aujourd'hui, des doctrines qui s'en réclament). Etant donné, selon le marxisme-léninisme, que la révolution prolétarienne et l'établissement de la dictature du prolétariat devaient se traduire par l'avènement d'une ère nouvelle, au cours de laquelle l'Etat en tant que tel dépérirait avec la disparition des conflits qui en justifiaient l'existence, point n'était besoin de se pencher longuement sur les problèmes institutionnels du communisme. Il suffisait de réfléchir à la nature des institutions transitoires menant... à cette *abolition* des institutions.

Dans la première des hypothèses, la pratique socialiste a conduit à une sorte d'empirisme, assez disparate selon les pays et plus ou moins heureux d'ailleurs — il y a eu des catastrophes en ce domaine en France, — qui consiste en un replâtrage au jour le jour des institutions traditionnelles. Même le grand mouvement conduisant vers des formules présidentielles plus ou moins démocratiques (qui doivent bien répondre à quelque chose de profond dans l'allure du monde actuel) a échappé à peu près complètement à toute élaboration théorique sérieuse de la part de la gauche d'inspiration socialiste.

Les deux seuls points qui aient donné prise à quelques propositions importantes se sont situés dans des domaines qui ne sont pas typiquement marxistes, mais plutôt proudhoniens, à savoir d'un côté les pouvoirs régionaux, locaux et supranationaux dans la logique d'une pensée fédéraliste, et d'un autre côté des tentatives timides en direction de la définition d'institutions économiques.

En ce qui concerne le communisme, il apparaît de plus en plus clairement que les institutions issues des mécanismes prétendument transitoires de la révolution *n'ont pas du tout atteint les* objectifs qu'on leur assignait théoriquement, sauf de réaliser une mobilisation des masses en période révolutionnaire. En fait, dans les pays marxiens, les véritables institutions et, en particulier, les mécanismes de décision se situent dans la marge des institutions légales, y compris le parti.

Or cette position de la théorie et de la pratique socialiste qui consiste à ne pas avoir réservé une place de premier plan à une réflexion institutionnelle originale et audacieuse est aujourd'hui intenable.

On peut adhérer à la conception marxiste-léniniste selon laquelle la présence d'institutions, d'un Etat, signe l'existence de conflits sociaux. Mais, à l'inverse, la pérennité de ces conflits, fût-ce sous une forme très différente, exige la présence d'institutions sérieuses.

Une très notable partie de la sociologie moderne débat vivement des classes sociales, de leur nature, de leurs affrontements, ainsi que de la relation entre les dominants et les dominés et de la liaison entre toutes les formes de domination : économiques, politiques, culturelles, etc. *Le phénomène majeur de notre temps, c'est que l'affrontement des couches sociales se poursuit quel que soit l'allure de ces conflits. Nous n'apercevons pas de structures sociales sans classes ni sans affrontements de celles-ci.*

Un renouveau de la réflexion institutionnelle

Qui plus est, la situation des couches sociales dominées mérite plus encore que par le passé qu'on se penche sur les garanties strictes et larges qu'on doit leur accorder sur tous les plans, à proportion précisément de toutes les inégalités dont elles souffrent. *Il n'est pas sûr, de ce point de vue, que la référence à la dictature du prolétariat*, qui se révèle, à l'expérience, comme le paravent idéologique de la dictature bureaucratique, ait finalement rendu service aux opprimés. On n'accorde pas de garantie à une classe sociale qui exerce la dictature. On en accorderait plutôt aux autres. *Pour commencer à reconnaître les droits le plus étendus possible des travailleurs, il faut commencer par définir les sources des oppressions dont ils souffrent partout, quel que soit le régime.* Il faut bien, à un moment, avoir ce courage de dire que le roi est nu et que le prolétariat a besoin d'autant plus de sauvegarde qu'il n'est précisément pas du tout à la tête des affaires, mais à la situation où il a toujours été, quoique avec des modalités nouvelles : celui qui fournit un lot supérieur à la moyenne de sueur, de sang et de larmes.

Le dix-neuvième siècle a été abominable aux ouvriers et aux travailleurs en général. Mais du moins la bourgeoisie n'a-t-elle jamais prétendu qu'ils étaient au pouvoir, ce qui a légitimé, à la fin du siècle, quand les contraintes se sont desserrées, une allure réformatrice. De la même façon, le problème des institutions du socialisme est beaucoup moins commandé par quelques gadgets constitutionnels, qui peuvent avoir leur importance, que par une juste appréciation de la place des dispositifs institutionnels dans la vie d'une nation moderne : cela réclame un renouveau de la réflexion *institutionnelle*.

Au centre d'une telle réflexion on trouvera sans doute une reprise et un approfondissement des recherches sur la séparation des pouvoirs. Il ne s'agit plus seulement des classiques exécutif, législatif et judiciaire, mais *d'abord de l'articulation entre* pouvoir économique et pouvoir politique.

C'est sans doute dans la distance que la bourgeoisie a établie entre la puissance de la propriété capitaliste et le gouvernement que la démocratie, dans certaines *conditions historiques, a pu s'instaurer*, même très imparfaite. C'est, en tout cas, à partir de l'unité imposée par la techno-bureaucratie de tous les pouvoirs entre ses mains (économique, policier, politique, idéologique, informationnel, charismatique...) *que s'est développé un régime* dictatorial, totalitaire et obscurantiste.

Si cette observation fondamentale est avérée, voici donc un champ entier de recherches institutionnelles nouvelles qui s'ouvre aux théoriciens et praticiens. Voici également une notion qui unifie de timides investigations jusqu'ici dispersées.

La démocratie économique

Si on se reporte à ses origines, l'originalité de la démarche socialiste, par rapport à la philosophie des Lumières et aux conceptions démocratiques bourgeoises qui en ont été la traduction historique a consisté notamment en ceci qu'elle a fait porter l'accent sur les insuffisances flagrantes d'une définition purement politique de la liberté, de la justice et de l'égalité. Le monde du *dix-neuvième siècle n'offrait que* trop d'exemples des oppressions et spoliations scandaleuses dont les travailleurs continuaient à être les victimes, bien qu'en théorie ils soient devenus des citoyens égaux.

C'est ainsi que les socialistes ont été amenés à définir les conditions économico-sociales d'une véritable émancipation, tandis que le marxisme prétendait s'appuyer en un tel domaine comme dans les autres sur une appréciation scientifique de l'histoire et sur le rôle décisif qu'il attribuait au prolétariat.

La pratique syndicale et l'activité politique d'un côté, l'approche idéologique d'un autre, ont débouché très lentement par une démarche qui a pris des décennies sur une notion-clé : la démocratie économique. Nous devrons nous borner ici à mentionner les deux endroits où peut s'insérer une telle démocratie : les planifications de différents niveaux (du local au supranational), d'une part, la vie de l'entreprise, d'autre part.

Il est ici capital de se souvenir que l'acte démocratique consiste en deux actions complémentaires : la désignation du pouvoir et celle de la contestation du pouvoir. Il n'y a pas de démocratie si on ne met pas en place à côté de l'exécutif les moyens et les procédures de *son contrôle. Et d'ailleurs aussi* l'établissement d'une juridiction susceptible de trancher les conflits. Toute confusion amène la destruction de la démocratie. D'où l'importance des syndicats en tant qu'instruments permanents de la contestation.

Chaque fois que les syndicats, sous quelque prétexte idéologique que ce soit et dans quelque régime que ce soit, s'intègrent à la direction en tant que tels, ils cessent d'être les représentants des travailleurs auprès de la direction pour devenir les instruments de la direction auprès des éléments dominés. *Là encore, la constatation que l'exploitation des travailleurs ne cesse pas, quel que soit le régime, est féconde : c'est elle qui légitime que l'on continue à mettre à leur disposition face aux puissants du jour un instrument privilégié de défense.*

Reste le fameux problème des nationalisations. Aujourd'hui, cette mesure est avant tout « une signature ». Il n'y a pas de programme de gauche s'il ne comporte pas sa dose de nationalisations. En *1974*, une telle approche est assez extraordinaire. *On sait aujourd'hui, de science certaine*, que toute nationalisation ou étatisation ou collectivisation — le nom importe peu — débouche sur la remise des moyens de production au pouvoir de technocrates et de bureaucrates. On sait de même que *l'étatisation totale des moyens de* production constitue la base d'Etats totalitaires, qui peuvent d'ailleurs ne pas être dépourvus de mérite. Il s'avère de plus en plus difficile de continuer à considérer que la collectivisation signifie l'arrivée du peuple au pouvoir économique.

Une nationalisation peut se révéler indispensable pour des raisons de souveraineté nationale. C'était le cas du cuivre au Chili. Elle peut l'être pour des raisons techniques. Elle peut l'être dans une situation déterminée pour remettre à l'Etat certains moyens d'action. Mais il faut bien en connaître la contrepartie, qui est à chaque fois l'avancée des structures techno-bureaucratiques au niveau de l'Etat, de l'administration et des entreprises considérées *elles-mêmes*. De plus, le raisonnement selon lequel la nationalisation est la première étape de la démocratisation n'a pas été confirmé par les faits.

Le problème ne se pose pas en termes de propriété, Dieu merci, car on n'aurait alors à choisir qu'entre la propriété capitaliste et la propriété bureaucratique. L'affaire se pose en termes de pouvoir, et il est possible d'arracher alors aux couches dirigeantes les moyens d'action démocratiques dans le secteur économique, comme on y est partiellement parvenu dans le secteur politique.

L'autogestion et la faillite des nationalisations

Le courant qui grandit en faveur de l'autogestion confesse *bien, à sa manière, la faillite des* nationalisations en tant que telles comme moyen de réaliser le socialisme. Il démontre la nécessité de rechercher la solution dans le domaine des pouvoirs qui est celui des institutions.

Ce courant coule dans la bonne direction. Mais il appelle trois remarques :

— L'autogestion n'est qu'un aspect d'une nécessité beaucoup plus large qui est celle d'une démocratie économique ;

— Les expériences qui ont été menées à *ce sujet démontrent* les grandes difficultés d'application, en particulier face à l'hydre de la techno-bureaucratie sans cesse renaissante, comme le confessent, entre autres et avec la plus grande honnêteté, les pionniers yougoslaves ;

— *Enfin il ne faudrait pas que* la notion d'autogestion soit utilisée par certains comme une réparation précaire pour un édifice qui s'écroule par pans entiers et dispense d'affronter enfin la définition d'un socialisme moderne avec vues amples et avec la plus grande détermination.

Cette ampleur de vues imposera d'autre part une prise en charge des réflexions de plus en plus nombreuses sur la dimension internationale de l'affaire, dans un monde gouverné par quelque trois cents grandes sociétés multinationales, dont quelques dizaines seulement sont européennes et quelques unités françaises. Le rapport entre les Etats nationaux moyens et les géants économiques ouvre un dossier technique et politique explosif.

Un autre domaine en cette *deuxième partie du siècle* a dévoilé toute son importance : celui du signe. Nous sommes entrés dans une société de plus en plus mediatisée. Les actions les plus lointaines dépendent des réflexions les plus abstraites. Les répercussions les plus douloureuses *ont parfois leur* source à des milliers de kilomètres de là, dans les mémoires d'un ordinateur. La vie de peuples entiers dépend de calculs effectués dans des laboratoires, des instituts et des bureaux. Le pouvoir moderne dépend plus du concevoir que du faire, car la plupart des actions sont strictement asservies à des algorythmes définis préalablement : le créateur s'éloigne sans cesse de l'outil humain.

La place du signe, des systèmes signifiants, donc de la capacité à les manier, dans le monde d'aujourd'hui se dévoile peu à peu à travers notamment les études économiques et sociologiques en rupture avec les écoles traditionnelles. Puisqu'il y a là quelque chose qui grandit sans cesse (auquel on a donné *souvent le* nom de « secteur quaternaire »), et puisque ce quelque chose est décisif pour le gouvernement des hommes, il faut bien penser qu'il n'y aura pas de démocratie aussi longtemps que celle-ci n'aura pas enfin touché ce domaine.

Cela concerne, nous l'avons noté, tout ce qui a trait à la formation — qu'elle soit *familiale*, sociale, universitaire ou autre, — à l'information, quels que soient les medias considérés, et la communication sous toutes ses formes.

Il faut dire que c'est un domaine qui est à peu près complètement en friche ; à l'exception de débuts d'expérimentations comme celles qui ont pu être menées à la télévision hollandaise pour démocratiser les programmes ou à la télévision canadienne pour rapprocher ce moyen de la vie quotidienne.

Une *telle* démocratie informationnelle n'est donc facile à concevoir et à instaurer ni par rapport aux structures de pouvoirs, quelles qu'elles soient (bourgeoises ou bureaucratiques), ni par rapport aux systèmes idéologiques qui justifient de tels pouvoir.

Il ne s'agit plus ici de se situer au niveau de la gestion d'une société donnée, mais au niveau de sa conception. Pour que cette forme ultime de la démocratie soit seulement envisageable, il faut que la société ne se donne pas pour un absolu. *Il faut qu'elle soit conçue, non pas comme une après-histoire mais comme une construction historique sans cesse mouvante, et à laquelle le maximum d'hommes sont invités à participer dans l'espérance réaliste qu'une poignée des meilleurs y participera effectivement.* Nous rencontrons ici, pour la première fois — mais c'est le cœur du propos, — les rapports qui peuvent exister entre le progrès que l'on peut appeler socialiste, d'un côté, et les conceptions absolutistes, de l'autre, qu'elles se réclament d'un âge d'or, d'un éden ou d'un paradis quelconque.

On peut être persuadé aujourd'hui que la vision selon laquelle — en un millénium nouveau, — après les affres des révolutions inévitables, nous allions déboucher sur un âge heureux, que cette vision donc a eu des conséquences dévastatrices quant aux après-révolutions.

Si une société future est décrite comme un bien absolu, il en résulte : premièrement qu'il est légitime d'employer n'importe quel moyen, fût-ce atroce, dès lors qu'il sert un tel bien (et le stalinisme ne s'est pas fait faute d'utiliser cet argument) ; en second lieu, et comme la société en question se veut dogmatiquement parfaite, qu'aucune espèce de précaution institutionnelle ou autre ne paraît nécessaire. Cependant, dans la réalité des choses, les phénomènes de domination continuent, quand ils ne s'aggravent pas. Ils ne trouvent alors devant eux aucun obstacle préparé, et ils se déploient largement, laissant même le champ libre aux délires paranoïaques de quelque génial dirigeant. Une société qui se veut parfaite dès l'origine n'offre guère de facilité aux évolutions nécessaires.

Bien entendu, dans la réalité des choses, il faut quand même que tôt ou tard on épouse son temps. Mais on le fait alors de manière détournée, sans l'avouer, et le plus souvent très imparfaitement, au milieu de soubresauts post-révolutionnaires dramatiques.

L'essentiel, aujourd'hui, est d'aboutir à une définition sinon moins ambitieuse en théorie, du moins plus en accord avec la pensée de notre temps. Il est faux et catastrophique de dire que quelque évolution ou révolution que ce soit mène à la fin des phénomènes de domination et d'inégalités.

Le concept de lutte des classes

D'une part, de tels phénomènes ne mettent pas seulement en jeu la lutte des classes en tant que telles, mais également, et depuis les temps les plus reculés, les relations entre homme et femme entre classes d'âges différents etc. On peut en outre se demander avec de nombreux sociologues s'ils ne sont pas un trait malheureusement permanent de toute structuration sociale se manifestant dans de nombreux domaines politiques, religieux, militaires et autres, et pas seulement sur des bases économiques de rapports de production.

Dans de telles conditions, une révolution fondée sur un transfert (d'ailleurs illusoire) de la propriété des moyens de production au peuple n'est en tout cas susceptible de faire disparaître aucune de ces manifestations de domination. Elles se perpétuent sous un habit différent.

Il faut avouer de plus que le *concept de lutte de classes* et tous les édifices idéologiques qu'il soutient ne peuvent plus éclairer seuls la nature des innombrables problèmes que nous pose la société moderne. La démographie galopante qui risque de ruiner tous les efforts des hommes vers le mieux-être, le gaspillage effréné des ressources, le maintien partout des structures agressives avec une hypertrophie monstrueuse des moyens de destruction, la permanence des ambitions de la nation « monstre froid », le retour partout à la barbarie (tortures, sadisme et camps de concentration)... autant de questions qui ne sont pas propres à telle ou telle société moderne. Mais à toutes. La structure économico-sociale fournit des paramètres qui encadrent l'action. Elle ne crée ni les problèmes ni d'ailleurs les solutions.

Cela débouche d'ailleurs sur une autre constatation, à savoir que les hommes d'aujourd'hui réclament des satisfactions qui, elles aussi, débordent les concepts du socialisme « scientifique ». Il s'agit en particulier de ce que la théorie et l'action des gauchistes a révélé : le « ras-le-bol » par rapport à la plupart des conditions de travail et de vie urbaine moderne, l'importance de la nature et sa sauvegarde, la définition de nouveaux rapports entre l'homme et l'espace, la lutte contre les *manipulations* publicitaires ou propagandistes, les droits du corps et de la sensualité, la place de l'imaginaire, la situation des déviants et marginaux et, *last but not least*, la fête et la joie.

En somme, un certain socialisme avait placé la Révolution, les lois de l'histoire, le destin (supposé heureux) de l'humanité, avant l'homme lui-même et réclamé à celui-ci de tout sacrifier à de telles abstractions. D'où une allure moralisante et cléricale, un ennui souvent pesant qui étaient et demeurent la marque de bien des Etats et organisations marxistes ou marxisants.

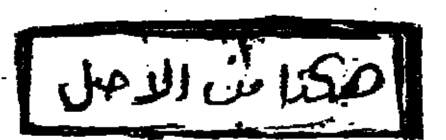
Le socialisme ne peut consister en la définition d'une espérance millénariste que les faits s'acharnent à démentir et dont les conséquences réelles sont catastrophiques. Et l'on ne voit pas pourquoi ce qui n'a été avéré nulle part dans le monde adviendrait en France par quelque vertu qui nous serait propre. Le socialisme doit être la prise en charge des ajustements profonds que réclame notre société tout en sachant qu'il y aura toujours un combat entre l'héritage culturel et matériel qui nous constitue en genre humain et les novations incessantes qui nous sont proposées par le cours des choses. Si nous cessons de faire de ces ajustements nécessaires un acte historique, nous retirons à l'homme l'essentiel de sa raison d'être et, dans la réalité des choses d'ailleurs, nous le soumettons à d'aveugles dictatures dogmatiques.

Dans ce cadre, le problème des moyens reprend enfin toute son importance théorique, qu'il n'avait jamais perdu pratiquement. En définitive, la société qui se construit, en effet, ressemble plus aux moyens parce qu'ils sont une réalité historique qu'aux finalités édéniques, parce qu'elles sont mythiques. Il faut savoir reconnaître que Gandhi avait formulé une règle visant le cœur de l'action quand il dévoilait : « *La fin est dans les moyens comme l'arbre est dans la semence.* »

L'Histoire continue et l'Homme réapparaît. Il n'y a pas d'absolu et c'est tant mieux, car chaque fois que l'Utopie a réglé le cours des choses, soit pour un bien céleste, soit pour un bien terrestre, il en est résulté des malheurs. Que le mot soit usé ou non, peu importe, il faut enfin l'oser : un humanisme nouveau se dessine.

(*) Journaliste, auteur de *Marx contre Marx* et du *Journalisme* (Denoël), ouvrage dont il a été rendu compte dans *le Monde* du 3 octobre 1974.

ERRATUM. — Dans l'article de K.S. Karol publié sous le titre « *La ligne chinoise* » (*le Monde* daté 6-7 octobre), il fallait lire ainsi le début du premier paragraphe de la page 4 : « Mais cette nouvelle version du « *péril* jaune » ne peut guère être prise au sérieux... » (et non « *petit* jaune »). D'autre part, dans le troisième paragraphe, première colonne en page 5, il fallait lire : « C'est ainsi que la période de « démocratie extensive » s'accompagne en Chine d'un développement vertigineux *du culte* de la pensée de Mao Tse-toung... » Enfin, un *i* a été omis, par suite d'une faute typographique dans le nom de l'auteur de l'article « L'expérience soviétique » (*le Monde* du 8 octobre), qui s'orthographie Jean Elleinstein.



هكذا في الأصل

LISME ... NT LES ASSISES DES 12 ET 13 OCTOBRE

Libres opinions

La gauche devant la crise

Par JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT (*)

LA crise économique fait d'ores et déjà sentir ses effets sur le système politique français avant même de les avoir développés sur le plan social. Certains commencent à se demander si un capitalisme intelligent n'aurait pas été mieux inspiré en remettant *à la gauche plutôt qu'à la droite le soin de* gérer la France en ces temps difficiles.

La montée de la crise dans le proche avenir est, en effet, inévitable pour deux raisons :

1) La dégradation du système monétaire international ne peut que s'aggraver ;

2) La lutte contre l'inflation risque de conduire à la plus grave récession économique que le monde capitaliste ait connue depuis 1929.

En France, en Italie, en Grande-Bretagne, le déséquilibre extérieur ne peut être contenu dans l'état actuel du système politique et social qu'avec l'aide de Bonn et de Washington, c'est-à-dire à leurs conditions. La transformation de la France au sein d'une Europe « allemande » en un protectorat, en fait américain, nous ramènerait à une situation pire que celle de la IVe République.

Dans ce contexte, les rumeurs d'ouverture à gauche correspondent à la plus grande pente du capitalisme moderne. Celui-ci a naturellement besoin pour rentabiliser des immobilisations toujours croissantes de stabiliser son front social. Il est prêt à certaines concessions au profit des travailleurs, pour peu que ceux-ci acceptent la planification des augmentations de salaires et la restriction du droit de grève. C'était, il y a quatre ans, le sens des contrats de progrès de M. Chaban-Delmas.

Cette tendance à la cogestion est encore accrue quand le système donne, comme c'est le cas aujourd'hui, des signes de grippage.

Dès lors que, face à la vague grandissante de la contestation, les normes sociales de la bourgeoisie se révèlent de plus en plus inopérantes, celle-ci s'interroge sur le point de savoir si la caution des forces démocratiques n'est pas devenue le seul moyen de maintenir les contrôles sociaux, d'imposer une certaine discipline aux salaires, de faire en sorte que les travailleurs travaillent, que les enseignants enseignent, que les étudiants étudient, etc.

L'ennui pour les classes dirigeantes est que, jusqu'à présent, *les expériences de cogestion n'ont jamais réussi que s'il y avait* effectivement des contreparties sur le plan du niveau de vie et des avantages sociaux. Or avec la crise montante et le ralentissement de la croissance économique, les bourgeoisies européennes se trouvent fort dépourvues : elles n'ont rien de sérieux à offrir que les gadgets du président Giscard d'Estaing.

Sans doute peuvent-elles être tentées d'espérer de l'U.R.S.S. qu'en échange d'une politique extérieure qui lui soit favorable, cette *grande puissance à la diplomatie conservatrice — et avec laquelle* la France n'est pas sans intérêts commune — favorise une alliance des forces populaires et du capitalisme éclairé pour gérer le système au long des années difficiles.

S'il ne faut pas sous-estimer les facteurs spécifiquement italiens, qui peuvent justifier un compromis historique de cette nature, il est clair, en tout cas, que la stratégie du programme commun repose sur des bases profondément différentes : les réformes de structures *qui en sont le cœur — contrôle des travailleurs, nationalisation du* secteur bancaire et des industries de pointe — sont inassimilables par la grande bourgeoisie française. En ce sens, le programme commun ne fournit pas les bases d'un « compromis historique » tel que la classe dirigeante pourrait aujourd'hui l'accepter. Le noyau dur du programme commun est significatif d'une tout autre orientation : d'une stratégie de rupture avec le capitalisme, telle que le parti socialiste l'avait définie à son congrès d'Epinay.

Le programme commun n'est pas un programme de transition au socialisme, mais il n'en affirme pas moins vouloir « ouvrir la voie au socialisme ». C'est ce que la grande bourgeoisie ne peut accepter, sans mettre en cause les bases mêmes de son pouvoir.

C'est pourquoi, le véritable problème politique français dans les prochaines années est de savoir si la gauche, venant au gouvernement, pourra réaliser ou non les réformes de structures prévues par le programme commun.

Il me paraît difficile de partager les spéculations de ceux qui considèrent que le parti communiste s'apprête à jeter par-dessus bord le programme commun au profit d'une vague « union du peuple de France ». Une lecture attentive du projet de résolution du vingt et unième congrès du P.C.F. montre, à l'évidence, que l' « union du peuple de France » se superpose à l'union de la gauche, « donnée stable de la vie politique française », et ne la remplace pas.

L'intérêt du parti communiste, comme d'ailleurs celui du parti *socialiste, n'est pas de venir au pouvoir pour gérer loyalement* les affaires de la bourgeoisie. Ni les inflexions anti-américaines de la politique extérieure ni le faux dilemme « fascisme ou social-démocratie », ne justifieraient aux yeux des masses et de la jeunesse une compromission effectivement historique dans les annales du mouvement ouvrier. Si la gauche se trouvait précipitée au gouvernement, non pour réaliser son programme mais seulement pour lutter contre la crise, elle s'y maintiendrait vraisemblablement moins longtemps que *ne l'ont fait, par temps de croisière, les social-démocraties du nord* de l'Europe. Elle en sortirait profondément discréditée — mai 68 est encore présent dans les mémoires — et elle se trouverait à nouveau, pour une génération, éloignée du pouvoir.

***

Le parti socialiste pour être à la hauteur de l'enjeu doit satisfaire à deux conditions indissociables :

Il doit se présenter comme un garant aussi solide que le parti communiste de l'exécution du programme commun :

— Il doit inscrire cette réalisation dans la perspective d'un socialisme à l'occidentale. C'est le sens de ce que nous appelons l'autogestion.

Le parti socialiste actuel n'est plus, ne peut plus être la social-démocratie classique, vouée à la cogestion dès lors que la bourgeoisie fait appel à ses services. Le parti socialiste se doit d'être un garant aussi scrupuleux de la transformation des structures sociales prévue par le programme commun que le parti communiste déclare l'être. Le parti socialiste doit donc continuer à se donner les moyens de sa stratégie.

Il doit continuer sa résurrection militante.

Qui veut la fin veut les moyens. Qui n'a pas les moyens renonce généralement à sa fin. Ce sont les rapports de force, non les intentions, qui commandent la politique.

Il ne vient certes à l'idée de personne, au sein du parti socia*liste, de se dérober à l'accord signé le 27 juin 1972. Mais certains sont* tentés d'y voir plus un symbole qu'un engagement ou sous-estiment les résistances auxquelles se heurtera son application, oubliant en cela les leçons du Chili.

C'est la raison pour laquelle il est très important que le plus grand nombre possible de militants engagés dans les syndicats, et dans les luttes quotidiennes, rejoigne et renforce le parti socialiste.

Si le programme commun est un point de passage obligé de toute stratégie d'orientation socialiste, à peine que celle-ci ne soit en définitive récupérée par les tendances à la cogestion dont il serait grave de sous-estimer actuellement la puissance, inversement il est vital que le parti socialiste et avec lui toute la gauche inscrive la réalisation du programme commun dans une vision et dans un processus d'ensemble où les masses, aux termes même de la motion d'Epinay, « prendront les plus larges responsabilités ».

C'est seulement ainsi que nous dépasserons les tendances à la *sclérose et à l'institutionnalisation qu'une conception purement* « administrative » du programme commun ne manquerait pas de mettre au jour : il ne s'agit pas de « déborder » le programme commun mais de le faire passer dans la vie, en lui communiquant cette tension vers l'avenir sans laquelle le socialisme et l'autogestion n'ont pas de sens.

(*) Secrétaire national du parti socialiste, député de Belfort.

M. ROCARD : un accord politique est toujours possible lors des assises.

M. Michel Rocard, ancien secrétaire national du P.S.U., a déclaré lundi 7 octobre au micro de France-Inter :

« *Nous sommes membres du P.S.U., et le restons. Nous avons annoncé que nous souhaitions participer, la semaine prochaine aux assises nationales pour le socialisme, assises dont l'enjeu est double : ouvrir, d'une part, un débat sur un document qui est un projet de société et, d'autre part, ouvrir en onze carrefours distincts un deuxième débat sur la confrontation des pratiques militantes, c'est-à-dire la manière dont les gens appliquent leurs idées politiques dans la vie quotidienne. Personne ne peut encore dire qu'il résultera de ces assises un accord profond. Nos camarades du P.S.U., à l'unanimité, sauf peut-être quelques-uns, souhaitent participer à ces assises, Ce que nous disons, c'est que s'il y a constat d'un accord politique profond, il faudra en tirer des conséquences, y compris organisationnelles. C'est à ce moment-là que le problème se posera, et qu'on y verra plus clair, parce que s'il y a un accord politique profond, ce sera un fait nouveau. Je suis optimiste sur la naissance de cet accord, parce que le texte proposé est, à mon sens, important.* »

Pour expliquer sa défaite lors du conseil national, M. Rocard a ajouté :

« *On a rarement vu une organisation constater que le meilleur usage de sa perspective, de son discours politique et de sa pratique consistait à renoncer à son autonomie organisationnelle pour le greffer, le proposer à d'autres courants. C'est le suicide organisationnel au nom d'une orientation politique plus forte. Sociologiquement, c'est presque inacceptable.* »

RECTIFICATIF. — Au conseil national du P.S.U. (*le Monde* du 8 octobre), lors du vote de la motion de défiance réclamant la démission du bureau national, l'amendement présenté par M. Leduc et qui a été adopté tendait à supprimer la proposition de mise en place d'une direction provisoire tripartite. Cette proposition, reprise par la suite, a été adoptée comme l'indiquait le compte rendu.

Le projet de mutation du parti radical suscite des réserves au sein du Centre républicain

L'annonce de la création prochaine du parti radical socialiste et réformateur (auquel participeront notamment Mme Françoise Giroud et MM. Servan-Schreiber, Durafour et Rossi) ne suscite pas dans tous les mouvements intéressés, de près ou de loin, la même satisfaction qu'au sein du parti radical. Le comité directeur de cette formation a adopté à une très forte majorité, mercredi 2 octobre, le projet qui lui était soumis, et s'est prononcé en faveur de la réunion d'un « congrès d'unification ».

M. Servan-Schreiber est ainsi parvenu à éviter l'écueil qu'aurait pu être pour lui un congrès purement radical, qui aurait eu à débattre en public du bien-fondé de ses projets : congrès dont les discussions ou les exigences auraient pu constituer pour lui des entraves.

Du côté du Centre républicain, en revanche (MM. Michel Durafour et André Rossi sont vice-présidents de *ce parti), on a pu noter, vendredi* 4 octobre, la déclaration dans laquelle M. André Morice, président, annonçait que son parti ne se pro*noncerait sur la réunification avec les* radicaux qu'au terme d'un congrès national qu'il entendait convoquer séparément avant la réunion des assises constitutives du nouveau parti.

Prudentes remarques et silences

Outre M. Morice, qui émet ces prudentes remarques, et MM. Durafour et Rossi, qui gardent le silence, d'autres membres de la direction du Centre républicain ne manquent pas de manifester quelque inquiétude : que recouvre les mots « congrès d'unification ? ». Pourquoi M. Servan-Schreiber insiste-t-il tant, en privé, pour donner à penser qu'il sera président de la nouvelle formation ? Est-ce que le « cirque » des déclarations contradictoires n'a pas déjà recommencé dans la mesure où, le *jour même où l'un des membres du* directoire du futur parti, M. Durafour, annonce qu'il ira soutenir M. Lecat (candidat à l'élection législative partielle de la Côte-d'Or), M. Servan-Schreiber déclare qu'il ne souhaite pas l'élection des « anciens ministres de l'Etat U.D.R. » ? Enfin, se demandent ces dirigeants du Centre républicain, cette réunification ne risque-t-elle pas d'être une annexion pure et simple ?

De son côté, le Mouvement démocrate socialiste de France, que préside M. Max Lejeune, et qui se réclame du Mouvement réformateur, s'émeut du peu de cas qu'il a été fait, dans les récents événements, de l'alliance de Saint-Germain-en-Laye, à laquelle il confirme son attachement. *Certes, en présentant un* des siens — M. Emile Muller — à l'élection présidentielle, le M.D.S.F. avait déjà marqué sa volonté d'indépendance au sein du regroupement centriste ; il n'empêche qu'il manifeste maintenant son intention de ne pas laisser à d'autres le libre usage de l'appellation « réformateur » que revendiquent, chacun de son côté, M. Lecanuet et M. Servan-Schreiber. « *Cette appellation*, a déclaré le 3 octobre le bureau du Mouvement, *appartient à tous ceux qui, dans les dernières batailles politiques, s'y sont référés.* »

Les journées d'études du groupe réformateur de l'Assemblée nationale, qui devraient se réunir les 13 et 14 octobre à Montrouge, pourront donner, au cas où les principaux leaders y participeraient, l'occasion de quelques mises au point, dont les élus centristes ressentent la nécessité après le rapprochement entre, d'une part, MM. Lecanuet et Poniatowski et, d'autre part, MM. Servan-Schreiber et Durafour. — N.-J. B.

● LE MOUVEMENT DES JEUNES RADICAUX DE GAUCHE indique que, à l'issue de son comité directeur réuni dimanche à La Rochelle, il a décidé de convoquer son congrès à Bordeaux le 6 décembre. L'intérim de la direction du mouvement jusqu'à cette date est confié à M. Eric Allain, le président, M. Jean-François Auduc, ayant demandé à être déchargé de ses fonctions pour des raisons professionnelles.

POLITIQUE

AU LENDEMAIN DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES PARTIELLES

Le P.C. et le « prétendu rééquilibrage des forces de gauche »

(Suite de la première page.)

On ne saurait leur reprocher ni les flatteries de leurs adversaires ni la tendance des électeurs à voter de la manière qui leur paraît la plus efficace, alors surtout que dans le cas de la Savoie la campagne communiste du premier tour n'a guère été vigoureuse et que dans le cas de la Dordogne le candidat radical de gauche du premier tour avait une clientèle en partie modérée.

Le parti communiste, dont le principal titre de gloire était d'être le premier parti de la gauche, continue de payer le prix de sa réintégration dans la communauté politique : après des concessions qualitatives à l'union de la gauche, par rapport à sa doctrine, le voici conduit à céder quantitativement du terrain électoral.

On voit bien que ce double recul ne saurait aller trop loin : d'une part, parce qu'il mettrait en cause, au sein du P.C.F., la justesse des choix politiques de la direction ; d'autre part, parce qu'il enlèverait aux communistes leur rôle de garant à l'intérieur de l'union de la gauche contre tout retour de celle-ci aux compromissions avec la droite. La réponse à donner à cette situation c'est, d'abord, l'affaire du parti communiste, de sa direction et de son congrès extraordinaire, qui se tiendra du 24 au 27 octobre.

L'affaire du parti socialiste, c'est de poursuivre sa progression, en « digérant » les apports centristes, au niveau électoral, et les renforts venus de la gauche autogestionnaire, au niveau de l'organisation. De ce dernier point de vue, les décisions du récent conseil national du P.S.U. posent la question de savoir quelle sera la nature de la participation des représentants de ce parti aux assises nationales du socialisme des 12 et 13 octobre. Ce qui avait été convenu entre M. Pierre Mauroy, pour le P.S., et, pour le P.S.U., M. Michel Rocard est remis en cause, bien que ce dernier assure qu'un accord politique est toujours possible. Le bureau exécutif du P.S. en jugera le 9 octobre, en disant si, après les divergences stratégiques enregistrées, la présence des nouveaux dirigeants du P.S.U. aux assises du socialisme reste souhaitable.

ANDRÉ LAURENS.

M. DAILLET : il faut accentuer le poids des éléments démocrates dans la nouvelle politique.

M. Jean-Marie Daillet, vice-président du Centre démocrate, lundi 7 octobre le commentaire député de la Manche, a fait suivant sur les résultats du deuxième tour des élections législatives partielles : « *Les personnalités battues ont payé les erreurs des gouvernements précédents L'absence de candidat représentant l'aile réformatrice de la nouvelle majorité présidentielle a naturellement* conduit *les électeurs désireux de changement à soutenir des socialistes. Pour ceux qui, comme nous, ont élu en M. Giscard d'Estaing un président décidé à réformer la France en profondeur, le message du corps électoral est clair : la majorité présidentielle et le gouvernement doivent, dès à présent, prouver par leurs actes qu'ils bâtissent une société plus juste. S'il s'agit, comme l'a dit le président de la République, d'acheminer la France vers la social-démocratie, il faut accentuer le poids des éléments démocrates, sociaux et européens dans la nouvelle politique française.* »

Les résultats de la Côte-d'Or

Une interversion de lignes s'est produite dans les premières éditions de notre précédent numéro (daté du 8 octobre) et nous a fait attribuer à M. Charles les voix de M. Lecat et « vice versa ». De ce fait, le commentaire devenait inintelligible.

CANDIDATS et PARTIS	6 OCTOBRE 1974 Inscrits : 54 399 Suff. exp. : 37 236 Abst. : 30,71 %		29 SEPT 1974 Inscrits : 54 449 Suff. expr. : 31 415 Abst. : 41,31 %		11 MARS 1973 Inscrits : 51 896 Suf. expr. : 40 504 Abst. : 20,31 %		4 MARS 1973 Inscrits : 51 904 Suf. expr. : 39 918 Abst. : 21,65 %		30 JUIN 1968 Inscrits : 50 419 Suf. expr. : 37 593 Abst. : 23,94 %		23 JUIN 1968 Inscrits : 50 499 Suff. expr. : 37 879 Abst. : 23,97 %	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
MM. CHARLES (rad. gauche) ...	19 854	53,31	12 708	40,45	18 319	45,22	10 916	27,34	15 847	42,15	9 868 (4)	26,05
LECAT (U.D.R.)	17 382	46,68	13 937	44,36	22 185	54,77	18 471	46,27	21 746	57,84	14 254	37,63
HARBELOT (P.C.)	—	—	3 111	9,90	—	—	5 441	13,63	—	—	3 878	10,23
MAUPOIL (sans étiq.)	—	—	800	2,54	—	—	—	—	—	—	—	—
SILBERSTEIN (L.O.)	—	—	516	1,64	—	—	—	—	—	—	—	—
COTTINET (Front nat.) ...	—	—	343	1,09	—	—	—	—	—	—	—	—
CENTRE	—	—	—	—	—	—	5 090 (1)	12,75	—	—	4 632 (1)	12,22
REP IND.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4 541 (2)	11,98
P.S.U.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	706 (3)	1,88

(1) M. Philippe Demoisy, P.D.M., puis en 1969 Réf.-Cent. rép ; (2) M. Bernard Barbier ; (3) M. Aimé Thirard ; (4) Député sortant, élu en 1967

M. SANGUINETTI : je ne suis pas prêt à passer la main

M. Alexandre Sanguinetti, secrétaire général de l'U.D.R., a affirmé, lundi 7 octobre, au micro d'Europe 1, que la campagne pour sa propre succession n'est pas ouverte. « *Cela n'empêche pas,* a-t-il ajouté, *que je connais cinq ou six personnes, dont deux au moins se sont déclarées candidates... Je ne suis pas prêt à passer la main.* » Le secrétaire général de l'U.D.R. a, d'autre part, estimé que « *l'alliance privilégiée qui unirait les républicains indépendants et le Centre démocrate, et dont la fin dernière serait l'union avec les socialistes, n'a aucune chance de déboucher sur un avenir* ». M. Sanguinetti a précisé que « *toutes les tentatives pour ressusciter une troisième force politique lui paraissaient vouées à l'échec* ».

M. Olivier Guichard, ancien ministre, maire de La Baule, député U.D.R. de la Loire-Atlantique, a déclaré, lundi 7 octobre, à Escoublac-La Baule : « *Contrairement à ce qui a pu être dit ou écrit, je n'ai pas l'intention de remplacer l'actuel secrétaire général de l'U.D.R. J'ai de nombreuses responsabilités ici, et je tiens à les assumer pleinement.* »

● *Mme Suzanne Ploux*, qui fut secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale dans le deuxième gouvernement Messmer (avril 1973-février 1974), vient de présenter au préfet du Finistère sa démission de maire de Pont-de-Buis. Mme Ploux, qui était maire de cette commune depuis 1945, a précisé qu'elle renonçait à ses fonctions pour des raisons familiales.

« Le parti ne doit pas devenir une force d'appoint »

Le bureau politique du P.C.F., réuni lundi 7 octobre, constate que la crise s'aggrave et que les électeurs subissent de plus en plus la politique du pouvoir. « *Cependant,* déclare-t-il, *le fait que l'influence électorale du parti communiste ait marqué — sauf en Dordogne — un recul ne peut que retenir sérieusement l'attention des démocrates (1).*

» *Sans doute, ces élections se déroulaient dans des circonscriptions qui, pour la plupart, ne sont pas favorables au parti communiste. Il n'en reste pas moins que les candidats communistes ont perdu des voix dans cinq circonscriptions sur six.*

» *Les communistes, les travailleurs, s'en inquiètent. Ils ont raison ; nous devons répondre à leur interrogation.* »

Le bureau politique note que « *les hommes du grand capital se fixent comme objectif prioritaire d'affaiblir le parti communiste* » et que « *les dirigeants de la droite réactionnaire et conservatrice, tels Poniatowski à la télévision et Chinaud à la tribune de l'Assemblée nationale, se réjouissent publiquement de voir d'autres forces de gauche se renforcer au détriment du parti communiste* ».

Il rappelle que « *l'existence d'un puissant parti communiste, le développement de son influence et de son organisation ont contribué, de façon déterminante, à modifier la situation politique française en permettant au parti socialiste de s'écarter de la néfaste politique de collaboration de classes et de s'engager dans la voie de l'union.* »

Le bureau politique énumère les moyens utilisés par ses adversaires pour « *tenter de réduire l'influence du parti communiste* » et ajoute :

« *Dans ces conditions, nous le disons franchement, le mot d'ordre constamment répété de la nécessité d'un prétendu rééquilibrage des forces de gauche prend un caractère de plus en plus pernicieux parce qu'il comporte, lui aussi, l'idée de réduire l'influence communiste. De plus, la campagne visant à accréditer l'idée que seul un candidat non communiste pourrait battre celui du pouvoir ne peut que compromettre le regroupement indispensable des voix de gauche. C'est ce qui s'est passé en Dordogne, où des voix de gauche du premier tour ont manqué à Yves Péron au second alors que, partout ailleurs, comme toujours, en totale loyauté, absolument toutes les voix communistes se retrouvaient sur les candidats communs de la gauche.* »

Le bureau politique rappelle de précédentes déclarations du secrétiare général, M. Georges Marchais, selon lesquelles il serait grave que le renforcement du parti socialiste se fasse au détriment du parti communiste, de telle sorte que ce dernier se retrouve réduit « *à un rôle de force d'appoint* ». Aussi bien le bureau politique confirme-t-il que le développement de l'influence du parti est « *une exigence du combat actuel* ».

(1) N.D.L.R. — Par rapport au premier tour des élections générales de mars 1973, le P.C. a progressé, le 29 septembre, en pourcentage des suffrages exprimés en Dordogne (30,43 au lieu de 27,27) et en Savoie (25,93 au lieu de 25,09). Il n'a progressé en nombre de voix qu'en Dordogne (16 275 au lieu de 15 902).

M. GISCARD D'ESTAING VISITERA LES ANTILLES DU 12 AU 14 DÉCEMBRE

Le secrétariat général de la présidence de la République a annoncé mardi matin 8 octobre que M. Valéry Giscard d'Estaing visitera du 12 au 14 décembre la Guadeloupe et la Martinique. C'est à l'issue de cette visite que le chef de l'État rencontrera, du 14 au 16, le président des États-Unis, M. Gerald Ford.

● *M. Lucien Grand*, sénateur de Charente-Maritime, a été réélu président du groupe de la gauche démocratique du Sénat. Ont été élus vice-présidents : MM. Edouard Bonnefous, sénateur des Yvelines ; Gaston Pams, (Pyrénées-Orientales) ; Henri Caillavet (Lot-et-Garonne) ; Auguste Billiemaz (Ain). Secrétaires : MM. Joseph Raybaud (Alpes-Maritimes) ; Pierre Brousse (Hérault) ; Louis Brives (Tarn). Trésorier : M. Jacques Pelletier (Aisne).

● *Un comité de soutien* à l'action de Michel Jobert s'est constitué dans le 9e arrondissement de Paris, à l'initiative de M. Aris, 53, rue de Dunkerque (tél. 878-04-18).

AÉRONAUTIQUE

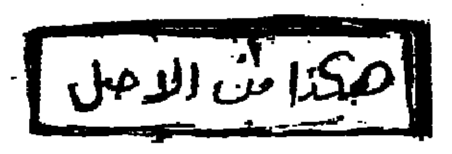
Enregistrant un déficit de 485 millions de francs en 1973

La SNIAS devra procéder à une augmentation de son capital

Le conseil de surveillance de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) se réunit, le vendredi 11 octobre à Paris, pour examiner le rapport du directoire sur les comptes d'exploitation pour 1973 de la société nationale. Le chiffre d'affaires se monte à 4 255 millions de francs (hors taxes), dont 32 % à l'exportation, soit moins de 6 % de hausse par rapport au chiffre d'affaires de 1972. Mais surtout, le bilan de l'exercice financier 1973 révèle un déficit de 484,7 millions de francs, soit une perte supérieure au capital nominal de la SNIAS (environ 427,2 millions de francs). Dans ces conditions, les dirigeants de la société nationale sont contraints de demander à l'État une augmentation du capital.

De leur côté, les représentants syndicaux du comité central d'entreprise ont adressé une lettre à M. Jacques Soufflet, ministre de la défense et autorité de tutelle de la construction aérospatiale, dans laquelle ils font valoir que la responsabilité du gouvernement est totale dans la situation financière de la SNIAS. Ils rappellent que le comité central d'entreprise, « *en accord avec les directions successives de la société, avait réclamé de l'État une augmentation de capital social à la mesure des programmes lancés* ». Or, déclarent les syndicats, cette demande n'a jamais été satisfaite, ce qui a obligé la société à multiplier les emprunts bancaires « *et à accumuler des frais financiers de plus en plus lourds* ».

A Toulouse, enfin, M. Alain Savary, député socialiste de Haute-Garonne, a souligné, lundi 7 octobre, la responsabilité du ministère des finances dont la politique de crédit, a-t-il dit, régit les études, la fabrication et la commercialisation des avions. « *Le 23 octobre, la commission des finances à l'Assemblée examinera les comptes spéciaux du Trésor affectés à la SNIAS et à la SNECMA. Nous devons exiger des explications, des comptes précis,* a expliqué le parlementaire socialiste, *et ce sera ce jour-là l'épreuve de vérité.* »



DÉFENSE

Avions de guerre à l'encan en Europe

Le successeur du F-104 sera choisi au début de 1975

De notre correspondant

Bruxelles. — La décision pour le remplacement du F-104 Starfighter dans les quatre pays du nord de l'OTAN : la Belgique, les Pays-Bas, le Danemark et la Norvège, est repoussée de trois mois. C'est ce qu'ont annoncé les ministres danois et norvégien de la défense, à l'issue d'une réunion avec leurs collègues belge et néerlandais à Bruxelles le lundi 7 octobre. C'est en effet au début de l'an prochain que sera connu le choix de l'armée de l'air américaine entre le YF-16 de General Dynamics et le YF-17 Cobra de Northrop, et ce choix, a précisé le ministre danois de la défense, est important pour les quatre Européens.

On croit savoir, dans la capitale belge, que les profondes divergences au sein du groupe des quatre pays européens se sont encore manifestées au cours de la rencontre. Les experts belges auraient marqué leur préférence pour le Mirage F-1 M-53 de la société Dassault : leurs trois partenaires se seraient montrés partisans du Cobra.

Les ministres ont décidé d'inviter les experts à continuer leurs travaux et ils se retrouveront en décembre pour se prononcer définitivement au début de janvier. Les ministres danois et norvégien ont, en tout cas, précisé que les quatre pays adopteront une attitude commune et qu'ils n'achèteront qu'un seul modèle d'appareil. — P. de V.

II. — DES RISQUES POUR LA FRANCE

Par JACQUES ISNARD

Après avoir décrit la bataille politique et industrielle qui se joue entre les constructeurs (« le Monde » du 8 octobre), Jacques Isnard analyse les implications pour l'armée de l'air de la décision qui sera prise au début de l'année prochaine.

La plupart des négociateurs français craignent que de nouveaux délais pour le choix de leur avion de combat par les quatre pays européens ne servent la candidature américaine. En retardant leur décision de quelques tardant leur décision de trois mois ces clients vont maintenant permettre à l'armée de l'air américaine d'arbitrer entre le YF-16 et le Y-17 et vont donner au constructeur retenu le temps de préciser ses propositions à l'Europe sur la base des profits que le seul marché du Pentagone lui assurerait. Les chances américaines vont maintenant s'accroître considérablement. En 1975, en effet, la République fédérale d'Allemagne commencera d'envisager le renouvellement de ses six cents F-704 et il est probable qu'elle viendra renforcer le camp des partisans d'un avion américain, sauf si elle décidait de continuer la construction du MRCA-Tornado pour l'instant à l'état de prototype et conçu avec les Britanniques et les Italiens.

Un partenaire irrégulier de l'alliance

Si la Belgique n'avait pas préféré, pour des raisons politiques et financières, se joindre à ses trois partenaires européens, il est probable qu'elle aurait déjà arrêté son choix sur le successeur de ses F-104. En service depuis douze ans dans l'armée de l'air belge, les F-104 ne voleront plus après 1978 et le gouvernement de Bruxelles a commencé, dès 1969, d'étudier des solutions de remplacement. En mars dernier, un comité belge de politique générale, composé du ministre de la défense, du ministre des affaires étrangères et du ministre de l'économie, avait écrit à différents constructeurs pour qu'ils fixent définitivement les termes de leurs propositions avant l'arbitrage de Bruxelles.

Depuis, la décision de la Belgique d'engager une réflexion commune avec les Pays-Bas, le Danemark et la Norvège a modifié les plans de bataille des industriels et justifié l'intervention des gouvernements des pays fournisseurs. Le dossier politique s'est gonflé au détriment des seules considérations techniques, militaires ou économiques.

Des responsables français politiques, industriels ou militaires, déplorent cette évolution parce qu'elle risque d'entraîner le gouvernement, l'armée et les constructeurs bien au-delà de ce qu'il serait souhaitable. Pour « placer » le Mirage F-1, la France pourrait ainsi être amenée à renforcer ses liens avec des comités de standardisation militaire, proches de l'OTAN, ou avec des sous-groupes techniques de l'Eurogroupe. La condition n'a pas été posée aussi clairement par les clients éventuels, mais les Etats-Unis n'ont pas oublié d'insister sur les difficultés que les quatre pays européens auraient à coopérer avec un partenaire aussi irrégulier de l'Organisation atlantique.

A ceux qui affirment que la France a tout à perdre en ne participant pas aux travaux des principaux organismes alliés, certains répliquent que, grâce à sa liberté de manœuvre, la France a pu, ces dernières années, avancer ses pions et faire valoir ses intérêts. Des dirigeants de la société Dassault, par exemple, partagent cette thèse et rappellent que la perte, il y a une quinzaine d'années, du marché européen, avec la victoire du F-104 Starfighter aux dépens du Mirage-III de l'époque, n'a pas contrarié la carrière commerciale de cet avion, vendu, à ce jour, à douze cents exemplaires environ dont les deux tiers à 'étranger.

Les promesses des ministres

Il n'est pas évident que tous les industriels français seraient favorables à un rapprochement plus net avec l'un quelconque des organismes alliés de concertation. Des précédents les incitent à la prudence. La coopération, au sein de l'OTAN, pour la fabrication de l'avion de lutte anti-sous-marine Bréguet-Atlantic leur a laissé des souvenirs mitigés : des embargos propres à l'OTAN ont interdit aux constructeurs français de livrer cet avion à certains de leurs clients traditionnels, comme la République sud-africaine. C'est la raison pour laquelle toute organisation multinationale bâtie autour du programme Mirage F-1-M-53, qui imposerait des clauses restrictives à la vente, serait diversement appréciée en France.

Ce marché européen d'armements a des répercussions dans bien d'autres domaines. Notamment, l'équipement de l'armée de l'air française, durant les vingt années prochaines, sera différent selon l'issue des discussions en cours.

Comme ses homologues américain et suédois, qui ont dû donner des assurances identiques à leurs interlocuteurs, le ministre français de la défense a annoncé que l'armée de l'air achèterait une quarantaine d'intercepteurs Mirage F-1-M-53 si les quatre pays européens optaient pour cet avion. Il est de coutume, en effet, que des acheteurs étrangers retiennent plutôt une version très proche de l'appareil qui est en service dans les escadres aériennes du pays fournisseur.

Pour l'instant, l'armée de l'air française a prévu de commander cent cinq Mirage F-1 dotés du réacteur Atar 9K-50, assez différent du nouveau réacteur M-53 de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA). Les premières livraisons de cet avion ayant commencé, il paraît hors de question de revenir sur cette décision. Toutefois, comme l'état-major avait songé à acquérir, au total, jusqu'à cent soixante ou cent soixante-dix exemplaires, il est probable qu'il lui sera demandé de compléter sa flotte d'intercepteurs avec des Mirage F-1-M-53, en nombre légèrement plus réduit parce que ce dernier modèle est aussi plus cher. La coexistence de ces deux types d'avions ne facilite pas la gestion rationnelle des stocks de rechange et peut accroître notablement les coûts opérationnels.

Si l'introduction du Mirage F-1-M-53 dans les escadres françaises doit provoquer des changements, ceux-ci s'opéreront au niveau de l'élaboration d'une politique d'équipement à long terme. Certains redoutent déjà une certaine rivalité entre le Mirage F-1-M 53 et la version destinée à l'interception du biréacteur ACF (avion de combat futur), dénommé Super-Mirage, dont la mise au point est en cours dans les usines Dassault.

Cet avion est destiné à plusieurs missions : l'interception à deux fois et demie la vitesse du son, la reconnaissance stratégique et la pénétration lointaine à basse altitude, avec l'emport d'un missile à tête nucléaire d'une puissance de 300 à 500 kilotonnes, qui serait tiré à environ 80 kilomètres de sa cible pour mieux déjouer les réseaux adverses de défense par engins. L'armée de l'air évalue ses besoins à deux cents exemplaires au minimum (soit environ 20 milliards de francs pour l'ensemble du programme).

Il est difficile de ne pas croire à un double emploi possible entre le Mirage F-1-M-53 et l'A.C.F., conçu pour l'interception. Du même coup, la mise en service du Mirage F-1-M-53 peut contribuer à remettre en cause la définition actuelle de l'A.C.F. ou retarder le lancement d'une opération dont les modalités financières, par exemple, devront nécessairement être révisées. Car, s'il est admis que les intercepteurs Mirage F-1-M-53 et A.C.F. peuvent difficilement coexister dans l'état actuel de leurs caractéristiques respectives, il paraît exclu que la France puisse entreprendre la construction d'un biréacteur super-Mirage, à deux cents exemplaires, pour des dustriels français, qui peuvent lui étrangement celles du système d'armes stratégiques Mirage IV. Des différences notables séparent, certes, les deux appareils, mais la décision récente d'utiliser les Mirage IV au-delà de 1980 donne à penser que la mise en service, dans les forces de dissuasion, d'un nouveau « vecteur » piloté peut encore attendre, si toutefois elle est nécessaire.

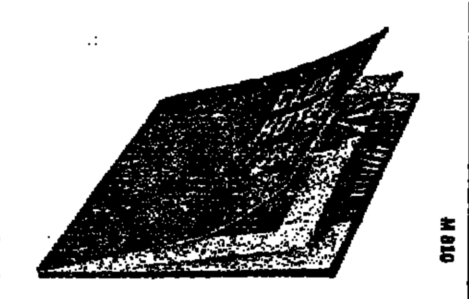
Ainsi, on conçoit que l'armée de l'air française ne puisse pas se désintéresser du choix de l'avion que feront les quatre pays européens. Il lui faut suivre deux politiques apparemment inconciliables : soutenir l'effort d'exportation des industriels français qui peuvent lui garantir, en retour, une certaine indépendance technologique, et remplir des missions définies par le pouvoir politique avec des matériels qui peuvent n'être pas tout à fait adaptés à ses véritables besoins. C'est au gouvernement de fixer à laquelle de ces deux voies il donne provisoirement la priorité.

FIN

● *Un biréacteur de combat Phantom F-4* de l'armée de l'air américaine s'est écrasée, lundi 7 octobre, peu après son décollage, non loin de la base de Spandahlen, en Rhénanie. Les deux membres de l'équipage ont été tués, et deux habitants d'une maisonnette, sur laquelle est tombé l'appareil, ont trouvé la mort.







L'ÉVÉNEMENT

LE TÉLÉPHONE EN FRANCE

AVEC un budget d'investissement en augmentation de 33 % qui s'élèvera, l'année prochaine, à 13,8 milliards de francs au lieu de 10,3 milliards en 1974, le téléphone fait bonne figure par rapport à d'autres secteurs très affectés par le plan de refroidissement mis en place par le gouvernement.

Voire. Sur cette somme, 1 milliard de francs représente le montant du collectif 1974 destiné à compenser la hausse des prix auquel le ministre des finances a renoncé. Un autre milliard est conditionnel, c'est-à-dire qu'il ne sera engagé qu'à la condition que les sociétés privées de financement le trouvent sur le marché financier. En bonne logique, il faudrait donc comparer 10,3 milliards + 1 milliard = 11,3 milliards de francs (1974) à 13,8 — 2 milliards = 11,8 (1975). La hausse nominale n'est plus alors que de 4 % et, l'inflation aidant, elle cache un recul en volume.

Quelle que soit la signification des chiffres officiels, on peut être sûr que le pari du comité interministériel du 25 janvier 1973 ne sera pas tenu : il n'y aura pas 12 millions de lignes principales, en France, le 31 décembre 1978 contre 8 millions aujourd'hui. Quant aux vœux de la commission parlementaire de contrôle du téléphone, inutile de s'en souvenir trop : elle préconisait une enveloppe budgétaire de 18 milliards de francs en 1975...

Compenser cette diminution relative par une augmentation des exportations n'est pas toujours possible. Les produits pour le réseau français ne correspondent pas obligatoirement à ceux que désire l'étranger.

Se lancer dans la téléphonie privée (tours d'habitation, aérodromes, etc.), plus rentable que la téléphonie publique ? Tous les grands groupes sont déjà présents sur ce marché d'avenir qui est cependant encore loin d'assurer aux constructeurs un niveau d'activité suffisant.

Aussi, depuis quelques semaines, les programmes d'investissement sont-ils réduits. Des lancements d'usines sont retardés, des projets annulés. Relancer un jour les investissements publics en sera plus difficile.

Mettre sur pied une politique industrielle est délicat : passage de la technique du « spatial » à celle du « temporel » suppose beaucoup d'argent et de longs délais.

Quant à bouleverser les lourdes structures d'un département multicéphale, ce serait susciter les réactions d'un personnel attaché à ses garanties de carrière et d'emploi. Séparer en deux budgets annexes les postes et les télécommunications, comme le préconise le rapport de la commission parlementaire de contrôle, ne semble pas au secrétaire d'Etat indispensable à court terme.

La fin de la crise du téléphone n'est pas pour demain.

QUI CONSTRUIT ?

Une industrie concentrée

LE secteur des télécommunications est sans doute l'un de ceux qui ont connu la croissance industrielle la plus rapide au cours de ces dernières années. En dix ans — de 1964 à 1973, — son chiffre d'affaires a été multiplié par 5,6 (5 milliards de francs en 1973), ses exportations par 4,8 (480 millions l'année dernière), ses investissements par 7 (380 millions de francs) et ses effectifs par 2,2 (60 600 personnes travaillent actuellement dans cette industrie).

Un tel développement a été rendu possible par l'accroissement très sensible des crédits de l'Etat — surtout à partir de 1969 — destinés à l'équipement. La part des commandes de l'administration en matériel dans le chiffre d'affaires est passée de 500 millions de francs en 1964 à 3 250 millions en 1973. Ce secteur dépend, en effet, pour les deux tiers de son activité, d'un client unique en position de monopole : les P.T.T. Cette situation a influé directement sur la structure industrielle.

Jusqu'aux années 60, l'équipement de la France en téléphone était, essentiellement, le fait de deux sociétés : Le Matériel téléphonique (L.M.T.) et la Compagnie générale de construction téléphonique (C.G.C.T.), dont le groupe I.T.T. avait pris le contrôle respectivement en 1920 et en 1924. Lorsqu'il s'est agi d'accélérer le développement du réseau, les pouvoirs publics ont diversifié leurs fournisseurs. Ils ne voulaient pas — tant pour des raisons politiques que techniques — dépendre d'un seul groupe, étranger de surcroît. Ils ont donc favorisé le développement d'une industrie et d'une technique françaises en l'occurrence CIT-Alcatel, filiale de la Compagnie générale d'électricité.

Sotelec et Socotel

Deux sociétés d'économie mixte, Sotelec et Socotel (1) groupent l'administration des P.T.T. et ses fournisseurs d'équipement de transmissions et câbles interurbains (Sotelec) et de matériel de commutation (Socotel). Elles coordonnent la politique de recherche en matériels nouveaux. Chacun des participants met dans un « pot » commun ses brevets. Grâce à ces études, l'administration s'adresse, en priorité, pour ses commandes, dont 90 % sont passées de gré à gré, aux sociétés regroupées au sein de Sotelec et Socotel. Dans les faits, sinon dans les textes, les membres de ces deux « clubs » sont, jusqu'à présent, les fournisseurs privilégiés de l'administration.

La passation des marchés se fait en fonction de deux critères. L'un tient compte des considérations techniques (la question de l'unicité du matériel notamment) émises par les directions régionales du réseau. L'autre relève de la politique industrielle du ministère, qui choisit de répartir globalement ses investissements selon les constructeurs. C'est en vertu de ce principe que diminue progressivement la part des sociétés du groupe I.T.T.

Cette arme que constitue la passation des marchés de gré à gré pourrait d'ailleurs être utilisée, dans un proche avenir, pour élargir le « club » des fournisseurs. Depuis plus d'un an, le groupe Thomson frappe à la porte de Socotel. Sa filiale Thomson-C.S.F. fait déjà partie — depuis peu — de Sotelec.

Pour entrer à Socotel, Thomson a besoin d'une licence en matériel de commutation. Des pourparlers en vue d'une alliance technique avec le groupe nord-américain Northern Electric seraient très avancés.

D'autres groupes ont des vues sur le téléphone. Jeumont-Schneider, l'Electronique Marcel Dassault, Matra, (sans parler du groupe allemand Siemens qui n'en conserve pas moins jalousement sa « chasse gardée » outre-Rhin).

Les grands constructeurs

Actuellement, les constructeurs et la part du marché qu'ils contrôlent sont les suivants :

● *La commutation.* — Les fournisseurs de centraux de commutations de l'administration — regroupés au sein de Socotel — sont cinq : L.M.T. et C.G.C.T. (41 % du marché à eux deux), C.I.T.-Alcatel (36 %), la Française des téléphones Ericsson — dont la C.G.E. détient 16 % du capital — et l'Association des ouvriers en instruments de précision (A.O.I.P.), qui est une coopérative ouvrière (7 %).

● *Les transmissions.* — Ce secteur comprend les répéteurs, terminaux, multiplex et divers équipements électroniques. Les fabricants, eux aussi au nombre de cinq, sont regroupés au sein de Sotelec. C.I.T.-Alcatel contrôle environ 46 % du marché, la Société anonyme de télécommunications 28 %, les filiales de I.T.T., 20 %. Thomson-C.S.F., qui est entré dans Sotelec récemment, n'a pas encore pris pied sur ce marché. T.R.T., filiale de Philips, fournit environ 6 % de l'ensemble.

● *Les câbles.* — Trois entreprises se partagent les commandes : les Câbles de Lyon, du groupe C.G.E., avec près de 45 %, la S.A.T., plus de 25 %, et L.T.T. (les Lignes télégraphiques et téléphoniques), avec environ 30 %.

Le capital de L.T.T. est réparti entre trois groupes : L.M.T. (40 %), Tréfimétaux, du groupe Pechiney-Ugine-Kuhlmann (30 %) et Jeumont-Schneider (30 %). Depuis longtemps, L.M.T. n'a pas caché son ambition d'accroître ses intérêts dans L.T.T. Des négociations avec le baron Empain, actionnaire de Jeumont-Schneider, ont échoué, Jeumont-Schneider se lance d'ailleurs, pour son propre compte, sur le marché du téléphone privé. Aujourd'hui, « L.M.T. est toujours acheteur ». Il reste à trouver un vendeur. On parle d'un accord possible avec Tréfimétaux. Mais il ne faut pas négliger les répercussions politiques qu'aurait une telle opération.

● *Les postes d'abonnés.* — La situation du marché est assez anarchique. Plusieurs dizaines d'entreprises, souvent petites, fabriquent des postes d'abonnés. Quant aux grandes sociétés, elles en importent souvent de leurs filiales étrangères ou de sociétés liées au même groupe, implantées dans les pays où la main-d'œuvre coûte moins cher.

(1) SOTELEC : Société pour le développement de la technique des télécommunications sur câbles. — SOCOTEL : Société pour le développement de la technique de la commutation dans le domaine des télécommunications.

UNE CROISSANCE RAPIDE

	Budget total des P.T.T. (milliards de F)	Budget d'investissements pour les télécommunications (milliards de F)
1972	21,349	6,8
1973	24,864	8,35
1974	29,290	10,3
1975	35,821	12,830 ou 13,830 (si l'état du marché financier le permet)

SOUS QUEL CONTROLE ?

A armes égales

PEU d'industriels peuvent se vanter de ce que les prix de leurs produits soient tombés en francs constants de l'indice 100, en 1966, à l'indice 39,4, cette année. Cette performance, enregistrée par les fabricants des matériels de transmission, est à mettre en partie au crédit du service central du contrôle des prix, qui fête le dixième anniversaire de sa création au sein du Centre national d'études des télécommunications (CNET).

Lorsque, au début des années 60 sont apparus des matériels téléphoniques sophistiqués et chers, le code des marchés de l'Etat s'est révélé trop rigide. La technique du gré à gré, plus adaptée, aboutissait à des contrats conclus à l'estime, étant donnée l'ignorance où se trouvait l'administration des télécommunications en matière de coût de fabrication.

L'article 54 de la loi de finances de 1963 a autorisé les P.T.T. à exercer un contrôle exorbitant du droit commun sur ses fournisseurs. Il s'est agi de donner à l'administration tous les éléments d'information susceptibles d'éclairer ses choix. Pour cela, elle devait être à armes égales avec les industriels, c'est-à-dire accéder aux pièces comptables de ceux-ci.

Le service de contrôle des prix est placé sous l'autorité du secrétaire général du CNET. Il compte 44 membres, dont 20 enquêteurs. Il est en contact avec les services de recherche du CNET, qui lui communiquent les quantités de temps et de matières nécessaires à la fabrication des prototypes. Il est saisi par le service du ministère responsable de la passation des marchés, auquel il remet ses conclusions.

Pour atténuer l'aspect inquisitorial de ses enquêtes, le service de contrôle des prix s'est efforcé de les transformer en dialogue avec l'industriel. Les contrôleurs discutent, avec les contrôlés, pour comprendre ce que signifient les chiffres et les documents comptables des entreprises. La première tâche des uns et des autres a été d'élaborer des protocoles comptables qui représentent la règle du jeu acceptée par l'entrepreneur lui-même. Cette discussion permanente a évité qu'il y ait la moindre contestation à l'issue des investigations.

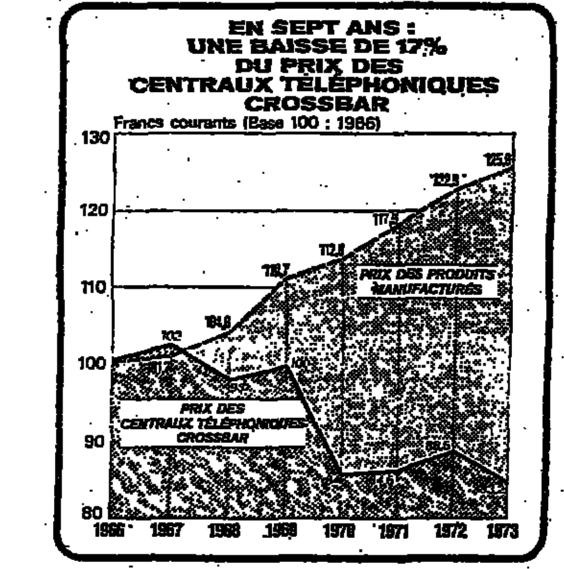
Le mécanisme a été amélioré en 1970. Les contrats entre l'administration et ses fournisseurs sont maintenant passés pour une durée de trois ans durant laquelle sont prévus des réajustements de prix en hausse ou en baisse en fonction de l'amélioration de la productivité, dont les P.T.T. récupèrent une partie de l'accroissement des commandes ou de l'inflation.

Les constructeurs jugent ce système « *sain dans son principe* ». Ils admettent que les P.T.T. devancent en ce domaine leurs homologues étrangers. Ils regrettent toutefois que leur client soit le gouvernement : « *Il y a des moments où on ne sait plus si on discute avec un client ou avec un policier.* »

Autre réserve : le fait que les marges bénéficiaires (1 à 13 % selon les types de production) soient déterminées par l'administration. Les constructeurs se plaignent que leurs concurrents étrangers qui ne sont pas soumis à un contrôle aussi rigoureux puissent dégager un *cash flow* supérieur au leur, et qu'ils s'opposent ainsi plus efficacement aux industriels français sur les marchés extérieurs.

Par lui-même, le service central du contrôle des prix ne provoque aucune baisse des tarifs des matériels. Celle-ci provient d'abord de l'allongement des séries qui permet aux industriels de mieux utiliser leurs capacités de production. Mais les contrôleurs ont fourni, à partir de 1966, à l'administration les moyens comptables d'imposer et d'amplifier ces diminutions des prix (voir le graphique).

M. Pierre Lelong, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, est conscient de cette efficacité : « *Ce contrôle*, dit-il, *a mis les fabricants sous une telle tutelle qu'on peut comparer leur situation à celle d'entreprises nationalisées, car nous fixons souverainement les quotas et les prix. Mais il ne faut pas tuer la poule aux œufs d'or. Les industriels sont aujourd'hui pris à la gorge. Notre contrôle est presque trop serré.* »



QUI FINANCE ?

Le premier investisseur de France

RESPONSABLE du téléphone français, le secrétaire d'Etat aux P.T.T. dispose d'un budget de croissance rapide : + 16 % en 1972, + 19 % en 1974, + 20 % en 1975. Avec un budget d'investissement de 13,8 milliards de francs l'an prochain, les télécommunications doivent être considérées comme le premier investisseur de France. D'après les calculs du secrétariat d'Etat, l'effort en faveur du téléphone représente l'équivalent de 3 200 kilomètres d'autoroutes, c'est-à-dire un peu plus que la totalité du réseau existant.

Depuis 1923, le budget des P.T.T. est un budget annexe. Il ne reçoit aucune recette fiscale. Il est en équilibre. Les P.T.T. se rapprochent, de ce point de vue, des entreprises publiques à caractère industriel et commercial ; comme celles-ci, ils vivent de leurs ressources propres et recourent à l'emprunt. Le Parlement arrête, chaque année, les dépenses des P.T.T. par le vote du budget ; mais c'est le gouvernement qui fixe les recettes ; il suffit d'un décret pour modifier le prix des timbres ou celui de la taxe téléphonique.

Traditionnellement excédentaire, la branche des télécommunications a contribué, jusqu'en 1970, à combler le déficit des services postaux et financiers. La séparation en deux comptes d'exploitation autonomes des Postes et des télécommunications a mis fin à ces errements. On sait ainsi qu'en 1972 l'excédent du téléphone a atteint 1,6 milliard de francs alors que la poste perdait 644 millions de francs et les services financiers, 1 016 millions de francs.

S'il ne fonctionne pas encore à la satisfaction générale, le téléphone est donc une entreprise financièrement très saine puisque son taux d'autofinancement qui frôlait les 100 % jusqu'en 1970 s'élèvera encore à 55 % l'an prochain.

Le budget de fonctionnement des télécommunications pour l'exercice 1975 est de 12 milliards de francs de dépenses et de 16 milliards en recettes.

Les ressources proviennent de la taxe de raccordement des abonnés (500 F), des abonnements mensuels (14 à 35 F) et des communications (0,35 F l'unité). La productivité des taxes de communications est telle que 10 % d'augmentation de leur montant rapporterait, en une année, 1 milliard de francs supplémentaires. On comprend pourquoi les gouvernements ont souvent cédé à la tentation d'accroître le prix du téléphone plutôt que celui du timbre...

Les intentions du gouvernement s'expriment dans le budget d'investissement des télécommunications, qui indique à l'administration et aux industriels l'effort à fournir : 6,8 milliards de francs en 1972 ; 8,2 milliards en 1973 ; 10,3 milliards en 1974. Elles atteindront, l'an prochain, 13,8 milliards.

LE PRIX D'UNE LIGNE

La querelle sur les prix de revient d'une ligne téléphonique alimente depuis des années la chronique du téléphone. De multiples chiffres ont été avancés... Les P.T.T., selon certains, paieraient une ligne plus du double de ce que déboursent leurs homologues allemands, britanniques... La ligne en France revenait à 12 750 F en 1971, à 11 000 F selon d'autres calculs, etc.

Au début de 1974, l'administration a donné des éléments de réponse à la commission de contrôle parlementaire du téléphone. En 1972, selon le ministre des P.T.T. de l'époque, M. Hubert Germain, le coût par ligne était de 8 500 F en France, de 8 670 F en Allemagne fédérale, et de 8 280 F en Grande-Bretagne.

En outre, le directeur général des télécommunications a précisé pour sa part que le coût de la commutation s'élevait à 2 150 F (par ligne) en 1973, contre 2 500 F en R.F.A. et 2 500 F en Grande-Bretagne. Selon les industriels, le matériel proprement dit des centraux (matières premières) représenterait 60 à 70 % de ces 2 150 F, et le montage (main-d'œuvre) 30 à 40 %.

Quant aux transmissions, il semblerait que leur coût total soit sensiblement équivalent à celui de la commutation, se répartissant par moitié entre les câbles et les matériels divers.

Un poste d'abonné ne représente qu'une fraction infime du total, quelques dizaines de francs.

En fait, c'est au stade des dépenses de terrains et de bâtiments et pour l'installation de la ligne que les estimations sont nettement plus vagues. Ces trois postes représenteraient, selon certains industriels, autant que l'ensemble du matériel proprement dit.

Pour faire face à leurs besoins financiers, les télécommunications s'endettent de quatre façons :

● Les avances remboursables. Elles sont demandées aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités publiques. Leur « en cours » représentent environ 1 milliard de francs. M. Pierre Lelong a décidé de les supprimer dans un délai de deux ans, pour les particuliers. En effet, la variété des sommes demandées, selon que l'usager habite la ville ou la campagne, est une atteinte au principe de l'égalité des citoyens devant le service public.

● *Les sociétés de financement lancées en 1971.* Finextel, Codetel, Agritel et Créditel. Elles paient les équipements qu'elles louent aux P.T.T. à l'aide de leurs ressources propres et de l'émission d'emprunts obligatoires. Comme en 1973 et en 1974, elles permettront l'an prochain d'engager 2,8 milliards de francs. Leur coût élevé (2 % plus cher que les emprunts publics d'après la Cour des comptes) et la concurrence qu'elles font sur le marché financier aux P.T.T. eux-mêmes laissent à penser que ces sociétés ne se développeront plus.

● *Les emprunts des P.T.T. et la Caisse nationale des télécommunications.* Ils draineront 2 650 millions de francs en 1975. La poste et les télécommunications y trouvent, une le moyen de faire face au déficit et l'autre une source de financement pour ses investissements. La répartition des capitaux entre les deux branches relève du plus pur empirisme.

● *Les emprunts sur les marchés étrangers.* Les P.T.T. participent à la course aux arabo-dollars. On prête d'ailleurs au secrétariat d'Etat l'intention d'embaucher un spécialiste de ces questions afin de porter, en 1975, à 3 milliards le total des fonds empruntés. Ce chiffre n'était que de 146 millions il y a quatre ans.

Cette page a été établie par Alain FAUJAS et Jean-Michel QUATREPOINT.

Spatial ou temporel ?

Lorsqu'un abonné A appelle un abonné B, le central met en liaison la voie téléphonique de l'abonné A avec la ligne de l'abonné B et maintient cette liaison pendant toute la durée de la conversation. Les lignes d'abonnés ne vont que jusqu'au central qui leur a été attribué, et, à partir de là, la communication de l'abonné A vers l'abonné B se fait grâce à l'une des lignes reliant les deux centraux.

Depuis l'apparition du téléphone, la voix est transmise sous forme analogique : les variations d'intensité du son sont transformées en courant électrique par l'appareil de la personne qui parle, et la transformation inverse a lieu dans l'appareil de la personne qui écoute. Les centraux téléphoniques assurent la liaison entre les abonnés A et B grâce à des systèmes électromécaniques qui mettent des fils électriques directement en contact. Ces systèmes électromécaniques furent d'abord de type rotatif (central Rotary), puis de type Crossbar (barres mobiles commandées par un électro-aimant). La commutation de ce type est appelée commutation spatiale.

L'inconvénient de ce système est que la ligne ainsi établie entre deux abonnés reste occupée tout le temps que dure la communication. D'où l'idée d'un nouveau système de commutation très différente, appelée commutation temporelle.

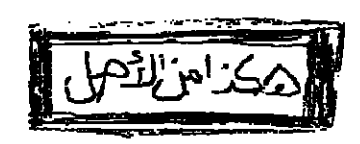
La conversation n'est plus transmise sous forme analogique mais digitale : on mesure à intervalles réguliers et rapprochés l'intensité de la voix de l'abonné qui parle, et on transmet un chiffre représentatif de cette intensité. On peut alors transmettre plusieurs conversations simultanément sur une seule voie qui relie deux centraux. On mélange les échantillons de plusieurs conversations. Le central de l'abonné B devra alors faire un tri et reconstituer chaque conversation.

Le central se mue en une installation électronique qui stocke et met en mémoire les échantillons de conversations, les groupe, les expédie. Cette installation comporte nécessairement un calculateur dont le rôle est fondamental. Dans les gros centraux électromécaniques, on a aussi introduit des calculateurs.

Tous les centraux existants sont encore des centraux à commutation spatiale, et les premiers centraux à commutation temporelle viennent seulement de faire leur apparition sur le marché. Il y a aujourd'hui dans notre pays moins de 70 000 lignes reliées par des centraux à commutation temporelle, pour les 6 millions de lignes en service. La commutation temporelle, délicate à mettre au point, ne se répandra que peu à peu au cours des vingt prochaines années. En France, ce sont les groupes CIT-Alcatel et Ericsson qui construisent avec l'aide des P.T.T., les futurs centraux à commutation temporelle. La commutation spatiale intéresse beaucoup le groupe américain I.T.T. — D. V.

(Nombre en milliers et densité pour 100 habitants)

	France		Grande-Bretagne		Allemagne fédérale		Suède		Japon		Italie	
1950	1 442	3,4	3 043	6	1 419	2,9	1 298	18,4	1 215	1,5	872	1,9
1960	2 194	4,8	4 647	8,9	3 221	5,8	2 244	30	3 633	3,9	3 059	6,1
1973	4 144	9,5	9 847	17,7	10 715	17,3	3 508	43	20 958	19,6	7 640	14



vos bureaux dans un nouveau centre d'affaires

A 15 mn de Paris, Evry Ville Nouvelle : quatre solutions possibles, des prix de lancement

Une vraie ville

Centre administratif et politique avec la Préfecture de l'Essonne, centre de commerce avec un Centre Commercial Régional de 71000 m², centre de loisirs et de culture avec l'Agora, centre universitaire avec l'IUT, centre d'habitation avec déjà 6000 logements construits, 3 CES, 1 lycée, et des équipements sportifs et socio-culturels.

Des avantages propres aux villes nouvelles

Pas de redevance au m², ni de taxe d'équipement, ni de taxe sur les transports. Procédures simplifiées, facilitées par l'Etablissement Public de la Ville Nouvelle d'Evry, et la Préfecture toute proche.

Plus de 70 entreprises implantées à Evry

Belin, les P.U.F., Fulmen, I.B.M., la Société Générale, Total, Kickers, Samod-Carrefour... et Honeywell Bull vient de choisir Evry pour son principal centre de recherches.

Un réseau de communications exceptionnel

Outre l'autoroute A6, la nationale 7 relie Evry à Paris et à Orly-Rungis ; l'autoroute F6 atteint déjà, à l'est, Melun Senart. Depuis février 1974 : nouvelle ligne SNCF Paris-Grigny, et, en 75, Paris-Evry Centre en 30 mn.

"France Evry"

Certainement les plus beaux bureaux de la région parisienne. Location : 280 F le m². Livraison immédiate.

Premier centre d'affaires de la Ville Nouvelle, à proximité de 2 gares S.N.C.F. et à deux pas du centre ville, "France Evry" se compose de 4 immeubles, offrant chaucun 11.000 m² de bureaux climatisés répartis sur 7 niveaux. L'immeuble "Lorraine" est livré. Il est occupé à plus de 50 %.
Téléphone, cafétérias, banque, boutiques, restaurant inter-entreprise.
Location : 280 F le m²/an H.T.
Renseignements :
Commercialisation : GIM, tél. 260.31.03
3 rue des Pyramides.
75001 Paris -Télex : 68320.
SCI France Evry :
Commercial Union Properties Ltd
Howard Farrow Construction Ltd
Architectes : C.My. Balick - D. Hankey.
Conseil en marketing : Mellersh and Harding.
Réalisation : Jonqua S.A.

Bureaux du centre EVRY2

Dominant le Centre Commercial Régional et l'Agora, 9600 m² sur 11 niveaux, divisibles jusqu'à 150 m² en bureaux aménagés (cloisonnés ou paysagés) ou sur option, livrés bruts de gros œuvre, (avril 1975).
Vous pouvez choisir de vous climatiser, mais vous pouvez aussi ouvrir vos fenêtres sur l'Ile-de-France. Et pour tous vos besoins (vos loisirs, votre shopping), tous les services de notre Centre Commercial Régional sont au pied de votre ascenseur (banques, restaurants, agence de voyage...).
Location : 280F/m²/an Vente : 2600 F/m²
Renseignements : Monsieur Robert Trouillet
département bureaux
10, place Vendôme 75001 Paris - Tél. 260.32.56

Le centre ville d'Evry, centre d'affaires.

Bureaux d'Evry 1 (à vendre)

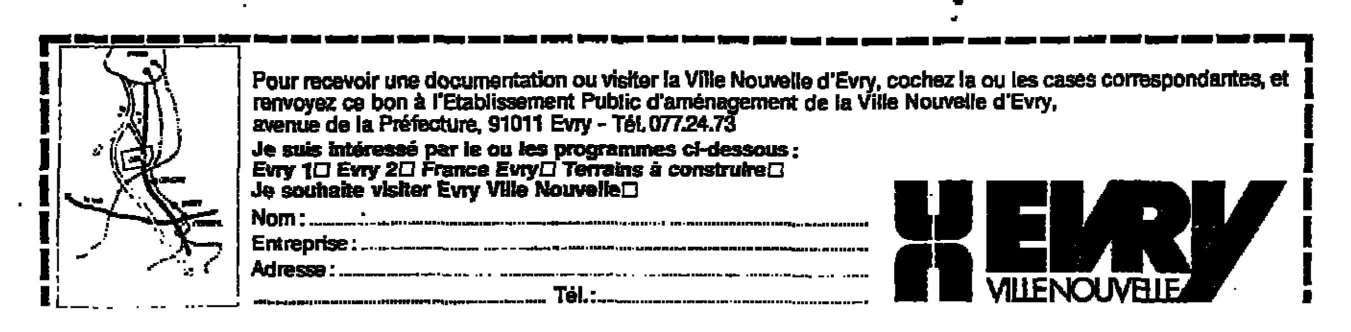
En plein centre ville, au voisinage immédiat de l'Agora et du Centre Commercial Régional, 8500 m² de bureaux spécialement conçus pour les petites et moyennes sociétés.

Lots personnalisés de 150 à 600 m², vendus entièrement terminés (sauf cloisonnement) au prix de 2500 F le m² dans des petits immeubles de 4 étages seulement donnant sur une esplanade et un bassin. Parkings souterrains. Restaurant à proximité immédiate.
Renseignements :
Monsieur Henry - Union des Constructeurs d'Evry (UCY)
57, boulevard Malesherbe - 75008 Paris
Tél. 387.39.09

Ville Nouvelle d'Evry *(terrains à construire)

Si vous désirez construire vous-même vos bureaux, la Ville Nouvelle d'Evry vous propose des terrains à vendre.
Trois possibilités d'implantation sur des terrains déjà équipés :
• en plein centre ville : terrains pour construire, pouvant accueillir des unités de l'ordre de 3000 à 12000 m² de plancher.
• à proximité des gares SNCF. C'est la solution retenue par Honeywell Bull dans le quartier du Bras de Fer.
• dans le parc d'activités économiques de Saint-Guénault (160 F/m²) réservé aux centres de recherches, laboratoires, sièges sociaux...
Renseignements :
M. Guy Moreau
Etablissement Public de la Ville Nouvelle d'Evry
Avenue de la Préfecture
91011 Evry - Tél. 077.24.73

Evry grandit. Grandissez avec Evry.


Pour recevoir une documentation ou visiter la Ville Nouvelle d'Evry, cochez la ou les cases correspondantes, et renvoyez ce bon à l'Etablissement Public d'aménagement de la Ville Nouvelle d'Evry, avenue de la Préfecture, 91011 Evry - Tél. 077.24.73
Je suis intéressé par le ou les programmes ci-dessous :
Evry 1☐ Evry 2☐ France Evry☐ Terrains à construire☐
Je souhaite visiter Evry Ville Nouvelle☐
Nom : ....
Entreprise : ....
Adresse : ....
.... Tél. : ....

OCÉANOGRAPHIE

AU COLLOQUE INTERNATIONAL DE BORDEAUX

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole va s'intéresser à la recherche des hydrocarbures sous-marins

De notre envoyée spéciale

Bordeaux. — L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) envisage de s'intéresser à la recherche des hydrocarbures sous-marins. Cette orientation prochaine de l'OPEP a été annoncée à Bordeaux par M. Abderrahman Khene, son secrétaire général, au deuxième colloque international sur l'exploitation des océans, qui vient de s'achever à Bordeaux.

Pour expliquer cet intérêt, M. Khene a rappelé plusieurs faits : en 1973, 512 millions de tonnes de pétrole, soit 18 % de la production mondiale, ont été extraites des gisements « off-shore ». Les réserves connues de pétrole sous-marin sont estimées à 14 milliards de tonnes et les réserves à découvrir à 60 milliards de tonnes, selon les hypothèses les plus optimistes. Les sociétés nationales des pays producteurs doivent donc arriver à la maîtrise technique des opérations de recherches, de production et d'exploitation « off-shore ».

Le pétrole « off-shore » est cher. M. Khene a rappelé, à ce propos, que les investissements nécessaires à la production d'un baril par jour sont de 240 dollars au Proche-Orient et de 3 000 dollars en mer du Nord, et le coût du pétrole des mers profondes sera encore plus élevé.

M. Khene a ensuite parlé du problème de l'appropriation des richesses des grands fonds marins, que la conférence de Caracas sur le droit en mer a été incapable de résoudre, et il a fait allusion, ce qui est nouveau de la part de l'OPEP, aux risques de pollution que les activités pétrolières et industrielles font peser sur l'environnement, en particulier sur l'environnement marin.

L'absence des Soviétiques et des Américains

Mille cent participants venus de quarante-trois pays ont suivi les travaux du deuxième colloque international de Bordeaux. Les sujets abordés étaient très variés puisqu'ils allaient de l'exploitation des ressources minérales des fonds marins à la présentation des résultats — provisoires — de l'opération franco-américaine FAMOUS, des problèmes de pollution aux systèmes de localisation, de l'utilisation du littoral au futur régime juridique des fonds des mers.

La tendance actuelle est en effet à la multiplication des colloques ou des « tables rondes » dans un même temps et en un même lieu. Mais on peut se demander si cette formule polyvalente ne devrait pas être remplacée par un programme plus spécialisé, centré sur un thème unique. Comment suivre plusieurs conférences si celles-ci se tiennent à la même heure ?

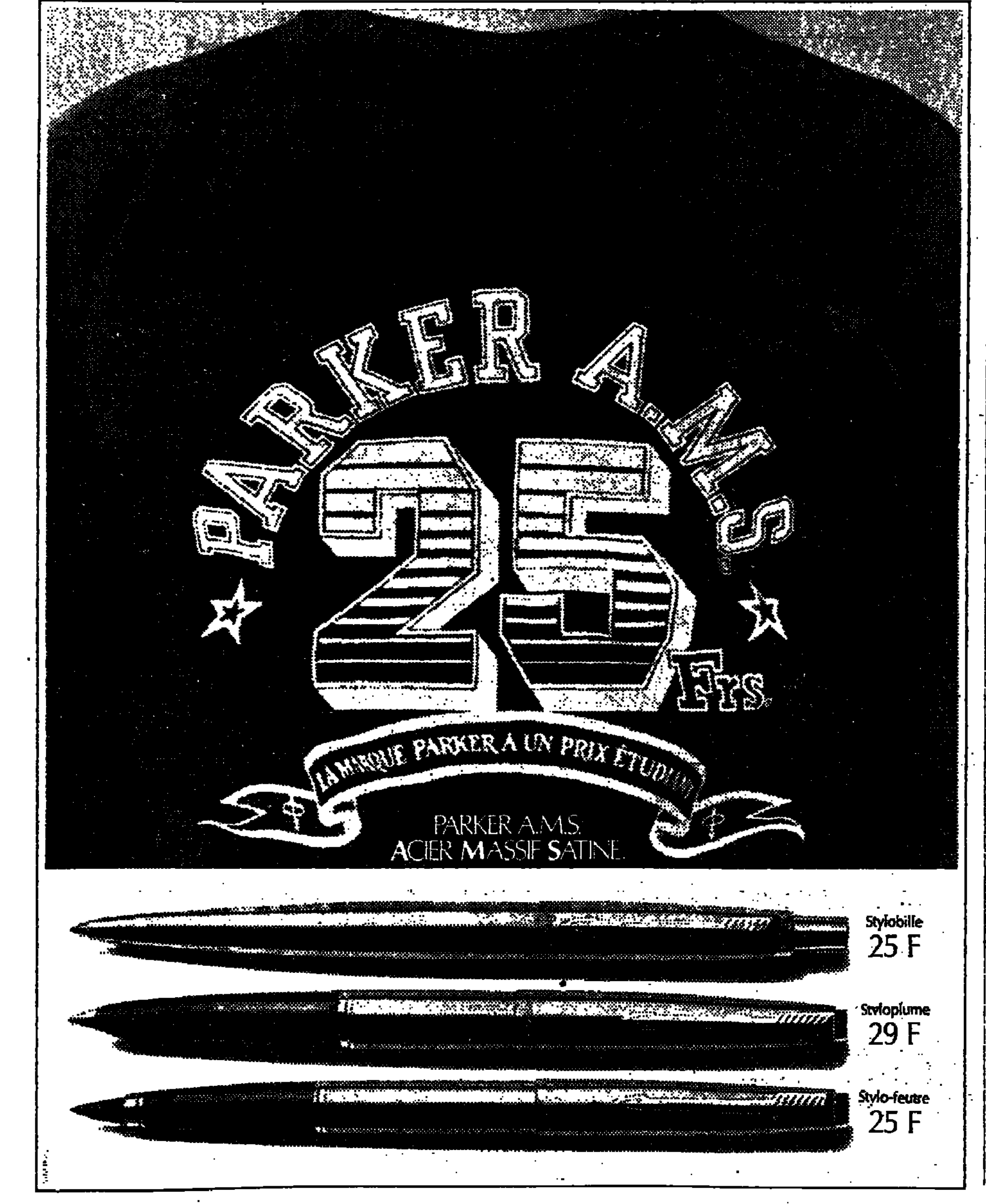
Océanoexpo 1974 oblige à se poser d'autres questions. Les expositions consacrées à l'océanographie se multiplient en Europe. Depuis 1969, Brighton (Grande-Bretagne), Düsseldorf (République fédérale d'Allemagne) et Bordeaux organisent, chacune à leur tour, une exposition océanographique accompagnée d'un colloque scientifique. Dès 1970, il apparaissait que la cadence annuelle était trop élevée pour les possibilités européennes. Cette impression fut confirmée en 1972 à Brighton : Oceanology 72, d'où étaient absents les Etats-Unis et l'Union soviétique, ne fut que l'ombre d'Oceanology 69.

Cette année Océanoexpo 74 a perdu elle aussi beaucoup de son intérêt. Les Américains et les Soviétiques ne sont pas venus, si l'on excepte deux navires océanographiques : le *Hayes*, un très curieux catamaran, et l'*Academik-Kurtchatov*. Les Japonais avaient un stand vaste et coloré, mais celui-ci était quasiment vide.

Cette désaffection des industriels s'explique par le coût élevé de la participation à une telle exposition. Elle s'explique aussi par la multiplication des manifestations concurrentes — et probablement plus rentables pour les exposants — suscitées par le pétrole de la mer du Nord. Stavanger (Norvège) a été, au début du mois de septembre, et Londres va être, cette semaine, le cadre de deux expositions et colloques consacrés à l' « off-shore »...

Lors de l'inauguration d'Oceanoexpo 74, M. Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux et député U.D.R. de la Gironde, avait annoncé que la prochaine Océanoexpo aurait lieu à Bordeaux, du 8 au 13 mars 1977. Faut-il persister dans l'erreur ?

YVONNE REBEYROL.



RELIGION

SUR LA DEUXIÈME CHAINE DE TÉLÉVISION

Le cardinal Marty : l'avortement est incompatible avec l'Évangile

Face aux journalistes de la presse et de la télévision, lors de l'émission « Actuel 2 » sur « l'Eglise, la foi, la politique », enregistrée exceptionnellement à Rome à l'occasion du synode des évêques et diffusée le lundi 7 octobre, le cardinal François Marty, archevêque de Paris et chef de la délégation française au synode, est resté égal à lui-même.

D'une voix tranquille, aux accents reconnaissables entre mille, une lueur malicieuse dans le regard, le cardinal, qui rappelle volontiers ses origines paysannes, manie à la perfection l'art de répondre aux questions... sans vraiment y répondre. Ce n'est pas pour les esquiver — « *Je suis toujours pour bien regarder en face ce qui est* », — mais plutôt sa façon à lui d'en suggérer toute la complexité.

C'est aussi le style personnel de l'archevêque de Paris, qui, à la suite du concile, conçoit l'autorité comme service, préfère l'exemple à la condamnation, admet la pluralité des opinions là où la doctrine le permet. « *Je suis tout à fait d'accord*, a-t-il dit, *pour que les évêques parlent, même s'ils n'ont pas la même façon d'examiner les choses.* » A propos de la prise de position de Mgr Riobé, évêque d'Orléans, contre les essais nucléaires : « *Je n'ai pas eu à l'approuver ou à la désapprouver.* »

Même au plan doctrinal, le cardinal refuse de fermer des portes trop brusquement. C'est ainsi qu'il explique le sens des récentes bénédictions de « *mariages non sacramentels* » (*le Monde* daté 15-16 septembre) comme « *l'accueil par l'Eglise de personnes qui cheminent vers Jésus-Christ* », tout en ajoutant : « *Je suis, pour ma part, très réservé sur cette expérience, qui n'est qu'une recherche en un lieu donné.* » Sur d'autres points de doctrine enfin le « non » de Mgr Marty est catégorique. La question du mariage des prêtres « *ne se pose pas, pour l'instant* ». « *L'avortement est incompatible avec l'Evangile,* [il est] *une œuvre de mort, un échec et certainement un mal.* »

Du synode des évêques lui-même, dont le thème est l'évangélisation, il était peu question. Les journalistes ont préféré aborder des problèmes plus brûlants : l'armement nucléaire (« *En lui-même, c'est un mal grave*, a dit le cardinal. *Mais il faut évidemment avoir les moyens de le proscrire dans son ensemble ; il ne faut pas que la France soit la seule à le supprimer — encore qu'elle puisse donner un exemple...* ») ; la spéculation immobilière ; libération et salut ; l'affaire Capucci (« *C'est son droit, et peut-être son devoir, de penser que les Palestiniens ont besoin d'être libérés et d'être aidés (...), mais il n'aurait pas dû se livrer lui-même à un transport d'armes — s'il l'a fait.* ») ; le Chili (le cardinal a admis qu'il était peut-être difficile pour le représentant chilien au synode de s'exprimer « *comme il le voudrait* » ; il en va de même, a précisé Mgr Marty, pour l'archevêque de Hanoï).

Le cardinal Marty — et c'est sans doute ce que le grand public aura retenu — s'est livré à quelques confidences. Sur la santé du pape : « *A soixante-dix ans, on est certainement plus fatigué qu'à cinquante* », a-t-il dit.

Sur ses rapports avec les hommes politiques français : « *Je n'ai pas rencontré M. Giscard d'Estaing, depuis qu'il est président, mais j'espère que l'occasion se présentera. (...) J'ai vu le président Pompidou plusieurs fois. J'étais allé quelquefois chez lui, même pour déjeuner en tête à tête, rien que nous deux, mais on ne parlait ni de l'Etat ni de la politique : uniquement des questions religieuses et de l'Evangile.* »

A la dernière question : « *Vous n'avez pas envie de prendre votre retraite ?* », le cardinal a répondu : « *Non, je n'en ai acune envie pour l'instant !* » Et, le moment venu ? « *Je ne me suis pas encore beaucoup préoccupé de cette question, mais j'espère un presbytère aveyronnais ou quelque maison de retraite où je retrouverais ceux de mon âge. Et je voudrais donner des dernières années de ma vie, si je puis, un témoignage très fort de prière et de pauvreté, de vie humble... Si j'ai quelques loisirs, j'écrirai mes mémoires sur ce que j'ai vécu, le concile, les synodes...* »

ALAIN WOODROW.

(1) Jacques Duquesne (*le Point-Europe N° 1*) ; Georges Montaron (*Témoignage-Chrétien*) ; Félix Lacambre (*la Croix*) ; Jean-Claude Darrigaud (*I.N.F. 2*) ; présentation : Jean-Marie Cavada.

Après l'émission télévisée sur la vie sentimentale des Français

A la suite de l'émission télévisée de J.-E. Jeanneson du 28 août, sur la vie sentimentale des Français, Mgr Puech, président de la Commission épiscopale de la famille, a rappelé la doctrine officielle de l'Eglise catholique en matière de mariage (le Monde *du 5 septembre*). *Deux des principaux responsables de cette émission, M. et Mme C. Legouis, ainsi mis en cause, nous envoient la lettre suivante :*

Les animateurs de cette émission déplorent que l'absence de tout dialogue n'ait pas permis de nuancer un jugement qui renforce l'image de marque d'une Eglise plus soucieuse de juridisme que d'accueil. Car c'est d'accueil qu'il s'agissait précisément et non pas d'un exposé de doctrine.

Comme ceux présentés aux téléspectateurs, un grand nombre de fiancés ont à la fois peur de la condamnation de l'Eglise telle qu'elle est perçue et besoin de sacraliser une démarche essentielle à leurs yeux. Ceux qui les côtoient savent que de nombreux jeunes : — établissent, par amour, des relations sexuelles préconjugales, — devant le nombre croissant de divorces, s'interrogent sur la durée de leur couple, — veulent pouvoir choisir le nombre d'enfants dont ils seront responsables, — cherchent un « lieu » où leur amour soit accepté et reconnu tel qu'il est vécu et qu'ils croient trouver dans l'Eglise.

Cette démarche, au dire de Mgr Puech « *constitue peut-être un sacrilège* ». Sacrilège de la part de qui ?

Des fiancés en cause, pour qui ce mot n'est guère plus signifiant que celui de sacrement, et envers qui l'Eglise pratique la politique de tout ou rien ?

Ou, de l'Eglise qui nie l'immaturité religieuse quand ce n'est pas l'absence de foi, de la majorité de ceux qui s'adressent à elle, tout baptisés qu'ils soient (mais c'est le cas de 90 % de la population française) et leur dit dans le même temps :

« *Si vous vivez ensemble sans être mariés à l'église, vous êtes en état de péché grave mais si vous vous y mariez tel que vous êtes, c'est-à-dire sans reconnaître explicitemnt Jésus-Christ, vous commettez un sacrilège* » ?

Devant cette hypocrisie, des groupes de chrétiens osent se demander si « *tout est si parfaitement clair* » qu'on semble nous le rappeler. La doctrine n'a-t-elle jamais varié en deux mille ans d'histoire ?

Ainsi, pendant des siècles, aucune célébration n'a constitué le préalable obligatoire à l'expression physique de l'amour conjugal. Aujourd'hui des fiancés s'étonnent que l'on taxe de péché leur mutuelle découverte charnelle. De même, les chrétiens d'Orient ont toujours su accueillir, dans certains cas, les couples dont l'un ou l'autre des conjoints avait échoué dans son précédent mariage. Encore, *Humanae Vitae* (peu suspecte de progressisme) ne parle pas que de « pilule » mais aussi de « paternité responsable ». Peut-il y avoir parenté responsable sans contraception ?

Que le « *sacrement du mariage ne soit pas un acte magique* » comme l'écrit Mgr Puech, n'implique pas qu'il faille s'interdire de s'interroger sur son sens avant de l'imposer aux fiancés, quitte à les rejeter en cas d'échec du couple.

S'il ne s'agit pas de magie, il faut bien que ce soit l'amour vivant par lui et l'Eglise qui reconnu par lui et l'Eglise, soit le signe de l'amour du Christ pour les hommes. Pourquoi plaquer sur cet amour, sous peine de faute grave, un sacrement qui ne correspond pas forcément à la découverte des intéressés ?

On peut même se demander en quoi un amour humain qui est mort peut être la manifestation de l'amour de Dieu pour nous ?

Quand l'Eglise que nous formons retrouvera-t-elle enfin un peu de l'esprit du Christ face à la Samaritaine ?

Cessera-t-elle un jour d'émettre ce « *il n'est pas permis* » que le fait d'être dit en latin ne rend pas moins paralysant ?

ÉDUCATION

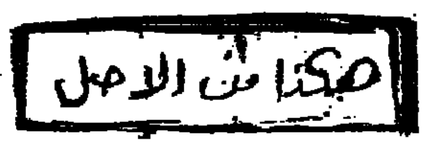
La Fédération de l'éducation nationale dénonce « la dégradation des conditions de travail des enseignants et des élèves »

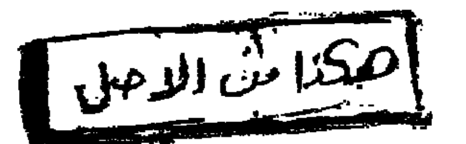
Les mouvements de grève d'enseignants ont commencé ce mardi 8 octobre dans les collèges d'enseignement technique, à l'appel des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. A partir du jeudi 10 octobre, les principaux syndicats de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) organisent, dans l'enseignement primaire et secondaire, une série de grèves tournantes par académies, jusqu'au 18 octobre.

Ces actions, a expliqué M. Marangé, secrétaire général de la FEN, au cours d'une conférence de presse, ont pour objet de protester « *contre la dégradation à cette rentrée des conditions de travail des enseignants et des élèves. Et quand on connaît les créations prévues au budget 1975 on ne peut qu'être inquiet sur ce qui se passera à la prochaine rentrée.* » « *C'est finalement*, a-t-il insisté, *l'intérêt du pays qui est en cause. Nous taire, ce serait une fuite devant nos responsabilités.* » Il a d'autre part précisé qu'« *aucune négociation réelle n'avait pu être engagée à aucun niveau* ». C'est donc « *une autre politique de l'éducation* » que demandent les syndicats de la FEN.

C'est surtout l'insuffisance des postes d'enseignants qui préoccupe les organisations syndicales. Les enseignants d'éducation physique, en particulier, demandent leur rattachement au ministère de l'éducation et la création immédiate de deux mille postes. Pour les écoles normales, les organisations dénoncent « *un certain malthusianisme* » dans le recrutement, alors que dans le même temps « *les centres de formation des maîtres de l'enseignement privé, aidés par l'Etat, développent leur recrutement* ».

ERRATUM. — M. André Malraux, inaugurant un C.E.S. à Asnières, a déclaré que « *l'humanité n'a jamais vraiment appris que ce qu'elle avait envie d'apprendre* » et non « *l'humanité n'a jamais vraiment appris ce qu'elle avait envie d'apprendre* » comme il a été imprimé par erreur dans notre première édition du 8 octobre.





SPORTS

CYCLISME

ROY SCHUITEN : deux victoires complémentaires en deux jours

De notre envoyé spécial

Angers. — C'est ce qu'on peut appeler une confirmation immédiate. Le jeune Néerlandais Roy Schuiten (vingt-trois ans), vainqueur samedi 5 octobre de l'Etoile des Espoirs, une épreuve de prospection organisée dans la région de Fougères, a remporté le lendemain à Angers le Grand Prix des Nations, la plus prestigieuse des compétitions contre la montre.

Ce doublé original retient l'attention en raison de son caractère spectaculaire d'abord, et surtout de sa signification sportive : il met en valeur le registre étendu d'un coureur d'avenir qui s'était déjà distingué, au mois d'août à Montréal en devenant champion du monde de poursuite professionnel.

Ici et là, Schuiten a révélé des qualités peu communes qui l'apparentent à son aîné Gerrit Schulte pour la puissance et à Hugo Koblet pour le style. Nous hésiterons avant d'affirmer que cet athlète du cyclisme a expérimenté une méthode d'avant-garde en préparant dans une épreuve par étapes, disputée presque de bout en bout sous la pluie, une course aussi exigeante que le Grand Prix des Nations amateur autorise des gions son directeur sportif, l'ancien coureur de Six Jours Peter Post, sur les risques éventuels d'une telle entreprise, celui-ci se contenta de répondre... par une question :

« Anquetil n'a-t-il pas gagné Bordeaux-Paris sur la lancée d'un critérium du Dauphiné victorieux ? »

Même si les deux exploits sont peu comparables, sauf dans le principe, il faut convenir que le résultats d'Angers donne un certain relief au propos tenu par Post. Au terme d'une trajectoire de 90 kilomètres, couverte en un peu plus des deux heures, Schuiten a laissé son suivant, le Belge Baert — qui fut, lui aussi, champion du monde de poursuite, — à 3 minutes 39 secondes. L'Italien Francesco Moser, récent vainqueur de Tours-Versailles, qu'on lui opposait en un duel théorique, ne termina qu'à la cinquième place, devant Bernard Thevenet, mais derrière Jean-Pierre Danguillaume, classé premier Français, contre toute attente.

Performance remarquable que celle réalisée par Roy Schuiten, si l'on considère qu'il a accentué sa pression à partir du soixante-quinzième kilomètre et qu'il a couvert la distance à la moyenne de 44,380 kilomètres/heure. Nous n'en diminuerons pas la portée en précisant qu'elle est l'œuvre d'un homme neuf opposé dans le cadre d'une confrontation où la fraîcheur est prépondérante, à des coureurs plus ou moins éprouvés par une saison très dense. Exemples : Thévenet, Ocana, Martinez, Bourreau.

L'existence d'un Grand Prix des nations amateur autorise des comparaisons intéressantes. C'est ainsi que le Britannique David Wells, vainqueur en lever de rideau, aurait pris théoriquement la septième place dans un classement toutes catégories, entre Thévenet et Ocana.

Dans cet ordre d'idées, il faut rappeler que l'Etoile des espoirs, reprenant la formule « open » déjà en vigueur dans Paris-Nice, a permis aux amateurs de se mesurer avec un certain succès aux professionnels. De ces contacts enrichissants, les observateurs ont retenu la bonne production de l'Ariégeois Smet et du Breton Bernard Hinault (dix-neuf ans), que nous connaissions depuis sa victoire, il y a deux ans, dans la finale du Premier Pas Dunlop, championnat de France des débutants.

JACQUES AUGENDRE.

GOLF

Billy Casper, un homme heureux

Billy Casper a remporté, dimanche 6 octobre, le cinquième Tournoi des champions, disputé à Saint-Nom-la-Bretèche. Rien de surprenant de voir triompher, pour la quatrième année consécutive un représentant des Etats-Unis. Ce pays ne compte-t-il pas plus de vingt millions de pratiquants ?

Depuis 1970, les concurrents de ce tournoi avaient bénéficié d'un temps idéal. Hélas ! Cette année, une pluie glaciale, un vent qui soufflait en rafale, un terrain détrempé, avaient rendu la compétition particulièrement pénible. Mais rien n'a empêché les Américains d'affirmer leur supériorité. Derrière Casper, en effet, se sont classés Hale Irwin, deuxième, et en quatrième position, Arnold Palmer, le vainqueur de 1971, un fidèle habitué de Saint-Nom.

Billy Casper, qui a dépassé la quarantaine, joint la bonhomie à la simplicité. Un faciès rubicond, un léger embonpoint (100 kilos), il est le reflet de l'homme heureux — heureux certes d'avoir touché le prix de 80 750 F, mais surtout d'avoir gagné à Paris. Ayant dès le premier tour battu le record du parcours avec un total de 66 pour dix-huit trous, il conserva, avec une parfaite assurance, cet avantage, malgré le retour des deux jeunes, son compatriote Hale Irwin et le Sud-Africain Bobby Cole. Contrairement à ses rivaux, Casper excella dans le petit jeu (putt) et c'est bien dans les coups rapprochés que se gagne un match.

Le deuxième, Hale Irwin, est grand, athlétique, des muscles forgés en pratiquant le football américain. Il connut la gloire cette saison, à vingt-neuf ans, en se classant premier de l'Open des Etats-Unis, titre le plus envié pour les champions de golf. C'est lui qui a réalisé, dimanche, le meilleur score (70).

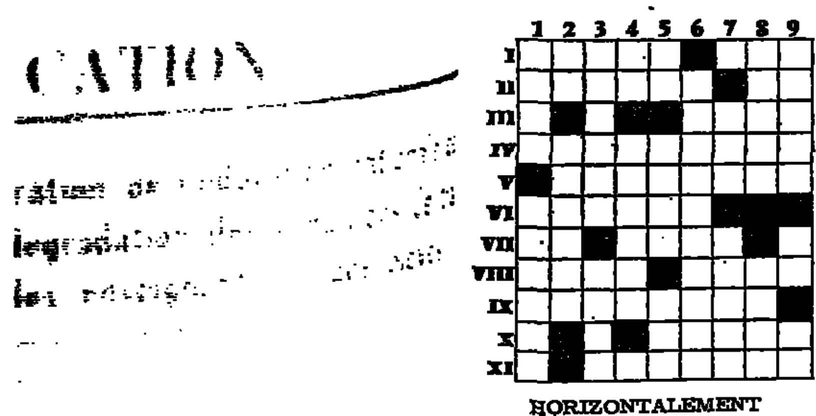
A propos de score, on peut constater que les conditions atmosphériques ont largement influencé les performances. Sur le même parcours en 1973, le vainqueur Miller avait totalisé 277, ses suivants respectivement 280, 281, 282. Le Français Jean Garaïalde était septième avec 286. Cette fois, Casper ne pouvait faire mieux que 283, Irwin 286, Cole 287, Garaïalde, à un point seulement de Palmer, rapportait une carte de 299.

GÉRARD DE FERRIER.

FOOTBALL. — *Le Néerlandais Cruijff, le Péruvien Sotil et l'Argentin Heredia seront les vedettes de l'équipe de Barcelone, qui rencontrera une entente Reims-Paris-Saint-Germain, mercredi 9 octobre, au Parc des princes.*

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 967



HORIZONTALEMENT

I. Se consomme parfois avec un couteau ; Localité de France. — II. Elle se laissait facilement rouler ; D'un auxiliaire. — III. Fait partie d'une suite. — IV. Rend généralement inapprochable. — V. On les croit présentes, alors qu'elles sont ailleurs. — VI. Résume collectivement un programme de... poids. — VII. Sigle ; De plus. — VIII. Il avait de bonnes raisons d'être triste ; Un bouton qui s'est ouvert. — IX. Se montrent optimistes. — X. Fis un travail délicat. — XI. Provoquera un éblouissement.

VERTICALEMENT

1. On n'en revient pas souvent ; Rapproche plus du lis que de la rose. — 2. La Seine, vue de très haut ; Sautent dans la joie, se portent dans l'affliction. — 3. Ont disparu du globe depuis longtemps ; Très capable. — 4. Abréviation ; Matière d'un clavier. — 5. Deux voyelles ; Habille la vérité ; Au-dessus d'un puits. — 6. S'attachèrent vivement. — 7. Détruisent avant de faire disparaître ; Pourvu. — 8. Ses productions sont destinées à être brûlées ; A trop d'étoffe pour faire une doublure. — 9. Peurs bleues ; Sert à pousser des pointes ; Possessif.

Solution du problème n° 966

HORIZONTALEMENT

I. Cheminée. — II. Latude ; Te. — III. Our ; Effet. — IV. Utiles ; Ré. — V. Las ! ; Inn. — VI. Bali ; Ed. — VII. Avenir ; Lu. — VIII. Esus. — IX. Assagie. — X. Emu ; Rétro. — XI. Méandres.

VERTICALEMENT

1. Clou ; Bal ; Em. — 2. Haut ; Av ; Ame. — 3. Etrille ; Sua. — 4. Mu ; Laines. — 5. Idées ; Isard. — 6. Nefs ; Gruger. — 7. Site. — 8. Eternel ; Ers. — 9. Etendue.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IX°

INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MARDI 8 OCTOBRE

Programme minimum à l'O.R.T.F.

En raison de la grève du personnel, un programme minimum sera diffusé à la radio et à la télévision.

● TÉLÉVISION : PROGRAMME UNIQUE SUR LES TROIS CHAINES

20 h. Journaux télévisés (chaînes I et II).
20 h. 30 Film : « Sans foi ni loi », de E. Bellamy (1965), avec D. Duryea, R. Fuller, J. Lane.
Un mauvais garçon accepte de conduire un groupe de soldats nordistes en civil à un endroit où est caché l'or d'un convoi décimé par les Sudistes.
21 h. 55 Portrait de Bruno Bettelheim (2). « Marcia ou la forteresse vide ». Réal. D. Karlin.
Comment un enfant totalement retiré du monde et coupé de la réalité redevient un être humain après cinq ans de méthode thérapeutique.

● RADIO :

Musique ininterrompue. Bulletin d'information à 19 heures.

EUROPE 1 : 19 h., Europe-soir ; 19 h 45, Radio 2 ; 23 h. 30, Europe-panorama.

R.T.L. : 18 h. 30, Journal ; 19 h., Hit-parade ; 21 h., Poste restante ; 22 h., R.T.L.-digest

RADIO-MONTE-CARLO : 18 h. 45, Journal ; 19 heures, Hit-parade ; 21 h. 15, Flash-back.

TRIBUNES ET DÉBATS

EUROPE I : 19 h. 15, M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français.

MERCREDI 9 OCTOBRE

● TÉLÉVISION : Programme unique

13 h. Vingt-quatre heures sur la une (chaîne I).
20 h. Journaux télévisés (chaînes I et II).
20 h. 30 Au théâtre ce soir : « Giliane », de R. Millar et N. Balchin. Adaptation française P. Quentin. Avec J. Topart, M. Delcroix. Réal. G. Folgoas.
La mort d'un piéton, renversé par une voiture et abandonné sans assistance, oppose un jeune couple et leur ami, et sert de révélateur à leurs rapports.
22 h. 25 Document : INTIRUMI, prod. UNESCO.
Un haut lieu de l'archéologie inca : site, temples et trésors.

● RADIO :

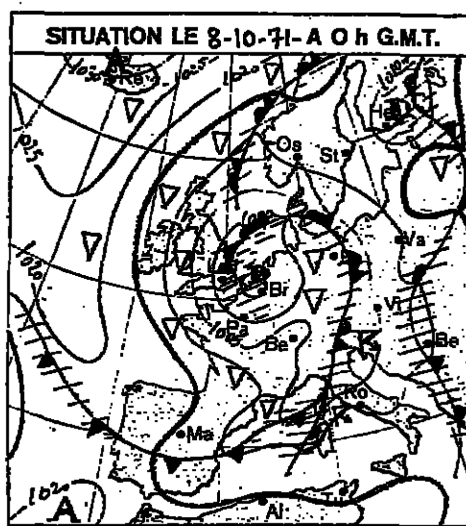
Programme unique de musique ininterrompue. Bulletin d'information à 8 h., 13 h. et 19 h.

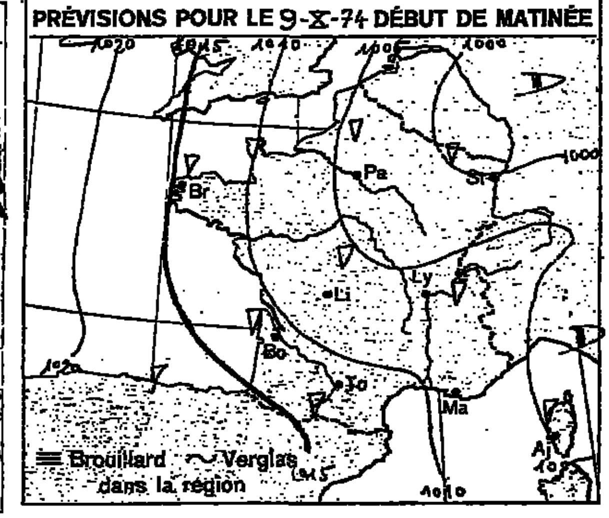
EUROPE I : 19 h., Europe-Soir ; 19 h. 45, Radio 2 ; 22 h. 30, Europe-Panorama.

RADIO-MONTE-CARLO : 18 h. 45, Journal ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h. 15, Flash-back.

R.T.L. : 18 h. 30, Journal ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Poste restante 22 h., R.T.D. Digest.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 8 octobre à 0 heure et le mercredi 9 octobre à 24 heures :

La France restera sous l'influence d'une profonde dépression dont le centre évoluera lentement de la Belgique à l'Allemagne.

Mercredi 9 octobre, sur l'ensemble du pays, le temps restera frais et instable. Des averses parfois orageuses se produiront encore dans la plupart des régions. Des éclaircies apparaîtront temporairement. Les nuages resteront toutefois plus abondants sur les versants ouest et nord-ouest des massifs montagneux, où il neigera à partir de 1 000 mètres à 1 200 mètres environ.

Les éclaircies deviendront plus belles sur les régions de l'Ouest ainsi que dans le Midi méditerranéen.

Les vents, modérés ou assez forts et irréguliers, souffleront encore du secteur nord-ouest.

Les températures maximales subiront peu de changement, mais la matinée pourra être localement plus fraîche sur le Massif Central, le Centre et l'Est, où des gelées blanches auront lieu au lever du jour.

Mardi 8 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 000,4 millibars, soit 750,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre *indique le maximum enregistré* au cours de la journée du 7 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 7 au 8) : Biarritz, 15 et 10 degrés ; Bordeaux, 15 et 7 ; Brest, 12 et 8 ; Caen, 11 et 8 ; Cherbourg, 11 et 9 ; Clermont-Ferrand, 11 et 6 ; Dijon, 9 et 6 ; Grenoble, 11 et 3 ; Lille, 9 et 4 ; Lyon, 11 et 7 ; Marseille, 14 et 5 ; Nantes, 13 et 8 ; Nice, 16 et 8 ; Paris-Le Bourget, 13 et 8 ; Pau, 14 et 8 ; Perpignan, 21 et 10 ; Rennes, 13 et 9 ; Strasbourg, 9 et 4 ; Tours, 12 et 8 ; Toulouse, 15 et 8 ; Ajaccio, 18 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 39 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 12 et 5 degrés ; Athènes, 26 et 20 ; Bonn, 10 et 5 ; Bruxelles, 11 et 5 ; Le Caire, 29 et 20 ; Iles Canaries, 32 et 23 ; Copenhague, 11 et 9 ; Genève, 10 et 3 ; Lisbonne, 22 et 9 ; Londres, 11 et 8 ; Madrid, 25 et 10 ; Moscou, 22 et 10 ; New-York, 23 et 14 ; Palma-de-Majorque, 23 et 14 ; Rome, 18 et 14 ; Stockholm, 12 et 6 ; Téhéran, 26 et 12.

Sécurité

MIEUX VOIR LA NUIT SUR LA ROUTE

La prévention routière organise, du 14 au 31 *octobre*, la vingtième « campagne éclairage et signalisation », destinée à attirer l'attention des usagers sur les dangers de la route, la nuit, et à leur donner les moyens de faire procéder gratuitement à l'examen de leurs équipements d'éclairage et de signalisation.

A cette campagne, qui bénéficie du concours du ministre de l'intérieur, du ministère des armées et de la collaboration de nombreux organismes, seront associés cette année les électriciens et spécialistes automobiles (ESA), qui mettront à la disposition des usagers leurs installations de contrôle et leur donneront des conseils utiles en matière d'éclairage.

Éducation

● *Le Service technique pour les activités de jeunesse* (STAJ) vient de publier un numéro spécial de son mensuel *Service-Annonces*. Ce numéro spécial consacré à la formation des cadres dans les domaines socio-éducatifs, jeunesse et éducation populaire, donne différents renseignements sur les associations ou organismes de formation, sur les stages, les brevets d'Etat, les débouchés, les bourses, etc. Il est disponible et peut être envoyé franco contre la somme de 3,50 F (chèque ou timbres-poste) adressée à STAJ, 10, rue de Charonne — 75011, Paris.

● *Logements pour étudiants.* — L'Union nationale des étudiants locataires (Fédération nationale des étudiants de France) organise un service de logement pour les étudiants. Les propriétaires de chambres, studios, appartements dans la région parisienne doivent prendre contact avec le secrétariat de ce service : UNEL-FNEF, 120, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris (tél. : 633-30-78). Le service est ouvert du lundi au vendredi, de 10 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 h. 30 à 19 h. 30.

D'autre part, le service d'entraide sociale de l'Association corporative des étudiants en sciences (ACES) de Paris recherche pour ses adhérents des offres de logement et d'emploi. Les personnes intéressées doivent s'adresser à l'ACES, 11, quai Saint-Bernard, 75230 Paris, Cédex 05, tél. : 033-75-46.

● *Le service de formation permanente de l'université Paris-VII* organise un stage de formation continue pour des travailleurs sociaux (assistantes sociales, éducateurs spécialisés, éducateurs de l'éducation surveillée...), des travailleurs de la santé (infirmiers, sages-femmes, rééducateurs...) et des travailleurs de la santé mentale (infirmiers psychiatriques, psychomotriciens...). Inscriptions au centre Jussieu, tour 46, couloir 45-46, 2e étage, salle 09, tél. : 336-25-25, poste 51-23. Permanence d'accueil les mardi et jeudi de 16 heures à 18 heures.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 8 octobre 1974 :

UN DECRET

● Relatif aux conventions de formation professionnelle continue établies en application de l'article L. 940-1 du code du travail.

DES LISTES

● D'admission au cycle préparatoire au second concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature ;

● D'admission dans les écoles nationales d'ingénieurs des travaux agricoles et à l'Ecole nationale d'ingénieurs des techniques des industries agricoles et alimentaires (concours 1974) ;

● Des élèves de l'institut supérieur agricole de Beauvais ayant obtenu le diplôme d'ingénieur en agriculture.

D'autre part, le *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* du 8 octobre publie des décrets portant attribution de la médaille de l'aéronautique ; des arrêtés portant attribution de la médaille d'honneur aux employés et ouvriers civils du ministère de la défense, de la médaille de la gendarmerie nationale, de la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales et portant nominations dans l'ordre des arts et lettres.

Visites, conférences

MERCREDI 9 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg : « Hôtel de Sully ». — 15 h., métro Cité, Mme Lemarchand : « *Le chicane et les plaideurs au palais* ». — 15 h., devant l'église Saint-Sulpice, Mme Pennec : « Belles demeures du quartier Saint-Sulpice ». — 15 h., façade, Mme Zujovic : « Notre-Dame et Victor Hugo ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Langlois : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 17 h., Grand Palais, Mme Chapuis : exposition « l'Impressionnisme ».

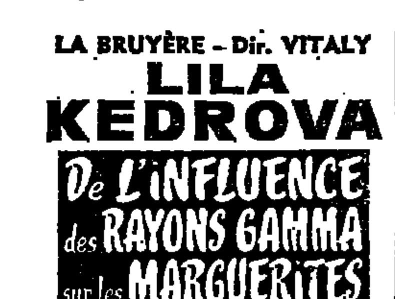
15 h., 9, rue Malher : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris). — 15 h. 15, 8, rue du Porche : « Le Marais » (Mme Barbier). — 14 h. 30, 23, rue de Sévigné : « Mme de Sévigné au musée Carnavalet » (Mme Ferrand). — 15 h., 16, rue du Cloître-Notre-Dame, Mme Just : « Du cloître Notre-Dame aux cours secrètes de l'île Saint-Louis » (Mme Hager). — 15 h., 23, quai de Conti : « De la tour de Nesle au couvent des Cordeliers » (Jadis et Naguère). — 14 h. 45, arc de triomphe du Carrousel : « Les appartements royaux du Louvre et leurs secrets » (M. de La Roche). — 15 h., 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire : exposition « Le Sahara avant le désert » (Paris et son histoire). — 15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel Lauzun » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 14 h. 30, auditorium de la FNAC-Montparnasse, 136, rue de Rennes, M. François de La Grange : « L'enfant et l'animal ». — 20 h., 58, rue de Londres : « Scientologie. Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle » (Eglise de Scientologie de France) (entrée libre). — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Pierre V. Marchesseau : « La naturopathie » (L'homme et la connaissance). — 20 h. 30, Musée social, 5, rue Las-Cases, Mme Germaine Holley : « Raisons profondes astronomiques et astrologiques de la crise actuelle ». — 20 h. 45, 184, boulevard Saint-Germain, professeur Raymond Lautie : « Ne cancérisez pas votre appareil digestif » (Conférences de l'Oasis).

P.T.T.

● *Le centenaire de l'Union postale universelle.* — Le 9 octobre 1974, l'Union postale universelle (UPU) commémorera son centième anniversaire. L'UPU compte cent cinquante-trois Etats membres qui forment un seul territoire postal pour l'échange des correspondances. Elle a pour but d'assurer l'organisation et le perfectionnement des services postaux internationaux. Depuis 1947, l'Union est devenue une institution spécialisée des Nations unies.

LA BRUYÈRE - Dir. VITALY
LILA KEDROVA



Loc. : TRI. 76-99 et agences

THEATRE 13
24, rue Daviel - Paris-13e
589-05-99
LES CAPRICES DE MARIANNE
d'Alfred de Musset
à partir du 11 octobre
location ouverte

THEATRE EDOUARD VII
Ce soir Première
ELVIRE POPESCO
JOUE
LA MAMMA
d'ANDRÉ ROUSSIN
avec la participation de Robert MANUEL
Jean-Pierre ANDREANI
ROQUEL
Georges HUBERT
Monique GERBAUD
Patricia LESIEUR
et
Robert VATTIER
LOC. : OPE. 87-90 et Agences



Le 9 à 20 h. 30
les 10 et 11 à 14 h. 30 et 20 h. 30
LE JEUNE THEATRE NATIONAL
présente
DOM JUAN
de MOLIÈRE
Location 352-64-83

PREMIÈRE CE SOIR à 20 h. 45



FAC. DE DROIT - JUS ET MUSICA - 92, rue d'Assas
Vendredi 25 octobre, 21 heures, récital
SCHWARZKOPF
avec GEOFFREY PARSONS, piano
SCHUBERT - SCHUMANN - WOLF (Loc. Fac., Durand et Copar)

CALENDRIER DES CONCERTS

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Jeudi 10 oct. à 20 h. 30 (Werner.)	UNIQUE RECITAL du GRAND HARPISTE NICANOR ZABALETA
SALLE CORTOT Vendredi 11 octobre à 20 h. 30	RECITAL de GUITARE CLASSIQUE ERNESTO BITETTI
ABBAYE de ROYAUMONT Samedi 12 octobre à 20 h. 15 (Werner.)	SAISON MUSICALE de ROYAUMONT ORCHESTRE DE L'ILE-DE-FRANCE Sol. : R. GIANOLI Dir. : L. STERN Maw, Schubert, Mozart, Bartok
CERCLE INTERALLIE Mardi 15 octobre à 21 heures (Valmalète.)	AMIS MUSIQUE DE CHAMBRE Catherine COURTOIS, Catherine COLLARD violon et piano Mozart, Schumann, Debussy, Prokofiev
SALLE GAVEAU Mardi 15, Vendredi 18, Mardi 22 octobre à 21 heures (Kiesgen.)	La pianiste française JANINE DACOSTA joue les fameuses TOCCATAS : mardi 15 Scarlatti Bach, Schumann, Ravel, Poulenc, Prokofiev VARIATIONS : vendredi 18 Mozart, Beethoven, Mendelssohn, Brahms FANTAISIES : mardi 22 Mozart, Chopin, Schubert, Schumann
SALLE GAVEAU Jeudi 17, Lundis 21 et 28 octobre à 21 heures (Valmalète.)	HAENDEL Intégrale des Suites pour clavier ERIC HEIDSIECK
SALLE PLEYEL Samedi 26 octobre à 21 heures (Valmalète.)	L'A.L.A.P. et les Spectacles Lumbroso présentent Récital GALINA VICHNEVSKAIA au piano : MSTISLAV ROSTROPOVITCH Tchaikovski, Stravinski, Moussorgski
« Musique aux Invalides » EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES Mardi 22 octobre à 20 h. 30 Loc. : Eglise, Durand CO.PAR. (Werner.)	3e CENTENAIRE DE L'HOTEL DES INVALIDES ORCH. SYMPHONIQUE de la GARDE RÉPUBLICAINE MOZART : Symphonie n° 40 ST-SAENS : Symph. av. Orgue Direction : ROGER BOUTRY Grand Orgue : BERNARD GAVOTY



THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES
Samedi 19 octobre, 10 h.
PALAIS DES CONGRES
Mardi 22 octobre, 20 h. 30
Mercredi 23 octobre, 20 h. 30
GALA
(TENUE de SOIREE de RIGUEUR)



ORCHESTRE DE PARIS
SOCIÉTÉ DES CONCERTS DU CONSERVATOIRE
Sir GEORG SOLTI
ROSTROPOVITCH
XENAKIS
« Noomena » (création)
HENRI DUTILLEUX
Concerto pour violoncelle et orchestre
« Tout un Monde lointain »
BRAHMS
« Symphonie n° 4 »
Location : 14 jours à l'avance
Théâtre et Palais des Congrès

CONCERTS PUBLICS ORTF

MAISON de l'O.R.T.F. Studio 104 Jeudi 10 octobre à 20 h. 30	MANON LESCAUT D.F.E. AUBER av. M. MESPLE, J.-C. ORLIAC, P.-C. RUNGE, Y. BISSON, E. GREGER, G. FRIEDMANN ORCHESTRE LYRIQUE Dir. J.-P. MARTY
MAISON de l'O.R.T.F. Studio 104 Mardi 15 octobre à 20 h. 30	ORCH. PHILHARM. Dir. Cl. SCIMONE Sol. H. LE FLOCH Verdi, Chausson, Ravel, Rossini; Mancinelli

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSEES
ORCHESTRE NATIONAL
Dir. : SERGIU
CELIBIDACHE
Sol. A. BENEDETTI MICHELANGELI
Brahms - Beethoven - Ravel
Mardi 15 octobre, à 20 h. 30
CONCERT TELEVISE
Mercredi 16 octobre, à 21 heures
SOIRÉE de GALA
pour le 40e ANNIVERSAIRE de l'ORCHESTRE NATIONAL
MEME PROGRAMME QUE LE 15
Mercredi 23 octobre, à 20 h. 30
ROUSSEL - BRAHMS

ARTS ET SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : la Bohème.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Hernani.
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Nikolais Dance Theatre.
Théâtre de l'Est parisien, Petit TEP, 20 h. 30 : Brocabric.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 21 h. : le Bang.
Athénée, 21 h. : le Sexe faible.
Biothéâtre, 20 h. 30 : 12 rouge pair manque carré cheval et plein.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : Monsieur Amilcar.
Carré Thorigny, 21 h. : Pourquoi la robe d'Anna ne veut pas redescendre.
Cartoucherie de Vincennes, 20 h. 30 : le Coït interrompu.
Charles-de-Rochefort, 21 h. : Les portes claquent.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Colombe.
Cour des miracles, 18 h. 30 : Chansons à dix balles ; 20 h., Appelez-moi maître ; 21 h. 30 : Boulouschka song, Gueule de tabouret ; 23 h., Caush' reves.
Daunou, 21 h. : Hello Douby !
Edouard-VII, 21 h. : la Mamma.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Marco Millions.
Gymnase, 21 h. : le Cheval évanoui.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon
La Bruyère, 20 h. 45 : De l'influence des rayons gamma sur les marguerites.
Le Lucernaire, 18 h. 30 : Chansons de guerre, chansons d'amour ; 20 h. 30 : Pasiphaé ; 22 h. : Molly Bloom ; 24 h. : Super-8 de brasserie.
Madeleine, 20 h. 30 : le Tournant.
Mathurins, 21 h. : le Péril bleu.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : l'Arnacœur.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Mouffetard, 20 h. 30 : Question de virilité.
Nouveautés, 20 h. 45 : Pauvre France.
Œuvre, 21 h. : la Bande à glouton.
Le Palace, 20 h. 30 : Clark Cooldridge contre l'assemblée des femmes d'Aristophane.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : Un étrange après-midi.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier
Saint-Georges, 20 h. 30 : l'Arc de triomphe.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : l'Exil.
Studio 14, 21 h. : le Don Juan.
Théâtre de la Cité internationale. — Le Jardin, 21 h. : Hommes de toutes les couleurs. — Grand Théâtre, 21 h. : Danse.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 30 : la S.I.D.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Comment harponner le requin ; 22 h. 30 : Mougnou-Mougnou. — Salle II, 20 h. 30 : Phèdre.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Baal.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Zut ! ; 22 h. : Monsieur Hypnose.
Théâtre 347, 20 h. 45 : Arlequin prend la mouche.
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.
Variétés, 20 h. 15 : A Letter for Queen Victoria.

Les théâtres de banlieue

Asnières, Théâtre de la Mairie, 20 h. 30 : le Voyageur sans bagage.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : le Profanateur.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Anne Sylvestre.

Mardi 8 octobre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

La danse

Palais des Congrès, 20 h. 45 : Ensemble national de Hongrie.
Palais des Sports, 21 h. : Ballet polonais Mozowsze.
Théâtre de la Cité internationale, 21 h. : Dances we Dance
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 30 : les Compagnons d'Akati (Côte-d'Ivoire).
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Nikolais Dance Theatre.

Les concerts

Sorbonne, grand amphithéâtre, 20 h. 30 : Groupe de recherches musicales de l'O.R.T.F. (Malec, Cage, Bayle).
Palais des Congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. G. Solti (R. Strauss).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Alexandre Lagoya, guitare (Weiss, Sanz, Sor, Diabelli, Torrega, Turina, Torroba, Villa-Lobos).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : l'Homme à l'hispano, de J. Epstein ; 18 h. 30 : Notre pain quotidien, de K. Vidor ; 19 h., The primal call, de D.-L. Wolper ; 20 h. 30, Maison de poupée, de J. Losey ; 21 h., les Nouveaux messieurs, de J. Feyder ; 22 h. 30, Voyage en Italie, de R. Rossellini.

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées-S.F., 8e (225-67-29) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Athéna, 12e (343-07-48)
L'AMPELOPEDE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Helder, 9e (770-11-24).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
COMME UN POT DE FRAISES (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Mercury, 8e (225-75-90), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Cambronne, 15e (734-42-96), Passy, 16e (288-62-34), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE CRI DU CŒUR (Fr.) : Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64).
DE MAC LAREN A PETER FOLDES (TOUT LE DESSIN ANIME CANADIEN) (v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46), de 14 h à 18 h. 30.
LES DERNIERES FIANÇAILLES (Ca., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
DITES-LE AVEC DES FLEURS (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Quintette, 5e (033-35-40).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Triomphe, 8e (225-45-76), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Plaza, 8e (073-74-55), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
ERWINKA (Is., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), UGC-Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-84), Ermitage, 8e (225-15-99), Caméo, 9e (770-20-89), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FOLLE DE TOUJANE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
L'EXORCISTE (A., v.o.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Normandie, 8e (359-41-18), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; v. f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
GOLD (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). (v.f.) : Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-71), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Images, 18e (522-47-94).
GRANDEUR NATURE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Murat, 16e (288-99-75).
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), 5e (033-35-40), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48)
LES JOYEUSES AVENTURES DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04), à 14 h., 16 et 18 h., Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Petits-Poucets-Rive-droite, 9e (770-63-40).
LANCELOT DU LAC (Fr) : Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Concorde, 8e (359-92-84), Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumond-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Quartier-Latin, 5e (326-84-65).
MAHLER (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-67-29) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Biarritz, 8e (359-42-33) ;
LE MILIEU DU MONDE (Suis.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
NE VOUS RETOURNEZ PAS (A., v.o.) (*) : Bilboquet, 6e (222-87-23), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Miramar, 14e (326-41-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA PALOMA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40)
SOLEIL VERT (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-87).
LA TERRE PROMISE (Chili, v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
VERDICT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 7e (033-07-76), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
VIVE LA FRANCE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Omnia, 2e (231-39-36).

Les films nouveaux

S.P.Y.S., film américain d'Irwin Kershner, avec Elliot Gould et Donald Sutherland. — v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Napoléon, 17e (380-41-46). — v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70).

NOUS VOULONS LES COLONELS, film italien de Mario Monicelli, avec Ugo Tognazzi, Claude Dauphin et François Périer. — v.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), La Clef, 5e (337-90-90), Studio Raspail, 14e (326-38-98).

RAPT A L'ITALIENNE, film italien de Dino Risi, avec Marcello Mastroianni et Oliver Reed. — v.f. : Liberté Club, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75), Omnia, 2e (231-39-36), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Rotonde, 6e (633-08-22). — v.o. : Biarritz, 8e (359-42-33), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Bonaparte, 6e (326-12-12).

VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES..., film français de Claude Sautet, avec Yves Montand, Michel Piccoli, Serge Reggiani et Gérard Depardieu. — Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), St-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Caravelle, 18e (387-50-70), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02).

LA POURSUITE IMPLACABLE, film américain de S. Sollima, avec O. Reed et F. Testi. — v.o. : France-Elysées, 8e (225-19-73). — v.f. : Maxéville, 9e (770-72-87), Méry, 18e (522-59-54), Fauvette, 13e (331-60-74), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02), Cambronne, 15e (734-42-96).

LARRY LE DINGUE ET MARY LA GARCE, film américain de John Hough, avec Peter Fonda et Susan George. — v.o. : Ciné-Halles, 2e (236-71-72), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71). — v.f. : Hollywood-Boulevards, 9e (824-62-52), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Montparnasse-Bienvenüe, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Telstar, 13e (331-06-19), Liberté-Studio, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75).

LA RIVALE, film français de Sergio Gobbi, avec Bibi Andersson, Jean Piat, Geneviève Fontanel et Maurice Biraud. — (073-34-37), Paramount-Odéon, Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37, Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Capri, 2e (508-11-69), Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96), Galaxie, 13e (580-76-86), Clichy-Palace, 17e (387-77-29), Publicis-Sofitel, 15e (à 20 h. et 22 h.).

CONRACK, film américain de Martin Ritt, avec Jon Voight, Hume Cronyn et Paul Winfield. — v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78).

KASHIMA PARADISE, film français de Yann Le Masson et Benie Deswarte (commentaire de Chris Marker). — Studio Alpha, 5e (033-39-47).

FROGS, film américain de G Mac Cowan, avec R. Miland : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29)

ALLEZ ON SE TELEPHONE, film français de Ph. Viard : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).

MERCREDI
en relief : GAUMONT-CHAMPS ELYSEES – QUARTIER LATIN – GAUMONT THEATRE – GAUMONT-CONVENTION
version normale : HAUTEFEUILLE
EN RELIEF
"La commission de contrôle croit devoir avertir que le film en cause comporte un certain nombre de scènes sanglantes et cruelles, d'une précision telle, que la vision peut en être contre-indiquée pour un public sensible, même adulte."

RENAISSANCE
MOULOUDJI
Prolongation
Location : Théâtre, Agences et par tél. 208-18-50

Matinée suppl. samedi 17 h.
TH. DES MATHURINS
ANJ.90.00
ODETTE LAURE
PASQUALI
GEORGES STAQUET
BERNARD ALANE
LE PERIL BLEU
ou méfiez-vous des autobus
de VICTOR LANOUX
« Spectacle pour gens intelligents... Si vous vous croyez bête... ALLEZ-Y QUAND MEME ! »
(J.-J. Gautier - Le Figaro)

هكذا من الاصل

Cinéma

« CONRACK » de Martin Ritt

Pat Conroy, instituteur blanc que ses petits élèves noirs s'obstinent à *appeler « Conrack », n'est pas un* personnage de fiction. Il a réellement enseigné dans l'île de Yamacraw, et c'est d'après le livre qui relate ses souvenirs (*The Water is wide*) que Martin Ritt a réalisé son film.

Le caractère autobiographique de l'histoire reste sensible à l'écran, et *Conrack* doit beaucoup de son charme à son authenticité... Incarné avec fougue par John Voight (le héros de *Macadam Cow-Boy*), Conroy déborde d'enthousiasme quand il aborde sa nouvelle classe, à Yamacraw. Il est jeune, il est gai, il est généreux, et aucune rebuffade ne saurait l'empêcher d'appliquer ses méthodes personnelles de pédagogie. Les rebuffades pourtant ne manquent pas, qu'elles viennent de la directrice de l'école (une Noire qui a pris à son compte le racisme latent de ses supérieurs hiérarchiques), ou des gosses eux-mêmes, hostiles, renfrognés, apeurés et quasiment analphabètes. Sur ce terrain ingrat Conroy progresse jour après jour, attentif à mériter la confiance de ses élèves, à leur ouvrir l'esprit en les intéressant et en les amusant, à briser la gangue de leur condition misérable. Il gagne la partie, mais sa désinvolture et ses initiatives déplaisent en haut lieu, et il est finalement remercié.

Les bons sentiments sont toujours difficiles à manier. Le mérite de Martin Ritt est d'avoir évité à la fois le didactisme et la sensiblerie. On verse évidemment quelques larmes lorsque, pour saluer le départ de leur maître, les enfants font tourner *sur leur vieux gramophone le disque* de Beethoven (« Baie Cloven », comme ils l'appellent) que Conroy leur a offert. Mais, le plus souvent, le réalisateur préfère l'humour au pathétique ou à l'amertume, suivant en cela l'exemple de son instituteur, qui jamais ne se fâche et enseigne à ses élèves le principe de Newton en laissant tomber des pommes sur leurs têtes.

Du *passé de Conroy, le film ne* nous dit rien. Nous apprenons simplement qu'il a naguère été raciste et qu'il s'est « converti ». Martin Ritt ne nous éclaire pas davantage sur la situation économique et sociale des habitants de l'île. Les parents des enfants demeurent invisibles. Ces lacunes enlèvent de la force au récit. *Conrack* n'est qu'un film mineur. Mais, sous sa forme de chro*nique rousseauiste, enjouée et cha*leureuse, il mérite l'estime.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Action Christine (v.o.).

En bref

« Larry le dingue Mary la garce »

Deux hommes, une femme, une voiture, ont la police aux trousses. Les deux hommes ont commis un hold-up. La femme est une redoutable enquiquineuse. La voiture mérite tous les éloges : carosserie en bouillie et train avant faussé, elle roule encore.

Réalisateur de *Larry le dingue, Mary la garce*, John Hough ne s'embarrasse pas de psychologie. Les rapports entre ses trois minus se réduisent à quelques grognements et quelques invectives. C'est au niveau des mécaniques que tout se passe. Une heure et demie durant, poursui*vis et poursuivants mettent en* pratique l'art raffiné du stock-car. Dérapages, vols planés, tonneaux, tête-à-queue et carambolages sont les seuls ressorts de l'action. Les cascadeurs font bien leur métier. Mieux que John Hough. Mieux que Peter Fonda, dont le talent reste en panne, et que Susan George, plus horripilante que ne le veut son rôle.

En cette période du Salon de l'auto, *Larry le dingue, Mary la garce* constitue une belle publicité pour les voitures américaines. C'est le seul compliment que nous inspire ce film. — J. B.

★ Ermitage, Cinémonde Opéra, Odéon, Ciné Halles, Hollywood Boulevard, Liberté, Telstar, Bienvenüe Montparnasse, Magic Convention, Murat, Elysées II.

« La Rivale »

Le téléphone fonctionne si mal en France que Blanche, en passant commande au boucher, entend une conversation de son mari Edgar avec une femme et découvre du même coup qu'elle est trompée, après treize ans de bonheur conjugal. Une perruque *rousse et des lunettes teintées* permettent à Blanche de se faire une autre personnalité. Elle réussit à devenir l'amie de sa rivale, à rendre Edgar jaloux et à détruire sa tranquillité.

Sergio Gobbi et Paul Gegauff ont écrit une comédie de Boulevard qui se promène entre un pavillon d'Enghien et un appartement parisien genre bohème. *Aucune surprise : tout est ici* conforme à la morale de ce genre de théâtre, et, pour illustrer des situations et des dialogues qui s'ébrouent dans la convention, Sergio Gobbi ne s'est pas livré à des recherches de style cinématographique. Jean Piat, prototype du Français moyen de quarante-cinq ans, satisfait de lui-même, de sa *voiture, de son adultère orga*nisé, puis troublé dans son égoïsme, est ici très à son aise, comme dans une pièce de Françoise Dorin. Bibi Andersson et Geneviève Fontanel sont, respectivement, la femme et la maîtresse. Elles valent mieux que ces rôles banals, et, justement, elles le prouvent. — J. S.

★ Capri, Paramount-Odéon, Paramount-Elysées, Paramount-Opéra, Galaxie, Maine-Rive Gauche, Paramount-Orléans, Publicis Sofitel, Passy, Clichy-Palace, Paramount-M[illegible].

Variétés

VÉRONIQUE SANSON

Les chanteuses ne se bousculent pas en France. Il y a les tristes rescapées de la rive gauche poussiéreuse et lointaine. Il y a Barbara qui a su traverser le temps avec ses plaintes, ses soupirs vite réprimés et sa dérision. Il y a Ribeiro la magnifique, Ribeiro noire et tragique, Ribeiro la tendresse et la violence. Il y a enfin, depuis deux, trois ans, Véronique Sanson.

Elle, c'est le cas, la seule Française à posséder le « feeling » et le « beat », à coller à la nouvelle génération avec sa musique et son langage simples, à la première personne, avec une difficulté d'être qui fait tout l'être, avec ses vibrations et sa nonchalance, avec des tensions.

Véronique Sanson vit depuis près de deux ans aux Etats-Unis avec Stephen Stills qui, à la basse, l'accompagnait à l'Olympia, discret et efficace, avant de faire deux superbes solos puis de rentrer à nouveau dans l'ombre d'un groupe où l'on notait la présence de l'ancien batteur des Wings, Dennis Seiwell. Les chansons rapportées par Véronique Sanson apparaissent comme une suite de moments, de sensations, de notations impressionnistes. C'est le cœur qui ne répond plus comme avant, c'est le bonheur qui frôle et c'est la vie que l'on nous vole, la vie qui passe et que l'on aime, et ce sont les jours où l'on n'a plus sa raison, où la solitude est si forte que l'on a du mal à ce que l'on appelle, faute de mieux, l'âme. Surtout, il y a la voix de Sanson, ample, généreuse et désinvolte qui frémit, vibre, change de modulation, et dont la limpidité est troublée soudain par des cris rauques.

Lundi soir, le courant, comme on dit, passait très fort entre la scène et la salle.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Musicorama, Olympia.

■ Ebe Stignani, mezzo-soprano italienne, est décédée samedi soir, à l'âge de soixante-sept ans. Née à Naples, elle y avait fait ses débuts en 1925, au San Carlo. Elle a chanté dans la plupart des Opéras d'Europe, des Etats-Unis et d'Amérique du Sud.

■ Herb Alpert et sa formation, le Tijuana Brass, donneront un *concert, le mercredi 9 octobre*, au Théâtre des Champs-Elysées, dans le cadre d'une soirée de gala au bénéfice de la Fondation Princesse Grace.

Musique

« VIBRATIONS COMPOSÉES », de François Bayle

Chez François Bayle, le chercheur et le poète vont la main dans la main. Ainsi, de sa nouvelle œuvre qui dominait le concert donné lundi soir par le Groupe de recherches musicales au grand amphithéâtre de la Sorbonne, *Vibrations composées*. Les explications qu'il donne dans le programme ne sont abordables que par des techniciens, et l'on aura bien de la peine à discerner les dessins de ses cinq « rosaces » ; mais l'on est pris d'emblée par une démarche et un mystère, par cette intuition qui se fraye un chemin dans la matière, invente des sons et façonne des formes qui parlent, même quand on ne discerne pas clairement leur sens.

Comment relier ces diverses impressions : cette sourde présence dans le grave, comme l'albatros de Baudelaire embarrassé de ses ailes, et cet oiseau électronique dans le suraigu, cette rumeur lointaine, ce sifflement de flûte tout en irisations, ces paysages imaginaires qui se précisent, se développent, fourmillent de musiques industrieuses comme un orchestre travaillant furieusement, chacun de son côté, avant le concert, et puis ces clameurs et ces applaudissements qui deviennent comme le bruit des galets jouant avec la mer, enfin cette musique qui rappelle *le Paradis* de Bayle, avec sa chanson sur une espèce d'harmonica et des voix immatérielles à la fin de la troisième rosace ?

Le début de la seconde partie semble moins heureux avec l'espèce de lourd bibendum qui se dandine dans une étude polyrythmique assez monotone. Mais une minute de « polyphonie » suffit à retrouver la vraie poésie pour introduire la cinquième rosace, lent bouquet retombant d'un feu d'artifice étoilé de quelques signaux mystérieux, tandis qu'à la basse descendent comme des accords indistincts de piano. La main de Bayle est pleine d'images qui s'épanouissent.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Le deuxième concert du G.R.M., qui devait avoir lieu ce mardi à la Sorbonne, est annulé en raison de la grève de l'O.R.T.F.

Danse

Le ballet national de Pologne

Pour le vingt-cinquième anniversaire de sa création, le Ballet Mazowsze est revenu à Paris. Il s'est installé jusqu'au 12 novembre au Palais des sports. Il faudrait être bien morose pour résister à l'extraordinaire déferlement de sons, de mouvements et de couleurs de ce spectacle exécuté avec fougue et ensemble par une troupe de cent quatre-vingts jeunes artistes, à la fois chanteurs et danseurs, répartis en deux groupes qui se relaient sans discontinuer. Une vingtaine de tableaux se succèdent ainsi en fondu-enchaîné : *à peine a-t-on* apprécié le temps vif de la danse populaire d'Oberek que se déploie la suite grotesque des galanteries de Lancut ; le violon du diable qui les chassa est à son tour submergé par les fêtes de noces et leurs claquements de fouets. Les belles évanescentes en robe de cour n'ont pas fini de déployer une mazurka d'opérette que, déjà, bergers et bergères amorcent une polka au son aigre de la cornemuse. Sur leurs traces se précipitent les montagnards des Tatras aux pieds agiles aussitôt remplacés par les dignes bourgeois de Zywiec en redingotes et crinolines ; tout cela dans un déploiement de costumes plus riches et plus beaux les uns que les autres.

Le public, saisi par le foisonnement de chorégraphies complexes, l'éclat des sourires et la volubilité des pas, se laisse mener d'un trait jusqu'au galop final, réglé comme une parade de Holiday on ice.

Mme Mira Ziminska-Sygietynska a réussi à faire de son ballet *un spectacle* de classe internationale, ce qui ne va pas cependant sans une certaine déshumanisation : on cherche vainement une individualité parmi tous ces danseurs calibrés ; on aimerait plus de nuances dans les flons-flons de l'orchestre, une mise en scène plus subtile, plus en demi-teintes. Si les yeux sont comblés, le cœur n'est jamais touché par cette magnifique mécanique.

MARCELLE MICHEL.

★ Palais des sports, 21 heures.

Lettres

— Dictionnaires —

Les « Robert » des noms propres

Elle est hiératiquement, hermétiquement, étrangement belle de modernité et d'éternité ; les yeux mi-clos remontant haut vers les tempes, à toucher la trop sage coiffure tirée, plaquée à l'ovale parfait du visage, le nez droit, fort, gourmand, l'exquis dessin des lèvres cérébralement sensuelles à peine relevé d'un sourire à droite, plus ironiquement invitant que celui de la Joconde. C'est un buste de marbre rose, translucide, charnu, et c'est Eléonore d'Aragon telle que l'a fixée pour les siècles Francesco Laurana (1430-1502).

Et c'est aussi le premier émerveillement, le premier plaisir pur qu'offrent les deux présentations du Robert des noms propres. L'une, en quatre volumes de grand format, somptueuse de clarté typographique, de couleurs, d'équilibre ; et si somptueuse qu'on n'en aborde le texte que de surcroît et précautionneusement, et avec le léger regret de rompre l'enchantement. L'autre présentation n'est ni le faire-valoir ni le cousin pauvre de la première. Elle a son originalité, son charme, et la réussite est d'offrir à deux publics que distinguent au moins fortement leurs moyens financiers (l'écart des prix est très important) deux réalisations intelligentes. Le (Petit) Robert des noms propres joue sur la finesse du papier, sur une typographie d'une finesse et d'une lisibilité étonnantes, aussi, bien sûr, sur la réduction des textes, pour rester dans une zone de prix raisonnable sans rien céder de la qualité du grand.

Prenez, par exemple, les pages Lafomies-Lauriston de l'une (vol. 3, 44-49) et l'autre (1048-1051) éditions. Un seul n'est pas passé du Grand au Petit Robert des noms propres. Les textes sont pratiquement identiques. Quant aux illustrations, le Robert des noms propres en quatre volumes nous offre, en sus de l'autre, l'Adoration des bergers, de Georges de La Tour, la façade de Saint-Jean-de-Latran, le portrait de Latude, celui de la Laure de Pétrarque, et un Marie Laurencin de l'Orangerie. Mais, malgré la réduction des formats, la qualité des reproductions est au moins égale dans les deux éditions — avec parfois, c'est affaire de goût, un léger avantage pour la petite édition. Ainsi en est-il des trois K (Paul Klee, Yves Klein, Franz Kline), qui m'ont paru plus vigoureux, mieux cadrés, en petit qu'en grand format.

Ce n'est pas faire injure aux lexicographes que de s'interroger sur leur compétence en matière de noms propres. Définir honneur, débauche, amour, délices et orgues, en classer les sens et les emplois, les illustrer d'exemples, renvoyer le lecteur à turpitude, pruderie ou clarinette pour mieux l'éclairer, tout cela est à la fois une technique et un art. En quoi qualifient-ils pour parler indifféremment d'Holbein, d'Hölderlin, de Billie Holiday et de Hollande méridionale ? C'est, sans doute, que les mêmes qualités de rigueur, de finesse géométrique, de clarté d'écriture, que le même souci de dire ce qui doit l'être, ni plus ni moins, doivent animer, informer, aussi bien le dictionnaire de langue que le dictionnaire des hommes et des sociétés. Celui-ci, plus strictement soumis à la chronologie, à l'exactitude des chiffres, aux contraintes de la cartographie, demande davantage à l'esprit de géométrie qu'à la l'esprit de finesse. Mais Alain Rey, Josette Rey-Debove et l'équipe du Robert ont fait surabondamment la preuve qu'ils avaient l'un et l'autre ; et les usagers (les fervents ! il en est beaucoup !) du Petit Robert retrouveront dans celui des noms propres la même démarche précise et allègre.

Le modernisme, l'actualité des notices géographiques et historiques (le putsch de 1973 au Chili, la mort du président Georges Pompidou, sont inclus ; à cela on mesurera l'exploit technique que représente le Robert des noms propres !), l'importance donnée aux renseignements statistiques, sont remarquables ; les renvois d'un article à l'autre, nombreux et bien faits.

Deux livres de grande classe, donc. On considérera le Grand (quatre volumes) comme un très beau livre d'étrennes ; le Petit, comme un ouvrage de travail qui fait date, en effet, par un renouvellement réussi du genre « noms propres », et comme l'un des piliers de toute bibliothèque d'élève et d'étudiant.

JACQUES CELLARD.

★ Edition abrégée, 2 016 pages, 169 F.

★ Edition complète en quatre volumes, en souscription à 674 F jusqu'au 15 octobre, ensuite 749 F les quatre volumes.

L'argot et le canadien à la conquête du Petit Larousse

Pour *être au parfum* du *tricolore* tel qu'on le parle, rien ne vaut une cure de dictionnaire. Comme chaque année, le *Petit Larousse 1975*, sans aucun *élitisme*, *s'est mis à jour* (avec *cent* vingt-cinq mots nouveaux, quatre-vingts acceptions inédites et soixante-huit noms propres fraîchement accueillis — dont quelques échantillons figurent ici en italique), et nous nous bornerions à citer les plus pittoresques, tels *tire-fesses*, *pifomètre* ou *zinzin*, si nous ne cherchions qu'à *concocter* un article *canularesque*. Mais l'évolution du langage est parallèle à l'évolution des mœurs, des techniques, de la politique, et l'examen des vocables qui ont trouvé droit de cité, des sens tout neufs ajoutés aux définitions des plus anciens, en dit plus long que les bavardages sociologiques.

Si l'argot se mêle peu à peu à la langue des puristes, si le Petit Larousse admet dingue (absurde), *banquer* (payer), *glander* (perdre son temps), *lourde* (porte), *polar* (roman policier), *ringard* (acteur sur le retour), le brassage des classes sociales y est pour quelque chose, et *gonzesse* se dit aussi d'un homme qui manque d'énergie. Le parler du général de Gaulle a aussi déteint sur le nôtre : la *grogne* est francisée, de même que *chienlit*, au sens de situation politique confuse.

La politique elle-même a son jargon, qui passe dans l'usage. Il était nécessaire d'admettre *aliénant (qui rend esclave)*, *magouille*, *présidentielle* (substantif pour : élection du président), *smicard* (qui n'a que le salaire minimum de croissance)... parce que nous sommes tous *concernés*. Il n'y a pas si longtemps que ce dernier adjectif était un affreux barbarisme. *Ethnocide*, *diaspora*, *judaïcité* ne pouvaient pas davantage être exclus de notre monde *kafkaïen*...

Autre innovation, comparable à celle du franglais (d'autres mots anglo-saxons, comme *scoop* ou *sex-shop* envahissent le dictionnaire) mais plus sympathique, en tout cas symptomatique : l'entrée en force des mots canadiens : *abatis* (terrain non complètement essouché), *atoca* (sorte d'airelle), *avionnerie* (usine d'aviation), *bleuetière* (terrain à myrtilles), *bouscueil* (amas chaotique de glace), *frasil* (pellicule de glace commençant à se former), *suisse* (écureuil rayé), *tire* (pâtisserie), *ligne* (unité de mesure), etc. A son tour, le Québec conquiert l'ancienne mère patrie.

Faut-il citer encore *sophistiqué* (d'une grande complexité), *sous-tendre* (être à la base), *pilule* (contraceptif) dans leurs nouvelles significations ? Et, parmi les expressions enfin admises, *renvoyer l'ascenseur*, *point de chute*, *c'est le pied ! eau plate*, *en catastrophe* ?

La liste serait trop longue, moins longue toutefois que celles des noms propres : Sirimavo Bandaranaike, Zulfikaa Ali Bhutto, Luis Carrero Blanco, Muammar Al-Khadafi, le général Giap, Nguyen Van Thieu et tant d'autres noms « historiques ». Henry Kissinger est là, naturellement, avec son prix Nobel de la paix, et Konrad Lorenz avec son prix Nobel de physiologie, et Mark Spitz, le nageur américain.

Les arts et lettres sont peu favorisés : Gino Severini, le peintre italien (mais Nicolas de Staël est toujours absent), Charles Trenet et Vercors. Seulement Paname, nom populaire de Paris, entre enfin dans la géographie, et, dans l'histoire du syndicalisme, la Confédération française des travailleurs chrétiens et la Confédération générale du travail-Force ouvrière font pendant à la C.F.D.T. et à la C.G.T.

J.-M. D.

★ « Petit Larousse illustré », 57,60 F ; en couleurs, 106 F.

LE SÉNAT AMÉRICAIN DEMANDE QUE SOLJENITSYNE SOIT FAIT CITOYEN D'HONNEUR DES ÉTATS-UNIS.

Washington (A.F.P.). — Le Sénat a adopté, vendredi 4 octobre, une résolution conférant à Alexandre Soljenitsyne le titre de citoyen d'honneur des Etats-Unis. La résolution, recommandée par la commission judiciaire du Sénat, doit maintenant aller devant la Chambre.

L'écrivain, exilé en Suisse, sera alors le troisième personnage à être ainsi honoré dans l'histoire des Etats-Unis : avant lui, le marquis de La Fayette et Winston Churchill ont été faits citoyens d'honneur du pays.

SPECTACLES

Théâtre

« Et à la fin était le bang », de Obaldia

A une époque où le temps de la vie est scandé par le double bang des avions supersoniques, un homme, au sommet d'une colonne, communique en silence avec Dieu. Au pied de la colonne, Annik Alane avec un enthousiasme gourmand touille une salade de mots composée, moitié bon sens, moitié superstition, tandis que Rosy Varte reste butée dans des méditations, dont elle ne sort que pour lancer de terribles imprécations visionnaires. Tout cela dans le langage de Obaldia, un langage qui frôle le pastiche, glisse sans cesse du cliché à la paraphrase du cliché, et inversement, un langage marqué par une ironie cassante, des facilités insolentes, de vaines tentatives de tendresse.

Arrivent les marchands du Temple. Ils vendent des glaces à l'ananas et de petites colonnes souvenirs. Puis quelques personnages pittoresques, dont un ancien combattant cul-de-jatte (Jean Bolo) qui vit dans le souvenir du jour glorieux où il a perdu ses jambes. Enfin, venus pour photographier le stylite, arrivent les touristes conduits par un guide absurde et grandiose, Claude Piéplu. Tous les éléments sont alors réunis pour une histoire folle, mais il ne se passe presque rien. Rien que des phrases souvent brillantes, drôles, qui flirtent avec des thèmes douloureux, aigus, et les fuient aussitôt pour revenir à une sorte de pitrerie précieuse. Obaldia semble ne plus trop savoir que faire. Il introduit un personnage de mère (Claude Génia), aimante mais à ras de terre, uniquement croirait-on pour montrer qu'il sait être méchamment misogyne. Il charge le personnage du guide de terminer la pièce, emporté par le dégoût de son métier. Claude Piéplu imagine de faire descendre le stylite de sa colonne, de le faire parler, e nsomme de le tuer. Notre monde n'est pas fait pour l'absolu et la pureté, on le savait déjà. La colonne décapitée, le saint disparu, les menaces de guerre sont écartées la vie reprend.

La pièce est très décousue, elle piétine, révèle un anarchisme hautain, presque méprisant, assez désagréable. Pierre Franck dans sa mise en scène fait surtout confiance aux comédiens. Il a raison puisqu'il a Claude Pieplu et Annik Alane, mais Rosy Varte n'apparaît pas très à l'aise dans ses numéros de Cassandre.

COLETTE GODARD.

★ Atelier, 20 h. 30.

PRESSE

M. Blank ayant renoncé

LE NOUVEAU PRÉEMPTEUR POUR LES ACTIONS VILGRAIN A « L'EST RÉPUBLICAIN » POURRAIT ÊTRE AGRÉÉ MERCREDI

(De notre correspondant.)

Nancy. — Le conseil d'administration de « l'Est républicain », réuni le lundi 7 octobre, a décidé de prendre en considération la proposition de préemption du docteur Charles Boileau, P.D.G. de la Chaudronnerie Lorraine, déjà possesseur de 12 % du capital de « l'Est républicain » M. Boileau a l'intention d'acheter les 50 372 actions en la possession du « Républicain lorrain » depuis la fin du mois de juillet dernier, après la vente de M. Bernard Vilgrain. Le délai de préemption, à la suite du refus d'agrément exprimé le 5 septembre par le conseil d'administration de « l'Est républicain » sur la cession des parts Vilgrain au « Républicain lorrain » expire le 16 octobre.

Le conseil d'administration de « l'Est républicain » doit se tenir de nouveau le mercredi 9 octobre, après un délai de réflexion, pour prendre une décision sur la préemption de M. Charles Boileau.

Au cours du conseil d'administration de lundi, M. Chadé, P.D.G. de « l'Est républicain », a fait état du désistement de M. Aristide Blank, ancien gérant de « France-Soir », ainsi que de celui de la S.A. Pont-à-Mousson.

● *Au quotidien* Nord-Eclair, imprimé à Roubaix, M. Jacques Demey est nommé président du conseil de gérance ; M. André Defrance, qui était directeur adjoint, lui succède comme directeur général, tandis que M. Jules Clauwaert demeure directeur de la rédaction. La société des journalistes, consultée sur ces changements, a donné son accord. — *(Corresp.)*

RADIO-TÉLÉVISION

LE STYLE JULLIAN

(Suite de la première page.)

Mais, vendredi dernier, Marcel Jullian recevait un visiteur qui n'avait rien à lui demander : Pierre Sabbagh, la pipe mélancolique, venait transmettre ses dossiers. Tout s'arrête pour lui, et la machine continue de tourner.

Assis derrière son bureau, Marcel Jullian incarne un « nouveau style ». Il porte ses cinquante-deux ans, massif, les cheveux en bataille, une chemise à carreaux. Autre apparence, autre langage. Il sait dire les mêmes choses avec d'autres mots. « *Pour moi*, dit-il, *en montrant sans doute la porte par laquelle est sorti Pierre Sabbagh, les notions de novation et d'héritage sont confondues. Je prends, j'accepte, je subis une situation à laquelle je ne me suis jamais intéressé auparavant. Mais, est-ce de l'égoïsme, j'ai accepté de me trouver ici — une décision sans réflexion, — car c'est une aventure passionnante à tenter ; car j'avais envie de quitter mes « sécurités permises », comme disait Mac Orlan.*

« *Je me trouve dans un bateau* (Marcel Jullian ne dit pas « à la barre »), *un bateau qui doit prendre la mer le 6 janvier, pour une croisière dont je ne connais ni le trajet, ni les passagers, ni les crédits. Et en sachant qu'il doit y avoir des naufragés. Que c'est le prix voulu pour la création de ces entités nouvelles. Je veux assurer à la mienne une autonomie vraie, une indépendance vraie, dans le cadre d'une concurrence intelligente, avec une équipe qui sera composée de gens de bonne volonté, de gens de talent, de gens de métier. Et je crois, après un premier contact, que je parviendrai à les libérer, ce que Sabbagh n'avait pas pu faire à cause des antécédents, des structures.* »

« Je comprends les technocrates »

Quels gens de métier ? Pas de noms. M. Marceau Long l'a recommandé aux nouveaux présidents. Il ne faut pas empiéter sur la compétence des commissions de répartition... (On dit aussi que certains présidents auraient souhaité fermer le bureau d'embauche pour rendre moins pressantes des sollicitations qui auraient pu devenir impératives.) Cela relance le jeu. On ne sait pas officiellement si Philippe Gildas sera le rédacteur en chef de TV-2 auprès de Jacques Sallebert, mais Léon Zitrone, dont on avait annoncé la nomination au service des sports de TV-1, a entamé une tournée des P.-D. G. « *J'attendais qu'on me fasse une offre avant d'aller voir les responsables des autres chaînes* », dit-il. Et il soupire, en regardant le bureau de Pierre Emmanuel : « *Dire que nous avons travaillé ensemble, il y a une vingtaine d'années.* » Léon Zitrone ira-t-il à TV-2 ? Le « style » Jullian semble attirer les « grands » du petit écran. Mais le président-directeur général saltimbanque ne veut pas créer autour de lui l'assemblée des « Burgraves ». Il s'agit de produire deux mille deux cents heures par an.

« *En vingt ans, savez-vous, tout a changé dans le monde d'où je viens*, dit Marcel Jullian. *L'édition a dépensé davantage d'argent à acheter des camions élévateurs et à se préoccuper de marketing et de diffusion qu'à rechercher les auteurs. C'est pourquoi je comprends les technocrates de l'O.R.T.F. : les créateurs sont souvent emmerdants, et les gestionnaires des nouvelles vagues supportent mal ces « magiciens intolérables ». Mais moi, je sais compter tout seul, comme un épicier, pas comme un intellectuel. J'ai l'intuition en début d'année de ce que peut être mon chiffre d'affaires, mieux que mes comptables, car toutes les vérités sont déraisonnables, invisibles ; car ce sont les faux réalistes qui croient partir de réalités établies.* »

Quelques « Trafalgar » comme Dior

Et, pourtant, pour TV 2 comme pour les autres stations, les « réalités » sont déjà établies : par la loi et par le « *marché* ». Dans la meilleure hypothèse, le parc des récepteurs — et par conséquent la redevance — peut encore progresser de 15 % ; et la publicité est indexée sur la redevance. Reste la répartition, avec le « *bonus* » audience, le « *bonus* » qualité. Pas grand-chose, tout juste de quoi mordre sur les voisins. Marcel Jullian en est conscient. Et il sait que la seule véritable « novation », pour le moment, est d'ordre social. Et que c'est pour cette raison-là que le personnel est en grève.

« *Le problème du reclassement est un problème social, pathétique. Ma situation de chef d'entreprise est difficilement compatible, puisqu'on me fixe la rentabilité pour objectif, avec les réalités sociales, humaines. Et je suis bien obligé de m'en remettre à la commission de répartition, car je n'ai ni équipements ni crédits pour m'en occuper moi-même. L'avantage de cette procédure est de respecter, au minimum, la dignité humaine. La surenchère au recrutement aurait conduit à la répartition des laissés-pour-compte.* »

On répartit donc : les hommes, les moyens, les locaux, les programmes. Et, dans ce domaine-là, également, la « *divine surprise* » sera pour plus tard.

« *Pierre Sabbagh m'indique les pseudopodes inéluctables de sa politique*, dit Marcel Jullian : *les émissions en boîtes, les séries déjà engagées, les stocks. On va repeindre tout de neuf, mais rien ne changera fondamentalement : les producteurs de la « Deux » présenteront autre chose, et des hommes de programmes comme Jacques Chancel, Bernard Pivot, Pierre Tchernia, viendront avec nous pour présenter, eux aussi, autre chose. Et les journaux vont être renouvelés. A part ça, je veux me payer quelques « Trafalgar », comme Dior le faisait à sa grande époque : des émissions « importables » qui réveillent — des shows Belmondo-Delon, — qui réveillent tout le monde... Il faut faire impression. Mais ne vous faites pas d'illusion, on ne doit pas nous juger avant un an. Pour le moment, on jette des idées, avec l'impertinence, la cruauté, la vacherie des comités littéraires.* »

Comme Maurice Cazeneuve il y a trois ans, Marcel Jullian voudrait faire de la « deux » le plus grand magazine en couleurs de France, avec des « cases folles » pour avoir la souplesse de l'actualité, de la nouveauté, à l'image un journal. Des rendez-vous avec un « *homme du jour* » dont on ne saurait jamais le nom à l'avance. Et sur le fronton de la chaîne : diversité, curiosité, liberté, seraient inscrits.

Des « unités de production »

« *Il faut être adulte*, dit Marcel Jullian. *En vingt ans dans l'édition, j'ai publié des gens de tous les bords, et rien ne m'a jamais arrêté, sauf l'inconvenance. Je ne veux pas nier l'existence des pouvoirs, mais je peux dire que l'opposition sera visible à visage découvert. Personnellement, je ne me suis jamais intéressé à la politique, et j'ai consacré ma vie à l'esthétique ; cependant, j'ai demandé à être le seul responsable pour que les autres n'aient que le souci de bien faire leur métier.* »

Pour le moment, les « designers » (mi-saltimbanques, mi-géomètres) de TV 2 établissent, comme leurs prédécesseurs le faisaient, une grille de programmes, mais une grille utopique que les responsables devront passer au crible des « *réalités réalisables* ». C'est-à-dire des chiffres.

Ici se situe la principale innovation. Reprise (on pourrait dire « récupération ») d'une des grandes idées du bouillonnement de mai-juin 1968 à la télévision : chacun des collaborateurs de Marcel Julllian sera maître d'une unité de production, se verra confier un certain nombre d'heures, — maître à bord d'un ensemble budgétaire qu'il répartira, en fonction des nécessités de la production, et non d'un planning abstrait. Avec pour philosophie quelques aphorismes du président-directeur général : « *Si on peut avoir Orson Welles, ça vaut le coup de faire des économies sur le reste, et de le montrer devant un rideau... Ce n'est pas une bonne gestion de donner des chances égales à des talents inégaux.* »

Comme ses futurs concurrents, Marcel Jullian voudrait que TV 2 soit une société d'élite ; il rêve déjà que ses « barons » fassent des émules ; que le cercle s'élargisse. Et il cherche un nom pour TV 2. Dans le crépuscule de l'O.R.T.F., le personnel en grève cherche un nom pour son avenir.

MARTIN EVEN.

● *R.T.L.* nous prie de préciser que « *les derniers résultats utilisables du CESP — ceux de 1973 — attribuent à Europe 1 7 636 000 auditeurs et à R.T.L. 7 578 000* ». (Dans une information donnée lundi — *le Monde* daté du 8 octobre — nous avancions le chiffre de 5 millions.)

PROGRAMME MINIMUM A L'O.R.T.F.

La grève organisée par l'Intersyndicale de l'O.R.T.F. (C.G.T., S.N.J., C.F.D.T.-F.S.U., S.L.R.T.) est effective depuis ce mardi 8 octobre, 0 heure, à la radiodiffusion et à la télévision. Un service minimum est cependant assuré (voir page 13). Les syndicats des personnels hors statut ont annoncé dans leur majorité qu'ils se joignaient aux grévistes. Les journalistes C.F.D.T. invitent également leurs confrères à cesser le travail. Par contre, la C.G.C., la C.F.T.C. et F.O. ont décidé de ne pas participer à la grève. Le Syndicat des producteurs et animateurs de la radiodiffusion (S.P.A.R.-C.F.D.T.) ne s'associe pas à l'action mais « demande de ne pas entraver le mouvement des autres catégories de personnel et de refuser de travailler avec des équipes n'appartenant pas aux services habituels de la radiodiffusion ».

Le chemin de Damas de M. André Astoux

La présence de M. André Astoux à la conférence de presse organisée lundi 7 octobre par l'Intersyndicale de l'O.R.T.F., son intervention pour exprimer sa solidarité avec le mouvement de grève engagé par les personnels de l'Office, inquiets sur leur avenir, ne manquent pas d'un certain courage, même si ses « remords » peuvent sembler un peu tardifs.

« *J'ai été personnellement témoin*, a déclaré l'ancien directeur général adjoint de l'O.R.T.F. (1964-1968), *des « réformes » au sein de l'Office. En 1968, j'ai reçu l'ordre, que je n'ai pas exécuté, de licencier tous les journalistes dont l'obédience ne convenait pas au gouvernement. Après les grèves de 1968, j'ai été témoin de la répression, des listes rédigées par le gouvernement pour écarter certains membres du personnel. Moi-même, j'ai appris par la radio que j'étais licencié. Je pense donc que le personnel est en danger.* »

Rappelons qu'à l'issue de la grève de mai-juin 1968, une centaine de journalistes avaient été sanctionnés en août : une majorité d'entre eux avaient été licenciés, les autres mutés ou mis en congé spécial. Dans les années qui suivirent, des licenciés devaient être « repris » à l'O.R.T.F., sous des formes diverses, mais certains d'entre eux — Maurice Séveno, Robert Chapatte, Roger Couderc, Frédéric Pottecher, Claude Darget, etc. — restaient proscrits.

M. André Astoux a déclaré d'autre part que l'éclatement de l'Office et la procédure de répartition des agents pouvaient aussi dissimuler un désir de « *se séparer des personnels gênants* ». Une pratique qu'on croyait réservée jusqu'ici à certaines entreprises privées que M. Astoux a lui-même fréquentées...

L'ancien directeur du Centre national du cinéma, « remercié » il y a quelques mois, dans les conditions que l'on sait, aurait-il trouvé son chemin de Damas ? — C. D.

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Avant l'apparition des systèmes de transport de l'avenir

L'autobus, le train et le métro traditionnels gardent encore des atouts

CE n'est peut-être pas tout à fait un hasard si la quasi-totalité des communications traitaient de la circulation urbaine, des transports publics, autobus, chemins de fer, plutôt que des nouveaux systèmes, Aérotrain, trains à suspension magnétique, petits véhicules automatiques...

Ces nouveaux systèmes, en effet, sont des moyens de transport de l'avenir, qui ne deviendront opérationnels, s'ils le deviennent jamais, que d'ici dix à vingt ans selon la technique considérée. Les moyens existants, par contre, ont pu bénéficier, ces dernières années, et bénéficieront encore à l'avenir des progrès récents faits dans les domaines de l'automatisme et de l'informatique.

Plusieurs centaines d'ingénieurs et de techniciens, dont cent cinquante Français, des Britanniques, des Allemands, des Italiens, des Suisses, des Japonais, étaient venus à Monte-Carlo pour assister, récemment, au congrès sur la « régulation du trafic et des systèmes de transport » organisé par l'Association française pour la cybernétique économique et technique (AFCET). Cette réunion faisait suite à un congrès analogue organisé en 1970 à Versailles.

Le mot-clé de cette évolution : la régulation du trafic. Pour améliorer la qualité des transports en *commun et diminuer en* particulier les temps d'attente, il faut faire en sorte que les métros, les trains, les autobus circulent le plus régulièrement possible. La régulation du trafic doit apporter à l'usager la régularité du service. A cette régulation du trafic des systèmes en site propre doit répondre, dans les villes, une « fluidification » de la circulation des voitures, grâce, notamment, à une commande plus souple des feux de circulation.

Dans la plupart des pays industrialisés, en *Allemagne fédérale*, en France, en Grande-Bretagne, au Japon, les premières tentatives de régulation du trafic des métros, des trains, des autobus et des feux de circulation datent de plusieurs années déjà. On ne saurait en *attendre des miracles*, simplement une certaine amélioration qui n'est pas toujours perceptible pour l'usager, compte tenu de l'accroissement du nombre de passagers des transports publics et du nombre de voitures dans les villes.

Ces améliorations limitées ne sauraient donc remplacer l'apparition de nouveaux moyens de transport, et parmi ces derniers, ce sont les plus révolutionnaires qui ont le plus fait parler d'eux. Malheureusement, à l'enthousiasme du début a succédé un certain désenchantement, aussi bien pour les trains nouveaux que pour les systèmes conçus pour les villes.

Pour avoir mal compris que la mise au point d'un système entièrement nouveau requerrait une période de développement de dix à quinze ans au moins, et un financement important de plusieurs dizaines, voire de plusieurs centaines de millions de francs, les gouvernements ont finalement abandonné leurs premières tentatives avant la réalisation de lignes commerciales. Environ un an après que la Grande-Bretagne eut arrêté ses études sur le train à coussin d'air, *la France fait* pratiquement de même avec l'Aérotrain, après avoir dépensé plus de 100 millions de francs. Et il n'est pas certain que les trains à suspension magnétique, qui ont commencé à être étudiés quelque cinq ans plus tard, aux Etats-Unis et surtout en Allemagne fédérale et au Japon, ne subissent pas le même sort d'ici à 1980, lorsqu'on aura mesuré toutes les difficultés de ces tentatives.

De même, bien des ingénieurs et des techniciens sont aujourd'hui *sceptiques sur le sort des* systèmes automatiques de transport urbain étudiés depuis deux ou trois ans, des véhicules confortables et rapides dont la taille varie entre celle de voitures particulières et des autobus, et qui *circulent sur des voies propres de* manière automatique, sans conducteur à bord.

Parmi les centaines de systèmes imaginés depuis 1969-1970, moins d'une dizaine font actuellement l'objet d'études approfondies, et *seulement deux sont déjà en exploitation*, aux Etats-Unis. Encore ces systèmes, entrés en service il y a un an ou deux, connaissent-ils de nombreuses maladies de jeunesse. Le premier, le métro automatique de San-Francisco, le BART (Bay Area Rapid Transit), long de plus de 130 kilomètres, et doté de trente-quatre stations, aura coûté 7 milliards de francs, pratiquement le double de ce qui était prévu en 1962. Peu après le début de la mise en service, un accident a obligé les responsables à faire remonter un conducteur à bord des rames, et la Commission de sûreté vient seulement de donner l'autorisation au BART de traverser la baie de San-Francisco par le tunnel de 6 kilomètres creusé à cet effet (le tunnel ne possède que deux voies, et des métros arrivant de plusieurs directions doivent s'insérer sur ces voies).

30 millions pour Aramis

Le second système en exploitation, celui de l'aéroport de Dallas-Fortworth dans le Texas, depuis moins d'un an, connaissait encore, en juin dernier, environ cinquante incidents par jour en moyenne. Les rames automatiques du métro parisien en connaissent quarante par jour, mais à Paris, le système ne s'arrête généralement pas, car le conducteur à bord reprend la commande manuelle immédiatement.

Un troisième système fait encore plus parler de lui aux Etats-Unis : le système de Morgantown, en Virginie, qui devait relier divers bâtiments de l'université. Ce n'est pas, comme à San-Francisco ou à Dallas, une sorte de métro automatique, mais un système de véhicules *plus petits. L'idée du* système avait été lancée par une petite société, Alden, qui, en 1971, évaluait le coût d'une centaine de véhicules circulant sur 5 kilomètres à 370 millions de francs. En 1973, Boeing racheta l'affaire, et les *petits véhicules* de quatre à six places devinrent des wagons de douze à vingt places. Aujourd'hui, 320 millions de francs ont *déjà été dépensés*, pour quarante-cinq véhicules et trois stations, le système total étant évalué à près de 500 millions de francs. La ville de Morgantown envisage de démolir la voie...

Les Etats-Unis continuent cependant de financer des études sur de tels systèmes de transport de petits véhicules automatiques. Les ingénieurs britanniques pour leur part ne croient pas à l'avenir de tels systèmes et préfèrent étudier un système automatique de petites rames de deux à trois cabines de douze à vingt places, appelé Minitram, sorte d'autobus sans conducteur circulant sur une voie spéciale.

En France, le gouvernement finance les études des deux types de systèmes, un système de petits véhicules automatiques appelé Aramis et un système de métro automatique, VAL, qui doit être installé à Lille. Les deux systèmes sont étudiés par la société Matra. Les crédits publics alloués à VAL et à Aramis s'élèvent déjà à plu*sieurs dizaines de millions* de francs. Pour poursuivre l'étude d'Aramis et réaliser un prototype représentatif, seize mois de travaux supplémentaires et 30 millions nouveaux sont nécessaires. La R.A.T.P., qui s'intéresse beaucoup à ces nouveaux systèmes, sera co-maître d'œuvre du système. Encore ces dépenses permettront-elles seulement de dire si Aramis a ou non un avenir.

La difficulté n'est donc pas moindre qu'avec les trains à coussin d'air ou à suspension magnétique, et les premières lignes commerciales sont loin d'être en service. Au moins toutes ces études auront-elles eu un effet certain : celui de pousser les transports anciens à se moderniser et à s'automatiser. De même que le turbotrain à 300 kilomètres à l'heure n'aurait certainement pas vu le jour aussi rapidement si l'Aérotrain ne s'était pas présenté comme concurrent, de même la R.A.T.P. est contrainte de tenir compte de la venue possible de systèmes comme VAL ou Aramis et d'améliorer le service public qu'elle rend.

Un effort de marketing

La R.A.T.P., comme les transporteurs publics gérant des services de cars et d'autobus dans les villes de province, en vient aussi peu à peu à l'idée qu'il lui faut faire connaître ses efforts pour améliorer le service, en un mot faire un effort de marketing, de promotion. Ce n'est certainement pas le gouvernement qui s'y opposera, lui qui cherche à dissuader les citoyens de se servir *de leurs voitures* pour les attirer vers les transports en commun.

L'amélioration des transports publics passe non seulement par un confort accru, mais surtout par une diminution des temps d'attente et une plus grande régularité. *Pour* les autobus qui empruntent la voirie existante, plusieurs méthodes sont possibles : extension des voies réservées, commande des feux de la circulation par un autobus qui s'arrête à proximité pour lui permettre de passer plus rapidement, et surtout régulation de la marche des autobus. Pour cela, Londres comme Paris expérimentent une liaison radio entre les autobus d'une même ligne et un calculateur central qui sait à chaque instant où se trouvent les autobus de la ligne, et leur retard, ou leur avance par rapport à l'horaire nominal. On peut alors demander à un autobus vide de doubler l'autobus plein qui le précède pour éviter trop d'attente aux stations suivantes, interrompre la marche d'un autobus vide qui se dirige vers le terminus pour l'injecter en sens inverse plus rapidement... Ce système est expérimenté sur la ligne 52 à Paris.

Les systèmes circulant sur leurs propres voies, métro, trains, font aussi appel à un calculateur et à des automatismes pour la régulation. Plusieurs lignes de métro parisien sont automatisées, ce qui permet de faire circuler un plus grand nombre de rames sur une même ligne, donc de diminuer le temps d'attente *en station*. Il faut seulement que chaque rame respecte son horaire de la manière la plus précise possible.

De même, la S.N.C.F. utilise un calculateur pour faire circuler, entre Saint-Denis et la gare du Nord à *Paris, les trains venant de* la banlieue. Il s'agit d'éviter les arrêts des trains arrivant vers Paris en les ralentissant judicieusement et en suivant leur marche pas à pas pour déterminer les écarts avec les heures de passage *prévues et réelles*.

Le calculateur est l'outil indispensable de cette régulation. Il est en effet plus régulier que l'homme dont les temps de réaction varient d'un jour à l'autre. Surtout, en cas d'incident, il passe *rapidement en revue toutes les* solutions possibles et détermine la meilleure, par exemple le meilleur ordre pour faire pénétrer les trains en gare du Nord.

Un autre moyen d'utiliser le calculateur est de lui faire commander *en permanence une flottille de taxis ou de* minibus en fonction de la demande des usagers, ce qui permet un transport porte à porte, comme les radios-taxis. Des programmes judicieux, très difficiles à mettre au point, sont à l'étude aux Etats-Unis surtout, pour la desserte de banlieues et de quartiers de villes.

D. V.

EN TOUTE LOGIQUE

Les carrés de Franklin

BENJAMIN FRANKLIN consacra dans sa jeunesse quelques loisirs aux carrés magiques. Etant parvenu à remplir des carrés « de taille raisonnable, aussi vite qu'il pouvait écrire les nombres » (1), il avait cherché à faire mieux et inventé le curieux et peu connu *« carré Franklin »*, de taille 8 × 8. Considérons la figure ci-dessous où les nombres sont placés régulièrement pour numéroter les cases. Ils doivent être réorganisés de telle sorte que 260 soit la somme :

— De chaque ligne ;
— De chaque colonne ;
— De chaque *chevron* de la figure repéré par les nombres :
1 10 19 28 29 22 15 18
ou : 57 50 43 36 37 46 55 64
ou : 1 10 19 28 36 43 50 57
ou : 8 15 22 29 37 46 55 64

ces chevrons pouvant dépasser les bords, comme si les bords opposés du carré se touchaient, soit :

7 16 17 26 34 41 56 63 ;
— De chaque figure telle que :
1 17 10 3 8 6 15 24 ;
— Des coins coupés :
9 2 7 16 56 63 58 49.

En outre, 130 est la somme :
— De chaque demi-ligne ;
— De chaque demi-colonne ;
— De chaque carré de 4 cases ;
— Des quatre coins 1 8 64 et 57.

Seul défaut : le carré n'est pas réellement magique, car ses deux diagonales n'ont pas pour somme 260.

Saurez-vous le rétablir ?

1	2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31	32
33	34	35	36	37	38	39	40
41	42	43	44	45	46	47	48
49	50	51	52	53	54	55	56
57	58	59	60	61	62	63	64

(Solution page suivante.)

Problème n° 28

Au-delà de ce carré 8 × 8, Benjamin Franklin construisit un carré de structure semblable de taille 16 × 16.

2 056 est la somme :
— De chaque ligne ;
— De chaque colonne ;
— De chaque carré de 16 cases ;
— De chaque chevron ;
— *Des coins coupés* (4 diagonales de 4 cases).

En outre, 1 028 est la somme :
— De chaque demi-ligne ;
— De chaque demi-colonne.

Enfin 514 est la somme de chaque carré de 4 cases, une diagonale vaut 2 056 — 128 et l'autre 2 056 + 128.

Saurez-vous le rétablir ?

(Solution dans le prochain Monde des sciences.)

(1) *Magic Squares and Cubes*, W.S. Andrews, Londres, 1917.

Les montres à l'heure du plastique

LES matières plastiques ont des propriétés si diverses que l'on est tenté de les employer pour assurer des fonctions auxquelles personne n'aurait pensé *a priori*. Qui sait par exemple que les plastiques sont de plus en plus employés en horlogerie ? En dix-huit mois, le tonnage de matières plastiques consommées par cette profession a doublé pour atteindre 300 tonnes. 1 000 tonnes par an sont prévues pour 1980.

Pendant longtemps, les matières plastiques se sont limitées au boîtier et quelquefois au bracelet des montres. Les fabricants *voyaient là surtout* de nouvelles possibilités esthétiques : grand choix de couleurs et formes inattendues. Cet emploi, qui relève du seul domaine esthétique, n'est pas limitatif. Les fabricants *commencent à introduire, et cela de* plus en plus, les matières plastiques dans le mouvement même. Les résines acryliques, l'A.B.S., le noryl et le nylon sont particulièrement demandés. Il y a, en *effet*, un double avantage à produire des mouvements de montres dans ces matières. Le premier est d'ordre économique. Il revient cinq fois moins cher de mouler une pièce complexe en matière plastique que de la fabriquer en laiton. Le second est d'ordre technique. Les mouvements comportant des parties en plastique sont souvent plus souples et moins bruyants qu'un mou*vement métallique, et un certain nom*bre de problèmes de lubrification de paliers se trouvent automatiquement résolus.

Le plus souvent, le mouvement ne comporte que certaines parties en *matière plastique, les autres restant* métalliques. Souvent aussi, la pièce en matière plastique est localement renforcée par une partie métallique. Mais on arrive maintenant à produire des montres entièrement en matière plastique. Contrairement à ce que l'on pourrait penser pour l'instant, ce ne sont pas des objets de très grande diffusion mais au contraire des articles de prestige.

Les montres à quartz offrent une autre occasion aux plastiques de s'introduire. Il n'y a plus de parties en mouvement : tout le travail est fait électroniquement. Le plastique servira de support aux circuits électroniques intégrés. Il remplacera avantageusement le laiton. Il a, en effet, l'avantage sur lui de ne pas être un conducteur de l'électricité.

J.-L. L.

VISONS, CHINCHILLAS ET LAPINS ANGORAS

Les toisons qui font de l'or

Le laboratoire des pelages, toisons et fourrures de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) étudie depuis 1960, à Jouy-en-Josas (Yvelines) l'élevage des visons et des lapins angoras. A ces deux espèces d'animaux à fourrure est venu s'ajouter, en 1972, le chinchilla. Obtenir des peaux sans défaut — ou des poils longs et abondants pour les lapins angoras — et donc rentabiliser l'élevage de ces précieuses petites bêtes suppose que soient comprises les exigences nutritionnelles, les rythmes de la reproduction et de la mue, particuliers à chaque espèce. Ce sont d'ailleurs les syndicats des éleveurs de visons, de chinchillas et de lapins angoras qui ont demandé à l'INRA de les aider à résoudre leurs problèmes.

UNE petite tête fine et élégante, un corps long et souple, une démarche vive et ondulante : les visons sont de bien jolis animaux, les femelles surtout, plus petites et plus minces. Leur beauté et leur fourrure lustrée donnent envie de les caresser. Mais attention : les visons sont d'une agressivité redoutable et leurs dents, très pointues, se plantent immédiatement dans tout objet qui passe à leur portée.

*Les visons ont une autre caractéris*tique qui rend leur élevage particulièrement délicat : quoi que l'on fasse, leur vie — rythme de reproduction et « maturité » de leur pelage — reste strictement réglée tout au long d'un rythme annuel. Les accouplements débutent entre le 1er et le 8 mars et sont limités au mois de mars. Les portées, en moyenne de quatre petits pesant une vingtaine de grammes chacun, naissent au début de mai et sont sevrées à la fin de juin. Les visonneaux accumulent de la graisse dès la fin d'août et atteignent leur taille adulte (50 centimètres et plus de 2 kilogrammes pour les mâles, 30 centimètres et 1 kilogrammes pour les femelles) en novembre, la graisse représentant 20 à 25 % de leur poids total. Pendant l'hiver, ils perdent peu à peu 15 à 20 % de leur poids de façon à arriver maigres à la période de reproduction. Cet amaigrissement est capital car les visons gras sont incapables de se reproduire. Il faut donc veiller à rationner les reproducteurs pendant l'hiver.

Quant à leur pelage, il suit, lui aussi, un rythme annuel. La mue d'automne a lieu de la fin d'août au début de décembre. Pendant un mois ou un mois et demi, tous les follicules pileux sont actifs : le pelage d'hiver est donc régulier, épais, et les animaux destinés à la pelleterie sont sacrifiés vers la mi-décembre alors que les follicules pileux viennent tous de se mettre au repos. L'arrêt de l'activité des follicules est indispensable, en effet, à la solidité uniforme de la fourrure, si bien que la mi-décembre est incontestablement la période où le pelage du vison est le plus beau.

Une horloge interne intangible

L'horloge interne des visons est réglée de façon définitive. M. Jean Rougeot, maître de recherches à l'INRA et directeur du laboratoire des pelages, toisons et fourrures, a *tenté, au début de ses recherches*, des expériences de photo-périodisme. Il avait réussi à accélérer les rythmes de mue et de reproduction des moutons en soumettant ces animaux à des changements artificiels d'éclairage. Mais ce qui est possible chez les moutons est parfaitement impossible chez les visons.

Les recherches ont donc porté sur la nutrition de ces animaux carnassiers. Les premiers éleveurs améri*cains nourrissaient leurs pensionnai*res avec 200 grammes quotidiens de viande de cheval : les Anglo-Saxons ne mangeant pas de cheval, cette viande était bon marché. Mais le nombre des chevaux diminuant partout dans le monde, on s'est tourné vers les sous-produits d'abattoirs et sur le poisson, deux aliments bon marché, ainsi que sur les farines de poisson, plus coûteuses. Les visons s'accommodent très bien de ces trois sources de protéines. Mais il faut absolument éliminer la graisse rance et les glandes endocrines, responsables, la première, de la stéatose (trouble du métabolisme des graisses), la seconde, du bouleversement de l'équilibre endocrinien des animaux ainsi *rendus stériles ou presque*. Il faut également s'abstenir de donner des poissons blancs d'eau douce qui contiennent de la thiaminase, une enzyme qui détruit la vitamine B1 et déclenche des troubles nerveux parfois mortels.

Ces précautions étant prises pour les protéines, la nourriture des visons peut être complétée par des céréales cuites et même, comme l'INRA l'a découvert, par de l'avoine crue. A ces composants principaux, on ajoute des éléments minéraux, un peu de cellulose, des vitamines et un antibiotique.

Enfin, les visons de Jouy-en-Josas ayant montré un goût vif et inattendu pour les granulés pour chats, l'INRA met au point des granulés pour visons, dont la distribution automatique demande beaucoup moins de travail que la répartition journalière des pâtées communément employées. Les 20 % de graisse contenus dans *les granulés empêchent* encore ceux-ci de bien « tenir ». Néanmoins, trois cent mille visons américains sont déjà nourris « à la française », par granulés.

Les problèmes nutritionnels du *vison se posent donc maintenant de* façon moins aiguë. Mais il reste encore les difficultés dues à la pathologie. Certaines maladies, comme le botulisme et la maladie de Carré, ont été vaincues par des vaccins. D'au*tres, comme la maladie de l'aléoutien* (ou plasmocytose) peuvent être enrayées par l'abattage des animaux malades. Mais il reste à trouver la cause du « ventre mouillé », une incontinence urinaire qui, sans tuer le vison atteint, en colore de façon indélébile la fourrure, qui perd ainsi toute valeur marchande (80 et 120 F pour un mâle, 55 à 70 F pour une femelle).

Les chinchillas — petites boules *grises, gros nez, courtes oreilles* arrondies et longue queue en panache d'écureuil — et les lapins angoras — énormes boules blanches, œil rouge, grosse touffe de poils au bout des longues oreilles et volumineux favoris — sont de mœurs beaucoup plus pacifiques que les visons.

Les travaux sur les chinchillas commencent tout juste à Jouy-en-Josas. Pour le moment, l'INRA possède vingt-quatre mâles, sur lesquels on fait des essais de photopériodisme.

Quant au lapin angora, on l'élève pour son pelage extraordinairement épais et soyeux. Ses longs poils (5 centimètres) fournissent, par épilation, une matière première textile douce, chaude et légère, qui a la propriété de pouvoir absorber beaucoup d'eau (33 % de son poids) sans paraître mouillée. En outre, cette absorption dégage 24 calories par gramme de poils secs. La toison des lapins angoras pousse vite : on procède à une épilation tous les cent jours, un lapin fournissant ainsi près d'un kilo de poils par an. Mais l'épilation par arrachage des poils à la main est longue pour *l'éleveur et cruelle pour l'animal.*

L'INRA est en train de mettre au point un procédé d'épilation chimique. Un produit anticancéreux, le cyclophosphamide a un effet secondaire connu : il provoque, chez *l'homme, la perte des cils et la chute* des cheveux. Partant de cette propriété épilatoire, l'INRA donne du cyclophosphamide aux lapins angoras. Six jours après avoir absorbé une dose de ce produit — 70 milligrammes par kilo vif — les animaux perdent toute leur toison, sauf sur la tête et les pattes. Ce mode d'épilation chimique est indolore pour l'« intéressé », dont les poils repoussent vite et plus rapide pour l'éleveur. Avec une production annuelle d'environ 200 tonnes, la France est un des gros fournisseurs de poils angoras.

On a également trouvé le moyen d'améliorer la quantité et la qualité des poils de lapins angoras en ajoutant à leur nourriture une partie pour mille de méthionine (un acide aminé soufré). On obtient alors 14 % de plus de poils.

Actuellement, l'INRA possède trois cents lapins angoras en production. Bon an mal an, on récolte 200 kilos de poils par an, ce qui procure au laboratoire des pelages, toisons et fourrures, ressource apréciable puisque les cours du kilo de poils de lapin angora se maintiennent entre 100 et 160 francs.

En outre, la qualité de la toison repoussant après épilation est telle que l'INRA pense maintenant que la fourrure des animaux « de réforme » pourrait être utilisée en pelleterie.

YVONNE REBEYROL

LES HOMMES ET LES MACHINES

• En route vers la femtoseconde

MESURER des intervalles de temps de plus en plus brefs est essentiel au développement de l'électronique. La miniaturisation des circuits permet d'utiliser des signaux très courts, donc de transmettre plus d'informations dans le même temps. Encore faut-il disposer d'instruments de mesure adéquats.

Les meilleurs instruments disponibles permettent d'obtenir une précision de 2 picosecondes (2 millionièmes de millionième de seconde, le temps que mettent la lumière ou l'électricité pour parcourir 0,6 millimètre). Une compagnie américaine vient d'annoncer un appareil qui permet de faire vingt fois mieux, d'obtenir une précision de 100 femtosecondes. D'après Electronics International, *cette nouvelle unité de temps, encore peu usitée, sera demain sur les lèvres de tous les électroniciens.*

• L'élément 106 fabriqué par les Américains

*QUELQUES mois après les Soviétiques (*le Monde *du 15 juin et du 4-5 août), les Américains viennent d'annoncer qu'ils ont réussi à leur tour à fabriquer en laboratoire l'élément chimique le plus lourd jamais produit, l'élément chimique 106. Celui-ci n'a pas encore reçu de nom.*

Les éléments chimiques, on le sait, ont été classés par Mendeleev en fonction de leurs propriétés. La classification commence par les éléments les plus légers, hydrogène, hélium... pour se terminer par les plus lourds, neptunium, plutonium... Chaque élément chimique est numéroté : 1 pour l'hydrogène, 2 pour l'hélium, 3 pour le lithium... 92 pour l'uranium, 93 pour le neptunium... Cette numérotation correspond au nombre de protons que comporte le noyau d'atome de chaque corps : un proton pour l'hydrogène, deux pour l'hélium, quatre-vingt-douze pour l'uranium, etc.

Pourquoi cette classification se termine-t-elle à un certain moment ? Plus un élément est lourd et plus il est instable. Les corps les plus lourds ont ainsi tendance à se désintégrer, et c'est pourquoi ils sont radioactifs. En fait, on ne trouve pas sur terre de corps plus lourds que l'uranium. S'ils ont un jour existé, c'est en infime quantité, et ils se sont désintégrés depuis longtemps.

Mais en laboratoire il est possible de créer des éléments plus lourds que l'uranium. C'est ainsi que l'on a fabriqué, depuis 1940, les éléments allant du numéro 93 à 105. Il y a quelques mois, le laboratoire soviétique de Doubna, dirigé par M. G. Flerov, a annoncé la création de l'élément 106, qui se désintégrerait en un centième de seconde. Le laboratoire américain concurrent de Berkeley, dirigé par M. A. Ghiorso, vient d'annoncer à son tour la fabrication de ce même élément avec une période de désintégration analogue, semble-t-il. Les Soviétiques paraissent donc avoir une fois de plus battu de vitesse les Américains, mais en identifiant cette fois correctement l'élément, ce qui n'avait pas été le cas pour les éléments 104 et 105.

• Pour sauver le lavandin

SUR les plateaux ensoleillés de la Provence, si les grandes étendues de champs de lavande ne diminuent pas, on constate que leur éclat se ternit. Moins de fleurs qu'autrefois. Moins de mauve, plus de vert. Ce n'est pas la vraie lavande qui dépérit, mais seulement son parent pauvre, le lavandin. Plus rustique, moins délicat, ce dernier entre dans la fabrication de produits moins chers que le parfum. Il prend place dans la salle de bains sous forme de savon, ou dans votre cuisine comme détergent.

Le lavandin est malade, parce qu'il est attaqué par un organisme microscopique — probablement un mycoplasme — transporté par un insecte. La négligence des agriculteurs n'est pas hors de cause. Ils ne soignent pas assez un végétal qui est pourtant la source principale de leurs revenus. En effet, peu de plantes ont assez bon caractère pour s'épanouir sur des plateaux rocailleux que la pluie ignore une grande partie de l'année. Mal soigné, le lavandin est donc vulnérable, et le microbe n'a pas de difficulté à faire ses ravages.

Actuellement, des chercheurs de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) s'attachent à le sauver. Dans l'immédiat, ils produisent des plantes saines à partir de merystèmes. D'autre part, ils font des recherches afin d'identifier parmi les plants de lavandin ceux qui sont les plus résistants. Ils ont déjà obtenu en laboratoire des lavandins doubles qui sont extrêmement vigoureux. Ces découvertes permettront une amélioration à long terme.

La France à l'heure des choix scientifiques

(Suite de la première page.)

L'arrêt de la fusée Ariane permettrait de faire rapidement une économie de 200 millions de francs cette année, et de réduire plus nettement encore les dépenses pour les quatre années à venir.

Mais la situation n'est pas si simple. D'une part, le CNES fait valoir que la liquidation du projet coûterait plusieurs dizaines de millions de francs. D'autre part, le champ de tir de Guyane d'où devrait partir la fusée a pour ultime justification ce projet, puisque la fusée française Diamant ne sera plus lancée après 1977-1978. Arrêter Ariane, c'est donc fermer le champ de tir et licencier les cinq cent cinquante personnes qu'il emploie.

Les syndicats de l'industrie et du CNES s'inquiètent beaucoup des répercussions sociales que l'arrêt d'Ariane aurait sur les entreprises aérospatiales, déjà durement touchées en France. Selon la C.G.T., cet arrêt entraînerait la suppression de mille cinq cents emplois dans les quatre principales sociétés participant à la réalisation de la fusée, la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), la Société européenne de propulsion, l'Air liquide, Matra, et de neuf cents emplois dans les sociétés des pays européens participant au programme.

Les conséquences politiques de l'abandon d'Ariane seraient tout aussi gênantes. Au moment de la naissance d'Ariane, M. Michel Debré, alors ministre d'État chargé de la défense nationale, et certains responsables de l'armée avaient fait valoir l'intérêt militaire de la fusée. On prendrait les deux derniers des trois étages de la fusée pour en faire un lanceur de satellites militaires de navigation. Le renoncement à Ariane réanimerait les projets de lanceurs de satellites militaires dérivés des missiles de la force de frappe, tel le LS-433.

Les protestations les plus véhémentes, contre l'abandon de la fusée sont cependant venues du quai d'Orsay pendant l'été. Une telle décision, dit-on au ministère des affaires étrangères, équivaudrait à un désaveu complet de la politique prônée par la France depuis plus de dix ans. Depuis 1965, elle tente de convaincre l'Europe occidentale de la nécessité de posséder une fusée capable de placer sur orbite des satellites de communications afin de se soustraire aux conditions posées par les États-Unis. Ces derniers, en effet, ont toujours déclaré qu'ils accepteraient de lancer des satellites s'ils ne portaient pas préjudice à ceux de l'organisation internationale Intelsat, gérée par la société américaine Comsat.

Au nom de l'indépendance, l'Europe devait donc construire une fusée qui devait être moins un moyen de lancement qu'une arme de dissuasion politique vis-à-vis des États-Unis.

Telle a été l'argumentation de la France pendant des années. Ses partenaires finirent par la prendre en considération puisque les dix pays membres de l'ESRO acceptèrent en 1973 de participer à l'aventure Ariane, alors que cinq d'entre eux seulement finançaient le lanceur Europa-2, précurseur malheureux d'Ariane. La France, qui a tant insisté et marchandé pour obtenir cette adhésion de l'Europe, va-t-elle y renoncer moins d'un an après avoir obtenu satisfaction ?

Un marché limité

En examinant le programme, M. d'Ornano a été frappé par l'imprécision des quelques études de marché faites pour la fusée Ariane. En prenant en compte tous les besoins des pays européens séparément et de l'Europe dans son ensemble, ainsi que la totalité des satellites stationnaires envisagés, dans le domaine des télécommunications, de la navigation aérienne ou maritime, de la météorologie, ces études totalisent 30 à 50 satellites entre 1980 et 1990. Mais les spécialistes admettent que le marché risque de n'être que de 20 à 25 peut-être, et plutôt pour la période 1985-1995.

L'indépendance de l'Europe sur ce marché limité vaut-elle 2,5 milliards de francs 1973, en admettant que le coût de développement de la fusée ne connaisse aucun dépassement ? Le gouvernement français est-il prêt à supporter les dépassements de coût éventuels ? Les partenaires de la France qui ne financent que 35 % sont aujourd'hui favorables à la poursuite du projet, car pour une modeste participation, ils s'assurent une autonomie dans le domaine des télécommunications.

Le CNES fait aussi valoir que l'arrêt du projet serait très lourd de conséquences pour le programme européen tel qu'il a été défini depuis 1971, et les responsables gouvernementaux en sont conscients. Ariane disparue, le programme de satellites expérimentaux de télécommunications, de météorologie, de navigation aérienne et maritime aurait-il encore un sens ? La France devrait-elle continuer à financer 20 % du programme de laboratoire orbital européen Spacelab, alors que cette participation n'était destinée qu'à compenser la participation de l'Allemagne fédérale à la fusée Ariane ? Que restera-t-il alors du programme européen ?

Même si le CNES se complaît à jouer les Cassandre, les craintes qu'il exprime ne sont pas sans fondement. Le pire serait probablement que le gouverement, face à toutes ces difficultés, décide de poursuivre le programme Ariane en l'étalant dans le temps. Si la fusée ne devait être opérationnelle que vers 1983-1985 au lieu de 1980, son arrivée coïnciderait avec la naissance du marché mais son développement coûterait encore plus cher, sa valeur de dissuasion vis-à-vis des États-Unis serait diminuée et les équipes perdraient leur dynamisme.

La solution de rechange consisterait à abandonner certains projets spatiaux nationaux tout en cordonnant de plus en plus étroitement le programme français et le programme européen. Après un an de négociations, la France a obtenu de ses partenaires européens qu'ils participent aux frais de fonctionnement du champ de tir de Guyane. Les premières années, cette participation sera un peu symbolique. Mais il ne fait aucun doute que le champ de tir deviendra, après 1978, européen.

Le programme français de satellites futurs, qui comporte quelques satellites scientifiques nationaux, Dialogue, Géole, et des projets en coopération avec les États-Unis (Tiros-N) et les Soviétiques (Eos-Vénus), pourrait aussi être davantage intégré au programme européen, et certains projets abandonnés. Géole, par exemple, est un projet coûteux de satellite de géodésie et de transmission de données. Ne serait-il pas possible d'en faire un projet européen ? Eos-Vénus, qui prévoit le largage, par une sonde soviétique, de ballons français plafonnant à proximité de l'atmosphère vénusienne pour l'étudier, est évaluée à plusieurs centaines de millions de francs. Pourrait-on étaler le programme dans le temps ? Ne peut-on pas supprimer certains projets de tirs de fusées, sondes, ou de lancements de ballons, et arrêter plus vite que prévu le programme Diamant ?

Le choix est donc simple pour le gouvernement français. S'il n'est pas possible de donner un milliard au C.N.E.S. cette année, ou bien il faudra abandonner Ariane, malgré le mécontentement de nos partenaires et les risques alors encourus par les autres projets spatiaux européens, ou bien le programme national sera réduit à son strict minimum, et il faudra licencier certains personnels du centre technique du C.N.E.S. à Toulouse et en Guyane. Dans les deux cas ce sera une décision difficile.

DOMINIQUE VERGUÈSE.

(1) La Belgique, le Danemark, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, les Pays-Bas, la République fédérale d'Allemagne, la Suède, la Suisse.

Prochain article :

LA RECHERCHE DEVANT LA RÉCESSION ÉCONOMIQUE

EN TOUTE LOGIQUE

Solution de la page 17.

52	61	4	13	20	29	36	45
14	3	62	51	46	35	30	19
53	60	5	12	21	28	37	44
11	6	59	54	43	38	27	22
55	58	7	10	23	26	39	42
9	8	57	56	41	40	25	24
50	63	2	15	18	31	34	47
16	1	64	49	48	33	32	17

Solution du problème n° 27.

Trois carrés sont placés côte à côte. On joint chaque sommet inférieur gauche de chaque carré au sommet supérieur droit du carré le plus à droite. On considère les trois angles formés avec l'horizontale par ces trois droites. L'un est égal à la somme des deux autres.

Voici la démonstration la plus courte, de Charles W. Trigg :

$$BC/CE = 1/\sqrt{2} = CE/AC = \sqrt{5}/\sqrt{10} = BE/AE.$$

Les triangles BCE et ECA sont donc semblables et :

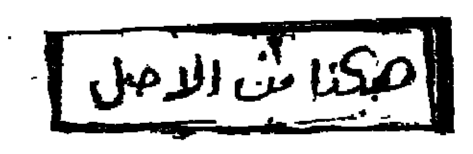
$$BEC = EAB$$
$$AEC = EBC.$$

Par conséquent :

$$ECD = EBC + BEC = EBC + EAC.$$

La majorité des autres démonstrations nécessitent des constructions supplémentaires, parfois très complexes.

PIERRE BERLOQUIN.



LIVRES

● **L'HOMME ET LA POLLUTION DES MERS**, par Tristan Roux et Jean-Claude Braconnot, chez Payot. 170 pages, 3,30 F.

« *Si nous avons pu aider [l'opinion publique] dans la formation de son esprit critique à l'égard de la pollution marine, notre effort n'aura pas été inutile.* » Ainsi se termine ce livre. On peut espérer que les auteurs réussiront dans leur entreprise, car leur livre est clair, équilibré, et honnête. Il commence par une présentation sèche de trois « affaires » : les déversements de déchets de la Montedison, l'empoisonnement par le mercure des pêcheurs japonais de Minamata, la mort des cétacés du golfe de Gênes. Prenant ensuite le problème sous un angle plus général, les auteurs en considèrent les divers aspects, décrivent les différents types de pollution — sans oublier la pollution esthétique des côtes par le béton — envisagent les remèdes possibles. Surtout, dans un domaine où la démesure est fréquente, ils savent raison garder. On peut trouver dans ce livre quelques arguments très discutables. Il n'y a pas cette distorsion systématique de la réalité, ce noircissement voulu du tableau, cette volonté de faire flèche de tout bois qui sont malheureusement fréquents dans les ouvrages consacrés à l'environnement. L'esprit critique doit s'exercer dans toutes les directions : les auteurs l'ont bien compris.

● **EXPERIENCES DE CHIMIE AMUSANTE**, par François Cherrier, chez Hachette. 90 pages, 27 F.

Comment construire le Stromboli dans son jardin, cacher un message dans un jus de citron : comment fabriquer des stalactites avec deux verres, deux trombones, un bout de fil et un peu de sulfate de magnésium. Et surtout, comment construire son matériel. Car c'est là l'intérêt de ce livre ; il ne se contente pas de donner des « recettes de cuisine », il apprend à manipuler, à développer le minimum d'habileté nécessaire à un expérimentateur.

A mettre sans hésiter entre les mains d'adolescents curieux.

● **PRECIS DE GENETIQUE FORMELLE**, par Charles Bocquet, Presses universitaires de France, col. « Sup », 214 p., 28 F.

● **ATLAS STEREOTAXIQUE DU CERVEAU DE LA SOURIS**, par Alice Lehmann, éditions du C.N.R.S., 68 planches, 85 F.

Des coupes régulières, espacées de un ou de deux dixièmes de millimètre, et faites suivant diverses directions, « des Souris Swiss Albinos de lignée Rb, adultes, de 30 grammes, âgées de trois mois ». Ouvrage certainement utile pour les spécialistes, et luxueusement — peut-être un peu trop — présenté.

● **GENETIQUE DES POPULATIONS HUMAINES**, par Albert Jacquard, même collection, 214 p., 35 F.

Deux livres destinés avant tout aux étudiants. Le premier contient *beaucoup de mots latins, le second* beaucoup de formules mathématiques. Ils restent cependant, au prix d'un certain effort, lisibles par l'« honnête homme ».

● ***LE PROGRAMME D'ERLANGEN***, par Félix Klein, Gauthier-Villars, coll. « Discours de la méthode », 72 p., 19 F.

Réédition de la dissertation prononcée *en 1872* par un jeune mathématicien de vingt-trois ans. Elle a marqué la fin de la géométrie, ou plutôt la disparition de son caractère fondamental, celui-ci passant à la théorie des groupes. Il aura fallu un siècle pour que cette évolution se traduise dans l'enseignement.

● **LES CONQUERANTS DU CIEL ET DE L'ESPACE**, par Antoine Icart, illustré par Jacques Poirier, Hachette, 153 p., 30 F.

Tout le monde connaît Blériot, Lindbergh et Gagarine. Mais qui a, le premier, franchi le mur du *son* ?

Un livre pour les jeunes. D'autres aussi le liront.

● **LA PHYSIQUE DU XXe SIECLE**, par Victor Weisskopf, vient de paraître en français. C'est un témoignage de première importance. Trop jeune de quelques années pour avoir participé au grand mouvement scientifique des années 1920-1930, *qui vit la révolution* quantique, Victor Weisskopf n'aura pas laissé son nom à une découverte qui frappe les imaginations. Il n'y a pas d'effet Weisskopf, de principe Weisskopf, d'équation de Weisskopf. Sa contribution à la physique actuelle est cependant de toute première importance ; mais on n'en trouvera que quelques bribes dans son livre.

Ce modeste sait beaucoup mieux parler des travaux de Marie Curie, de Niels Bohr, de Paul Dirac, que des siens propres.

Constitué de textes indépendants, qui sont souvent des adaptations d'articles antérieurement publiés, le livre commence par un chapitre, intitulé « Ma vie de physicien ». Ce ne fut pas toujours une vie facile ; la situation d'un jeune physicien théoricien, parcourant l'Europe à la recherche de travail en pleine crise des années 30, puis obligé de s'expatrier après l'Anschluss, était encore moins rose qu'actuellement. Emigré aux Etats-Unis en 1937, il travailla comme les autres à la fabrication de la bombe atomique, et comme les autres, il fut effrayé par le résultat. On a beaucoup écrit sur les raisons qui incitèrent tant de physiciens à collaborer à une entreprise de destruction. « *A posteriori* », *ont été publiées* autant de justifications laborieuses que de critiques plus ou moins fondées. Weisskopf écrit tranquillement : « Je ne peux pas dire pourquoi je suis allé à Los Alamos. (...) Si quelqu'un suggère que j'y suis allé parce que tout le monde le faisait, il peut avoir raison. » La vérité est généralement simple.

Les deux premières parties du livre « Questions fondamentales » et « Vues d'ensemble » font le tour des principaux axes de développement de la physique au cours des cinquante dernières années. « Cas particuliers », qui leur succède, est peut-être d'une lecture un peu plus difficile ; des connaissances scientifiques élémentaires suffisent, sinon à suivre l'auteur dans tous les détails, du moins à comprendre les grandes lignes de son propos. Weisskopf compare quelque part la vulgarisation scientifique à l'interprétation d'une œuvre musicale. Il fait preuve ici d'une *virtuosité* certaine. La fin du livre regroupe des textes plus philosophiques sur la signification de la science. Weisskopf y insiste beaucoup sur le caractère collectif de la découverte *scientifique, sur* l'amour de la connaissance qui anime cette « heureuse race d'hommes ». Il montre combien sont injustifiées les critiques de certains qui reprochent aux savants *l'usage* que d'autres font de leurs découvertes, combien sont vains les espoirs d'autres qui attendent de la science la solution de tous les problèmes. Il ne méconnaît pas les « obligations du savant ». Là se manifeste le président du « conseil municipal » de Los Alamos, l'homme qui dirigea cinq ans le CERN, le chercheur qui, ayant travaillé dans une dizaine de pays, a eu des contacts avec tous les hommes en renom de sa discipline, a vu toutes les facettes de leur activité. Là se manifeste celui que, dans sa préface, son ami Hans Bethe appelle « *Viki l'humaniste* ».

La traduction n'est malheureusement pas à la hauteur du livre. Il est visible que les traductrices ne sont pas des spécialistes de la physique du XXe siècle, ce qu'on ne saurait d'ailleurs leur reprocher. De là quelques impropriétés, quelques phrases absurdes, quelques contresens. La « couche modèle du noyau » fera sourire tous *ceux qui ont entendu parler du* modèle en couches. N'aurait-on pu faire relire les épreuves par un physicien à même d'apporter les quelques corrections indispensables ?

★ *La Physique du XXe siècle*, par Victor Weisskopf (prix mondial Cino del Duca 1972), chez Cino del Duca, 397 pages, 85 F.

Cinq pays européens vont étudier en commun la haute atmosphère

La République fédérale d'Allemagne, la France, la Finlande, la Norvège et la Suède vont construire en commun un grand appareil scientifique destiné à l'étude de la haute atmosphère. Ce projet, appelé EISCAT (European Incoherent Scattering), devrait faire l'objet d'une décision à la fin de cette année et a été présenté récemment au cours de l'inauguration d'une partie des équipements d'un appareil français analogue à Mende (Lozère).

C'EST une grande antenne de vingt-cinq mètres de diamètre en forme de paraboloïde, tout *à fait semblable à un radiotélescope* ou à une antenne de réception de signaux de satellites, qui a été inaugurée à Mende. Cette antenne fonctionne depuis le début de l'année *et n'est qu'une partie de l'instrument* qui permet d'étudier l'ionosphère.

Le principe de l'instrument est simple : un émetteur de grande puissance, à Saint-Santin-de-Maurs (Cantal), émet un signal radio sur une fréquence de 935 mégahertz. L'ionosphère, qui est une région de la très haute atmosphère où les atomes de gaz perdent, sous l'influence des rayons ultra-violets du soleil, leurs électrons (on dit que les atomes sont ionisés), réfléchit cette onde vers le sol. En outre, une très faible partie du signal émis est simplement diffusée par les irrégularités de densité de l'ionosphère. Au sol, des antennes recueillent ce faible signal diffusé, dont on déduit de nombreuses caractéristiques de l'ionosphère : la température des atomes ionisés et des électrons, la densité des électrons et la vitesse des ions. On peut aussi recueillir le signal réfléchi, plus fort, mais il ne donne que peu d'indications sur le milieu.

Le signal émis par l'émetteur du Cantal et diffusé par l'ionosphère est aujourd'hui recueilli par trois antennes, simultanément : par l'antenne du radiotélescope de Nançay (Cher) et par deux antennes identiques de Monpazier (Dordogne) et de Mende, situées de part et d'autre de l'émetteur. L'appareil est appelé un sondeur à diffusion incohérente. Il peut faire des mesures simultanées à trois altitudes différentes. Cet appareil, qui a été financé conjointement par le C.N.R.S. et le Centre national d'études des télécommunications (C.N.E.T.) a coûté environ 30 millions de francs ; il a permis aux équipes de géophysiciens français de bien étudier la haute atmosphère terrestre, ses vents, ses irrégularités, ses différentes strates et de mieux comprendre la perturbation qu'elle apporte aux ondes radio qui vont se réfléchir sur elle.

Le C.N.R.S., organisme qui groupe un grand nombre de laboratoires de recherche fondamentale, et le C.N.E.T., qui se préoccupe davantage de recherche appliquée, sont désireux de développer leur collaboration qui se bornait, jusqu'à présent, surtout à des études de géophysique.

45 millions de francs

Le directeur général du C.N.E.T., M. Jacques Dondoux, souhaite notamment que le C.N.R.S. entreprenne *des recherches* assez fondamentales liées à des problèmes de *télécommunications*, en *physique du solide*, dans la théorie de l'information, dans les domaines sociologique et psycho*logique*, pour mieux comprendre comment seront acceptés par les usagers les nouveaux services audiovisuels par exemple. De son côté, le C.N.R.S. est de plus en plus désireux de développer certaines recherches plus directement axées sur des applications *techniques*.

Le projet européen de sondeur à diffusion incohérente sera aussi financé pour un tiers par le C.N.E.T. et le reste par le C.N.R.S. Il faudra *trois ans pour le construire*. Sur le plan européen, les frais d'investissements, environ 45 millions de francs, *seront surtout partagés entre la* France et la République fédérale d'Allemagne, les pays scandinaves fournissant l'infrastructure et assumant une part importante des frais *de fonctionnement*.

L'instrument sera installé en Scandinavie, pour permettre l'étude des régions ionosphériques aurorales, moins *bien* connues que l'ionosphère aux latitudes tempérées.

L'émetteur, plus puissant que celui du Cantal (250 kilowatts au lieu de 150), sera installé à Tromsö (Norvège) et *deux antennes en Finlande et en* Suède. La Grande-Bretagne envisage de se joindre à ses partenaires européens, et doterait alors l'instrument d'un second émetteur sur des *fréquences plus basses* (250 *mégahertz* en plus de l'émetteur de 950 mégahertz). — D. V.

MÉDECINE

LE BUDGET 1975 DE LA SANTÉ

Un effort pour l'humanisation des hôpitaux grâce à un emprunt de 235 millions

LA répartition des crédits du budget de la santé marque la volonté de Mme Simone Veil d'appliquer la politique d'humanisation des hôpitaux. Au total, le montant des autorisations de programme pour l'équipement sanitaire et social passe, en 1975, de 1,1 milliard de francs à 1,4 milliard de francs, soit une progression de 23 % par rapport à 1974.

Pour l'équipement sanitaire proprement dit, les autorisations de programme dépassent, pour la première fois, 1 milliard de francs et augmentent de 27 % (235 millions de francs) par rapport à l'année dernière. La quasi-totalité de ces crédits supplémentaires seront consacrés à la modernisation et au remplacement de vingt mille lits de salles communes. Cependant, ce programme ne pourra effectivement être réalisé que grâce à l'apport de l'emprunt spécifique qui va être lancé. Les hospices seront les premiers bénéficiaires de cette mesure : près de dix mille de ces lits leur sont affectés.

Il existe actuellement en France quelque deux cent mille lits en salles communes, l'ambition du gouvernement est de les résorber en cinq ou six ans. Il faudrait, pour cela, faire disparaître quarante mille lits de salle commune chaque année. En 1975, la moitié seulement de cet objectif sera atteint. Mais on précise au ministère que ce chiffre correspond à plus du double des opérations réalisées en 1974 (un peu plus de neuf mille lits). Si, dans les années qui suivent, le coefficient d'augmentation se maintient au même niveau, le but visé pourra être atteint dans les délais prévus, affirme-t-on de même source.

A côté de la suppression de lits en salle commune, un certain nombre d'opérations nouvelles, intéressant les centres hospitaliers régionaux, seront réalisées, notamment à Rennes, à Amiens, (hôpital du Sud), à Strasbourg, à Besançon, à Saint-Etienne, et à l'hôpital de Bicêtre (Val-de-Marne).

Quarante écoles d'infirmières

Quant aux équipements destinés à la formation des personnels sanitaires et sociaux, ils bénéficient d'une augmentation de crédits de 55 % par rapport à 1974. Ce qui permettra, en particulier, de créer près de quarante écoles d'infirmières en 1975. D'autre part, les dépenses destinées au fonctionnement des écoles existantes, aux revalorisations des bourses et au recyclage, passent de 297 millions de francs à 340 millions de francs (+ 20 %). En outre, il est prévu de créer quatre-vingt nouveaux emplois dans le secteur de l'action sanitaire et sociale, mais ce renforcement d'effectif est loin de répondre aux besoins, notamment si l'on veut que les directions d'action sanitaire et sociale puissent appliquer la loi d'orientation en faveur des handicapés. Enfin, vingt nouveaux postes d'infirmière scolaire vont être créés. Cette mesure ne comblera pas le retard accumulé en ce domaine depuis des années. Il y a, actuellement en France, à peine un peu plus de mille infirmières et adjointes et neuf cents assistantes sociales pour une population scolaire de plus de douze millions d'enfants, soit une infirmière ou adjointe pour douze mille enfants et une assistante sociale pour plus de treize mille enfants. Les textes de 1969 prévoyaient une infirmière pour trois mille enfants et une assistante sociale pour deux mille à deux mille cinq cents élèves...

Une priorité a été reconnue à la recherche médicale. L'essentiel des crédits de recherche a été alloué à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), dont la subvention de fonctionnement est augmentée de 17,7 millions de francs ; ce qui permettra de créer en particulier cent emplois nouveaux. Quant aux crédits d'équipement (48 millions de francs), ils sont à peu près identiques à ceux de 1974.

Un effort est consenti en faveur de l'Institut Pasteur, dont la subvention de fonctionnement est majorée de 2 millions. En outre, le budget du ministère de la santé prend en charge 50 % des dépenses des centres nationaux de référence et d'expertise agréés de cet Institut.

Dans le domaine de la prévention des accidents et des nuisances, il est notamment prévu une enveloppe pour l'équipement (25 millions de francs) et le fonctionnement (15,2 millions de francs) des services d'aide médicale urgente. Les crédits de la protection maternelle et infantile sont nettement augmentés. En revanche, pour ce qui concerne la régulation des naissances, le seul crédit nouveau (400 000 francs) sera alloué aux associations de recherche et d'études sur les problèmes de la pathologie et de la procréation. Enfin, la protection sanitaire contre les pollutions reçoit de nouvelles dotations au titre des actions d'information, de contrôle, et d'hygiène publique, tandis que, pour la première fois, cette année, seront créés sept postes d'ingénieurs sanitaires.

Au total, le budget de la santé, bien qu'en nette progression, encore cette année, est loin de répondre aux espérances et aux besoins. On y trouve en particulier une grave lacune : l'oubli du secteur psychiatrique.

ANITA RIND.

CORRESPONDANCE

«Le pire» aux Entretiens de Bichat

MEMBRE depuis plus de quinze années de comité d'organisation des Entretiens de Bichat, où je représente le collège de médecine, je voudrais, à titre personnel, compléter les informations données par le docteur Escoffier-Lambiotte dans son article du *Monde* du 2 octobre 1974.

Mme Escoffier-Lambiotte met d'abord l'accent sur le fait que les énormes moyens écrits et audio-visuels utilisés sont sans rapport avec l'intérêt scientifique des Entretiens. Mais ces Entretiens ne présentent pas et n'ont jamais cherché à présenter d'intérêt scientifique. La science est l'affaire des sociétés savantes, ce n'est pas notre propos. Nous désirons seulement adapter à la médecine praticienne ce qui est utilisable dans une masse de faits scientifiques récents, mais déjà connus : pas de communications, pas de mémoires, mais un échange d'informations entre hospitaliers et praticiens.

***

La préparation du programme a pour point de départ l'expression écrite de demandes faites, d'une année sur l'autre, aussi bien par des praticiens que par des hospitaliers. C'est en partant de cette base qu'est discuté, dès novembre, le programme de l'année suivante.

En 1973, ce projet de programme a été soumis à un comité de praticiens qui a librement exercé son droit de veto et choisi les sujets dont la répétition était souhaitable. En novembre prochain, praticiens et hospitaliers choisiront ensemble les sujets et — ce qui est tout aussi important — les conférenciers ou meneurs de jeu.

Les praticiens doivent participer à égalité avec les hospitaliers à l'élaboration du programme. Cette collaboration est nécessaire. Interroger les seuls praticiens serait une erreur. Ceux-ci, conscients de leurs besoins, ne le sont pas toujours de leurs lacunes.

Si la première place doit être réservée à la pathologie et à la thérapeutique banales, si les techniques de pointe doivent être évoquées, les grands courants de connaissance ne doivent pas non plus être négligés. Les ignorer serait faire injure à nos auditeurs.

C'est dans cet esprit que figuraient effectivement au programme de 1974 l'athérosclérose, le cancer, le vieillissement, l'obésité et la psychologie infantile. Si l'hypertension a été laissée de côté, c'est parce que nous avions atteint le point de saturation sur ce sujet...

***

Est-ce à dire que tout soit parfait aux Entretiens de Bichat ? Certes non. Tel auditeur se plaint, à juste titre, qu'un grand sujet d'actualité ait été traité de la façon la plus banale, tel autre, qu'un conférencier réputé se soit fait représenter au dernier moment par un jeune agrégé, riche en connaissances scientifiques mais pauvre en dons pédagogiques. Dans un ensemble qui a pris de telles proportions, le meilleur et le « moins bon » voisinent inévitablement. Mais l'auditoire a le grand avantage de disposer d'un « menu » varié : la faveur du public est le signe du succès ou de l'échec.

Une justice doit être rendue aux Entretiens de Bichat : il est peu d'organisations qui, après plus de vingt-cinq ans d'activité, aient fait, régulièrement, chaque année, un tel effort de rénovation et de modernisation.

***

Un ami, non médecin, mais fidèle lecteur du *Monde*, me demandait au matin du 2 octobre : « Que se passe-t-il ? Il y a donc un scandale aux Entretiens de Bichat ? » Oui, si pour certains succès et scandale sont synonymes.

Alors, le scandale, c'est l'augmentation régulière du nombre des auditeurs. Le scandale, c'est que, faute de place, deux cents personnes n'aient pu assister le 1er octobre au débat dirigé par Paul Chiche sur « les traitements nouveaux et actuels » et que la même situation se soit présentée l'après-midi du 2 octobre quand Georges Mathé a exposé ses actualités cancérologiques !

Un grand succès, inattendu mais éphémère, a toujours la faveur du public ; mais je comprends parfaitement que la persévérance dans le succès ait, à la longue, un côté irritant.

Docteur PIERRE BOURGEOIS.
Professeur au collège de médecine des hôpitaux de Paris.

[Si « scandale » est un bien grand mot, le « côté irritant » des Entretiens de Bichat ne tient nullement à leur « persévérance dans le succès », comme semble le croire le docteur Pierre Bourgeois, mais au « sensationnalisme » auquel ils s'abandonnent de façon chaque année plus excessive et à l'image trop souvent déformée qu'ils donnent de la médecine à un très vaste public.

Dire que cette image doit être délibérément étrangère à la science ne peut être qu'un lapsus, ou un jeu de mots. Sur quoi reposent « les techniques de pointe et les grands courants de connaissance » si ce n'est précisément sur la science ?

Les programmes et les conférences seront désormais conçus à part égale par les praticiens et les hospitaliers, annonce le docteur Pierre Bourgeois. Le visage des Entretiens pourrait ainsi et à l'avenir en être heureusement modifié.

A condition que l'on accepte aussi de les dépouiller des oripeaux publicitaires sur lesquels portait essentiellement notre critique, et auxquels la lettre de notre éminent correspondant n'apporte ni explication ni justification. — Dr. E.-L.

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

EXPOSITIONS

S. 10. - Collect. Mme B. et à divers. Rares faïences et porcelaines : Niederviller, Strasbourg, etc. MM. Lacoste. Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 12. - Bons meubl. Me Pescheteau.

S. 13. - Bibelots. Bons meubles. — Me Champetier de Ribes.

S. 14. - Expos. 11-12 h. : Grds vins, bordeaux, bourgogne, champagne. Alcools, armagnac, cognac, etc. — Mes Ader, Picard, Tajan. Collabor. de M. de Clouet.

S. 17. - Timbres. — Mes Jacques-Ribault-Menetière, Marlio.

CARNET

Fiançailles

— M. Alain Bizot et Mme, née Geneviève Reille,
M. Charles-Yves Greggory et Mme, née Jacqueline Deroure,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants,
Marie-Claire et Jérôme.
Paris, le 7 octobre 1974.

— M. et Mme Daniel Dollfus-Mieg sont heureux de faire part des fiançailles de leur fille
Sylviane
avec M. Patrice de Mengin.
4, avenue Hoche, 75 008 Paris.

— Le baron et la baronne Claude de Mengin sont heureux de faire part des fiançailles de leur fils
Patrice
avec Mlle Sylviane Dollfus-Mieg.
50, avenue de Wagram, 75 017 Paris.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Mlle Calixte de Lagarde,
fille et belle-fille de l'ambassadeur et de la comtesse de Lagarde, née Triqueville,
avec M. Pierre Bordeaux-Groult,
célébré dans l'intimité en la chapelle du château de Moncley, le 5 octobre 1974.

— M. Paul Chauvin,
M. Edgar Chauvin et son épouse Paule Chauvin, née Thibaudier,
M. André Lefebvre et son épouse Raymonde Lefebvre, née Perrier,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Denise et Jean-Yves,
qui a eu lieu le 28 septembre à Sainte-Suzanne-en-Ariège.
09 130 Sainte-Suzanne.
6, rue George-Sand, 42 300 Roanne.

— Anne Lovichi
et René Sillon
font part de leur mariage, célébré le 28 septembre à Paris.

Décès

MARIE COUETTE

Nous apprenons le décès de
Mme Marie COUETTE,
ancien député communiste,
survenu le 5 octobre à Vineuil (Loir-et-Cher), dans sa soixante-seizième année.

[*Marie Couette était née en 1898 à Onzain (Loir-et-Cher). Militante de la fédération postale de la C.G.T.U., elle avait pris une part active à la Résistance et avait été emprisonnée à la Petite-Roquette en juin 1943.*

Marie Couette avait siégé en 1946 comme député communiste dans la seconde Assemblée constituante. Elle avait ensuite repris son activité syndicale et avait été membre du bureau de la C.G.T. de 1946 à 1949.

Marie Couette présidait l'Amicale des vétérans du P.C.]

PAUL MARRÈS

— La Société languedocienne et les enseignants de l'U.E.R. de géographie de l'université Paul-Valéry (Montpellier) ont la tristesse de faire part du décès du
professeur Paul MARRÈS,
survenu à Montpellier le 29 septembre 1974.

[*Né en 1893 à Villeneuve-sur-Lot, le professeur Paul Marrès est arrivé dans le Languedoc méditerranéen en 1907. Agrégé d'histoire-géographie en 1922 après avoir été combattant volontaire de 1914 à 1918, il enseigna aux lycées de Foix puis de Montpellier. Chargé de conférences à la faculté des lettres de cette ville, il fut l'assistant du professeur Jules Sion. Docteur en 1935 avec une thèse sur les Grands-Causses, il fut ensuite professeur à Bordeaux puis à Montpellier de 1941 à 1965, année où il prit sa retraite à Aniane.*

En dehors de sa thèse, l'œuvre de Paul Marrès est surtout faite de nombreux articles. Géographe renommé, il a formé beaucoup d'élèves et animé de nombreux groupements. Le professeur Paul Marrès était titulaire de la croix de guerre.]

— Paris. Tours.
M. Jacques Amselle,
Mme André Levy,
Mme Jeanine Amselle,
Mlle Claudette Claude,
M. et Mme Jean-Loup Amselle et leur fils,
M. et Mme Claude Amselle et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Berthe AMSELLE,
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère.
Les obsèques auront lieu le jeudi 10 octobre.
Réunion à 11 h. 30 au cimetière du Montparnasse, porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.
26, rue de Bruxelles, 75 009 Paris.

— Mme Paul Antoine, née Marcelle Drapier, son épouse ;
Mlle Marie-Dominique Antoine,
M. Dominique Blondel, Mme, née Marie-Catherine Antoine,
Mlles Marie-Paule et Marie-Odile Antoine,
MM. Hubert, Christophe et Benoît Antoine, ses enfants ;
Grégoire et Damien, ses petits-enfants ;
Les familles Antoine, Drapier,
Le personnel de l'étude,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Paul ANTOINE,
chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand,
notaire,
membre du bureau national de l'A.P.E.L.,
rappelé à Dieu le 6 octobre 1974, à l'âge de soixante et un ans, réconforté des sacrements de notre mère la Sainte Eglise.
La messe d'enterrement sera célébrée le jeudi 10 octobre en la basilique Saint-Epvre, à 9 h. 30 (corps déposé).
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille à La Ville-aux-Bois-les-Dizy (Aisne).
Selon la volonté du défunt, ni fleurs ni couronnes ; des prières et des messes.
« Ne pleurez pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance. »
(Saint Paul.)
1, cours Léopold, 54 000 Nancy.

— Mme Joseph-Louis Baas,
Mlle Christine Baas,
Mme veuve Marie Baas,
Mme veuve Marguerite Peyrachia,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Joseph-Louis BAAS,
survenu le 27 septembre en son domicile, 18, rue de l'Eglise, 92 200 Neuilly-sur-Seine.
Les obsèques religieuses ont été célébrées le lundi 30 septembre en l'église de Renelfing (Moselle).

— Mme Jean-Philippe Bertrand,
Ses enfants et petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
font part du rappel à Dieu, le 6 octobre 1974, à Villecresne (94), du
docteur Jean-Philippe BERTRAND,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
professeur de diététique de l'Ecole d'anthropologie de la faculté de médecine de Paris.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 9 octobre 1974, à 11 heures, au temple de Boissy-Saint-Léger (94), 2, rue Mercière, où l'on se réunira.
Elle sera suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Villecresnes (94), vers 11 h. 45.
« J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course et j'ai gardé la foi. »
(II Tim., IV, v. 7.)
« Dieu est amour. »
(I Jean, IV, v. 8.)
8, boulevard Richerand,
94 440 Villecresnes.

— Michel et Anita Chavel, ses enfants,
Laurence et Thierry, ses petits-enfants,
M. Alphonse Chavel et son fils,
Les familles Pargamin, Braun, Bachman et Grossmann,
Ses nombreux parents, alliés et amis,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa soixante-dix-neuvième année, de
M. Maurice CHAVEL,
ancien commis d'agent de change, survenu subitement le 6 octobre à son domicile, 1, place Jacques-Froment, Paris-18e.
Les obsèques seront célébrées le jeudi 10 octobre au cimetière de Pantin-Parisien.
Réunion au domicile, à 13 h. 30, et devant la porte principale du cimetière de Pantin-Parisien, à 14 h. 15.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
1, place Jacques-Froment,
75 018 Paris.
83, avenue Niel, 75 017 Paris.

— Nous apprenons le décès de
M. Georges DEMEURE,
ancien conseiller municipal de Paris, ancien conseiller général de la Seine, survenu le 4 octobre, à l'âge de soixante-douze ans.

[*Georges Demeure était né le 9 juin 1902 à Paris. Militant syndicaliste, secrétaire du syndicat C.G.T. des cochers-chauffeurs, il avait combattu dans la Résistance.*

Membre du P.C., Georges Demeure avait été élu en 1945 conseiller municipal de Paris et conseiller général de la Seine. Il avait été réélu jusqu'en 1964, date à laquelle il dut interrompre l'exercice de son mandat en raison de son état de santé.]

— Mme Monique Hilleret,
M. et Mme J.-M. Hilleret,
Corinne, Renaud et Violaine Hilleret,
ont le chagrin de faire part du décès de
M. Albert HILLERET,
professeur agrégé de l'Université.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 9 octobre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Séverin, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris-5e.
L'inhumation aura lieu le vendredi 11 octobre au cimetière Terre-Cavade, à Toulouse.

— Mme Lucien Marquis,
M. et Mme Jean-Pierre Marquis,
Olivier et Isabelle Marquis,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part de la mort de
M. Lucien MARQUIS,
leur époux, père, grand-père, parent et allié, pieusement décédé le lundi 7 octobre 1974, à l'âge de soixante et un ans, en son domicile, 6, résidence du Pré-au-Bois, 92 420 Vaucresson.
La cérémonie religieuse, célébrée le mercredi 9 octobre 1974, à 14 h. 15, en l'église Saint-Denys de Vaucresson, sa paroisse, sera suivie de l'inhumation au cimetière de Montrouge, dans la sépulture de famille.
On se réunira à l'église.

— On nous prie d'annoncer la mort de
M. André MASSENA,
prince d'Essling,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre 1939-1945,
décédé à Paris le samedi 5 octobre, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
De la part de :
Victor-André Massena d'Essling,
4, avenue Sully-Prudhomme,
75 007 Paris.
Les obsèques seront célébrées dans la plus stricte intimité.
Un service religieux sera célébré ultérieurement à Nice et à Paris.

— Me J. Fossati, vice-président délégué,
M. W. A. Ruinat, vice-président,
Les administrateurs et les membres associés,
Le directeur général,
Les secrétaires et le personnel de la Société des courses de la Côte d'Azur,
ont la tristesse de faire part du décès de leur président,
M. André MASSENA,
prince d'Essling,
duc de Rivoli,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre 1939-1945,
survenu à Paris le 5 octobre.
Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité. Un service religieux sera célébré ultérieurement à Nice et à Paris.

[*Né à Paris en 1891, descendant du maréchal Masséna, le prince d'Essling était président des Moulins du Maghreb, de la Société chérifienne d'engrais, de la compagnie d'assurances La Vigilance-Risques divers. Il était président d'honneur de la Banque américano-franco-suisse pour le Maroc et président du conseil d'administration du Musée de l'armée.*]

— Les obsèques de notre confrère
Marcel REICHEL
auront lieu jeudi 10 octobre, à 10 h. 15, en l'église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, 62, rue de l'Ancienne-Mairie, à Boulogne-sur-Seine.

— M. François Rey,
M. Jean-François Rey et Mme,
M. Georges Rey et Mme,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme François REY,
née Fernande Felis,
survenu à Paris le 1er octobre.
Ses obsèques ont eu lieu le 3 octobre, dans la plus stricte intimité.

— Mme Gaston Weinfeld,
Le docteur Claude Weinfeld, Mme et leurs enfants,
M. Jean-Weinfeld,
Mme veuve Elie Darmon,
M. et Mme Max Listenberg, M. et Mme Victor Weinfeld et leurs enfants,
M. et Mme A. Motchidlover et leurs enfants, et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Gaston WEINFELD,
leur époux, père, beau-père, grand-père, gendre, frère, beau-frère, oncle et parent survenu le 4 octobre 1974, à l'âge de soixante-deux ans, en son domicile, 1, quai aux Fleurs, Paris-4e.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Sidi-Bel-Abbès. Oran. Paris.
Mme Léon Berlaud, née Yvette Ensellem,
Brigitte et Guy Lehmann,
Catherine et Annick Berlaud,
M. et Mme Henri Charbit et leurs enfants,
M. et Mme René Ensellem,
Les familles Benloulou, Touboul, parentes et alliées,
Le personnel de la Société OTAM,
très touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Léon BERLAUD,
remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine.
71, boulevard Bineau, 92 200 Neuilly.

— M. et Mme Philippe Cahen, leur fille Juliette et leur famille, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. René-Michel CAHEN,
et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

— M. Gilbert Lévy,
Mlle Françoise Lévy,
Mlle Agnès Lévy,
M. et Mme Robert Kaufmann,
Mlle Colette Kaufmann,
Et toute la famille,
profondément touchés des très nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
Mme Gilbert LÉVY,
née Janine Kaufmann,
remercient bien sincèrement tous ceux qui se sont associés à leur deuil.

Anniversaires

— Une pensée est demandée aux amis
d'Anne HUNWALD,
pour l'anniversaire de sa mort.

Messes anniversaires

— Pour le dixième anniversaire de la mort de
Madeleine DELBREL,
une messe sera concélébrée en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul d'Ivry (métro Mairie d'Ivry), le samedi 12 octobre, à 18 heures.

Communications diverses

— Les Editions Roblot communiquent que Miguel Guerra de Cea signera son livre « les Porteurs de lumière » le 9 octobre 1974, de 17 h. 30 à 20 heures, dans les salons Ricard, 2, rue de Solférino, 75 007 Paris.



Sélé-CEGOS spécialiste dans le Groupe CEGOS du conseil aux entreprises pour les études de fonctions et carrières, et pour le recrutement de cadres et dirigeants en France et à l'étranger, recommande les situations présentées ci-dessous

Directeur du Personnel et des Relations Humaines

Poste à créer - 150 000 F

Une Société industrielle française de grande réputation, effectif actuel supérieur à 3 500 personnes, réparti en plusieurs *usines, crée, dans le* cadre de son expansion programmée, au niveau de la Direction Générale, le poste ci-dessus mentionné.

Dépendant exclusivement du Président, il aura pour mission d'élaborer, de *proposer et d'appliquer une politique de* personnel, de prendre en mains tout ce qui s'y rattache : gestion des cadres recrutements, formation, promotion et relations humaines.

Ce poste sera confié à un candidat d'au moins 40 ans, de formation supérieure et de personnalité affirmée, voulant s'intégrer dans une entreprise pratiquant un management moderne et justifiant lui-même d'une expérience adaptée à une telle fonction d'état-major.

Ecrire à Fr. Rousseau ss réf. M 60.005.

Directeur Industriel

SUD-EST - 150-190 000 F

Une Société internationale fabriquant et installant des équipements de haute technicité a décidé de prendre sur le marché français une position conforme à ses moyens et à sa renommée mondiale.

Le Directeur Industriel pour la France aura la responsabilité de concevoir l'adaptation des produits au marché et de réorganiser la production. Il dirigera le service d'étude et les usines de construction et de montage (700 personnes) avec le souci de constituer et d'animer des équipes très compétentes.

Ce poste, offert à un Manager de formation grande école (X, Mines, ECP, ESE...), parlant anglais, ayant l'expérience d'une unité de production et compétent en électricité-électronique, convient à une personnalité efficace et forte souhaitant développer rapidement une carrière ambitieuse dans la Société ou dans le Groupe.

Réf. M 50.001.

Project Engineers

BELGIQUE

Nous sommes l'une des premières Sociétés d'engineering rattachée à un groupe solide et performant.

Nos activités couvrent l'ensemble des services techniques apportés à l'industrie jusqu'à la réalisation d'usines clés en mains, notamment dans la branche chimie.

Notre forte expansion nous amène à renforcer notre équipe de Project Engineers pour la Belgique.

Travaillant chacun avec un Project Manager, ils seront notamment responsables des études de projets et des liaisons avec les sections techniques de l'entreprise.

Ces postes s'adressent à des Ingénieurs diplômés, ayant une solide expérience d'engineering, acquise par la réalisation de projets dans l'industrie chimique. La connaissance usuelle de l'anglais est indispensable. Rémunération liée aux responsabilités et indexées sur le coût de la vie.

Réf. M 11.953.

Ingénieur Technico-Commercial

à l'aise dans plusieurs technologies

Aux termes d'un accord commun, un groupe de quatre industriels ayant des productions complémentaires : estampage, extrusion, découpage, emboutissage, décolletage et usinage, crée une fonction commerciale commune. Chaque société a, de par sa technologie et la qualité technique de ses produits, une position privilégiée sur le marché. La représentation en commun de ces quatre sociétés offre des possibilités d'accès plus larges auprès de la clientèle et permet une meilleure maîtrise du marché.

Votre activité sera - sur base des problèmes posés par vos clients - de proposer des solutions techniques valables dont la mise au point et la réalisation se feront avec l'appui des services techniques et commerciaux de nos usines. Votre zone d'action : Paris et la région parisienne avec des possibilités ultérieures d'extension. Une voiture vous est fournie.

Vous dépendrez du Directeur Commercial d'une des sociétés. Un stage de formation est prévu dans chacune des sociétés. *Un ingénieur diplômé - 30 ans minimum - ayant une formation* de type AM, une expérience d'au moins 3 ans de la négociation en milieu industriel, peut être sûrement intéressé par cette activité. Elle demande de l'autonomie, de l'ingéniosité, la possession d'une large « panoplie » technologique.

Réf. M 71.347.

Chef Comptable

80 000 F

Vous avez une formation BP - DECS - 1er Préliminaire, et une expérience de quelques années dans un groupe important.

Vous avez l'habitude de travailler en relation avec le Service Informatique de la Société.

Nous sommes un Groupe Industriel français (Industrie alimentaire : 400 M. H.T. C.A.) et nous vous proposons, pour une de nos filiales (130 M. H.T. C.A.), le poste de Chef Comptable.

Vous aurez en charge la responsabilité de la Comptabilité (5 Sociétés) : générale, analytique, fiscale, le Bilan et le C.E., la Trésorerie.

Vous travaillerez avec le Service Financier du Groupe qui vous aidera à mettre en application le Système de Gestion qu'il a conçu, et le groupe d'Audit. Vous aurez une équipe de 15 personnes dont il faudra organiser et superviser les activités.

La rémunération n'est pas inférieure à 80 000 F/an.

Lieu de travail : Champs-Elysées.

Réf. M. 75.170.

Chef Service Informatique

AIX-EN-PROVENCE

L'Entreprise - SICA ABC, 850 personnes, 3 usines, leader sur *le marché du Sud-Est, salaisons, charcuterie, conserves.* Rattachée à un puissant groupe français.

Le service - Effectif 13 personnes, dont 2 programmeurs, G E 120, matériel actuel, forte configuration, bandes et disques.

Le profil du candidat - De formation supérieure, il a au moins 3 à 5 ans d'expérience, ayant assuré lui-même la conduite et la mise en place d'application de gestion, soit en tant que Chef de Projet, soit en tant que Responsable de l'informatique. La connaissance de la branche alimentation serait un atout complémentaire.

Le poste - Rattaché au Directeur Administratif et Financier, le titulaire du poste sera responsable du plan informatique ; ses efforts devront tendre, dans l'immédiat, à l'amélioration et au développement des applications, et à la mise en place d'un système de télégestion.

Réelles possibilités de promotion et de carrière compte tenu des perspectives actuelles du groupe.

Réf. M. 11.954.

Ingénieurs Consultants

Le Groupe CEGOS, dans le cadre du développement de son département Sélé-CEGOS (recrutements et conseils aux entreprises), recherche plusieurs Ingénieurs Consultants.

Ils auront pour mission, dans le cadre de consultations auprès de Chefs d'Entreprises, de proposer et d'accomplir des interventions appropriées en *matière* de gestion, de promotion, études de fonctions et recrutements de cadres et de dirigeants.

Dans un premier temps, il recevront toute l'assistance nécessaire afin d'être ensuite en mesure de conduire des projets d'une manière autonome tant en France qu'à l'étranger, auprès d'entreprises d'activités et de dimensions différentes.

D'au moins 30 ans, les candidats souhaités seront diplômés d'une grande école telle que HEC, Sup de Co ou Sces Eco, ou dans un domaine technique tel que ECP - SUPELEC ou équivalent.

Ils auront acquis une expérience d'au moins 4 ans de la vie d'une entreprise et notamment en matière de gestion, d'analyse, de développement tant au plan humain que technique.

Ecrire à *Fr.* Rousseau ss réf. *M.* 60.004.

Responsables de nouveaux marchés

60 000 F

Un groupe international d'origine allemande recherche pour le développement d'une nouvelle filiale en France, quelques collaborateurs pour participer à l'implantation programmée et au développement de sa production sur les nouveaux marchés *(produits parachimiques à usage industriel)*.

Dans cette optique, il est prévu en Allemagne, au Siège, un stage d'adaptation et de formation technique et commerciale.

Les candidats, 30 ans minimum, auront au moins une formation *secondaire complète, déjà une certaine expérience et le désir* personnel d'orienter leur carrière dans cette branche. S'ils ne sont pas vraiment bilingues français-allemand, ils devront être en mesure de le devenir à l'issue de leur séjour.

Ecrire à Fr. Rousseau ss réf. M 60.002.

Chef de Service Comptable

Poste à créer

En raison du développement de ses activités, Organisme de Formation professionnelle (Imprimerie et Arts Graphiques) recherche un Chef de service comptable.

Celui-ci aura la responsabilité des tableaux de bord, de la comptabilité générale et analytique et il supervisera les comptabilités des Délégations régionales de cet organisme.

Il aura une large autonomie pour organiser et développer sa fonction.

Les perspectives de carrière sont intéressantes et peuvent rapidement déboucher sur des fonctions administratives plus larges.

Une formation comptable supérieure et une expérience de plusieurs années dans un organisme administratif ou une entreprise moyenne sont nécessaires.

Rémunération intéressante. Avantages sociaux.

Réf. M 75.171.

Seniors Consultants

pour le Groupe CEGOS

Comptabilité de gestion - Informatique de gestion

Le Département CEGOS MANAGEMENT (80 consultants) développe son secteur « *Systèmes d'information » qui conseille les* administrations et les entreprises.

A la suite de promotions internes et externes, son équipe doit être complétée.

Les seniors-consultants en comptabilité de *gestion auront la* responsabilité de conduire des opérations comprenant le diagnostic, la conception, l'analyse fonctionnelle et la mise en place de systèmes d'informations comptables performants et économiques. Ils travailleront en liaison étroite avec les seniors-consultants en informatique de gestion et les responsables des services comptables des entreprises conseillées.

Les séniors-consultants en informatique de gestion auront pour responsabilité, dans le cadre des missions globales de réorganisation *menées par la CEGOS*, de conduire des opérations comprenant le diagnostic, la conception, l'analyse organique, la programmation et la mise en place des systèmes informatiques. Ils travailleront en liaison étroite avec les concepteurs des systèmes de gestion et avec les responsables des services *informatiques des entreprises conseillées.*

Ces missions difficiles présentent un intérêt professionnel très riche.

Les candidats recherchés ont au moins 30 ans, une formation X, *Mines, ECP, ESE, HEC...* et une expérience solide dans l'un ou l'autre de ces domaines acquise, notamment comme chef de projet, dans des entreprises et (ou) comme consultants.

Rémunération intéressante. Progression assurée en fonction des performances.

Réf. M 50.003.

Psychologues Ingénieurs - Consultants

CEGOS IPPSO

Institut pour le Perfectionnement
Psychosociologique dans les Organisations
Département du Groupe CEGOS
recherche
Psychosociologues - Ingénieurs Consultants
30 ans minimum
ayant une compétence en animation pédagogique pour la
Formation humaine de la maîtrise

afin d'apporter une aide aux entreprises dans le domaine des Relations Humaines, Communication, Développement personnel, Enrichissement des tâches.

Ils auront pour mission de mener des stages interentreprises et des *interventions dans l'entreprise. Ils devront savoir créer* et appliquer des méthodes pédagogiques réalistes et efficaces.

Pour bien connaître les problèmes de l'entreprise et le milieu de l'usine, quelques années d'expérience sont indispensables. L'importance et le développement du groupe permettent une évolution très favorable de carrière.

ippso

Dominique CHALVIN, qui dirige l'IPPSO, suivra personnellement votre candidature.

Ecrivez-lui directement, il vous répondra et étudiera avec vous les termes d'une collaboration utile et profitable pour les deux parties.

Ecrire à CEGOS-IPPSO, 33, quai Gallieni, *92153 SURESNES. Téléphone 772.31.32.*

Chef de Marché

PARIS - 80 000 F

un excellent négociateur
un trilingue anglais - espagnol - français

WINCHESTER. Premier mondial dans les armes et munitions de chasse
C.A. 1 milliard 300 millions

Notre « District Manager » Europe de l'Ouest - Grande-Bre*tagne, Irlande, Espagne, Portugal - vient d'être promu ;* c'est la raison de notre recherche.

Son rôle - qui sera le vôtre - est d'animer notre réseau d'importateurs, afin de développer nos ventes.

Ses fonctions : apporter à chacun de nos importateurs - sur base d'une étude permanente des différents marchés concernés - les informations lui permettant des actions efficaces sur son secteur ; participer à l'élaboration de plans à 5 ans ; concevoir et négocier des programmes de marketing ; faire des pré*visions de vente dûment élaborées.*

Cette activité peut vous convenir si vous avez au moins 28 ans - c'est-à-dire une expérience de quelques années du marketing international : vente à des importateurs, négociations de marché et de programmes de marketing ; si vous êtes actif, bon négociateur, et décidé à des déplacements de courte durée, mais fréquents.

Enfin, nous souhaiterions que vous soyez intéressé par la chasse et (ou) le tir.

Nous vous rappelons que la pratique courante de l'anglais et de l'espagnol est indispensable et que nous apprécions vivement une formation supérieure.

Vous dépendrez du Directeur de Marketing Europe.

Réf. M 71 345.

Adresser CV détaillé en indiquant la référence à SELE-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92153 SURESNES, qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Groupe industriel de rang mondial recherche pour sa direction générale dans une grande ville universitaire de province

conseiller juridique et fiscal

En relation constante avec la direction il participera à l'élaboration de la politique fiscale et en assurera l'application dans les différentes filiales du groupe.

Formation supérieure - quelques années d'expérience dans les domaines de la comptabilité générale et industrielle - une bonne maîtrise de la législation et de la pratique fiscale.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à n° 4754 Intermédia 69, rue Lafayette 75009 Paris qui transmettra

Discrétion et réponse assurées.

Centre de la France - Importante Société Chaudronnerie Industrielle et Mécanique recherche

ingénieur en chef

Ce poste sera confié à un ingénieur (Centrale, A.M.,...) ayant acquis une solide expérience en chaudronnerie industrielle (inox) et si possible en mécanique.

Rattaché au Directeur de l'usine il aura une autorité sur plusieurs départements de fabrication dans les domaines techniques (ordonnancement, lancement, planning, méthodes, prix de revient, productivité, équipement, investissements, gestion et optimisation des stocks).

Age minimum 33 ans, connaissance de l'anglais impérative.

Pour informations compl. écrire s/référence 593 B à Henri PHILIPPE.

egor 5, rue Meyerbeer - 75009 Paris

Rég. Rhône-Alpes

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE recherche

ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER

30 ans minimum.

Ce collaborateur sera plus spécialement chargé des problèmes :

— Contrôle de gestion ;
— Etudes financières ;
— Investissements ;
— Informatique.

Poste disponible immédiatement ou entrée en fonction à convenir.

Il sera répondu à toute lettre man. accompagnée C.V. et indication dernier traitem. adr. à B.E.O. (référ. 6.062), 3, rue de Téhéran, PARIS (8e). DISCRET. ABSOLUE ASSUREE.

INGÉNIEUR MÉCANICIEN PRODUCTIONS ET TRAVAUX NEUFS

La Société Chimique de Gerland vient de doter son usine de Courchelettes d'une unité de production dont le matériel unique en Europe permet de fabriquer des matériaux nombreux et techniquement très élaborés. Cela suppose un renforcement des structures. L'ingénieur recherché aura la responsabilité des productions (quantités, qualité, prix). Il assurera l'entretien du matériel, étudiera et exécutera les travaux neufs, et contrôlera les mouvements internes des matières premières et produits finis.

Ce poste peut être tenu par un ingénieur A.M., I.D.N., de très bonne connaissance en mécanique appliquée, et préparé par une première expérience professionnelle à l'organisation et à la gestion.

Les personnes que ces perspectives intéressent peuvent adresser leur dossier de candidature sous référence IM 1643/M à SEFOP, qui les en remercie.

SEFOP 7, RUE LINCOLN - PARIS 8e. *Membre de l'ANCERP*

IMPORTANTE SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE

recherche pour la PROVINCE :

JEUNES INGÉNIEURS Bâtiment

Diplômés (Centrale, E.T.P., A.M.).

Ils participeront aux études préliminaires des projets sur le plan technique et financier.

Ils seront chargés du déclenchement et du suivi de l'avancement des travaux, de l'Appel d'Offres jusqu'à la réception définitive.

Les Candidats devront avoir une expérience de 2 à 3 ans dans la construction.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence 8.182, à :

OP organisation et publicité 2, rue Marengo - 75001 Paris, qui transmettra

---

LE GROUPE ELF AQUITAINE recherche

Jeunes gens

- Dégagés O.M.
- B.T.S. ou D.U.T. Bureau d'études, Génie Mécanique.

Pour des postes de

CONTROLEURS DE TRAVAUX PÉTROLIERS (Terre et Mer)

Il faut vouloir travailler en expatriation, aimer nager, avoir une bonne connaissance de l'Anglais. Une expérience des travaux de grosse tuyauterie de 1 à 3 ans de la vie de chantier, serait appréciée.

Envoyer C.V. sous référence 128 à Pierre LICHAU S.A. 50, allées J.Jaurès 31000 TOULOUSE qui transmettra.

MARSEILLE DIRECTEUR TECHNIQUE

Ing. diplômé, Formation électricité et mécanique. Spécialisation industries thermiques acquise ou donnée par l'Entreprise. Grandes capacités indispensables pour organiser, animer et contrôler la gestion de plusieurs affaires en France (avec bureau d'études et de recherches) et assurer l'expansion de la société.

Discrétion assurée. Dossier retourné au candidat. Cand. man., C.V. et prét., à SUD MARKETING, no 11.097, 21, rue Bonnefoy - MARSEILLE 13006.

DIRECTEUR TECHNIQUE

La Société fabrique des citernes et réservoirs. Elle fait, avec 75 personnes, près de 10 millions de chiffre d'affaires.
La Directeur Technique (poste à créer) améliorera la production actuelle et planifiera avec le Directeur Général le développement et les investissements. Le poste convient à un ingénieur diplômé de plus de 32 ans, possédant une bonne expérience de la chaudronnerie et l'habitude du commandement.
Lieu de travail : EPINAL.
Rémunération : 90.000+

France Cadres 26 RUE MARBEUF - 75008 Paris vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande. Réf. 417M2

COTE ATLANTIQUE

Très importante Société industrielle produisant en grande série du matériel ELECTRO MECANIQUE

1800 Personnes - 50 000 m² couverts C.A. 280 millions de francs.



jeune ingénieur chef de production

Formation Centrale, A. & M. ou équivalent, 2 à 3 ans d'expérience de fabrication en grande série, pour lui confier la responsabilité d'une importante unité de production de montage.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11.11 de 9 h à 18 h, qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière SVP 11.11

Référence : 140

37, rue du général Foy 75008 PARIS

---

directeur commercial

Rhône-Alpes 120 000 F

pour une Entreprise métallurgique de plus de 1000 personnes. Il s'agit d'une création de Poste au sein d'un Département de biens industriels de consommation ou de petit équipement.

Le titulaire sera responsable de la politique commerciale, du marketing, du développement, de la force de vente, de la publicité.

Il est requis :

- Après une formation Grandes Ecoles, une expérience de la vente et du marketing industriel (6 à 10 ans).
- Au niveau de la personnalité des atouts indéniables et une forte motivation pour la fonction commerciale.
- La possession de l'anglais ou à défaut de l'allemand.

Ce poste offre des perspectives d'avenir.

Adresser votre dossier (lettre manuscrite, C.V. détaillé avec prét.) à Hervé LE BAUT sous réf. 5818/M.

BOSSARD-SELECTION 12, rue Jean-Jaurès - 92807 Puteaux *(Membre de SYNTEC et de l'ANCERP)*

---

administration commerciale

- Poste créé pour un homme jeune, diplômé Ecole Commerciale (ESC, EDHEC, Sciences Eco.).
- Expérience d'entreprise souhaitée.
- Caractère affirmé permettant d'accéder sous 2 ans à l'équipe de Direction Générale.

Pour inf. compl. écr.s/ réf: 3297 C à

ORES Centre Vauban 201, rue Colbert 59000 - LILLE

IMPORTANT CABINET INGENIEUR-CONSEIL EN PROPRIETE INDUSTRIELLE recherche

INGÉNIEUR

pour poste en province offrant de réelles possibilités d'avenir à candidat DYNAMIQUE, possédant SENS DES RELATIONS.

Ecrire n° 595.113, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

CENTRE D'ETUDES ET DE PERFECTIONNEMENT A LA DIRECTION ET A LA GESTION

Recherche pour son équipe permanente

CADRES

RESPONSABLES DE LA CONCEPTION ET DE L'ORGANISATION DE PROGRAMMES, DE L'ANIMATION DES GROUPES.

Si vous avez :
— Une formation supérieure ;
— Une expérience réelle de l'entreprise ;
— Un désir de vous consacrer à plein temps au perfectionnement des autres, au sein d'une équipe dynamique.

Une formation complémentaire est possible avec l'aide de la FONDATION NATIONALE POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GESTION.

CEPI

351, rue Albert-Bailly, 59700 MARCQ-EN-BARŒUL. Ets de la Chambre de Commerce et d'Industrie de LILLE - ROUBAIX - TOURCOING.

ORGANISME PATRONAL Haute-Savoie recherche pour son département construction

JEUNE CADRE

formation supérieure pour service administratif et financier, ayant si possible expérience professionnelle. Répondre avec C.V., photo et prét. Havas Annecy, n° 686, qui transmettra.

REG. RHONE-ALPES

IMPORT. ENTREPRISE INDUSTRIELLE (1.300 collaborateurs) offre situation stable et d'avenir à

ADJOINT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ce poste conviendrait à INGENIEUR G.E. (Centrale, Mines, Ponts ou équival.), 40 ans minimum.

MISSION :
— Gestion de l'usine ;
— Direction études et méthodes.

Une expérience dans fonction similaire est exigée.

Poste disponible ou entrée en fonction à convenir.

Il sera répondu à toute lettre manuscrite accompagnée C.V. et indication du dernier traitement adressée à : B.E.O. (réf. 6.060), 3, r. de Téhéran, Paris-8e.

DISCRETION ABSOLUE ASSUREE.

ORGANISATION

Cabinet dynamique recherche bons commerciaux pour prendre des contrats : gest., productivité, format., etc. Rémunération élevée. Rouen, Lille, Nancy, Lyon. 951-57-13, après 18 heures.

PLAQUETTES INDUSTRIELLES S.A. 300 personnes en expansion régul. à Marckolsheim (Sud 67) fournissant les grands de l'électroménager, de la radio-télé, de la P.L.V. et de l'automobile recherche

JEUNE DIRECTEUR DE MARKETING

H.E.C., E.S.C. ou similaire, capable de négocier en allem., 3 à 5 ans d'expérience.

MISSION :

— Organisation et animation des ventes export (Allemagne) et des ventes régionales Est ;
— Gestion du service administration des ventes, liaisons usine, ventes ;
— Conception et réalisat. d'études de marketing (nouveaux produits, nouveaux marchés) ;
— Interventions personnelles de vente auprès de clients importants (contacts avec services achats, études, esthétique industrielle).

Poste d'avenir à larges responsabilités.

Logement facilité.

Adr. C.V. détaillé à SELETEC Conseil en recrutement, 67009 STRASBOURG CEDEX, sous référence 541.

IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES proche banlieue ROUEN rech.

ANALYSTE

— Ayt une expér. de 3 ann. ds un BUREAU D'ORGANISATION, de préf. ds le secteur assurances (ou similaire) ;
— Agé 28 ans minimum ;
— Dipl. ens. sup. ESSEC-ESC ;
— Posséd. nécessairem. les connaiss. informatiques de base.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et appointements souhaités à : GROUPE ANCIENNE MUTUELLE Service du person., Cedex 3037, 76041 ROUEN CEDEX.

USINE DEPARTEMENT NORD recherche

INGENIEUR CHIMISTE

de fabrication synthèse organique. Expérience 10 ans minim., promotion rapide si compétent. Possib. logem. Début. s'abstenir. Envoyer C.V. et prétentions à n° 7.343, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ECOLE NATIONALE D'INGENIEURS DE CONSTRUCTIONS AERONAUTIQUES

49, avenue Léon-Blum, 31056 TOULOUSE CEDEX Téléph. 48-63-11

recherche pour son laboratoire d'Ingénieurs-Programmeurs

UN PROFESSEUR ADJT D'INFORMATIQUE

Niveau :
— Ingénieur débutant ;
— Ou maîtrise informatique ;
— Connaissances en systèmes souhaitées.

Formation complémentaire en système assuré par l'Ecole. Envoyer C.V. et prétentions à l'Ecole.

SOCIETE recherche pour LILLE

CHEF COMPTABLE

EXPERIMENTE au courant lois sociales et fiscales, gestion prévisionnelle. Niveau B.P. ancien régime ou D.E.C.S. Adr. C.V. et prétent. à n° 9.896, SPERAR, 75, Champs-Elysées, PARIS (8e), qui transmettra.

Sté très performante à l'exportation (150 km. Paris) recherche

RESPONSABLE

de secteur commercial, dynamique et ambitieux.

- Esprit ouvert à la technic. ;
- Format. I.U.T. Génie mécanique ou B.T.S. tech.-comm. constituerait un atout ;
- Langue anglaise indispensable et allemande souhaitée ;
- Statut cadre. Situat. d'aven.

Ecr. avec C.V. et prét. ss référ. 2.498, à P. LICHAU, 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

MARTEL CATALA & Cie L'un des premiers noms mondiaux dans le domaine de l'habillage des machines à papier, poursuivant son expansion

recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Formation supérieure technique du type ENSI-INSA ou école française de papeterie, pour contacts de vente à niveau élevé avec clientèle industrielle internation. Déplacements en Europe représentant 30 % du temps de travail.
Bonne connaissance pratique de l'anglais ou l'allemand nécess.

Poste d'avenir très stable.

Logement facilité.

Adresser C.V. détaillé à SELETEC

Conseil en recrutement, 67009 STRASBOURG CEDEX, sous référence 540.

IMPORTANTE SOCIETE de fabrication de matériel de TELECOMMUNICATIONS recherche pour son usine de BRETAGNE

UN CADRE DE FABRICATION

dynamique, 35 ans minimum.

Capable de prendre en main un atelier de fabrication de 600 personnes.

Le candidat devra avoir une formation technique niveau ingénieur, avoir une solide expérience des problèmes de fabrication, en particulier en ce qui concerne l'encadrement du personnel féminin, la gestion et l'organisation de la production.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions n° 75.220, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

Importante Société de peintures recherche pour son usine de l'Oise

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

d'entretien et travaux neufs

Excellent niveau exigé, Arts et Métiers de préférence, larges possibilités d'avenir.

Envoyer curr. vitae et prétentions sous n° 497 B à : BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui tr.

Groupe de sociétés moyennes LYON cherche

EXPERT COMPTABLE

ou niveau équivalent, pour emploi chef des services comptables, juridiques et fiscaux.
Les activités du Groupe sont très diversifiées avec de forts projets de développement sur cinq ans.
Chiffre d'affaires consolidé annuel : 70.000.000 de F.
Effectif total : 350 personnes.
Le candidat sera retenu pour sa compétence, son aptitude à travailler en équipe et ses facilités d'adaptation.

Adresser curriculum vitae à SERTEN, 40, bd Eugène-Réguillon, 69100 VILLEURBANNE.

Société industrielle fabriquant des produits de haute qualité vendus dans le monde entier, 425 personnes, 43 millions de chiffre d'affaires, équipée en ordinateurs

cherche

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

(E.S.C. + D.E.C.S. ou équivalent)

pour prendre responsabilité des services administratifs et comptables.

Il sera directement rattaché au P.D.G.
Résidence dans une petite ville du Haut Jura (800 m d'altitude) proche d'une station de ski.

Salaire annuel de l'ordre de 60.000 F.

Envoyer C.V. + photo à :

GROUPE JACQUES DROCHEINER (consultants) 01370 SAINT-ETIENNE-DU-BOIS.

INGÉNIEUR EN ORGANISATION

recherché par cabinet interne d'un important groupe métallurgique

Le candidat devra pouvoir faire état de références acquises en tant que CONSULTANT POLYVALENT en TECHNIQUE et GESTION et être prêt à assurer des déplacements inter-usines importants en fréquence et durée.

Résidence grande ville universitaire du Centre.

Env. C.V. manuscrit, photo, prétentions, n° 75.425, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

offres d'emploi

POUR ETOFFER SES SERVICES NOUVELLEMENT INSTALLES A BOULOGNE BILLANCOURT (92)

IMPORTANTE ENTREPRISE SPECIALISEE DANS LA RECHERCHE PETROLIERE

recrute

- **INGENIEUR** ayant expérience travaux maritimes, pour *préparation et surveillance d'exécution de* plates-formes de forage
- **INGENIEUR** POUR COORDONNER ETUDES ET REALISATIONS projet équipement nouveau pour forage et autres travaux en mer.
- **CHEF DE GROUPE et PROJETEURS_CALCULATEURS** ETUDES GROSSE MECANIQUE, ayant expérience levage ou équivalent.
- **CHEF DE GROUPE** ETUDES HYDRAULIQUES (huile sous pression) capable de participer à l'élaboration des schémas en collaboration avec Ingénieurs du service et ensuite de diriger seul l'étude détaillée des installations.
- **DESSINATEURS** ETUDES ET EXECUTION structures et grosse mécanique.
- **ARCHIVISTE**
- **AGENT CONTROLE DE FABRICATION** pour vérifier la géométrie et la mécanique chez sous-traitants. Région parisienne et province.
- **AGENTS ADMINISTRATIFS** pour contrôle budgétaire, planning et coordination.
- **ASSISTANT (e) ADMINISTRATIF** pour facturation, révision des prix. Expérience T.P. souhaitée.
- **VERIFICATRICE_DACTYLO** Factures fournisseurs avec connaissance formules de révision.
- **COMPTABLES** ECH 1.2 ayant expérience sur machine Olivetti «Mercator».

Ambiance de travail agréable dans locaux modernes. Restaurant d'Entreprise. Avantages divers.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à PUBLIPRESS (sous Réf 8391) 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris

---

Société Internationale recherche

ASSISTANT DIRECTEUR DES OPERATIONS

Le poste à pourvoir couvre les *activités suivantes :*
- Les ventes (préparation des budgets annuels, analyse des résultats mensuels, statistiques)
- Le matériel de PLV et de merchandising
- Les études économiques (production, distribution, profitabilité)
- *Le packaging (rentabilité* nouveaux emballages)
- Les points de vente (chaînes internationales, préparation des présentations, suivi actions promotionnelles)
- Rapports de synthèses d'après panels ou études ad hoc.

Le candidat doit avoir une formation supérieure et pouvoir s'exprimer et écrire aisément en anglais.

Expérience commerciale 2 à 3 ans minimum.

Envoyer c.v. détaillé avec photo et prétentions sous réf. 43922 à Havas Contact 156 bd Haussmann 75008 Paris qui transmettra.

HAVAS CONTACT

---

chef du développement

REG. PARIS. 100 000 F +

- Pour une Société française (1000 pers.), filiale d'un très important groupe industriel international, spécialisée dans la construction d'appareils et d'équipements électro-mécaniques commercialisés sur le marché mondial.
- Au sein de la Direction industrielle, en relation avec la direction commerciale de la Société et du groupe, il *lui appartiendra, après une phase d'intégration,* de diriger le service (40 pers.) et... de préparer l'avenir.
- Ce poste peut convenir à un Ingénieur G.E., 32 ans minimum pratiquant l'anglais et doté d'une solide expérience en électro-mécanique.

Pour recevoir une notice sur la Société et le poste, adresser un C.V. détaillé à H. LE BAUT sous réf. M/9105/A.

BOSSARD SELECTION
12, rue Jean-Jaurès - 92807 Puteaux
(Membre de SYNTEC et de l'ANCERP)

---

etap *membre de l'ANCERP*

TRÈS IMPORTANT ORGANISME PLAN NATIONAL COORDONNANT PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS recherche

CADRE ADMINISTRATIF
ASSISTANT (E) AU CONTROLEUR DE GESTION

Bonne formation de base, ayant connaissances en comptabilité analytique.

CE CADRE SERA FORMÉ AUX PROCÉDURES SPÉCIFIQUES DE CET ORGANISME.

Afin de se rendre à même de collaborer avec le contrôleur de gestion sur des problèmes de centralisation, analyse, contrôle des comptes, suivi d'investissements.

SITUATION STABLE ET INTÉRESSANTE POUR CANDIDAT (E) MÉTHODIQUE ET DE BON CONTACT.

Rémunération **55.000 F**
Poste Paris 15e.

Ecrire sous référence FP 214 AM.

TRÈS IMPORTANT ORGANISME PLAN NATIONAL COMPRENANT PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS A PARIS ET EN PROVINCE recherche AU SEIN DE SON SERVICE INFORMATIQUE CENTRAL (SERVICE FONCTIONNEL D'ÉTUDES, COORDINATION, CONSEIL, AUPRÈS DES SERVICES INFORMATIQUES DES ÉTABLISSEMENTS)

TROIS INFORMATICIENS

— L'un sera affecté à la section « technique informatique » et participera à la politique et au plan informatique, aux expertises techniques, à la standardisation, aux études prospectives...
Ce poste peut convenir à un ingénieur grande école, ayant une très solide culture théorique en informatique et disposant si possible d'un début d'expérience.

Ecrire sous référence HR 215 AM.

— Deux seront affectés à la section « applications » et participeront à la détermination, l'étude, le pilotage d'applications informatiques concernant des problèmes « d'ensemble ».
Ces postes peuvent convenir à candidats formation supérieure, ayant déjà l'expérience de la conduite d'applications informatiques de gestion.

Ecrire sous référence IS 216 AM.

POSTES INTÉRESSANTS, PERMETTANT DE TRAITER DES PROBLÈMES D'ENVERGURE AVEC DE PUISSANTS MOYENS INFORMATIQUES. LES 3 POSTES SE SITUENT A PARIS.

CABINET PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE - PARIS offre situations à

INGÉNIEUR CHIMISTE

Ecrire sous référence BL 210 CM.

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Ecrire sous référence CM 211 CM.

POSTES INTÉRESSANTS ET AVENIR AU SEIN ÉQUIPE JEUNE ET DYNAMIQUE POUR CANDIDATS AYANT DE PRÉFÉRENCE DÉBUT D'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE EN PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ET DÉSIREUX FAIRE CARRIÈRE DANS CE DOMAINE.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE ÉTUDES ET RÉALISATIONS GRANDS ENSEMBLES SECTEUR NUCLÉAIRE PARIS, RECHERCHE DANS LE CADRE D'UNE FORTE EXPANSION

ADJOINT A DIRECTEUR DES ACHATS
EXCELLENT NÉGOCIATEUR DE CONTRATS

LE CANDIDAT ASSURERA LUI-MÊME LE TRAITEMENT, SUR PLAN INTERNATIONAL, D'IMPORTANTS MARCHÉS DE GROS MATÉRIELS INDUSTRIELS : NÉGOCIATION, ÉLABORATION ET RÉDACTION DES CONTRATS, SUIVI DE MARCHÉS.

Ce poste autonome peut convenir à candidat, ingénieur ou diplômé Ecole Commerciale, ayant acquis une réelle pratique d'achats importants, si possible dans Société Engineering.

TRAITEMENT NON INFÉRIEUR A **100.000 F**

Ecrire sous référence NQ 206 AM.

CHEF DE SERVICE VANNES ET ROBINETS
INGÉNIEUR A.M. OU ÉQUIVALENT.

Ce cadre sera responsable de la mise en fabrication, du suivi et du contrôle de vannes et robinets de haute performance chez les fabricants France ou Etranger. *Ce poste implique 5 ans minimum d'expérience* dans la robinetterie industrielle ou un domaine l'englobant au niveau conception ou fabrication.

Ecrire sous référence OW 207 AM.

MÊME SOCIÉTÉ RECHERCHE POUR SA DIVISION ACHATS

RESPONSABLE MANDATEMENT RÉVISION DE PRIX

Ce poste peut convenir à candidat ayant solide expérience de la gestion des marchés (connaissances des réglementations et des formules de révision de prix).

OUTRE DES QUALITÉS DE RIGUEUR ET DE MÉTHODE, CE POSTE IMPLIQUE LA VOLONTÉ D'ÊTRE CONSTAMMENT AU FAIT DE L'ÉVOLUTION DES RÉGLEMENTATIONS ET DU CONTROLE DE LEUR APPLICATION.

Ecrire sous référence PX 208 AM.

Situations intéressantes pour candidats désireux de s'intégrer dans une équipe travaillant sur plan européen.

etap 4, rue Massenet, 75016 Paris — discrétion absolue

CERCI

SOCIETE DE SERVICE EN INFORMATIQUE

recherche

UN INGÉNIEUR

Confirmé en informatique de gestion pour activités technico-commerciales.

Adresser curr. vitae et prétentions à : CERCI, 22, rue de Charonne, 75011 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

ENGINEERING PETROCHIMIQUE

recherche pour sa Filiale Française

UN INGÉNIEUR PROCÉDÉS
CONFIRME

Formation Grande Ecole. Connaissances anglais et bonne formation en informatique indispensables.

Env. curric. vitae et prét. au no 1.277, SWEERTS, B.P. 269. — 75424 Paris Cédex 09, qui transmettra.

---

gestion de personnel en usine

Dans une unité de plus de 1.000 personnes en région parisienne, vous serez d'abord l'adjoint du Directeur de l'usine et le Conseil de l'encadrement pour tous les problèmes de personnel. Homme de réflexion et de communication, vous participerez activement au développement de la politique humaine et sociale. Vous aurez à innover, dans les domaines de l'aménagement du travail, des relations sociales, des méthodes de gestion. Vous animerez une équipe de 20 Collaborateurs chargés du recrutement, de la formation, de la qualification et des rémunérations.

Vous avez 32 ans au moins, une formation supérieure, une expérience de la gestion prévisionnelle du personnel et des négociations sociales acquise en milieu industriel; nous rechercherons avec vous les meilleures conditions de votre intégration et de votre évolution.

Ecrire sous référence 437 SAINT-GOBAIN INDUSTRIES Service Emploi-Formation - 62, Bd Victor Hugo 92209 NEUILLY-SUR-SEINE

SAINT-GOBAIN INDUSTRIES

BANQUE PRIVÉE

ACCUEILLE A SON AGENCE DE **92-NEUILLY**

pour le seul poste de ce type dans l'Agence

ATTACHÉ CLIENTÈLE PARTICULIÈRE
Cadres, Prof. Libér., Commerçants

PROSPECTION ET ENTRETIEN DE CETTE CLIENTELE CLASSE II à IV

- H. ou F., BAC ou NIVEAU + B.P. Banque mini.
- Très bonne connaissance : *placements rémunérés et des* TITRES, des CREDITS aux particuliers, des Services bancaires.
- EXPERIENCE (2-3 ans) DE LA MEME CLIENTELE ET MEMES PRODUITS.

DISCRETION ABSOLUE.
En vue contact et décisions rapides, lettre manuscrite, C.V. détaillé, fonctions actuelles, classe, sal. et photo réf. à 3041 à

sélection conseil 6, PLACE PEREIRE - PARIS 17e

CONTROLE DE GESTION
Société française industrie de *l'équipement automobile*, leader dans sa branche, recherche pour renforcer service contrôle de gestion candidat, 25 ans minimum, ayt acquis au cours d'une expérience de 2 ans de solides connaiss. budget, analyse, contrôle. Rémunération en rapport avec valeur du candidat. Env. C.V. détaillé et prétentions, sous référence 2.501 à P. LICHAU 10, rue Louvois, 75063 PARIS, CEDEX 02, *qui transmettra.*

ELECMA
DIVISION ELECTRONIQUE
DE LA SNECMA

renforce son potentiel industriel et recherche pour son Département Régulation Electronique de Réacteurs

Ingénieur électronicien

chargé, en position d'ADJOINT AU CHEF DU SERVICE

«SYSTEMES et AUTOMATISATION»

des projets, études, développements et suivis de réalisations d'équipements, de centralisation de mesures organisées autour de mini-ordinateurs et de micro-processeurs.

Le candidat retenu sera diplômé d'une école d'ingénieurs, âgé 30 ans minimum, aura une expérience réussie de plusieurs années dans l'automatisation des mesures.

Anglais courant apprécié.

Adresser lettre, C.V., photo et prétentions au Chef du Personnel, 22 quai Galliéni - 92150 SURESNES

C&C



chef de service études et administration du personnel

PARIS

Société industrielle franco-américaine en très nette expansion crée la fonction « Etudes et Administration du Personnel » qui sera directement rattachée au Directeur Central du Personnel.

Objectifs : *• concevoir, mettre en place et suivre les tableaux de bord du personnel, en particulier un système informatisé de gestion des rémunérations, • gérer et aménager la Protection Sociale, • gérer les budgets : les masses salariales et les budgets du Service Central, • assurer la responsabilité de la « banque des données », fichier central du personnel géré sur ordinateur, • suivre l'évolution de la législation sociale, • mettre en place les procédures de la fonction Personnel.*

Moyen : *Le candidat retenu s'appuiera sur 2 sections pour mener sa tâche à bien : un Chargé d'études sociales, un Informaticien.*

Profil : *Le candidat doit avoir : • l'expérience du maniement des tableaux de bord de la fonction personnel, • une formation et/ou expérience des statistiques, • une très bonne connaissance de l'emploi de l'informatique, • pratique de la langue anglaise souhaitée.*
Pour postuler, envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo en indiquant rémunération actuelle sous réf. M 411/75 M, au :

CABINET ALAIN H. PRENANT
20, avenue Talma - 78500 Maisons-Laffitte



INTER G

Un des plus importants GROUPES D'ENGINEERING EUROPEENS *aux activités largement diversifiées*

RECHERCHE,
pour faire face à son expansion régulière

PLUSIEURS INGENIEURS CHEFS DE PROJETS

pour prendre la responsabilité d'importants contrats d'études et d'entreprise dans les domaines suivants :
- *Industries chimiques*
- *Industries de transformation*
- *Hôpitaux et hôtels.*

Il est nécessaire d'avoir :
- *30 ans minimum*
- *Formation Grandes Ecoles*
- *Pratique de la langue anglaise*
- *Quelques années d'expérience dans fonctions similaires.*

Lieu de travail : Paris banlieue Sud-Ouest

Fréquents voyages à l'Etranger.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle à :
Direction Générale Inter G
3, Rue Henri Heine - 75016 PARIS

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

MANPOWER

CHEF DE SECTEUR

45.000-52.000 F

Nous sommes des spécialistes du travail temporaire. L'augmentation constante de nos affaires nous amène à accroître la densité de notre implantation sur la région parisienne.
Ceci afin de renforcer encore la qualité du service que nous offrons à nos clients.

Nous souhaitons donner à ce poste le maximum d'autonomie dans le cadre de notre politique commerciale. A ce titre, vous serez donc responsable essentiellement, d'une part, du choix et des relations avec le personnel temporaire, d'autre part, de la satisfaction des demandes de nos clients avec tout ce que cela comporte : contacts, qualité de l'accueil, respect des procédures, etc.

Pour réussir, il est souhaitable d'avoir une expérience prouvée de technicien et de vente ou d'après-vente dans l'industrie.

Un B.E.I., B.T.S. ou le niveau secondaire technique est nécessaire. Vos qualités personnelles devraient faire le reste après formation.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 1.893 à

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
6-8, RUE DE LA ROSIÈRE
75015 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche.

jeunes ingénieurs

Nous sommes une entreprise de 10 000 personnes en expansion. Nous offrons:

- le complément de formation pratique que vous recherchez,
- les perspectives de carrière et de développement que vous souhaitez.

TYPES de POSTES :

- installation de centraux téléphoniques
- fabrication/études industrielles
- conception et adaptation de systèmes informatiques en temps réel
- mise au point de simulateurs et d'appareillages électroniques
- activités commerciales diverses

DOMAINES d'ACTIVITE :

- commutation téléphonique
- radio - communications
- simulateurs et systèmes électroniques
- aviation et radars
- tubes et composants électroniques
- équipements électro-hydrauliques

Ces postes s'adressent à des Ingénieurs diplômés en électronique, électrotechnique, mécanique, informatique ou aérospatiale. La connaissance de l'anglais est appréciée.

Adresser C.V. avec rémunération souhaitée sous réf. 304/M à L.M.T. Direction Gestion des Emplois - B.P. 402 92103 Boulogne

L.M.T.

ETPM — OFF SHORE PETROLIER
ENTREPOSE-GTM
POUR LES TRAVAUX PETROLIERS MARITIMES

Leader européen de son secteur d'activité à vocation internationale recherche
pour son Siège Social à **PARIS**

assistant du SECRETAIRE GENERAL

H.E.C., ESSEC, Sup de Co, Sciences Po, (eco fi) ou équivalent (complément de formation D.E.C.S. ou Business School apprécié).

- *Débutant ou ayant une ou deux années d'expérience souhaitée, dans une Entreprise Internationale.*
- *Pratique courante de la langue anglaise*

Il aura à suivre, étudier et résoudre, en liaison avec les services administratifs du Siège et les Directions des filiales à l'étranger, les problèmes de gestion liés à la croissance du Groupe (taux d'expansion plus de 25% annuel).

Poste d'avenir, permettant en particulier d'être appelé ultérieurement à assumer une Direction administrative à l'étranger.

Adresser lettre de candidature manuscrite et C.V. détaillé sous référence 13.231 à

CANOVA B.P. N° 78 92200 NEUILLY

analyste programmeur

Cadre Très importante Société de Bâtiment et de TP, leader dans son secteur et réputée pour son dynamisme. Proche banlieue Sud. - IBM 370 sous DOS.

Poste • Participe à l'analyse et à la programmation dans le cadre d'une équipe et pourra se voir confier progressivement la responsabilité de certaines réalisations.

• Une à 2 années de pratique du COBOL sont nécessaires pour occuper le poste; une solide formation en informatique serait appréciée.

• Un bon potentiel et une capacité de s'intégrer rapidement dans une équipe jeune devraient lui permettre d'évoluer par la suite.

Adresser C.V. dét., prétentions, photo (retournée), sous réf. 27 709/M, à I.C.A. qui transmettra. Discrétion assurée.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

POUR PASSER DE 30 A 80 MILLIONS

ENTREPRISE INDUSTRIELLE
BIENS d'EQUIPEMENTS LOURDS
Siège PARIS - 2 usines en Province - 350 pers. FORTE DANS SON CRENEAU, AYANT L'OUTIL DE PRODUCTION, INDEPENDANTE, SAINE ET PROFITABLE mais insuffisamment structurée vers le haut, rech. 2 collaborateurs)
(Comité de Direction)

DIRECTEUR COMMERCIAL

RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT "profitable" du CA FRANCE + EXPORT : concevoir un plan d'action et mettre en place une structure commerciale efficace, étant lui-même à la fois MARKETING - TERRAIN et GESTIONNAIRE.

- INGENIEUR ou format. commerciale seulement si pratique de ventes techniques,
- EXPERIENCE DE LA VENTE de BIENS d'EQUIPEMENTS LOURDS FRANCE et EXPORT
- ANGLAIS COURANT et si poss. Allemand.

DIRECTEUR ADMINIST. & FIN.

RESPONSABLE AU SIEGE (PARIS NORD) DE TOUTE LA GESTION av. attention particulière sur COMPT. ANALYTIQUE et CONTROLE BUDGETAIRE A METTRE EN PLACE.

- Format. SUPERIEURE • EXPERIENCE d'une D.A. de taille comparable. • PRATIQUANT METHODES modernes de GESTION.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscr., C.V., détaillé, rémunér. et phot. s/ réf. 3037

SC sélection conseil 6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

jeunes ingénieurs

Vous êtes diplômés d'une **GRANDE ÉCOLE,**
Vous souhaitez acquérir rapidement une formation approfondie et concrète à la **gestion des Entreprises.**

LE GROUPE GAMMA
(60 Ingénieurs, trois secteurs d'intervention, Management, Informatique, Marketing)

Vous offre de débuter votre carrière dans la **profession de Conseil** en vous permettant ainsi d'affirmer et de valoriser rapidement votre personnalité professionnelle.

Adresser CV détaillé sous réf. 3425 à J.SIGOLET
Conseil et Développement Social
6, place d'Estienne d'Orves
75009 PARIS.

GROUPE CHIMIQUE INTERNATIONAL

recherche :

JEUNE CADRE EXPORTATION

POUR SECONDER CHEF DE SERVICE

Sont demandées impérativement :

- Formation commerciale supérieure ;
- 1 à 3 ans d'expérience exportation (vente à l'étranger et administration des ventes) ;
- Bonne adaptabilité aux problèmes techniques ;
- Parfaite pratique de l'anglais et bonne connaissance de l'allemand ;
- Grande disponibilité pour déplacements courts mais fréquents hors de France.

Le poste implique :

- La négociation directe avec une clientèle industrielle étrangère ou en liaison avec des agents locaux ;
- Le développement d'un chiffre d'affaires déjà important avec le souci permanent de la rentabilité des ventes ;
- Le respect d'objectif annuel fixé en accord avec l'intéressé ;
- Le suivi des activités de la concurrence internationale.

Salaire conforme aux responsabilités du poste et à la personnalité de son titulaire qui recevra dès son arrivée une formation spécifique à la fois commerciale et technique.

Envoyer C.V. dét. avec photo et prétent. à n° 75.366, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.



varian S.A.

PULSE ENGINEERING
Département de VARIAN Associates, PALO ALTO, Californie, U.S.A.
recherche

DIRECTEUR RÉGIONAL

Responsable des ventes et applications auprès des clients français.

PULSE ENGINEERING est fabricant de composants électroniques passifs et de circuits hybrides, implanté aux U.S.A. et en Europe.

Cette position offre au candidat qui sera retenu, un poste stable, l'occasion de diriger son propre territoire et la possibilité de travailler d'une façon efficace avec un minimum de supervision.

Nous recherchons une personne titulaire d'un diplôme d'Ingénieur en Electronique possédant 3 ans d'expérience dans un domaine d'activités similaires, ayant de très bonnes connaissances de la langue anglaise.

Si vous êtes intéressé par cette situation d'avenir, veuillez adresser votre C.V. indiquant votre niveau de salaire actuel et votre numéro de téléphone à VARIAN S.A. - Quartier de Courtabœuf, B.P. 12 - 91401 ORSAY.

SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE

recherche pour son département
TRANSPORTS MARITIMES

LE RESPONSABLE DE L'ARMEMENT

Ce poste exige :
personnalité, autorité, *dynamisme,* sens des contacts humains.
Pratique de l'anglais obligatoire.

CE POSTE, SITUÉ A PARIS, conviendrait plus particulièrement à **OFFICIER DE MARINE, ÉCOLE NAVALE, minimum 35 ans,** ayant si possible assuré un commandement
ET DÉSIRANT FAIRE UNE SECONDE CARRIÈRE.

Envoyer C.V. et photo sous n° 75.677, à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

AFRIQUE

Dans une grande ville de la côte ouest, nous cherchons pour une affaire de **COMMERCIALISATION DE MATÉRIELS INDUSTRIELS** liée à un groupe financier français,

un directeur

Il rend compte au président du groupe à Paris et a la responsabilité complète de l'affaire. Homme de gestion et de développement c'est pour nous un **COMMERÇANT RIGOUREUX** (stocks et comptes clients importants).
Il connaît la commercialisation des biens industriels : il est, par exemple, actuellement, directeur d'agence ou directeur commercial d'une société de distribution de matériel industriel (automobile, TP, agricole, etc.). **Un diplôme de grande école est un atout supplémentaire ; une expérience africaine est très souhaitable.**
Ecrire (ss réf. 2757 M) à G. BARDOU.



IMPORTANT GROUPE FRANCAIS DE METALLURGIE FINE, *recherche*

pour UNE DE SES USINES
(1.000 personnes environ)
proche Banlieue Est Paris

chef du service du PERSONNEL

Le poste offre une grande autonomie élargie à tous les aspects de la fonction personnel, dans un contexte très intéressant mais difficile.

Il requiert absolument des candidats :

- UNE EXPERIENCE REELLE *de la fonction, de préférence en milieu usine,*
- *ainsi que de* TRES SOLIDES QUALITES PERSONNELLES *en rapport avec la mission à remplir*

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 13.234 à

s.n.p.m 100, av. Ch. de Gaulle 92522 NEUILLY

technip engineering

CADRES TECHNIQUES PLANNING

Rueil-Malmaison. Anglais parlé.
Formation Ingénieur ou Assimilé.
Pour assurer la responsabilité du planning au niveau d'un projet complet.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information Carrière SVP 11.11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence : 419
37, Rue du Général Foy
75008 Paris.

SERVICE RÉGIONAL DE L'ÉQUIPEMENT

constitue **des équipes hautement qualifiées pour étudier un domaine nouveau : l'utilisation optimale du réseau routier en banlieue parisienne** et recherche

2 INGÉNIEURS
(Grande École)

2 TECHNICIENS SUPÉRIEURS
(BTS, IUT, CNAM ou équivalent)

Notions d'informatique appréciées
formation assurée

Envoyer C.V. détaillé + photo + prétentions
88, Rue de Vincennes - 94700 MAISONS-ALFORT

responsable de formation

PARIS

Dans le cadre de la création de la Direction Centrale du Personnel, importante société industrielle recherche son ***Responsable de Formation.***

Mission : *Il participe à la définition de la politique de développement des hommes et à sa mise en place. Il définit la politique de formation et est responsable de la conception et de la mise en œuvre du plan de Formation. Il conçoit les moyens financiers et pédagogiques et sera responsable de l'évaluation et du suivi des résultats. Il sera en particulier capable de mettre en place une formation industrielle.*

Profil : *le candidat retenu aura nécessairement une expérience acquise dans le Service Formation d'une société industrielle et sera diplômé d'Enseignement Supérieur. Une formation Psychologie + Economie, ou Ingénieur ayant travaillé dans Service Formation sera particulièrement appréciée.*

Pour postuler, envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo sous réf. 416/75 M au :

Cabinet Alain H. PRENANT
20, avenue Talma - 78600 Maisons-Laffitte

Société PARIS, recherche :

comptable qualifié (e)

- 30 ans minimum,
- ayant l'expérience de la tenue des comptes bancaires, rapprochements et Comptabilité Générale.

comptable débutant

- études supérieures comptables ou Ecole de Commerce,
- formation assurée par l'entreprise.

Ecrire avec C.V. détaillé sous réf. 1818/M à

guillon sélection 23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY

SOCIÉTÉ DYNAMIQUE DISTRIBUTION SECTEUR BATIMENT

recherche

DIRECTEUR D'AGENCE

rattaché au Directeur Général

Son rôle :
- Assurer la gestion commerciale administrative et opérationnelle de l'agence.

Son profil :
- 3 à 5 ans d'expérience dans un poste similaire.
- Formation commerciale souhaitée.
- Homme d'action et de réflexion.

Adresser CV, photo sous référence 5317 Pierre LICHAU S.A. 10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

MEDECIN CARDIOLOGUE

Le Directeur des Recherches de notre Laboratoire pharmaceutique souhaite rencontrer un Médecin cardiologue afin de lui présenter son service d'Expérimentations Cliniques (40 personnes)
Un poste à temps plein y est à pourvoir.

Si une telle situation vous semble attirante, nous serons contents de prendre connaissance (en toute discrétion, bien sûr) de votre c.v. adressé sous réf. 34473 à Havas Contact 156, bd Haussmann 75008 Paris

HAVAS CONTACT

هكذا في الاصل

offres d'emploi

UN LABORATOIRE FABRIQUANT DES PRODUITS COSMÉTIQUES VENDUS EN PHARMACIE CHERCHE, POUR SON SIÈGE SOCIAL (BANLIEUE OUEST), UN

responsable de l'administration des ventes export

Ce responsable :

— gère les commandes : il traite les ordres reçus de l'étranger, les transmet, sous une *forme utilisable, aux services Production*, Stockage, Expédition ; il assure la liaison entre les services et avec les transporteurs ;

— exploite les statistiques (éventuellement, propose des tableaux et des moyens de saisie nouveaux) ;

— participe à l'elaboration des prévisions de vente et suit leur réalisation.

C'est un praticien de l'export, diplômé ou non, lisant et écrivant très bien l'anglais, ayant deux ans au moins d'expérience dans un poste similaire.

Écrire à J.-E. LEYMARIE (ss réf. 2748 M).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE-75008 PARIS
membre de l'ANCERP

INGÉNIEUR COMMERCIAL

78.000-91.000 F

Notre Société cherche à développer son marché de stations de pompage immergées.

Le champ d'application de ces matériels est très vaste puisqu'il peut concerner : usines, caves, stations d'épuration des eaux, etc.

Nous recherchons donc

UN INGENIEUR en MECANIQUE et ELECTRICITE

avec de préférence une bonne connaissance de ce genre de problèmes pour avoir vendu et fait installer des produits similaires ou connexes.

Dépendant directement du Directeur Commercial, vous serez entièrement responsable de vos projets. Bien sûr, vous aurez tout le support logistique de notre Société pour vous aider à réussir.

Compte tenu de notre situation internationale, un anglais convenable est un «MUST».

Merci d'envoyer votre curr. vitae sous référ. 1.895,

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
8-8, RUE DE LA ROSIÈRE
75015 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche.

SOCIETE MULTINATIONALE fabriquant des films auto-adhésifs et se situant sur un marché en progression constante

recherche pour sa filiale française

jeune cadre commercial

ayant une expérience de la vente ou du marketing dans le secteur des adhésifs industriels.

Le poste qui lui sera confié, base à Paris, mais nécessitant de fréquents déplacements en province, comportera des responsabilités de gestion et de négociations à niveau élevé.

Une bonne connaissance de l'Anglais est indispensable.

Le plan de carrière et les appointements seront fonction de la valeur du candidat.

Rentabilité et avenir assurés.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence M 477 à PUBLIPRESS 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Groupe International leader européen en produits chimiques pour la construction recherche en vue d'implanter une agence en AFRIQUE de l'OUEST

un ingénieur technico-commercial

(réf. S-A)

Eventuellement débutant. Connaissant le bâtiment. Parlant anglais.

Pour tout renseignement complémentaire, écrire (réf. du poste à inscrire sur l'enveloppe), au :

cog **hébert conseil**
Poissonnière Building
11, fg Poissonnière, Paris 9e

Pour renforcer son équipe INSTRUMENTATION ÉLECTRONIQUE et intensifier son action sur LA RÉGION PARISIENNE

UNE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE DE RENOMMÉE MONDIALE

recherche des

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

POSSEDANT :

— des connaissances particulières dans le domaine des oscilloscopes, générateurs, centrales de Mesures, matériels hyperfréquence, enregistreurs et alimentation stabilisée ;

— la pratique de la prospection, de la négociation et du suivi de clientèle constituée essentiellement d'utilisateurs directs (END-USERS).

S'adresser pour rendez-vous à M. SOURZAT. Tél. 845-28-55, poste 555, ou envoyer C.V. et photo à n° 75.324, Contesse Publ., 30, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

offres d'emploi



GROUPE A VOCATION EUROPEENNE

recherche

INFORMATICIENS		COMMERCIAUX
ayant une aptitude à la vente	ou	ayant une expérience informatique

pour leur confier des postes d'

INGENIEURS COMMERCIAUX

Notre Société vous offre l'opportunité de réaliser vos ambitions si vous avez le potentiel et le dynamisme indispensables à l'exercice de nos activités.

SLIGOS
Conseil, assistance et réalisations, produits informatiques, services de gestion.

Adr. C.V. et photo à SLIGOS
Direction Ciale
91, Rue Jean-Jaurès
92807 PUTEAUX

C&C

offres d'emploi

AU SICOB, notre optimisme n'était pas à la hauteur du succès rencontré par nos systèmes de gestion automatisée.

Pour faire face à l'appel de ce marché

WANG FRANCE

CALCULATEURS ET MINI-ORDINATEURS DE BUREAU

recherche

ingénieurs commerciaux

pour REGION PARISIENNE EST et SUD-EST DE LA FRANCE

Appelés à avoir des contacts de haut niveau avec notre clientèle pour les applications suivantes :

GESTION DES P.M.E. - CALCUL SCIENTIFIQUE

Ils devront posséder une expérience de la vente dans ces domaines, une bonne connaissance de l'ANGLAIS.

Formation assurée - Position cadre.
Fixe + frais + commissions.

Adresser C.V. + photo à WANG FRANCE
Service du Personnel - 47, rue de la Chapelle
75018 Paris

POUR RENFORCER NOS EQUIPES

d'Assistance Technique

nous recherchons

Ingénieurs Informaticiens

Possédant une expérience des applications de gestion pour avoir participer à la mise en place de systèmes 3eme génération.

- Nous vous proposons des activités diversifiées.
- Nous désirons vous voir prendre des responsabilités.
- Nous souhaitons voir développer vos goûts aux contacts humains.

Nous sommes un

Important Constructeur d'Ordinateurs

et vous demandons de nous écrire en adressant votre lettre de candidature sous Référence No 8405 à

actions et recherches
31 Bd BONNE NOUVELLE PARIS 2e q.t.

BSN Gervais-Danone recherche pour une de ses Divisions Alimentaires (1 milliard de chiffre d'affaires).

un chef de service juridique expérimenté

Il sera chargé de conseiller les directions opérationnelles sur l'ensemble de leurs problèmes juridiques, en particulier en matière de rédaction de contrats, répression des fraudes, procès, législation commerciale, constitution de sociétés, conseils et assemblées.

Ce poste est à pourvoir à Paris.

Il convient à un juriste d'entreprise (niveau doctorat de droit privé) ayant une bonne expérience du droit des sociétés et si possible des problèmes particuliers aux produits de grande consommation.

Adresser votre candidature avec c.v. détaillé sous la réf. F 02, à Françoise Mansion BSN Gervais-Danone 126/130, rue Jules Guesde 92302 Levallois Perret.



bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

VISITEUR MEDICAL

Homme ou Femme
. PERSONNALITÉ transcendante
. FONCEUR de premier ordre
. TRAVAILLEUR acharné

Introduit et pouvant justifier d'une réussite
Le SALAIRE peut être très élevé
\+ % DIRECT sur C.A.
\+ FRAIS.

POUR RÉGION PARISIENNE 4 postes :
- 92 • 94 • 95 et 60/77.

LE CENTRE 2 postes :
- 63 - 03 - 42
- 58 - 18 - 36

LE SUD OUEST 3 postes :
- 33
- 31 - 81 - 82
- 40 - 64 - 65

DIVERS 4 postes :
- 83
- 62
- 67 - 68
- 49 - 35 - 53

Écrire avec C.V. manuscrit et photo récents sous référence 6728 à Pierre LICHAU S.A. - 10, rue de Louvois - 75063 Paris cédex 02 q.tr.

Manufacturers Hanover Banque Nordique

recherche un jeune

CADRE d'EXPLOITATION

pour seconder le Sous-Directeur chargé des relations avec les Sociétés Scandinaves.

Quatre à cinq ans de pratique bancaire et une bonne maîtrise de l'anglais des affaires sont nécessaires pour réussir dans ce poste.

Adresser lettre de candidature à
Direction du Personnel
20 rue de la Ville l'Evêque Paris (8e)

Société de Chauffage électrique

directeur des ventes

Un animateur, un Organisateur des Ventes, de formation supérieure ayant une pratique des réseaux de grossistes dépositaires.

Une antériorité de 3 à 5 ans dans une Direction des Ventes est nécessaire.

La rémunération est ouverte en fonction de l'acquis professionnel.

Faites parvenir votre C.V. sous réf. S/56 M à :

henri vacquin CONSULTANTS
41, rue Berger - 75001 Paris

offres d'emploi

Importante Entreprise de Services et Travaux pour l'Industrie
C.A. 100 millions de francs
20 agences en France et à l'Etranger

recherche

POUR SON SIEGE SOCIAL PARIS

UN DIRECTEUR

ADMINISTRATIF ET FINANCIER

(minimum 30 ans).

FORMATION :

- *Ecole Supérieure de Gestion ou équivalent ;*
- *Eventuellement autodidacte avec références dans entreprise moyenne, de préférence de construction ou de travaux ;*
- *Expérience en gestion et relations administratives extérieures.*

CE CADRE, MEMBRE DU COMITE DE DIRECTION, AURAIT EN CHARGE :

- *La mise en place et le suivi d'un contrôle de gestion ;*
- *La conception, l'organisation, la mise en place des procédures et la direction des services comptables, du service facturation, du service de paye, du service social, du service achats ;*
- *La liaison avec la Société de Services Informatiques ;*
- *La liaison avec les banques, les organismes sociaux et professionnels ;*
- *La gestion du personnel administratif ;*
- *Les problèmes de gestion administrative en général.*

ANGLAIS VIVEMENT SOUHAITE.

Adr. lettre de candidat. détaillée, photo et prét. à MINET PUBLICITE, N° 39.196, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transm.

Société appartenant à un groupe américain banlieue Sud recherche dans le cadre de la réorganisation de son atelier d'Informatique.

CHEF D'ATELIER sur 360/65 - 40

- Expérience minimum de 3 ans dans le poste
- Bonnes connaissances du DOS en multiprogrammation
- Aptitude au commandement
- Bons contacts humains
- Age minimum : 28 ans

3 PUPITREURS DOS CONFIRMÉS

- Expérience minimum 3 ans
- Niveau Baccalauréat
- Connaissances multiprogrammation
- Esprit d'organisation
- Bons contacts humains
- Horaires d'équipes

Adresser c.v. photo et prétentions sous réf. 84787 à Havas Contact
156 bd Haussmann, 75008 Paris

Chef des ventes

France

90.000

Jeune entreprise fabriquant et commercialisant des produits de haute qualité pour le second oeuvre bâtiment, nous souhaitons vous confier une place importante au sein de notre équipe de direction.

Jeune ESC ou équivalent, vous avez cinq ans *d'expérience commerciale et vous êtes prêt à prendre* en pleine responsabilité votre ligne de produits avec une autonomie comparable à celle d'un directeur commercial.

Réponse et discrétion assurées à tte lettre man.+ CV +photo+rém.adressée ss réf. B/4597 à Mme Bernié

bernard Julhiet psycom
93, av. Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly membre de l'ANCERP

3M

ingénieur en organisation

PARIS

Ce poste peut convenir à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur débutant ou ayant acquis une première expérience au sein d'une importante entreprise ou d'un cabinet spécialisé.

Les candidats intéressés téléphoneront le mercredi de 14 h à 16 h 30, le jeudi de 8 h 30 à 12 h, au 203.10.15 poste 943 pour prise de rendez-vous.

Jeune diplomé

G. E. SCIENTIFIQUE

- Vous voulez vous confronter à la **REALITE OPERATIONNELLE** de l'entreprise
- Vous disposez d'un large **POTENTIEL D'EVOLUTION**
- Vous parlez couramment la langue **ANGLAISE.**

Un groupe industriel international en pleine expansion européenne vous propose un début de carrière en

production

Le développement de carrière s'ajustera ultérieurement au profit spécifique de l'intéressé et aux besoins de l'entreprise.

1re affectation Sud Région Parisienne.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo sous réf. 74102 à C.A.P.I.C. 18, rue Volney - 75002 Paris.

offres d'emploi

NOUS SOMMES UN CABINET D'INGÉNIERIE RÉPUTÉ POUR SES COMPÉTENCES TECHNIQUES parce que nous pensons en INGÉNIEURS. NOUS CRÉONS ET NOUS RÉALISONS.

Notre activité est consacrée à l'ÉTUDE et à la MAITRISE D'ŒUVRE d'installations industrielles et d'usines complètes.

Notre développement nous amène à renforcer notre encadrement ; nous souhaitons intégrer à notre équipe (130 collaborateurs, ingénieurs, projeteurs, techniciens),

deux ingénieurs

X, ECP, PONTS, MINES, AM

LE CHEF DU SERVICE MÉCANIQUE
(référence 2753 M)
30 collaborateurs dont 7 ingénieurs.
Son expérience : *en ingénierie,* thermique, thermo-dynamique, mécanique lourde en chimie, pétrochimie ;

LE CHEF DU SERVICE GÉNIE CIVIL
(référence 2754 M)
16 collaborateurs dont 4 ingénieurs.
Son expérience : *B.E. ou entreprise,* génie civil, bâtiment, infrastructures industrielles.

Ils allient à des compétences techniques indiscutables des qualités de gestionnaires d'affaires et d'animateurs. **Bien sûr l'anglais est indispensable.** Ces postes sont basés à Paris, mais nécessitent des déplacements en France et à l'étranger.
Ecrire à G. BARDOU.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE-75008 PARIS
membre de l'ANCERP

INGÉNIEUR TRAVAUX PUBLICS

80.000-120.000 F. +

Nous sommes une importante société suédoise de travaux publics.

Notre intention est de nous implanter ou renforcer notre implantation en France et dans les pays d'Afrique francophone.

Nous recherchons de ce fait un Ingénieur X, Ponts et Chaussées, Génie Civil ou équivalent, à qui nous offrirons dans un premier temps une formation en Suède pour qu'il connaisse nos méthodes de travail et qu'il apprenne notre langue.

Il sera ensuite basé en France ou dans un pays francophone.

Son rôle sera de devenir un bon négociateur, et notamment avec les autorités locales, un bon organisateur, un bon manager.

Une première expérience des chantiers est souhaitable.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 1.897 à
INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
6-8, RUE DE LA ROSIÈRE
75015 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

Importante Société (C.A. 500.000.000 de F.), la première en France sur son marché, en cours d'implantation dans les autres pays d'Europe, recherche

un jeune cadre de formation supérieure juridique,

actuellement en position d'adjoint au secrétaire général ou au directeur du personnel d'une grande entreprise

pour créer auprès de la Direction Générale, la fonction de

coordinateur des procédures administratives et de gestion du personnel

en relation avec les services
- personnel
- recrutement
- juridique
- contentieux.

Perspective d'évolution vers une responsabilité de direction.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé au Sce 1131
plein emploi 10, rue du mail Paris 2e

ENTREPRISE T.P.

recherche
pour bureau d'études - ouvrages d'art

INGÉNIEUR
DIPLOMÉ GRANDES ÉCOLES

Expérience souhaitée : 2 ans

Téléphoner au 693-19-65.

---

ingénieur

pour service

emploi-orientation

dans société industrielle franco-américaine en forte expansion.

Profil : *le candidat sera un ingénieur diplômé et devra faire état d'une expérience minima de 2 ans dans un service de* ***RECRUTEMENT*** *de cadres de type scientifique et/ou d'une expérience de même durée de* ***l'ANALYSE DE POSTES.***

Mission : *il participera : • à la définition de la Politique de l'Emploi dans la société, • à la conception des moyens de recherche, de sélection et d'orientation des Cadres et Ingénieurs, • à la définition des profils d'emploi, • au recrutement et à l'insertion des Cadres et Ingénieurs.*

Pour postuler envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo en indiquant prétention s/réf. 4121/76 M aux

CABINET ALAIN H. PREMANT
20, avenue Talma - 78600 Maisons-Laffitte

Groupe industriel en pleine expansion fabriquant et distribuant des produits de consommation (450 personnes - Plusieurs filiales)

offre à Paris poste de

CONTROLEUR
BUDGÉTAIRE

— E.S.C. ou équivalent ;
— 1 ans d'expérience minimum.

Dépendant du chef des services financiers il sera appelé notamment :

— à recueillir des informations à la source auprès des divers services ;
— à assister les responsables budgétaires dans l'établissement des prévisions ;
— à assurer le contrôle budgétaire.

Un complément de formation pratique sera assuré au sein de l'entreprise.

La rémunération — à débattre en fonction de l'expérience — sera de l'ordre de 50.000 francs.

Ecrire sous référence 4.641 à

SFP Société Française de PSYCHOTECHNIQUE
51, rue Vivienne - 75002 PARIS.

Discrétion assurée.
Joindre enveloppe à votre adresse.

SEDIS
GROUPE PEUGEOT

1300 pers. - 120 MF -
EXPANSION : 20 % L'AN

N° 1 FRANCE — N° 2 EUROPE
EN CHAINES MECANIQUES TOUS TYPES
CETTE ENTREPRISE PERFORMANTE
(25 % à l'Exportation) recr. pr. LEVALLOIS

CHEF DU SERVICE ADMINISTRATION COMMERCIALE

RESPONSABLE d'UN SERVICE DE 30 personnes:
• ADMINISTRATION DES VENTES France et Export • GESTION (PROGRAMMES DE PRODUCTION, Stocks finis, statistiques commerciales,...). • FACTURATION. • LIAISONS avec Chefs des Ventes, Etudes Ciales, Usines, Scs Organisation administrat. et INFORMATIQUE.
EVOLUTION POSSIBLE pour candidat de valeur.

- EXPERIENCE (5 ans mini) de la Direction d'un Sce ADMINISTRATION COMMERC. ou Ordonnancement ou Approvisionnements.
- Connaissant Organisation administr., Gestion stocks, Statistiques, utilisation de l'INFORMATIQUE.

Lettre manuscr., C.V., détaillé, rémunération et phot. ss réf. 3033 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

GROUPE MULTINATIONAL

RECHERCHE UN

ANALYSTE FINANCIER

disponible immédiatement.

Diplômé d'enseignement supérieur et possédant quelques années d'expérience en gestion financière.

- Il participera à la mise au point et à l'application de la politique financière d'un ensemble de filiales à l'étranger.
- Il devra être en mesure de proposer aux diverses Directions concernées toutes recommandations susceptibles d'améliorer la gestion de la Société et de ses filiales.

Possibilité ultérieurement de carrière à l'étranger.

Ecr. n° 1.481, av. C.V., photo et prét., « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, qui tr.

---

project manager PARIS

PETROLE - PETROCHIMIE CHIMIE

BADGER,
SOCIETE INTERNATIONALE d'ENGINEERING,
recherche UN PROJECT MANAGER.

Vous êtes de formation supérieure. Vous possédez environ 10 ans d'expérience dans l'Etude et la Réalisation d'Unités PETROLE, PETROCHIMIE ou CHIMIE comme Directeur ou Adjoint au Directeur de Projet.

Ayant fait la preuve de vos qualités d'organisateur et de manager, vous souhaitez étendre vos responsabilités et votre champ d'action.

Vous pratiquez couramment l'Anglais.

Votre réussite à ce Poste vous permettra d'envisager des perspectives de carrière intéressantes dans notre Groupe.

Adresser C.V. détaillé et photo sous référence GSI à : INTEX-FRANCE, 3, avenue Bertie-Albrecht 75008 Paris qui assure ce recrutement pour nous. Discrétion totale assurée.

INTEX

ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

recherchent pour leur Service Parisien des

Risques Techniques

jeune ingénieur

possédant :

- formation universitaire supérieure et technique,
- une expérience d'au moins 2 ans dans les secteurs construction électro-mécanique ou génie civil.

Carrière intéressante avec de larges possibilités d'évolution. Formation assurée.

Adresser C.V manuscrit, photo et prétentions au Département Recrutement A.G.F., 33, rue Lafayette, 75009-PARIS.

plein emploi

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE C.A. 70 M.

FILIALE IMPORTANT GROUPE AMERICAIN

recherche pour Siège PARIS

Un Adjoint au Directeur Administratif et Financier

IL SERA CHARGE NOTAMMENT DE :
— La préparation de bilans, des déclarations fiscales et des différents rapports financiers ;
— De l'étude des problèmes juridiques et fiscaux ;
— De la standardisation des documents et circuits administratifs et comptables ;
— Des contrôles internes du Siège et de l'établissement industriel en province.

CE POSTE CONVIENDRAIT A :
— Un cadre comptable et financier ;
— 28 ans minimum ;
— Possédant D.E.C.S. ou équivalent et ayant une expérience minimum de 3 ans dans des fonctions similaires ou d'audit dans une société anglo-saxone ;
— Bonne connaissance anglais indispensable.

REMUNERATION ANNUELLE DE L'ORDRE DE 80.000 F A 100.000 F.

Adresser C.V. manuscrit + photo (retournée) à AJAX PUBLICITE sous la référence 873, 35, rue de Maubeuge, 75009 PARIS, qui transmettra.

---

chef des services administratif et financier

Nous sommes une Société multinationale spécialisée dans le domaine de la communication.
Notre progression et notre développement nous conduisent à *renforcer l'encadrement de nos Succursales.*

• lui-même à la tête d'une équipe déjà structurée, l'homme que nous recherchons devra assister le Directeur dans la gestion de son unité (administration commerciale, gestion financière, gestion du personnel).

• de formation supérieure complète (Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent), le candidat aura une première expérience de gestionnaire et une bonne approche des problèmes de personnel. La connaissance de l'anglais est nécessaire.

Le poste est évolutif.

Lieu du travail PARIS ou PROVINCE.

Merci d'envoyer c.v. avec prétentions sous réf. C 47 à Monique Coumes, Service ORI

RANK XEROX B.P. 63 93602 Aulnay-sous-Bois.

HAVAS CONTACT

Société distribution produits industriels, 60 pers.
Banlieue Nord-Ouest
Filiale Groupe Américain

recherche

RESPONSABLE CONTROLE DE GESTION

- Solide formation comptable.
- Quelques années d'expérience.
- Pratique de l'Anglais.

Envoyer C.V. et prétent., n° 75.476, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Je suis le SECRETAIRE GENERAL d'une entreprise de 450 personnes, fabriquant et commercialisant des produits de luxe.
Nos établissements sont situés à PARIS et en PROVINCE.
Le rythme d'expansion de notre société et nos projets en matière de management du personnel, m'amènent à créer à PARIS le poste de

Chef du Service Administratif et du Personnel

Il participera à l'élaboration de la politique du personnel et sera chargé d'en pratiquer une gestion moderne et prévisionnelle.
Il supervisera les questions administratives et traitera les problèmes juridiques en relation avec les conseils de l'entreprise.
Je recherche un «technicien» de la fonction personnel, ayant acquis son expérience en milieu industriel et possédant une formation supérieure juridique.
La rémunération prévue est de 65/75 000 F.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae au Sce 1129

plein emploi 10 rue du mail paris 2e
Structures d'entreprises et carrières

TRES IMPORTANTE SOCIETE D'ETUDES PARIS

recherche

UN SPÉCIALISTE DE HAUT NIVEAU de l'ENTRETIEN de RÉSEAUX d'ASSAINISSEMENT et de STATIONS d'ÉPURATION

pour séjour d'un an étranger proche, puis intégration dans équipe en plein développement.

Ecrire avec C.V. et prétentions à :
LEVI-TOURNAY, 5, Cité Pigalle,
75009 PARIS, sous no 4734, qui transmettra.

GROUPE PRIVE D'ASSURANCES
recherche pour PARIS

INGÉNIEURS

A.M., T.P. ou autres techniques.
Débutants, moins de 5 ans d'expérience pour une CARRIERE dans une fonction technique et d'encadrement.

Les candidats seront libérés des obligations militaires, leur formation ASSURANCE sera réalisée par nos soins.

Adresser curr. vitae et photo sous référence 8.777, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

---

ingénieur grande école

CENTRALE - ARTS & METIERS

TRES IMPORTANTE ENTREPRISE, (Nord-Ouest de la France) en pleine expansion, propose à un INGENIEUR GRANDE ECOLE (CENTRALE, ARTS & METIERS ou équivalent), 35 ans minimum, possédant expérience confirmée de responsabilités de CHEF DE SERVICE chargé de l'entretien et des travaux neufs relatifs à des installations électro-mécaniques,

de PRENDRE LA DIRECTION de son SERVICE TECHNIQUE.

Les efforts du candidat retenu devront porter, en particulier, sur :

1) la rationalisation et la GESTION OPTIMUM DE L'ACTIVITE "ENTRETIEN", relative à un parc de matériel très important.

2) l'amélioration des mesures de SECURITE attachées à l'emploi de ce matériel.

3) les études générales et la surveillance des travaux portant sur le matériel neuf.

Ces diverses responsabilités auront pour contexte le souci permanent de rechercher la meilleure ORGANISATION possible, et de prendre les dispositions favorisant au mieux le développement des RESSOURCES HUMAINES du service (50 collaborateurs).

POSTE SUSCEPTIBLE DE CONDUIRE A UN NIVEAU DE RESPONSABILITES PLUS ELEVE.

Premier entretien prévu à PARIS ou à LYON.

Adresser curriculum vitae détaillé et prétentions financières sous référence 27703/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

CABINET INTERNATIONAL D'AUDIT

recherche pour son bureau de PARIS

CONSEILLER DE GESTION

Il intervient auprès de Sociétés, généralement internationales, dans tous les domaines du contrôle de gestion : analyse des coûts et contrôle budgétaire, systèmes d'information et de contrôle, gestion des stocks, structures et organisations administratives et comptables.

De formation supérieure (H.E.C., E.S.S.E.C., SUP. de CO. ou équivalent), les candidats, âgés de 30 ans minimum, doivent pouvoir justifier de 5 années d'expérience réussie dans un environnement industriel de préférence. En plus de la parfaite maîtrise des méthodes de contrôle de gestion, ils doivent avoir acquis une compétence de gestionnaire généraliste dans un poste de responsabilités opérationnelles.

Une approche pragmatique des problèmes et la pratique de l'anglais sont requises. Des déplacements, en général de courte durée, sont à prévoir.

Ce poste offre l'occasion d'initiatives personnelles et la possibilité d'accéder rapidement à des responsabilités. Une formation continue est dispensée en rapport avec les interventions diversifiées.

Une rémunération élevée peut être envisagée pour des candidats de valeur.

Les candidats intéressés sont priés de prendre contact confidentiellement en envoyant leur curriculum vitae avec indications de la rémunération souhaitée à M. Terence Baker, Whinney Murray Ernst & Ernst, 19, avenue Montaigne, 75008 PARIS, ou en appelant 720-82-58.

Important groupe multinational
MÉCANIQUE

ingénieur nouveaux produits

PARIS. 70.000 F +

Il s'agit d'un poste de conception technique nécessitant un haut niveau de compétence, ayant le goût de l'innovation ainsi qu'un solide sens pratique et les capacités de mener à bien les réalisations prototypes et essais.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information Carrière SVP 11.11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux *candidats concernés,*

Information Carrière SVP.11.11

Référence 409.

37, Rue du Général Foy 75008 Paris.

GF GENERAL FOODS FRANCE
RUEIL

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

• MISSION : concevoir et mettre en œuvre un système de gestion des informations marketing permettant :
— d'améliorer la connaissance de nos résultats et de nos marchés ;
— de développer des outils nouveaux pour gérer notre distribution.

• PROFIL :
— Formation supérieure (si possible commerciale et gestion des Entreprises) ;
— Expérience de la conduite de projets informatiques ;
— Connaissance des techniques avancées informatiques (T.P., base de données).

Merci d'envoyer votre C.V. détaillé à Ph. VAZ, G.F.F. - Boîte Postale 106 - 92504 Rueil-Malmaison, qui vous répondra rapidement.

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION

secteur CHIMIE

recherche

CHEF de SERVICE INFORMATIQUE

pour son centre de traitement en création MATERIEL IBM 3.

Poste d'avenir dans société en pleine expansion.

Adresser lettre man. photo, C.V. et prét., n° 74.980, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

analyste organique

Position Cadre

Société Très importante Entreprise, leader dans le Bâtiment et les T.P. et réputée pour son dynamisme. Proche Banlieue Sud. - I.B.M. 370 sous DOS.

Poste Responsable • de la conception technique de chaînes de traitement à partir de dossiers d'analyse fonctionnelle, • de l'encadrement de l'équipe chargée de la réalisation et du démarrage.

Cet Analyste Organique qui crée le poste dans un service en expansion :

- a de préférence une formation supérieure en informatique et justifie d'une pratique réelle de l'analyse organique,
- il maîtrise le langage COBOL sous DOS,
- il est capable de s'intégrer rapidement dans une équipe jeune lui permettant d'évoluer par la suite.

Adresser C.V. détaillé, prétentions et photo (retournée) sous référence 27 710/M à I.C.A. qui transmettra. Discrétion assurée.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

UN DES PREMIERS GROUPES PHARMACEUTIQUES FRANÇAIS

recrute pour son Laboratoire de psychopharmacologie (proche banlieue Sud)

2 TECHNICIENS (NES) PHARMACOLOGISTES

BT ou niveau - expérience souhaitée.

1 TECHNICIEN (NE) PHARMACOLOGISTE

BTS ou niveau - expérience souhaitée.

Horaire personnalisé.
13e mois.
Avantages sociaux.

Envoyer C.V. et prétentions à :
EPRI, 128, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 PARIS - Réf. 820.

Banque Privée de Dépôts liée à un Groupe Bancaire National recherche pour PARIS

chef d'exploitation informatique

Bonne formation scientifique
Expérience d'au moins 3 ans dans un centre fonctionnant en multiprogrammation et télétraitement.
Bon contact humain
Ecrire avec curriculum vitae et rémunération actuelle sous référence 8.216 à
ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo - 75001 - PARIS - q.tr.

Société française
faisant partie d'un groupe international (produits pour la construction) recherche en vue de créer un département ISOLATION

un ingénieur thermicien (réf. S-T)

diplômé, de préférence grande Ecole. Pour études techniques et commerciales devant déboucher sur réalisations.
Expérience bâtiment souhaitable mais éventuellement débutant.
Pour tout renseignement complémentaire, écrire (réf. du poste à inscrire sur l'enveloppe), au

cog hébert conseil
Poissonnière Building
11, fg Poissonnière, Paris 9e

---

responsable administration des ventes

- bureau à Paris
- usine en province
- produit de grande consommation
- entreprise française membre d'un groupe en pleine extension

on souhaite
- une personne ayant atteint une maturité personnelle et professionnelle
- ayant l'expérience de la distribution des produits grande consommation soit comme vendeur soit comme administrateur
- un esprit précis et organisé

Poste en création
C'est lui qui organisera son service

Pr recevoir inf. compl. écrire s/réf. 2 991 A

ORES 29, rue Tronchet 75008 Paris

JEUNE SOCIETE DE CONTROLE INTERNE ET CONSEIL TRAVAILLANT AU SEIN D'UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS EN DEVELOPPEMENT recherche

AUDITEUR CONFIRMÉ

- Formation supérieure niveau expertise comptable.
- Expérience 3 à 5 ans.
- Tact et diplomatie.
- A moyen terme : débouchés possibles au sein du groupe.

AUDITEUR DÉBUTANT

- Bonnes connaissances comptables.
- Ouverture d'esprit.
- Faculté d'adaptation.

Envoyer C.V. et prétentions à Monsieur DRUAUD, 39, bd Malesherbes, 75008 PARIS.

---

ingénieur

Le Directeur du Plan d'un Groupe Industriel Français important, recherche son Adjoint. De formation X, Mines, Centrale, Ponts et Chaussées, T.P., A & M, il aura environ 3 ans d'expérience professionnelle.

Le candidat participera avec les Directions concernées à l'élaboration et à la mise à jour du plan à long terme de la société, avec tout ce que cela comporte de relations extérieures (Commissariat au Plan, INSEE, collectivités, Banques), d'études économiques et financières. Très rapidement le candidat retenu bénéficiera d'une large autonomie.

Le poste est localisé à Paris Ouest.

Ecrire sous réf. M/422 avec C.V. + photo + lettre manuscrite à :

PROSSEL
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES
25, Rue du Renard - 75004 Paris

Section commerciale AMBASSADE DE MALAISIE cherche

MARKETING OFFICER

de préférence titulaire d'un degré/diplôme
Doit être parfaitement bilingue, capable de rédiger rapports et lettres en Anglais et Français. Expérience commerciale souhaitée en importation distribution et publicité à l'échelon national.

Le candidat devra avoir une bonne connaissance du commerce, de l'économie, de l'industrie et des réglementations françaises des importations et du commerce intérieur.

Salaire de début : 3.500 F.
Augmentation annuelle : 250 F
maximum : 5.000 F.

Adresser C.V. au :
SERVICE COMMERCIAL AMBASSADE DE MALAISIE
48, rue de la Faisanderie, 75016 PARIS.

DELEGUE EN OCTOBRE
CADRE REGIONAL EN DECEMBRE

Si vous êtes un homme ou une femme, travailleur, organisé, nous vous proposons de réussir avec nous dans la promotion d'un produit noble en visitant des chefs d'entreprise sur rendez-vous préalablement pris.
- Situation de très grande envergure pour des hommes ou des femmes de grand standing.
- Salaire mensuel minimum garanti 2.000 F au début.
- Primes et intéressement permettant des gains très importants.
- Statut salarié E.T.A.M. puis cadre.
- Formation assurée par recyclage permanent par magnétoscope.
- Téléphone et véhicule personne INDISPENSABLES.

ETRE LIB. IMMEDIATEMENT

Téléphoner au 880-91-91 et 706-42-61.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

recherche

TECHNICIEN SUPERIEUR

Titulaire BTS ou équivalent possédant expérience Production ou Recherche d'applications en VIROLOGIE Sens organisation et autorité nécessaire.

Poste à pourvoir rapidement proche banlieue OUEST.
Ecrire avec C.V. photo à :
No 75.104 Contesse Publicité
20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Impt Groupe de RETRAITES et PREVOYANCE rech. pour PARIS

UN CADRE

Destiné à seconder puis à remplacer le responsable d'un service *de prévoyance de 250 personnes.*

Ce poste doit évoluer rapidement vers une situation de CADRE SUPERIEUR

Conviendrait à candidat H. ou F. *min.* 35 a. de format. supérieure, du niveau de la licence en Sciences économ. ou équivalent, ayant une expérience professionnelle *confirmée dans une branche* similaire ou dans les assurances ou dans la gestion administrative d'une société de services du secteur public ou privé.

Adr. lettre man. av. C.V. et photo à No 74.708 Contesse Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Laboratoire de biochimie recherche jeune

BIOCHIMISTE

maîtrise, D.E.A., connaissance langue anglaise pour poste d'assistant, activités de recherche et d'enseignem. Adr. C.V. à Prof. LEYMARIE, Fac. de Médecine, 1, rue Vaubenard, 14 - CAEN.

STE PROCHE BANL. OUEST recherche

TECHNICO-CCIAL

Formation AT 3 électronicien ou équiv. pr vte file de produits. Une expérience pratique ds les

MOTEURS PAS A PAS

serait hautement appréciée.
— *Position cadre ;*
— Voiture fournie.

Ecrire avec C.V. à no 216 B., BLEU, 17, rue Lebel, 94 - VINCENNES, qui transm.

Importateurs matériels (80 pers.) 25 millions C.A. dans Z.I. de VELIZY recherche

CHEF COMPTABLE

ayant plusieurs années expér. *mécanogr.* et connaiss. ordinateur, avantages socx, hor. variable. Adress. lettre manuscrite, curr. vit. et prétentions Edit. BLEU No 1.093 B, 17, r. Lebel, 94300-VINCENNES, q. tr.

BUREAU ETUDES BREVETS recherche

INGENIEURS OU TECHNICIENS

pour traductions à domicile de brevets anglais et allemands en français. Spécialités : mécanique et électricité.
Les candidats doivent être travailleurs indépend. habiter Paris ou les envir.
Adr. C.V. et prét. no 3441 B à BLEU 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

Notre

SERVICE MEDICAL

recherche pour son Centre mobile de dépistages dans les centraux téléphoniques de la région parisienne

Conducteur-Manipulateur Radio-photo (H. ou F.)

Notions de secrétariat demandées.

Avant. sociaux. 40 h p. semaine (possibilité heures supplément.), 13e mois - Intéressement, Indemnités de déplacement.

Adress. C.V. manuscrit et prét., à Direction Gestion des Emplois (sous réf. JL 5.008)

L.M.T.
B.P. 402 - 92103 BOULOGNE

Recherche pour désinfection désinfectisation :

HOMMES

connaissance parfaite métier. capable établir devis et surveillance exécution. Ecrire no 75.579, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Société multinationale recherche pour le Secrétariat Général de son Siège Social de Paris :

JURISTE

CONFIRME
Ayant 4 à 5 ans d'expérience dans un service juridique d'entreprise industrielle.
Formation souhaitée :
Doctorat en Droit (spécialité Droit des Affaires).
Langue anglaise demandée.

Ecrire avec curriculum vitae à : no 75.564, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

ORGANIS. PARA-PUBLIC PARIS (XIVe), recherche :

FORMATEUR-TECHNICIEN

de formation scientifique. Niveau licence ou maîtrise, ayt si possible déjà travaillé dans milieu industriel. expér. format. adultes indispens. Déplac. fréq. Adresser C.V. et prétentions, photo (retour) sous no 6.482 à :
PRO MULTIS,
47, rue des Tournelles, Paris-3e, qui transmettra.

IMPORTANT BUREAU D'ETUDES spécialisé dans le stockage des céréales et l'Agro-Alimentaire recherche

UN INGENIEUR DIPLOME

connaissant parfaitement la technique des structures B.A. et Charpente Métallique, ainsi que la manutention des produits pulvérulents en vrac.

Fonction proposée :

CHEF DE BUREAU D'ETUDES ayant à diriger un bureau de dessin et quatre ingénieurs.

Adresser C. V. au No 7.335, « LE MONDE » Publ. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra.

IMPORTANTE COMPAGNIE DE TELECOMMUNICATIONS recherche

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Pour études de filtres actifs. *Il devra avoir de bonnes connaissances des amplis opérationnels et de préfér. une première expérience en labo.*
Allemand lu souhaité.
Lieu de trav. PARIS sud.
Ecrire avec C.V. et prétent. à No 75.461 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra, PARIS-1er q. tr.
Discrétion assurée.

Recherche pour engag. immméd.

REDACTEUR-TRADUCT.

anglais/français, connaiss. dactylo, bonnes notions d'économie. Env. C.V. et prét. Ecr. No 7.328 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ASSOCIATION FORMATION D'ADULTES recherche pour centre de l'Oise, enseign. Math., Compt., Econom. ; et pr centre Lot-et-Garonne, enseign. Econom. et Express. Ecrite et Orale. Ecr. av. CV, ANFOPAR, 40, r. Montmorency, 75003 Paris.

Laborat. pharmaceutiq. engage visiteurs médicaux particulièrement introduits hôpitaux Paris et/ou banlieue. Ecrire, sous le no T 60.940, à Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Impte société produits phytosanitaires rech. pr rég. EST

ANIMATEUR DE VENTES

en culture. Format. agricole indispensab. (BTA) ou Ingénieur ENITA. *Spécialisation* viticulture souhaitée. Adresser C. C., photo perdue ss réf. 2502 à P. LICHAU, 10, rue Louvois, 75063-PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Société appartenant à un groupe international région parisienne recherche dans le cadre de l'expansion *de ses activités et pour son* Service « Pigments »

UN EMPLOYE COMMERCIAL

SEDENTAIRE
ayant une expérience d'employé commercial
Langue allemande souhaitée.

Env. C.V. man., photo et prét. No 75.284, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Spécialiste livres rares et précieux ch. collaborateur (trice) pour contacts clientèle à haut pouvoir d'achat province et étranger. Se présenter Galerie des Chevau-Légers, 34, rue Vivienne, Paris (2e), Téléphone : 236-23-11.

CENT. UNIV. SCIENCE HUM. Rive Gauche, recherche SECRET. travail directement avec Directeur. Bac. connaiss. anglais, espagnol, culture générale, travail intéress., responsabilités. Excell. conditions matérielles et vacances. 35 h./sem. 544-06-90.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIE PARACHIMIQUE appartenant à un groupe européen Région Parisienne recherche :

UN COLLABORATEUR D'ETAT-MAJOR COMMERCIAL

ayant une formation universitaire ou école supérieure.

Ce collaborateur placé sous l'autorité du Directeur Commercial s'occupera dans le domaine des pigments et plastiques des analyses et des prévisions de ventes des plannings et des études *de marché.*
Une connaissance théorique et pratique de ces problèmes, ainsi que l'allemand parlé et écrit sont indispensables.

Env. CV man., photo et prét. : no 75.280, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Inst. enseign. Supér. recherche Technic.-Electronic., pour ptte *maintenance* Dépt audio-visuel, pourrait convenir à retraités. Adr. C.V. + photo et réf. à : M. REGNIER - E.D.C., 92, av. Ch.-de-Gaulle, Neuilly.

CHEF DES VENTES
pour accessoire révolutionnaire pour machines-outils, connaissance clientèle fabricants, revendeurs, importateurs machines-outils, indispensable. Ecrire C.V. et photo à : R.M.P., 18, rue d'Arras, 92 Nanterre.

Inst. Enseign. Supér. recherche diplômée d'anglais, expér. enseignement, connaiss. audio-visuel. apilt. accueil, sens resp. Adr. C.V., photo et références à : M. REGNIER - E.D.C., 92, av. Ch.-de-Gaulle, Neuilly.

Société de Traductions rech.

TRADUCTEURS TECHNIQUES

spécialisés aéronautique
1) Anglais-Espagnol,
2) Français-Anglais.
Envoyer C.V., A.T.I. 33, rue Louis-Castel, 92230 Gennevilliers.

IMPORTANT SERVICE D'ETUDES ADMINISTRATION

(proche banlieue Sud) recherche

INGENIEUR

de préférence E.N.P.C. ou CENTRALE
pour s'intégrer à une équipe chargée de l'étude de projets routiers en milieu urbain.

Adresser C.V. et candidature à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, sous référence 54.800, qui transm.

Sté des Distributions PARIS recrute pour développement *applications T.P. S/370/125*

PROGRAMMEUR COBOL

connaiss. C.I.C.S. Envoyer C.V. av. prét. à O.P.F. (no 1.602), 2, rue de Sèze, Paris-9e, qui tr.

CIE D'ASSURANCES (9e) RECHERCHE POUR SA BRANCHE INCENDIE
CANDIDAT, niveau baccalauréat, vocation scientifique, en vue formation.
Autorisateur - Souscripteur EN RISQUES INDUSTRIELS
Adresser photo et C.V. à no 75.628, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Labo. Pharmaceutique engage Visiteurs Médicaux particulièrem. introduits hôpitaux Paris et/ou banlieue. Ecr. no T 60.936, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

PROGRAMMEUR

de 14 à 18 h., niveau bac, 3 ans d'expér. Cobol. Téléph. 292-08-67, 387-52-10 pour rendez-vous.

POUR DIRECTION
Agence Immob., impte Sté, ens. H. ou F av. ou ss expér., ayt sens Cial, organisat., formal. ass., salair. tr. impts. Env. CV et réf., Régie-Presse, no 592-782, 85 b., r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

Rech. visiteurs pr cabinet dentaire pour produits audiovisuels, rémunérat. à la commission taux import. Tél. 603-91-01.

URGENT
S. S. C. I.

recherche

PROGRAMMEURS

ASSEMBLEUR I.B.M. 370 - PL 1 - COBOL

2 ans d'expérience minimum.

Envoyer C.V. et prétentions à SEDAP, Tour Gammad, 197, rue de Bercy, 75012 Paris.

P.M.E. MONTREUIL cherche

SECRETAIRE GENERAL

30 ans min., formation E.C.S. Bonne expérience gestion financière et comptable.
Connaiss. Informatique apprec. Ecrire avec C.V., prétentions à No 2.506, B — BLEU — 17, rue LEBEL (94) VINCENNES q. tr.

---

emplois féminins

FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
Une société française (C.A. 140 millions de francs, 1.100 personnes) implantée en banlieue Sud-Est, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'articles de conditionnement pour cosmétiques, parfumerie et produits d'entretien, recherche POUR L'UNE DE SES DIVISIONS

Collaboratrice

dépendant directement du Directeur commercial pour être son

RESPONSABLE MARKETING

MISSION :

- Apte à saisir les critères et la tendance du marché des cosmétiques et de la parfumerie, vous proposerez et mettrez en œuvre la politique de recherches et de développement et la politique publicité, promotion de la division.

C'est pour votre esprit créatif, dynamique et concret que vous êtes attendue par une équipe jeune qui compte sur votre personnalité pour contribuer à l'expansion de sa position de LEADER DU MARCHE.

FORMATION :

- Ecole Supérieure de Commerce (H.E.C. J.F., SUP. DE CO. E.S.S.E.C. ou équivalent) ;
- *Anglais nécessaire ;*
- Quelques années d'expérience dans un service marketing de produits industriels ou cosmétiques est souhaitée.

Ecrire avec curr. vitae, photo et prétentions à : MINET PUBLICITE, No 39.216, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui tr.

Laboratoire produits pharmaceutiques
RECHERCHE POUR DEPARTEMENT
« INTERNATIONAL »

• UNE SECRÉTAIRE

Bilingue Anglais/Français
POUR MEDECIN ASSISTANT

• UNE SECRÉTAIRE

POUR ASSISTANTE DE DIRECTION SECTEUR AFRIQUE

LIEU DE TRAVAIL :
11, boulevard BRUNE - PARIS (14e)

Envoyer curriculum vitae et photo
GROUPE MAUVERNAY
Direction des Relations Humaines
Château-de-Bardon, 63201 RIOM.

IMPORTANT GROUPE PRIVE D'ASSURANCES offre à

• H.E.C. J.F.
• SCIENCES PO

débutantes ou ayant moins de 2 années d'expérience professionnelle.

PLUSIEURS POSTES A POURVOIR A PARIS avec d'intéressantes perspectives de carrière.

Adresser curr. vitae et photo sous référence no 8.776, PUBLICITES REUNIES, 112, boulevard Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

Firme internat., Etoile, rech. : jeune secrétaire, réception, bil. angl. Env. CV Mlle Cacoau, 82, avenue Marceau, Paris (8e).

Jeune Responsable Cabinet de CONSULTANTS
Rech. Excellentes et Véritables COLLABORATRICES
Autonomes, libres, responsables avec ou ss expér. évoluant ds une organisation autogérée, participant pleinement à des actions de :
- Recrutement, formation Management, organisation. *Pour les entreprises.*
- Création et Animation. Base de formation profes. continue en province. Centre de rencontres et animation sociales et cultur.

Activité Paris, rég. Province. Env. C.V., photo, M. GAUSSIN CERF 19, r. Godot-Mauroy-9e. Réponse assurée.

CADRE DE DIRECTION
d'un groupe important retraite et prévoyance recherche

SECRETAIRE-STENODACTYLO

tit. BAC. Situation stable. Semaine 5 jours. Avantag. soc. Restaur. libre service. 727-13-69.

DIRECTEUR COMMERCIAL *D'UNE DES PLUS IMPORT.* SOCIETES IMMOBILIERES rech. d'urgence pour PARIS

ASSISTANTE

Le poste conviendrait à une excellente secrétaire de 25 ans minimum, rédigeant très bien. Excellente présentation. Parlant anglais si possible. Adresser C.V. + photo à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75009 PARIS, sous référence 54.797.

Impte Société Internationale AV. GEORGE-V recherche

2 SECRÉTAIRES

parfaites bilingues anglais, sténo dans les deux langues
- 1 EXPERIMENTEE
- 1 DEBUTANTE

Pour intégrer une équipe jeune dans une ambiance très sympathique.
Salaires élevés.

Téléphoner pour rendez-vous : 553-66-83 ou se présenter C. N. P. G. 105, av. Victor-Hugo, 75016 Paris

---

GROUPE TRAVAUX PUBLICS présent dans 18 pays recherche pour SIEGE SOCIAL Paris-8e

UNE SECRETAIRE

TRILINGUE
Français - Anglais - Allemand responsable du Secrétariat du Directeur Technique.
— Formation supérieure.
— Grande expérience du Secrétariat.
Restaurant d'entreprise
Envoyer curric. vitae et photo, no 1.853, Publipress, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

LES FRERES LISSAC OPTICIENS — Paris-Châtelet 250 employés recherchent

SECRETAIRE COMPTABLE 2e éch.

13 mois - 5 X 8 - Tickets rest. 5 semaines vacances. Se présenter Mardi 8, 9/12 h., 114, rue de Rivoli. — PARIS-1er.

---

proposit. com. capitaux

Sté de rénovation marchand d'immeub. et appartem. sur Paris uniq. rech. CAPITAUX privés garant. par hypothéq. 1er rang s/imm. et appts. Frais financiers à débattre en fonction du marché actuel. Tél. 307-55-36, 346-68-86 et 72 et 255-06-33, après 20 heures.

Importante Société recherche capitaux privés à court terme. Fortes rémunérations. Garanties importantes. Tél. : 285-17-40, Me Hoffmann.

Rech. fonds privés pour prêts relais sur opération immobilière région Centre. Faire offre avec taux d'intérêt demandé, à : *CRM. 5 place Barre, 18 Bourges.*

Nous serons bientôt 2.100 à avoir des relations ; et à en profiter mutuellement. Pourquoi pas vous ? Téléph. 758-12-40 (poste 554).

SOCIETE JURIDIQUE disposant locaux standing 16e recherche ACCORD (société de moyens) avec *CONSEILS* JURIDIQUES PARIS ou PROVINCE.
Ecrire CEFEJ, 107, rue Monge, Paris-5e, ou téléph. : 707-87-73.

représent. offre

Pour prospection industrielle moyenne importance, fabrique produits distribués en hypermarchés, support implanté hypermarchés région Paris + province recherche urgt : vendeur efficace même non spécialisé en publicité et promotion. Fixe + commission. Voiture indispensable. Tél. : Publi-Cash, 602-19-00.

enseignem.

ART DRAMATIQUE
Préparation au Conservatoire. Reprise des cours le 15 octobre. Renseig. : 602-68-45, le matin.

traductions

Demande

ING. CHIMISTE cherche TRADUCTIONS CHIMIE ANGLAIS - ITALIEN
Ecrire No 79.729, Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

travail à domicile

Demande

Compt. poss. voiture et téléph. cher. comptab. commerç.-artis. Ecr. No 6.582 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. cherche tous travaux dactylo à domicile. Ecr. No 6.580 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

autos-vente autos-vente

NOTRE SALON AUTOMOBILE 1975
UNE ALFA - ROMEO
NEUVE OU D'OCCASION S'ACHETE CHEZ :

ALFA-DUPLEIX

ESSAIS PERMANENTS TOUS MODELES 1975
Pendant la période du Salon, du 3 au 13 octobre, prix spéciaux sur modèles de Direction et voitures neuves D KM modèles 1974.

50 ALFA - ROMEO D'OCCASION
TOUS MODELES DE 1969 A 1974
Véhicules entièrement révisés, avec garantie totale 6 MOIS pièces et main-d'œuvre.

A tout acheteur pendant le Salon : Carte grise et vign. 75 gratuites + notre cadeau suprise.

30 REPRISES DE VEHICULES D'OCCASION
Toutes marques, vendues à 25 %, 50 % *sous cote ARGUS dans l'état.*

566-09-09

6-11, RUE DUPLEIX, 75015 PARIS
(Métro LA MOTTE-PICQUET - GRENELLE).

Ouvert tous les jours, dimanche compris, sans interruption, de 8 heures à 20 heures.

MINI-850, septembre 74, neuve. Tél. : 644-57-66, après 20 heures.

Vends FIAT 128 RALLYE 1973, 44.000 km. Très bon état. Prix Argus. Tél. : 325-32-32, le soir.

Part. vend Rolls-Royce 1968, parfait état. Tél. PAS. 88-59.

Cadre Citroën vd G.S. 1220 Club 6 mois, 4.000 km. M. Alexandre, 578-61-61, poste 2620 (hres bur.).

cours et leçons

Leçons math., physique, chim., par élèves Ingénieurs E.S.P.C.I., Tél. 337-91-48, après 18 heures.

LEÇONS DE PIANO par pianiste (concert.) pr déb. et av. 40F/leç., à dom. 50F. 366-28-87.

MATH RATTRAPAGE rapide par Prof. PHYS Terminale, PCEM, Fac. 526-82-47

ANGLAIS. Prof. d'orig. Maître de lett. mod. - Tél. : 222-67-87.

ANGLAIS MRS THOMPSON dipl. Oxford. — Tél. : 633-17-16.

Cours intensifs, semi-intensifs anglais et français assurés par équipe profess. diplômés expérimentés, ds l'enseign. de leur langue maternelle. - 520-66-02.

POLYTECHNIC. - PHYSICIEN maths, physique, M. Lascar, 25, rue Lilas (19e). - 202-26-82.

Etudiante lic. ès lettres donne cours toute discipline à ts nivx. accept. trav. domic. 827-30-84.

travaux à façon

PLOMBERIE - SANITAIRE INSTALLATIONS : 255-76-36.

formation profession.

PROGRAM. D'EXPLOITATION SUR IBM 3
Niveau BAC ou 1re
6 à 7 mois — 180 h. de cours

FAX
Ecole privée
., rue d'Amsterdam, 874-95-69.

transports

DEMENAGEMENTS combinés aller-retour toute la France Nice et région RONDEAU, 1 bis, r. R.-Friant, 828-80-41.

occasions

Achat - *Vente tous bijoux brill.* Argenterie PERRONO 4, Chaussée-d'Antin, OPERA ; 37, av. Victor-Hugo, ETOILE.

ARMES ANCIENNES
Recherche tous objets militaires. Tél. 633-66-31 entre 12 et 19 h. ou Ecr. No 6.579 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

demandes d'emploi

CHEF D'AGENCE CABINET D'ARCHITECTE
48 ans, très grande expérience construction tous corps d'état, législation, contentieux, ayant dirigé comme inspecteur principal des chantiers importants, difficiles ou périlleux, recherche soit poste similaire chez Architecte, B.E.T. ou Promoteur, soit poste

ADJOINT ou DIRECTEUR TECHNIQUE

d'un service contrôle et entretien du patrimoine immobilier banque, société ou compagnie d'assurances, ouvert à toute formation complémentaire. Prétentions : 7.000 × 12.

Ecrire n° 1.472, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

CHEF DE PRODUIT
cherche poste
COMMERCE PRODUITS CHIMIQUES ou PLASTIQUES

Niveau chef de vente, de produits, de marketing, de direction commerciale.

MON PROFIL :
- Ingénieur chimiste + I.A.E. - 34 ans.
- 7 ans expérience ventes, animation, export, marketing.
- Anglais + espagnol.
- Disponible pour déplacements. Libre rapidement.
- Adaptable et dynamique.

Ecrire n° 1.492, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

CADRE SUPÉRIEUR
Multilingue, 38 ans, responsable de l'informatique à l'état-major d'un groupe multinational, recherche, par suite réorganisation, poste de

RESPONSABLE INFORMATIQUE
dans grande société basée à PARIS.
Diplômé E.S.E., Master of Science U.S.A., expérience de conseil en gestion dans grand cabinet internat.

Ecrire n° 7.332, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

DOCTEUR ÈS SCIENCES
INGÉNIEUR CHIMISTE D.E.A.
37 ans, chercheur confirmé en chimie organique, bonne connaissance méthodes physiques d'analyses, expérience produits pharmaceutiques, rech. responsabilités dans industries chimiques ou pharmaceutiques.

Ecrire n° 1.515, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

INGENIEUR A.M. - 45 ans
DIRECTEUR DE MARKETING
Spécialiste distribution produits industriels. Organisateur - Gestionnaire. Meneur d'hommes. Négociateur marchés français et étrangers. Forte personnalité opérationnelle. Imaginatif, créatif. Anglais courant recherche Direction Commerciale grande entreprise ou Direction Générale P.M.E. Région parisienne élargie (rayon 250 km).

Ecrire n° 80.937, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

BRESIL
MBA, séjournant dans milieux affaires brésiliens pour longue durée, spécialiste études de marché et analyse rentabilité, investissements, étudie ttes propositions. Ecr. n° 592.820, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui tr.

Dir. Gal moyen. entrep. Ciale, 52 a., gest. de form. compt. sup., rompu aux aff. en gén., au court lég. soc., droit des stés, offre ses serv. 120.000/150.000 F. Ecr. n° 1.485, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE SUPERIEUR
Achats, 46 ans, longue expér. négoc. Achats Indust., Gest., Approv. dipl. E.D.H.E.C. et E.S. Appo. Homme de contact, cherche poste confiance, activ. simil. ou orientation commerc. possib. Bonnes notions anglais. Ecrire Havas-Contact, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, n° 68.975.

J. H., Comptable, 2 a. 1/2 exp. Comptabilité générale et Paie, ch. emploi 2 h. par jour le soir. Ecr. Zulli, 50, r. Volta, Paris-3e.

DIRECTEUR TECHNIQUE (études - exécution) dans carrelages - moquettes - marbres 42 a., 25 a. expér. Suite à licenciem. collect. rech. poste simil. sur Paris ou banl. (Mens. × 13). Etudie tte autre proposit.
Ecr. N° 6.583 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75527 Paris-9e qui transm.

ÉTUDIANTE en maîtrise d'histoire cherche travail mi-temps répondant à cette qualification. Ecr. N° 6.571 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 31 a. ETUDES UNIVERSIT. ch. situat. Lib. de suite. Ecr. Fondio, 30, r. Grégoire-de-Tours, Paris-6e. Tél. le soir 325-29-11.

J.F. 23 a., lic. et maîtrise philo, lic. lettres, prép. Doct. Anthropo. Excell. anglais, russe, dactylo, ch. emploi temps partiel. Ecr. N° 1.493 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Directeur artistique, 32 ans, 10 ans combat. vif, aim. action, réalisat. graph., concepteur camp. layout-man. améric. rech. sit. simil., prêt à accept. poste maquettiste exécut., si espoir retrouv. rôle leader. Prêt. banlieue Paris Sud, Sud-Est. DUBANT, 213, r. de Tolbiac, 13e.

SECRETAIRE DACT. TELEX STANDARD. Anglais, italien, espagnol. Niv. bac. 29 ans, ch. empl. 2.300 F × 13. Mme BARRAST, 56, av. de la Marne, 93800 - EPINAY. Tél. 822-70-71.

Couple : elle secrétaire de direct., lui V.R.P., étudierait toutes propositions. Région Midi - Méditerranée. Ec. HAVAS BEZIERS N° 896.232

Journaliste - Secrétaire de rédaction. Exp. tte presse. Rech. place presse, édit., publicité. Et. autr. prop. Paris-prov. Lib. suite Ecr. N° 1.519 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 31 ans, Secrétaire, lic. en psycho., cherche poste assistante sociale entreprise ou serv. du personnel. Mme FINET, résid. de l'Ile-Caroline, bâtiment A-1, 94420 - LE PLESSIS-TREVISE.

Sténodactylo 18 a., C.A.P., niv. B.E.P. et B.E.P.C. ch. pl. stab. (de préf. quart. Gare de l'Est). Ecr. Marianne Braun, 42, rue D.-Casanova, 93300-Aubervilliers.

J.F., 28 a., secrét. sténodactylo. Not. compl. Connais. ANGLAIS. Lib. 1er décemb. Ch. poste resp. Ecr. N° 1.584 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Africain, 26 ans, maîtrise de philosophie, étudier. ttes offres d'emploi correspond. connaiss. Ecr. GOZZO J., 26, rue Léon-Jost, PARIS-17e.

J. H. 28 ans, photographe graph. ciné. expér. format. ch. sit. format. réalisation secteurs audio-visuel. Ecr. N° 1.494 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingén. Sér. expér. Sens aigu économ. rentab. Cond. étude, atelier, sous-trait. Libre. Ecr. N° 7.330 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEF DE PUBLICITE, 28 ans, sérieuses référ., étudierait toutes propositions province. Ecr. HOUBART, route de Besançon, 39600 - ARBOIS.

J. H. 23 a. Niv. B.E.P.C. ch. empl. bur. pl. stable. Adr. courr. à M. MOINE, 19, sq. de la Madeleine, 77220-TOURNAN.

J. F. 35 ANS avec 1 enf. 11 ans. Etudes secondaires. Diplômée CAMBRIDGE - UNIVERSITE DE MADRID. Exp. relations publiques. Attachée de presse PARIS - Journalisme. Cherche empl. CAPITALE ETRANGERE. Ecr. Mme Régine Lucien-Brun, 95, av. Milady, 64-BIARRITZ. Tél. : (59) 24-47-14.

Collaboratrice 28 ans, gest. ad., compté analyt., org. de voyages, habit. contacts clients-fournisseurs, sens responsabil., initiative, cherche situation. Ecr. HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, Paris (8e), sous référence 68.893.

Secrét. exp., bilingue franç., anglais, 46 ans, célibat., ch. poste Secrétar. commerc. ou administrat. Ecr. n° 15.486, P.A. SVP, 37, r. Gl-Foy, 75008 Paris.

J.H. 23 a., dipl. Chambre Comm. de Paris, Chef de bur. administrat. des ventes, allem., angl., rech. situat. Paris ts azimuts. Tél. 236-46-63.

49 ans, actif, méthod. cadre adm. personn. approv. achats, not. allem. ch. situat. Paris, Banlieue, même mi - temps. M. Adam, 13, av. Pr-Calmette, 92130 Issy-les-Moulineaux.

Chef de Comptabilité, D.E.C.S., 34 ans, sens des responsabilités bilan C.E., législation sociale, fiscale, recherche direction comptable, administrative, PME pr collaboration moteur avec Direction générale efficace. Libre rapidement. Rémunération : 75/85.000 F. Ecr. n° 80.167, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 2e, qui tr.

Homme 32 a., nat. égyptienne, installé en France depuis 10 a., lic. droit, dipl. Sc. Po., spécial. droit international et Marché commun, D.E.S., anglais, arabe class., ch. poste dans Sté ayant relations dans le monde arabe. Ecr. Havas, n° 1.039, Aix 13625.

Professeur 29 a., maîtr. angl., licence, expér. angl. techn. et scol., expér. enseign. ds I.U.T. Anglet., ch. poste enseign. dans collège ou format. permanente. Yvette Tessaro, 12, rue Petit, Paris-19e - Téléph. : 202-27-48.

Jne Fme 27 ans, journaliste, sér. réf., anglais cour. T. bonne présentation, ch. emploi mi-temps presse, édition, ambassades, relations publiq. Libre ste. Ecr. n° 80.906, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

M. élève Ecole nation. douanes + déclart douanes + 15 ans expér. transit ch. place stable. Ecr. n° 80.951, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

J.F. 27 ans, Bac A anglais, ch. emploi form. ass. min. 1.400 F. Ecrire : Mlle Nebout, 97, av. du Général-Leclerc, 75014 Paris.

J.F. 28 a., B.T.S. secrét. direct., Bac, espagn., angl., ch. emploi. Ecr. n° 80.987, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

J.F. italienne, 3e cycle, lettres, expér. journalisme, ch. trav. traduct., leçons ou autre. Ecr. n° 81.008, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui tr.

Cand. phil. I (psychologie sociale et gestion de l'entreprise, travail de diplôme accepté) cherche situation Etude de marché. Exp. biens d'investissement, de production et de consommation. Nation. suisse, langues : allemand (langue maternelle), français et anglais. Libre février 75. Ecr. n° 7.345, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

En poste au Maroc, 40 ans. Respons. usine fabric. d'engrais, 18 ans même Sté, désir. rentrer en France, cherche emploi chef de fabrication ou d'entretien. Ecr. n° 7.344, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. syrien, 34 a., D.E.S., Sc. Eco, conn. fr., arabe, angl., ch. situation auprès Sté. axée sur Proche - Orient. Accepterait voyages et résidence étranger. Ecr. n° 1.514, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., D.U.T. biologie appl. ind. aliment. ch. pl. technicienne sup. labo., lib. ste. Ecr. A. Boileau, r. Sauria, 39800 Poligny.

J. Fille, 24 ans, bne présentat., 3 a. exp., B.T.S.S., b. conseils angl., esp. cherche empl. stable secrét. dir. ou secrét. hôtesse, 2.500×13, avantages soc., libre après préavis. Ecrire : Mlle LHIABASTRES, 28, quai de la Loire, 75019 PARIS.

J. F., maîtrise math. appliq. statistiques, ch. emploi en urbanisme. Mme Clapier, 12, rue de Morsang, 91600 SAVIGNY.

J. F., 20 ans, diplômée I.U.T. Informatique, analyste programmeur, 4 mois stage F.D.F. ch. emploi sur Toulouse ou Paris. ANNE-MARIE ESPILIT Gendarmerie, 66300 THUIR.

H. 27 a. rech. emploi fixe Dessinateur industriel E2 ou P1. Spéc. Charpente Béton, Architect., T.S. M. Tournardre, 6, allée de la Résidence, 94260 - FRESNES. 85 b., r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

Cadre, 50 ans, ex-militaire carrière, 12 ans chef dépôt mat. de construction et sols industriels ch. poste direction commerciale P.M.E. ou poste commercial à responsab. Lib. ste. Ecr. n° 7.342 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Directeur, 26 a., dipl. sup. Co. angl., conn. parf. créat. org. gest. res. comm. spéc. quest. publicitaire. Disp. bur. quart. Etoile. Angl. cour. Not. esp. Votre resp. des vent. demain sur Paris. Ecr. M. P. Anglade, CEPIE, 59, r. Ponthieu, Paris-8e.

Rédactrice de revue jurid., 15 a. expér. des quest. juridiq., fiscales, sociales, droit du trav. ch. sit. adjointe dans service contentieux ou rédact. d'actes. Tél. 603-67-74 le matin de préfér. ou écr. n° 1.509 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRETAIRE GENERAL
F. 46 a., H.E.C.J.F. - I.C.G. Longue expérience personnel, juridique, service général ch. situation stable. Ecr. n° 1.511 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE
31 ans, études supérieures, ANGLAIS COURANT.
Profil : actif, aimant contacts et négociation, autorité.
Après carrière réussie en GESTION (analyse des ventes et prévisions, gestion des stocks, gestion financière).
Cherche POSTE DE FIELD Niveau France ou Europe (vente, représentation, chef de région, etc.), permettant d'accéder à terme à poste de respons.
ETUDIE TTES PROPOSITIONS. Ecr. n° 7.339 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., lic. hist. + 1re ann. de doc. (I.N.T. D. CNAM) ch. poste documentaliste. S'adresser Pattier, 11, avenue des Giroflées, 92160 ANTONY.

F., 39 ans, secr. exp. bach. phil. ch. à coll. à secr. réd. ou secr. éd. pr publ. cult. art. ou anim. Libre s/s 2 m. Ecr. n° 7.341 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrét. 26 a., dact. bil. anglais. Exp. 6, rech. empl. stable. Sté américaine ou anglaise, Paris sud. LIBRE. 2.500 × 13. Ecr. n° 7.340 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. en MAITR. D'ANGLAIS, prépar. Sciences Po, I.D.A. ch. emploi à temps partiel. Ecr. n° 1.507 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 24 a., 7 ans expér. secrét. dont 4 ans secrétaire, respons. actuell. de recrutement et sélection de personnel ds entrepr. spécialisée. Contacts commerc. ch. poste collaboratrice ou assistante, sect. comm. ou admin. Sens des initiat., resp., discrét. Ecr. n° 1.506 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Femme, 38 a., responsab. S.A. cherche poste à respons. secrét. indépendant. Expérience 15 ans. Cadre 3.200×13, libre 15-11-1974. Ecr. n° 1.505 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEFS SERVICES ADMINISTRATIFS ET COMPTABLES
HOMME 33 ANS DECS
Sens des affaires, goût du contact, ayant bonne expérience en comptabilité, budget, gestion, Trésorer, informatiq., personnel relations avec administration procédures administrative et comptable dans les activités de fabricat., prestation, commerce, cherche situation dynamique. Ecrire n° 63.439, Publipress, 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e.

Dame ch. pl. stab. télex, libre de ste. Ecr. n° 80.629, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur-2e.

DOCUMENTALISTE
34 ans, dipl. INTD 2e cycle, bil. allem., franç., angl., espagn. court, formation en sociologie, expér. profess. 3 a., ch. empl. à temps plein ou partiel. Ecr. n° 80.626, REGIE PRESSE, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE MARKETING
I.S.C., 27 ans, anglais courant, 1 an de vente, 2 ans chef de produits, cherche situation : marketing - commercial. Ecr. n° 1.479, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 26 a., dipl. ing., form. Eco., angl. écrit, ch. emploi à mi-temps, étudier. ttes propos. Ecr. n° 1.484, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 27 ans, national. franç. et suisse, 2 ans expér. prof. aux U.S.A., dipl. Business School U.S.A., bil. Fr.-Angl., Espagn., excellent présentation, dynamiq., recherche position d'avenir et respons. sect. commerc., marketing. Téléphone : 387-01-11.

ATTACHEE DIRECTION
expérimentée, excell. connaiss. anglais commercial et techniq., capable assumer responsabilités administratives, rech. situation PARIS ou ORLEANS. Ecr. n° 6.572 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR A ET M
52 ans, responsabilités Import. en 5 branches Indust. différ. et depuis 5 ans P.-D.G. Sté de recherches dévelop. techniq., organisateur, dynamique, gestionnaire rompu aux tractations difficiles de structuration. Animateur équipes pluridisciplinaires.
recherche France ou pays francophones : poste DIRECTION GENERALE DANS IMPORTANTE SOCIETE. Lang. anglaise. Excel. référ. morales et profess. pr premier contact écr. n° 75.621 Contesse, 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

CADRE SUPERIEUR
Ingénieur Grande Ecole et Institut de Contrôle de Gestion recherche
POSTE DE DIRECTION
d'une entreprise moyenne ou d'une unité imp. de production.
- 26 ans d'expérience industr.
- rompu aux problèmes d'organisation, de gestion (prévisionnelle et budgétaire). Coordinat. génér. Plans à termes.

Libre immédiatement. Province de préférence ou étranger (Amérique latine). Ecr. n° 75.932 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er qui tr.

CADRE DIRECTION
Fme 50 a., personnalité jeune, format. supérieure + comptable, anglais, polyvalence éprouvée, sens solide organis. et gestion SECRETARIAT GENER. PME personnel, budget, trésorerie, habituée contacts tous niveaux, disponible rapidement, sér. réf., étudie toutes propositions PARIS ou LYON. Ecr. n° 1.518 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE 27 ANS
Format. jurid., financ., banc. Grande expérience crédits rech. poste responsabilité Paris. Ecr. n° 1.502 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

E.S.SE.C.
32 ans, effectuerait TOUS TRAVAUX ADMINISTRATIFS DE HAUT NIVEAU (Compt., gest., organ., pers.) à temps complet ou partiel. Ecr. n° 1.521, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEFS D'ENTREPRISES
Paris - Province
D.P.A.
CADRE ADMINISTRATIF 33 ANS
9 ans expérience organisation et gestion, connaissances en Informatique, goût des responsabilités, esprit d'initiative. Du talent ds la gestion quotidienne. Audacieux et réaliste dans la prospective.
Je peux peut-être apporter une valeur ajoutée à votre actif « hommes ».
Ecr. n° 1.483 « le Monde » Pub.

Diplômé Etudes Supérieures de Sciences Eco et Diplômé Sc. Po - 44 ans
recherche poste de
DIRECTEUR GÉNÉRAL
ou *ADJOINT* ou *SECRÉTAIRE GÉNÉRAL*
Curriculum professionnel : plusieurs Cabinets Ministériels, enseignement de l'économie à l'E.N.A., 6 ans haut fonctionnaire au Ministère des Finances. 3 ans Directeur d'un établissement financier international avec expérience de fusion de sociétés et création de SICAV, rompu aux négociations, importantes relations. ANGLAIS et ALLEMAND courants.

Ecrire no 80829, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, qui transmettra.

ÉCONOMISTE D'ENTREPRISE
GESTION INTERNE
55 ans.
— formation supérieure juridique et économique ;
— expert-comptable, spécialiste d'organisation de la comptabilité analytique, du contrôle de gestion.

Ecrire n° 1.459, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

SPÉCIALISTE Haut Niveau en RECRUTEMENT, FORMATION GESTION de PERSONNEL et RELATIONS SOCIALES
offre collaboration fonctionnelle ou opérationnelle à Entreprise ou Groupement dynamique.

Faire offre à n° 75.302. CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

DIRECTEUR COMMERCIAL
30 ans
Expérience :
— Grandes surfaces ;
— Direction commerciale PME filiale groupe anglais.

Recherche :
DIRECTION DES VENTES
DIRECTION COMMERCIALE

Ecrire N° 80.845, REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

AFRIQUE DU NORD - MOYEN-ORIENT - IRAN
CADRE COMMERCIAL
Français, célibataire, 32 ans, Polyvalent, connaissant Arabe, Anglais, 7 ans de responsabilités commerciales à l'échelon international dans l'exportation et le marché Français. 3 ans de résidant au MAROC.
— Cherche à s'intégrer dans une équipe de direction de Société fabriquant ou distribuant des produits industriels ou de luxe. Haut niveau.

Ecrire no 1495, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL 40 ANS
10 ANS D'EXPERIENCE vente à l'Industrie Bien introduit secteurs Automobile et Aviation Direction d'une force de vente plus contrôle et animation de revendeurs (Grossistes Auto et Industrie) France entière
Efficace et organisé, habitué aux déplacements, libre rapidement
CHERCHE POSTE A RESPONSABILITE
Ecrire n° 1.500, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e). Ou téléphoner au 499-77-55

Comptable - Correspondancier Bilingue Français - Anglais lib. mi-tps. Ecr. n° 1.462, « le Monde », 5, r. Italiens, Paris-9e.

LIC. ES SCIENCES Biologie, anim., H., 27 a., exam. ttes propos. emploi. Ecr. Marcel, 5 bis, rue d'Alésia. — 75014 PARIS.

L'immobilier

exclusivités

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront régulièrement dans les rubriques immobilières de nos pages d'annonces classées des offres exclusives destinées à rendre plus efficaces leurs recherches.

Pendant quarante-huit heures (deux parutions), ces propositions de vente ou de location sont publiées uniquement par Le Monde

appartements vente

Paris

AVRON. Bel immeuble récent, séj., 2 ch., cuis., bains, tt confi, IMPECCAB., 6e, calme, soleil : 185.000. DEGOVE : SEG. 55-31.

ALESIA. Bel imm. P. de T., 4 P., gde cuis., bs, wc, entrée, 100 m² + chbre bonne. 589-49-34.

VUE PARC MONTSOURIS rue Douanier, bel appt, 65 m², tt cft, balc., 300.000 F. 589-49-34.

Marais, imm. rénové, asc., gd cft, grenier, duplex de 80 m². Soleil, calme. — ODE. 42-70.

HALLES - SAINT-EUSTACHE : STUDIO CARACTERE POUTRES - CHEMINEE. Très clair. 135.000 F. 703-88-18.

ST-JACQUES. Appt ORIGINAL, Gd séj. + chbre, TT CONFT, TEL. 260.000 F. — 704-88-18.

ST-MICHEL, R. Séguier, 100 m², beaucoup de charme : 400.000. TUR. 97-81.

16e RUE PICOT. Imm. p. de t. Appart. 220 m², salon, sal. à mang., 4 ch., 3 bains, 2 ch. serv. Prix 1.100.000 F - 522-13-89.

IENA Immeuble bourgeois 1910. Magnifique appart. 175 m², 6/7 pces + chbre serv. tt conft. EXCEPTIONNEL à 750.000 F. — 277-76-61.

18e Pr. Place CLICHY. Libre. Urgt. Joli studio confort, bains, kitch., moquette, gde baie vitrée, très clair. Prix 61.000 F av. 20.000 F cpt. surplus 550 F par mois. Tél Propriét., 9 à 12 h ou 15 à 18 h : 742-44-91.

ALESIA. Stud., 30 m², tt conft, 6e ét., asc. : 125.000. 589-49-34.

17e Mo PEREIRE - Imm. p. de taille. Appart. 150 m², dble living + 3 ch., tt cft + ch. serv. Prix 550.000 F. - LAB. 13-09.

XVIIIe rue Cavallotti 4 P. Entrée, cuis., s. de bs, wc, chauff. cent., tél., 1er ét. 80 m². Excell. immeuble. Px 250.000 F. Crédit. 627-78-52.

Région parisienne

Fontenay-le-Fleury. Dans résid. Parc Montaigne, appt 4/5 Pces, 97 m², parf. état, chemin., cave, park., 3e ét. 235.000 F. 460-14-53.

CHATOU, 16 MIN. R.E.R. Dans imm. résid., 4 P., tt cft, c. éq., 190.000, poss. crédit. 236-93-18.

CORBEIL. Ds résid., joli 3 P., cft (72 m²), impec. P. T. 140.000, possibilité de crédit. 236-93-18.

DEFENSE COURBEVOIE
Pr placement entrée, 2 p., cuis., s. bains, bonne rentabilité assur. Prix 100.000 F. SIME : 225-92-92.

appartem. achat

Recherche PARIS, 15e, 7e arrts, pour bons clients, appts toutes surf. et imm. PAIEM. COMPT. Ecr. Jean Feuillade, 5, rue A.-Bartholdi (15e) - TEL. : 579-39-27.

bureaux bureaux bureaux

24, rue de Paradis -10e

Bureaux à louer
- disponibles immédiatement
- Il reste 4800 m² divisibles (à partir de 200 m²)
- Très bonnes prestations
- Téléphone - Parkings etc...

Richard Ellis S.A.
17, rue de la Baume, 75008 PARIS - tél : 225.27.80

TIFFEN LIPTON
17, rue du Docteur Lancereaux 75008 PARIS - tél : 227.62.31

Pierre Lichau s.a.

A LOUER (disponible immédiatement)

• 10 rue de la Paix
750 m² de bureaux divisibles (à partir 100 m²) entièrement aménagés. téléphone - parking ...

• 23.27 rue Cambon
dans une immeuble luxueusement rénové 500 m² de bureaux divisibles (130 m²) + 2 boutiques (128 m² x 2)

RICHARD ELLIS S.A.
17, rue de la Baume 75008 PARIS - 225.27.80

R. CAMBON. Ds imm. b. stand. 5 Bureaux, 105 m², 4 tél., télex. A céder. Bail neuf. 887-67-34.

NOUVEL ORLEANS
PARIS XIVe
97-99, avenue Général-Leclerc
135 M2 BUREAUX AV. TEL. A VENDRE OU A LOUER
S'adresser sur place AU BUREAU DE VENTE. TEL. : 588-07-11 ou 589-55-74.

BASTILLE. Propr. loue direct. IMM. ADMINISTR. OU CIAL, 1.200 m² en 1 ou 2 lots, entièr. rénové, climatisé, équipem. intérieur au gré du preneur. Bail : 3, 6, 9. LOYER EXCEPTIONN. BAL. 44-18.

Trocadéro. Petit immeuble neuf, 500 m² Burx + 700 m² appts + dépend., tt cft, lib., bail sans repr., 10 lign. tél. - 225-66-10.

URGENT - RECHERCHE : 10.000 à 14.000 m² de bureaux à l'achat. — Libres ou occupés. Paiement comptant. O.F.I.M.P., 25, rue Marbeuf. - BAL. 09-21.

locations meublées

Offre

MARAIS. — Grenier aménagé, confort. Téléphone : 628-55-69.

locations non meublées

Offre

NEUILLY-SUR-SEINE. Studios, cuis., bns, conft. Immeuble nf. Ho. 1.000 + charges. 700-46-21.

MONTPARNASSE. APPT 2 P., TT CONT, TEL., IMMEUBLE STANDG. 1.400 T.T.C. 704-88-18.

Demande

Cherche DIRECTEMENT VERSAILLES ou environs : 2-3-4-5 Pièces. Tél. : 950-36-70.

locaux commerciaux

MUR DE BOUTIQ. A VDRE loyer 5.000 F mensuel., Paris, centre, situation de 1er ordre. TEL. : 434-14-41, pour R.-V.

200 F LE M2 ANNUEL
BASTILLE
900 M² Immeuble commercial entièrement libre, bon état, à louer sans pas-de-porte. Bail 9 ans. Ecrire à n° 77.459, L.P.F., 12, r. de l'Isly, Paris-8e.

STRASBOURG-SAINT-DENIS S/BD 3e ét.
85 m2 en 4 bureaux. Téléph. + 6 postes. En bail. 887-08-94.

ASNIERES
Murs de Boutique
PLACEMENT 1er ORDRE
Immeuble ravalé, toit neuf, rapport 14.000 F ; prix 140.000 F. TEL., PROPR. : JAS. 51 - 84.

fonds de commerce

CARCASSONNE (11). - Garage 2.500 m² s/bd RN 113, station-serv., gr. débit, park. 200 voit. Interm. s'abstenir. Ecr. Havas, CARCASSONNE, sous n° 16.055.

immeubles

SUPER EXCEPTIONNEL VIAGER
Petit imm., 450 m² environ, plein cœur DES HALLES. Rapport 70.000 F / an. BOUQUET + rente sur une tête de 93 ans, 35.000 F. Renseign. : 734-23-29.

pavillons

VERSAILLES
Pr. avenue Paris, pavill. angle s/s. sol, 4 P., cuis., S. d'eau, jardin, calme, verdure. Prix : 280.000 F. — 225-92-92, poste 49.

viagers

SUPER EXCEPTIONNEL
Petit imm., 450 m² environ, plein cœur DES HALLES. Rapport 70.000 F / an. BOUQUET + rente sur une tête de 93 ans, 35.000 F. Renseign. : 734-23-29.

bureaux bureaux

DES BUREAUX EXCEPTIONNELS
UNE ADRESSE PRESTIGIEUSE
59-65, rue de Courcelles, Paris (8e) ; 3, avenue Hoche, Paris (8e)
2.400 m2 et 500 m2 à louer sans droit au bail.
COSEMIIC - 772-19-91

GDS BOULEVARDS
Building commerc., gd stand. Loue bureaux mblés hôtesses tril., secrét. park. télex, salle conférence. 770-98-12.

EXCLUSIVITE
16, PL. VENDOME, 1er
225 m2 bureaux luxueux. Immeub. prestig. Bail 3/6/9. Richard Ellis : 225-27-80.

RAPP. GARANT. 10 %
POUR INVESTISSEUR
à 200 m de PARIS
Embranchement périphérique
IMMEUBLE A USAGE de BUREAUX et ATELIER
LOTS DE 128 M2
Rens. S.A. H. LE CLAIR, 45, av. Foch à CHATOU. 976-30-02.

ESPLANADE DES INVALIDES
A vendre ou à louer Immeuble neuf standing. Exceptionnel 440 m2 bureaux 6 lignes téléph. Sur place tous les jours, même dim., de 12 à 18 h. 30. 40 bis, rue Fabert, 7e.

VIIe 450 m2 BUREAUX dans immeuble récent tt conft, 10 lig. tél., 4 parkings. Bail. - 225-66-10.

SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE
Rez-de-chaussée commercial 350 m² à louer
Situation exceptionnelle.
HAMPTON & SONS 225-50-35.

Le SAINT-SIMON
à louer 290 F le M2
CRETEIL (Métro ECHAT) TEL. : 292-23-18.

PROPRIETAIRE
Loue 1 ou plus. bureaux dans immeuble neuf. Tél. : 758-12-40.

CHAMPS-ELYSEES
Immeuble neuf de prestige. A louer 170 m². Parking. Téléphone. Hampton and Sons, 225-50-35.

Place FRANÇOIS-1er
Petit hôtel particulier 1.000 m² bureaux neufs. A louer. Occasion exceptionn. Hampton and Sons, 225-50-60.

CITE HAUTEVILLE. Bureaux 92 m², chauff., calme, clair. Toutes activit., 2 tél., loyer 8.000 par an. Cession bail jusqu'en 1977. - WAG. 89-39.

Location sans pas-de-porte TTES SURF. TOUS QUARTIERS AG. MAILLOT. - 293-45-55.

PARIS - 9e
350 à 2.400 m² de bureaux neufs à louer.
ANDRE EICHER - ELY. 83-98.

Montparnasse. Nf, bail 9 ans. 65 m² à 265 m² park., lign. tél., cloisons à convenance, climat. SANS COMMISSION IMMO-BALZAC - BAL. 12-14. PROMO BUREAU - KLE. 90-54.

« EUROBUILDING »
(Paris - Porte de Pantin)
A 100 m. métro et périphérique. Reste à louer, prix exceptionnels bureaux disponibles : 39, 45, 115, 200 m², gd stdg, park., téléph. Loyer depuis 450 F le m². Téléph. 259-92-30, 92-79, 29-04.

PARIS-16e - Porte Saint-Cloud. A vdre murs burx, r.-de-ch. s/ r. 40 m² + s/sol, toutes profess. lib. Actuell. occupé, rapport 10 %. Prix 180.000 F. Ecr. 475 PUBLI G.R., 27, faubg Montmartre (9e).

l'immobilier

appartements vente

constructions neuves

230, FGB ST-HONORE

ETOILE - MONCEAU
De très beaux appartements.

DES PRIX MAINTENUS

FERMES ET DEFINITIFS

Du studio au 5 pièces.
Livraison fin 1974.

Renseign. et vente SUR PLACE tous les jours de 14 à 19 heures, sauf dimanche.

NOVIM, 2, avenue Montaigne, PARIS-8e. — Tél. 225-98-30 +

PANORAMA 75

19e arrond.
Près Buttes-Chaumont

Appartements exceptionnels
STUDIO À 5 PIECES
3.200 F le m2

BUREAU DE VENTE
sur place tous les jours de 10 à 18 heures.

33-39, rue des Lilas.
Tél. : 208-87-78

locaux commerciaux

CRETEIL (Métro ECHAT)
2.000 ou 4.000 m2 Dépts
500 ou 1.000 m2 Burx
Loc. Téléph. : 292-23-18.

16e RANELAGH-MOZART

SANS Pas-de-PORTE

Rez-chaussée très clair, 48 m2, 2 Brx, possib. 3 + s.-sol 12 m2, archives, tél. Bail : 3-6 ans. 3.600 mois + CH.
Très belle installation.
GD STANDING. Repr. justifiée. Mobil. Strafor-Rideaux, moq.
Tél. : 527-99-16, hres bur.

LE SAINT-SAENS
Proxim. CHAMP-DE-MARS

Locaux neufs pour
PROFESSIONS LIBER.

Architectes - Cabinet médical - Cabinet dentaire - Kinésithérap. Labo analyses, etc.
Activités commerciales possibles

CORI 254, boul. St-Germain - 7e
260-38-22

Cession de bail. - 100 m², 5e arrond., atelier architecture, tél., kitch., douches, wc, loyer 1.500 F + charges. Ecrire à no T 060. 904, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Particulier recherche en location …

appartements occupés

locations meublées

locations non meublées

propriétés

immeubles

pavillons

domaines

terrains

appartem. achat

ACHETE URGENT COMPTANT chbre bonne Paris. Tél. 873-23-55.

Achète studio ou 2 pièces tout confort PARIS. OPE. 40-06.

J'achète libres 3-4 pces Paris, quartier indifférent. Ecr. à 0118, Press, 31, bd Bne-Nouvelle, q.t.

Ch. 5-7 p., bon standg. Ecr. 0117 Press, 31, bd Bne-Nouvelle, q.t.

QUARTIER LATIN
Mini stud., kitch., salle d'eau. SOLEIL, CALME, MED. 97-40.

CENSIER. PL. Soleil. Charmant 2 Pces + gde cuis. + salle bs. 112.000 F - MED. 97-40.

RUE SPONTINI-FOCH
Luxueux 7-8 p., gd cft, 250 m², parfait état, 2 ch. serv., cft. Michel & Reyt S.A., 265-90-05.

MUETTE
Gentil 4 pièces, conft, impecc. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

QUAI BLERIOT
Vaste 4 p., 2 bains+serv., tt conft, sol., 510.000 F. 525-10-93.

villégiatures

Loue authent. Roulottes gitanes attel. rand. Provence J. Moyne 84320 ENTRAIGUES. Tél. (90) 81-00-35 et (90) 83-16-26.

hôtels-partic.

fonds de commerce

forêts

viagers

villas villas

ORÉE FORÊT DE FONTAINEBLEAU
à 5 minutes de la gare de Melun

LA VILAUBOIS

Piscine chauffée. Club House, tennis.

NOUVELLE TRANCHE :
- 21 VILLAS de 4 à 7 pièces principales, avec jardin privatif.
- PETIT IMMEUBLE de 30 appartements, du 2 au 4 pièces principales.

LIVRAISON ETE 75, MAIS...
... PRIX FERMES ET DEFINITIFS !
Apport personnel : 20 %.
Prêts PIC au taux moyen de 8,22 %.

Renseignements et vente :
CONSEIL S.A.R.L., 546, avenue Foch, Dammarie-les-Lys. Tél. : 437-17-45, et sur place samedis et dimanches de 14 h. à 18 h., avenue Emile-Zola, Dammarie-les-Lys.

MARNE-LA-COQUETTE
Villa dans site résidentiel, récept., dble bur., 4 ch., 2 bs, jdin 600 m². Prix : 650.000 F.
KATZ FNAIM Gare Garches. 970-33-33.

LE VESINET. PART. VEND VILLA MANSART, impecc., liv., bureau, 8 chambres, 3 bains, beau jardin 1.000 m². Téléph. après 20 heures : 966-36-49.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

JUSTICE

POINT DE VUE

A PROPOS DU PROCÈS HURIEZ

Le « défaut » et la magie

Par JEAN COSSON (*)

« QUI est responsable du gâchis ? » demandait-on ici même à l'occasion du procès en cour d'assises (1) qui vient de mettre encore en vedette la pénible affaire Huriez.

Un technicien de la procédure criminelle pouvait déceler, dans le seul déroulement des faits, tels *qu'ils sont rapportés* par les journaux, les raisons profondes du mal. Elles sont essentiellement d'ordre institutionnel, pour qui sait du moins s'élever au-dessus de la routine administrative.

Si l'avocat général Chirol a bien dit, comme on le lui impute : « *La procédure par défaut est peu satisfaisante, mais je ne vois guère par quoi on pourrait la remplacer* », il a fait preuve d'un manque d'imagination et d'une ignorance de ce qui existe au-delà de son horizon coutumier, qui sont d'ailleurs généralisés dans les professions judiciaires.

La procédure de défaut (on dit contumace devant la cour d'assises) est si peu irremplaçable que, dans nombre de pays, elle n'existe pas. On n'y condamne pas des gens qui ne se présentent pas devant les juges. *On enquête sur les causes de* leur absence, trouvant parfois qu'ils sont morts, tout simplement. Quand ils sont récalcitrants, on les fait mener de force par la police.

En France, où l'on se croit imprégné de rationalisme, on a recours à un procédé, dérivé d'une institution médiévale, l'exécution en effigie, qui trouvait ses origines dans l'envoûtement, c'est-à-dire la magie.

Peut-on concevoir un acte aussi inutile et grotesque que la signification ou citation à parquet, par lequel le procureur de la République mande un huissier de venir lui porter un acte que lui, procureur, a lui-même établi ? C'est pourtant avec le plus grand sérieux que l'on pratique ainsi tous les jours.

Ce sont les huissiers qui portent aux justiciables les papiers de justice, que l'on pourrait tout aussi bien adresser par la poste, comme cela se fait sous d'autres cieux et, en France même, dans d'autres procédures, celle du tribunal administratif par exemple. Or, les huissiers, propriétaires de charges vénales, prennent cinquante fois plus cher que l'administration des P.T.T. pour faire le même travail et le font moins bien.

Si encore, lorsqu'ils joignent les intéressés, ce qui est tout de même fréquent, ils leurs expliquaient de quoi il s'agit. Mais ils s'en gardent *bien, remettant aux justiciables des* grimoires proprement inintelligibles.

Une circulaire récente du garde des sceaux a enjoint aux magistrats et auxiliaires de justice de s'exprimer en un langage clair, accessible à tous, et leur a remis des formulaires et modèles rédigés en un style nouveau. Nous croyons savoir que l'exécution de ces instructions se heurte à une forte résistance, les robins (et pas seulement les huissiers) ayant hérité d'une indéracinable tendance à caractériser, par la mystification du pauvre monde, l'importance qu'à eux-mêmes ils s'attribuent.

(1) *Le Monde* du 4 octobre.

(*) Magistrat.

AU TRIBUNAL DE VERSAILLES

Un Algérien « indésirable »

« Il faut renvoyer chez Boumediène ces individus indésirables qui créent chez nous l'insécurité. » *Malgré cette phrase pourtant révélatrice prononcée par un avocat de la partie civile, il n'a pas été question de racisme au cours du procès de l'ouvrier algérien Boualem Ouakli, vingt-six ans, inculpé pour coups et blessures, et qui a eu lieu lundi 7 octobre devant la sixième chambre correctionnelle du tribunal de Versailles.*

Non touché par la citation, le prévenu était absent ; il a été condamné à un an d'emprisonnement ferme.

Dans la soirée du 13 juillet 1973, à Aubergenville (Yvelines), Boualem Ouakli s'était mêlé à la foule massée dans le parc de la mairie pour suivre le feu d'artifice. Attaqué quatre mois plus tôt par un groupe de Portugais alors qu'il se promenait seul dans les rues de la ville, le jeune Algérien avait depuis acheté un couteau, « pour se défendre en cas de besoin ». *Avant même que ne soit tirée la première fusée, Ouakli, qui avait bu plus que de raison, soupçonnait des individus qui l'entouraient de vouloir l'attaquer.*

« Alors, rendu fou par la colère et l'ivresse, il a soudain sorti son couteau et, pour s'enfuir, s'est ouvert un chemin dans la foule », *a rappelé, au cours des débats, le président, Mme Cochard.* « Au total, Ouakli a fait vingt-trois blessés, dont beaucoup, atteints par la lame au visage, garderont toute leur vie d'inesthétiques cicatrices. »

L'une des blessées, Mme Liliane Philippe, eut le nez à demi sectionné, et, en ce soir de fête à Aubergenville, il fallut l'arrivée de la police pour protéger Ouakli de la foule qui voulait le lyncher.

Défenseur de six des victimes parties civiles, Me Duroudire du barreau de Versailles a purement et simplement demandé le renvoi des travailleurs algériens dans leur pays avant de déclarer notamment : « Il est inadmissible que ces individus viennent chez nous pour trucider les Français, et puis s'en tirer les mains nettes. »

En condamnant Boualem Ouakli à un an de prison ferme, le tribunal a surtout suivi la demande du substitut, M. Louis Vivien, qui avait réclamé « une longue période de détention », *faisant suite aux six mois de détention préventive déjà purgés par l'inculpé.*

Rondement mené, le procès de Boualem Ouakli a totalement ignoré le climat qui règne depuis de nombreuses années de Renault-Flins à Simca-Poissy, où dans toute la vallée de la Seine les travailleurs portugais et leurs collègues maghrébins se livrent à une lutte permanente.

Au premier rang de leurs griefs, les Nord-Africains placent l'avancement professionnel, dont bénéficient seuls les travailleurs portugais, qui parviennent à accéder à des postes de maîtrise.

En outre, tenus à l'écart par la population, les travailleurs arabes se trouvent souvent mêlés à des incidents, incidents identiques à celui qui eut lieu à Aubergenville à l'heure du feu d'artifice et du bal populaire ; bal populaire d'où ils étaient pratiquement exclus...

DAMIEN REGIS.

La polémique de Lille

LE SYNDICAT DES AVOCATS DE FRANCE PREND PARTI POUR LE SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE.

Le Syndicat des avocats de France (SAF) vient de prendre parti en faveur du Syndicat de la magistrature dans la polémique qui oppose celui-ci au barreau de Lille à propos d'un procès relatif au contrôle des congés de maladie (*le Monde* du 6-7 octobre).

Le SAF constate « *que, sous l'apparence de l'affirmation d'un principe légitime et égal pour tous, la déclaration du conseil de l'ordre du barreau de Lille constitue une prise de position de nature essentiellement politique, hostile à la convergence en cours des luttes syndicales de l'ensemble des organisations de salariés du secteur privé ou de la fonction publique.*

» *Qu'en demandant au garde des sceaux des mesures qui ne peuvent être que des sanctions ou des restrictions aux droits syndicaux des magistrats une démarche inadmissible est faite, risquant de constituer un précédent pour un précédent pour l'ensemble des professions judiciaires, y compris la profession d'avocat dont l'indépendance est menacée* ».

A la Sorbonne

DES AUDITEURS DE JUSTICE SUIVENT UN STAGE « SAUVAGE »

Pour protester contre la réduction de la scolarité de vingt-huit à vingt-quatre mois à l'Ecole nationale de la magistrature (« le Monde » du 8 février), la section des auditeurs de justice du syndicat de la magistrature a décédé d'organiser, du 7 au 18 octobre, un stage « sauvage » à Paris.

Les auditeurs de la promotion 1973 — qui devraient actuellement se trouver en poste en juridiction, veulent ainsi remplacer le séminaire qui les réunissait auparavant en fin de scolarité pour une réflexion commune sur la justice dans ses rapports avec les institutions et leur permettait de « s'ouvrir aux réalités extérieures » en accomplissant, par exemple, des stages dans des administrations ou des entreprises.

Pour le stage qu'ils ont organisé le 7 octobre à la Sorbonne, les auditeurs de justice ont choisi le thème de « la justice dans l'Etat ». Au cours de débats et rencontres, ils étudieront le pouvoir de l'entreprise, de l'armée, de la presse et du Parlement.

● *Une charge de plastic a explosé* dans la nuit du 7 au 8 octobre devant le tribunal de *grande instance de* Draguignan (Var). L'explosion n'a causé que des dégâts matériels. Dans une communication téléphonique adressée à Radio-Monte-Carlo, un mouvement se dénommant Justice Pieds-noirs a revendiqué l'attentat. « *Cette explosion*, a déclaré le correspondant, *est un avertissement. Nous frapperons de plus en plus fort, jusqu'à ce que le gouvernement prenne de véritables mesures en faveur des rapatriés.* »

Il a ensuite souligné que cet attentat n'a aucun rapport avec l'occupation d'une propriété par des rapatriés, près de Fréjus.

SOCIÉTÉ

Pour la publication d'un article sur l'avortement à domicile

Le mensuel « Marie-Claire » est saisi en Belgique

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Le mensuel français *Marie-Claire* a été saisi à Bruxelles le lundi 7 octobre, sur ordre de M. Preveniers, juge d'instruction. La police a effectué des descentes chez les libraires et vendeurs de journaux et a emporté tous les numéros de l'hebdomadaire féminin.

La justice belge considère comme un outrage aux mœurs la publication par *Marie-Claire* d'un article sur l'« *avortement à domicile* », où l'on montre, photos à l'appui, comment une femme peut s'avorter elle-même à l'aide d'une pompe à bicyclette. — P. de V.

***

En couverture, Marie-Claire *— dont la diffusion atteint 500 000 en France — annonce :* « Déjà, on peut avorter en France librement, sans se cacher, en toute sécurité. » *Dans les pages intérieures, dès le premier paragraphe, le mensuel déclare :* « Oui, nous le savons, ce reportage, ces photos, sont choquants, la vérité parfois est choquante, mais dans certaines circonstances, il apparaît plus grave encore de la voiler que de la montrer. »

Toutefois, la volonté de dédramatiser l'avortement doit-elle conduire à de pareilles outrances ? Inverser, comme le montre Marie-Claire *en photos, la valve d'une pompe à vélo, de façon à aspirer au lieu de souffler (*« deux minutes, c'est terminé »*), déclarer :* « La pompe à bicyclette, la méthode la plus moderne, la plus rationnelle... », *apparaît dangereux même aux partisans les plus convaincus de la méthode Karman (par aspiration). Il n'est plus question dans ce cas du moindre contrôle médical, de la moindre éducation de la personne qui fait l'acte d'avortement. En prônant cette* « méthode », *ses promoteurs desservent assurément la cause de l'avortement légal aux moindres risques.*

Ce genre de vulgarisation sensationnelle ne peut trouver qu'une justification, si tant est qu'elle existe : aussi longtemps que la loi de 1920 n'aura pas été abrogée ou modifiée, les méthodes les moins rationnelles, les plus dangereuses, telles que le recours à la pompe à bicyclette, seront malheureusement encore employées, et, dans ces conditions, pourquoi le cacher ?

Il reste qu'à défaut d'être changée formellement, la loi française tombe de facto *en désuétude.*

LA VIE DES RÉGIONS

La France sauvegardée

IL était temps et il est souvent déjà trop tard. La France a beau être un des pays les plus vides d'Europe, ses paysages, en de nombreux endroits, ont déjà beaucoup pâti de la boulimie des aménageurs.

La campagne, cette campagne française dont la réédition du livre de Gaston Roupnel vient de rappeler les charmes et les traditions, en se modernisant, s'est souvent défigurée. On a restructuré les exploitations ; c'était nécessaire. On s'est donc lancé dans de vastes (et difficiles) opérations de remembrement qui doivent faciliter la tâche des agriculteurs et améliorer leur rendement. Comment le regretter ? Mais on s'aperçoit aujourd'hui qu'on est peut-être allé trop loin et trop vite, qu'en bouleversant les équilibres du paysage on risquait non seulement de détruire un cadre de vie, mais de créer les conditions d'une détérioration des conditions naturelles. Vaste et habituel débat entre le niveau de vie et la qualité de la vie.

Les citadins, à leur tour, empruntent le même chemin que les ruraux lorsqu'ils s'interrogent sur le sort qu'ils doivent réserver au legs du passé ancien ou plus récent. Les villes, à leur pourtour, ont accepté la plupart du temps d'être irrémédiablement défigurées et certaines, jusque dans leur cœur, ont joué sans précaution la carte de la modernisation : bitume et béton, autoroute et immeubles en tas.

C'est pourquoi la décision récente du secrétaire d'État à la culture d'obliger les municipalités de cent villes importantes à sauver, quoi qu'elles en aient, leur « centre historique » ne peut qu'être accueillie avec satisfaction. Même si, comme c'est normal, ceux qui en auront la charge s'interrogent sur les moyens de réaliser ces opérations de sauvetage qui *sont souvent celles de la dernière chance.*

Six communes du Morbihan au banc d'essai

REMEMBRER SANS DÉFIGURER

EN France, on a commencé à restructurer les exploitations agricoles il y a un quart de siècle, et il reste 8 millions d'hectares à remembrer. Du travail jusqu'en l'an 2000. La réunion des parcelles dispersées entraîne dans le bocage l'arasement des haies et des talus, la rectification des ruisseaux, le changement du paysage.

Les écologistes s'en sont émus et une vive controverse s'est engagée. Sensible aux critiques qui lui étaient décochées, le ministère de l'agriculture a décidé d'en avoir le cœur net.

Une dizaine d'équipes de l'Institut national de la recherche agronomique sont sur le terrain depuis trois ans, dans le Morbihan. Trois couples de communes ont été choisies sur le bord de mer et à l'intérieur. Dans chaque cas, les études portent donc sur une commune-témoin, non remembrée, et sur une commune voisine dont le bocage a été arasé.

Coût : 2,3 millions apportés par le ministère de l'agriculture et le secrétariat à l'environnement. Les conclusions ne seront connues qu'en 1976, mais les tout premiers résultats viennent d'être rendus publics par l'Association nationale pour le développement de l'aménagement foncier agricole et rural (ANDAFAR) (1) sur le micro-climat régnant au niveau des champs.

Les vents sont deux fois plus forts sur les zones arasées, les variations de temps plus brutales, l'évaporation accrue de 30 %. La température moyenne de l'air et du sol est refroidie de 1,6 degré. Tout cela était prévisible, mais ce qui l'était moins, c'est que les champs ouverts reçoivent moins d'énergie solaire que les parcelles fermées. Les haies jouent le rôle de réflecteurs, en particulier pour les rayons infra-rouges.

Surprise en sens contraire : les écarts de température sont moins accusés dans les communes arasées. Il semble que les talus favorisent les gelées en hiver et retiennent les grosses chaleur en été.

Deux mille questionnaires à ceux du Scorff

Au total, l'arasement des haies et des talus modifie le micro-climat dans un sens plutôt défavorable, mais nullement catastrophique. Car les variations restent tout de même modestes. Elles ne sont pourtant point sans conséquence sur les cultures. Ainsi le maïs et les prairies artificielles non protégées peuvent prendre huit à quinze jours de retard. Si une sécheresse survient ensuite, la végétation ne pourra plus rattraper ce handicap.

Il reste à savoir si les rendements sont moins bons, les maladies plus fréquentes, les parasites plus abondants dans les champs ouverts. Tous ces points font l'objet de recherches minutieuses. On sait déjà, hélas ! que raser le bocage fait chuter de quarante à quatre espèces d'oiseaux qui le fréquentent et que cela fait disparaître le gibier. Mais quelle conséquence sur le régime des eaux, la pollution des rivières par les engrais et insecticides, sur le paysage, sur les hommes enfin ?

Une étude socio-économique est en cours. Deux mille questionnaires vont être soumis aux agriculteurs de la vallée du Scorff, dans le Morbihan. Mais les indications fournies par d'autres communes sont déjà précieuses. Ceux qui ont « goûté » du remembrement ne le regrettent pas. Même si les résultats économiques ne sont pas chiffrables, la réunion des parcelles, la suppression des haies qu'il fallait entretenir, l'élargissement des chemins, facilitent le travail.

Le remembrement entraîne la diminution des pâtures d'antan, mais l'augmentation des cultures et des prairies artificielles : d'où un élevage plus intensif. Cela était déjà apparent. Ce qui est plus nouveau, c'est que le remembrement semble freiner l'exode rural et même faciliter le retour des jeunes. Une commune remembrée, plus ouverte au progrès, apparaît comme plus « attrayante ». En contrepartie, ses habitants voient leurs besoins s'accroître : ils entrent dans la société de consommation et ses pièges. Aussi les enquêteurs sont-ils réservés. Ils pensent qu'après un temps d'arrêt les campagnes arasées et « modernisées » recommenceront à se vider. Les exploitations y seront de plus concentrées entre quelques « gros ». On remarque déjà que les « marginaux » sont les plus traumatisés par le remembrement. Les veuves, les vieux, les petits exploitants, souffrent du changement sans en tirer profit.

La science au secours du bon sens

Ces premières constatations — qu'il reste à conforter — appellent des mesures immédiates. Le ministère de l'agriculture l'a bien compr[is] qui, dès cet été (*le Monde* d[u] 24 août 1974), a diffusé des instru[c]tions dans tous les départements. L[e] remembrement doit se conduire d[é]sormais avec le souci de ne poi[nt] bouleverser le milieu naturel. O[n] souhaite l'intervention des écologi[s]tes. L'heure est à la prudence.

Bientôt devrait sonner celle d[e] l'« humanisation ». Ainsi pour ména[]ger les « marginaux » il serait sou[]haitable qu'ils soient représenté[s] dans les commissions de remembr[e]ment, où l'on ne trouve que les cult[i]vateurs les plus jeunes et les plu[s] dynamiques. Les géomètres et le[s] ingénieurs du génie rural devraie[nt] être mieux avertis des « retom[]bées » sociales du remembrement - au besoin par des sessions d[e] recyclage. Enfin les SAFER q[ui] ont pour rôle de garder la terre au[x] agriculteurs ont les moyens — s[i] elles le veulent — de freiner le phé[]nomène de concentration des pro[]priétés.

Si le remembrement « à l'an[]cienne » doit laisser place à u[n] aménagement plus complet et plu[s] réfléchi — comme le souhaitent le[s] pouvoirs publics, — il faudra bie[n] qu'il prenne en compte tous le[s] aspects du monde rural. Le bo[n] sens l'indiquait déjà. Voilà que l[a] science est en train de le confirme[r].

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) ANDAFAR : 19, avenue d[u] Maine, 75015 Paris. 222-48-90.

Pour sauver le Lot de l'uniformité

LA vallée du Lot est en danger. Depuis les landes du mont Lozère jusqu'aux vergers d'Aquitaine, sur cinq départements, la rivière traverse une dizaine de terroirs, tous différents, tous admirables. Mais la banalisation guette ces paysages ruraux. Villas de résidents secondaires, hangars agricoles, serres en plastique, arasement des haies, plantations de conifères, sont un triste dominateur commun. Pour éviter que l'aménagement et l'évolution de la vallée n'aboutissent à la défigurer, le ministère de l'agriculture a mis au travail une équipe de paysagistes, d'architectes et d'ingénieurs.

Après deux ans de travail sur le terrain ils publient un considérable album de 150 pages, abondamment illustré de cartes et de photos : « Étude des paysages de la Vallée du Lot. » On y passe en revue, pour chaque terroir, les composants du paysage : cours d'eau, géologie, cultures, habitat, couvert forestier. Et on en suppute l'évolution.

Conclusion : il faut préserver l'originalité de chaque secteur tout en lui permettant de se moderniser.

Le document remet en cause la politique de plantation systématique de résineux. Il suggère la mise en place, dans chaque département, de services d'assistance architecturale — comme il en existe dans le département du Lot — et de services d'assistance paysagère. Il recommande aux maires de contrôler la croissance de leurs bourgs en élaborant avec soin les plans d'occupation des sols et les plans d'aménagement ruraux. Cet album, très technique, est entre les mains des fonctionnaires et élus de la vallée du Lot. Il sera suivi de livrets plus attrayants destinés au grand public. Le premier, consacré aux paysages de la basse vallée du Lot, sortira avant la fin de l'année.

★ *Études des paysages de la vallée du Lot*, direction départementale de l'agriculture, rue des Carmes, 46009, Cahors. Tél. : (60) 35-20-26.

UNE DES « CENT VILLES » DE M. GUY

Les Grenoblois font les comptes de la restauration

« *CES mesures vont tout à fait dans le sens que nous souhaitions* », déclare-t-on à la mairie de Grenoble après la décision prise par M. Michel Guy, secrétaire d'État à la culture, d'inscrire de manière systématique à l'« inventaire supplémentaire » le centre historique de cent villes de plus de 20 000 habitants (*le Monde* du 2 octobre). L'approbation que l'on manifeste ici est cependant assortie d'une réserve majeure. « *Cette orientation*, ajoute-t-on, *doit ouvrir des perspectives budgétaires nouvelles, sinon elle est vouée à l'échec.* »

Pour M. Jean Verlhac, adjoint à l'urbanisme, il ne faut pas en effet se méprendre sur les conséquences de cette politique : « *La préservation d'un quartier ancien par la restauration coûte au moins aussi cher qu'une opération de rénovation radicale.* »

La municipalité de Grenoble est bien placée pour le savoir : elle a engagé deux importantes opérations de restauration urbaine, dans le secteur de Très-Cloîtres (560 logements) et celui de Berriat-Saint-Bruno (un millier de logements). Les moyens qu'elle a mis en œuvre montrent sa volonté de conserver la personnalité de ces quartiers tout en améliorant très sensiblement la qualité des immeubles et en maintenant sur place les habitants dont les revenus sont généralement très modestes.

Pour cela, la ville a engagé des dépenses importantes pour l'acquisition de terrains, les travaux de voirie et surtout la mise en place des équipes pluridisciplinaires chargées, dans les deux quartiers, de coordonner l'opération de restauration. En revanche, à l'égard de ceux qui supportent traditionnellement les charges — propriétaires-occupants, propriétaires-bailleurs, ou locataires — son action ne peut être qu'incitative.

Nul ne doit s'étonner alors que ces entreprises se développent à un rythme lent. La crise du logement social, qui tend à prendre des proportions inquiétantes à Grenoble, où les terrains à bâtir se font rares, et l'accélération du délabrement immobilier dans les autres quartiers de la ville — Saint-Laurent sur la rive droite de l'Isère, Saint-André-Notre-Dame sur la rive gauche — commanderaient pourtant que ces opérations soient multipliées et conduites plus rapidement.

Une façade « début de siècle »

Les dispositions qu'entend faire adopter le secrétaire d'État à la culture ne vont-elles pas, en revanche, compromettre l'opération de rénovation de l'îlot des Trois-Dauphins ?

Situé au cœur de la ville, entre les places Victor-Hugo et Grenette, cet ensemble tire son nom de l'hôtel quatre étoiles qui occupait toute la façade (une cinquantaine de mètres). L'établissement, inadapté aux normes de l'hôtellerie moderne, plus ou moins abandonné par son propriétaire, a fermé ses portes en 1971 après avoir périclité au cours des années précédentes. Seule subsiste encore aujourd'hui et relevant d'une gestion différente une importante brasserie-restaurant contribuant d'ailleurs pour une large part à l'animation du centre ville. Les immeubles jouxtant l'hôtel sur sa partie arrière et appartenant en majorité au propriétaire de celui-ci étaient arrivés au même point de dégradation et n'abritaient plus qu'une cinquantaine d'habitants dans des conditions assez précaires.

Devant la carence du propriétaire qui ne réussissait pas, et pour cause, à trouver un acquéreur, le conseil municipal de Grenoble demanda, par une délibération en date du 8 juillet 1971, la création d'une zone d'aménagement concerté (ZAC).

Depuis 1970, un promoteur, l'Omnium de construction et de financement (OCEFI), filiale de la Banque de Paris et des Pays-Bas, proposait de reconstruire, à l'emplacement des immeubles vétustes, un ensemble de commerces et un hôtel. Pour le promoteur, il n'a jamais été question de conserver la façade des Trois-Dauphins pour couler derrière le béton frais d'une construction moderne. « *Nous devons déjà creuser le sol dans des conditions délicates pour réaliser deux niveaux de parkings; le maintien de la façade ne serait peut-être même pas réalisable techniquement* », explique-t-on à l'OCEFI. De plus, fait-on observer, la hauteur des fenêtres anciennes est incompatible avec les normes d'un immeuble moderne. Argument éminemment respectable mais exprimé seulement en termes de rentabilité...

C'est naturellement sur un tout autre plan que se placent les adversaires du projet, dont M. Jean-Claude Berthet, président de l'Association pour la sauvegarde de l'environnement de l'ancienne ville de Grenoble, qu'il a fondée le 20 novembre 1973. Agent auxiliaire des services départementaux de l'équipement, chantre de l'église Saint-Louis, ce célibataire de trente-deux ans estime qu'à défaut d'avoir une valeur historique propre la façade des Trois-Dauphins s'inscrit dans un ensemble témoignant harmonieusement de l'architecture 1900 à Grenoble. « *Y substituer un ensemble moderne ne peut que constituer une agression et pour la place et pour l'église du XVII[e] siècle située juste en face.* »

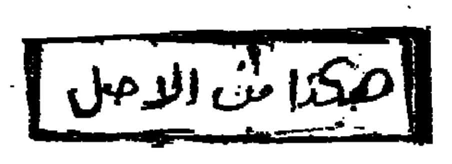
M. Berthet tire avantage, pour mener sa campagne, de l'exemple des Nouvelles Galeries, dont la façade remodelée en 1953 et placée dans la même perspective que les Trois-Dauphins représente sans aucun doute un des plus spectaculaires échecs de l'architecture contemporaine.

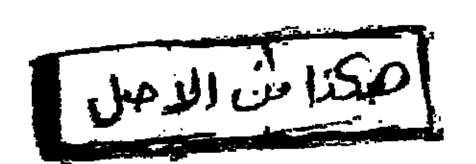
Réalisée par M. Courtois, architecte grenoblois, la première maquette souleva, lors de sa présentation devant les membres de l'union de quartier du centre ville, le 11 mars dernier, de vives protestations. La contestation fut même si dure qu'elle ne serait pas étrangère, disent certains, au décès de l'architecte survenu quelques jours plus tard. Au lendemain de sa disparition, un autre cabinet, mi-grenoblois, mi-parisien, l'Atelier A 3, fut retenu par le promoteur. On sait déjà que la maquette qui sera soumise avant la fin de l'année à la commission régionale des opérations immobilières et des espaces protégés, ainsi qu'à la commission départementale des sites, comprendra deux étages en moins par rapport au projet précédent. La façade pourrait être traitée en acier et en surfaces réfléchissantes. « *Avenue George-V à Paris, nous avons réalisé un immeuble avec ces matériaux dans lesquels se reflète avec bonheur l'église américaine* », précise-t-on à l'Atelier A. 3.

La discussion qui s'ouvrira à l'occasion de la présentation de la maquette pourra-t-elle réellement encore modifier le projet, alors que l'on murmure déjà que la démolition de l'immeuble pourrait être entreprise au seuil de l'année prochaine ? Le promoteur, qui s'est engagé là dans une opération qu'il évalue à 80 millions de francs, n'acceptera certainement pas de repousser plus longuement l'échéance.

M. Jean-Claude Berthet ne désespère pas pour autant. Il espère rallier à sa cause davantage de Grenoblois qu'il ne l'a fait jusqu'ici. Les options de M. Michel Guy confèrent à son action un poids nouveau. Et puis, il faut bien le dire, il n'est pas le seul à Grenoble à estimer que la disparition de la façade des Trois-Dauphins constituerait une erreur. Le directeur du musée de peinture, M. Besset, que l'on ne peut taxer de passéisme, puisqu'il enseigne l'architecture contemporaine à l'université de Grenoble, déplore lui aussi « *que l'on grignote par une extrémité une perspective de cette qualité* », et M. Girard, architecte des bâtiments de France, ne cache pas qu'il a donné un avis défavorable à une destruction qu'il juge pour le moins « dommageable ».

BERNARD ELIE.





ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Rhône-Alpes

Les travaux du métro de Lyon coûteraient trois fois plus cher que prévu

Sur le chantier du métro de Lyon, ouvert depuis novembre 1973, les travaux battent leur plein. Dans les premiers mois de 1975 commencera le creusement proprement dit des galeries et des stations, suivi de la pose des voies. Ainsi, la mise en service de l'ouvrage demeure toujours prévue pour la fin de l'année 1977.

Cependant, l'entreprise ne va pas sans quelques frictions avec Paris, dans la mesure où l'État, qui a consenti une subvention de 200 millions de francs non revisable, sauf en cas d'une hausse de prix dépassant 2 %, entend exercer son droit de regard sur la marche des opérations. C'est ainsi qu'en août dernier le secrétariat d'État aux transports a dépêché à Lyon, aux fins d'une enquête, un inspecteur général, M. Bonnemoy, qui doit prochainement déposer son rapport.

Il aurait été constaté que le coût des travaux en cours serait déjà de trois fois supérieur aux prévisions. Des raisons techniques, mais aussi le choix d'un gabarit de métro et d'ouvrages trop vastes, seraient à l'origine de cet important dépassement.

Une simple « péripétie »

De notre correspondant régional

A Lyon, la Société d'études du métro de l'agglomération lyonnaise (SEMALY) refuse de s'inquiéter des résultats d'une « inquisition » dont elle estime qu'elle eut pour origine un simple malentendu. Tous les trimestres, elle dresse, en effet, tant à l'intention des organismes lyonnais que parisiens intéressés, un tableau financier à la lumière des indices prévisibles de glissement de prix. Il est vrai que certains de ces états pouvaient justifier des craintes et amener les services parisiens à s'inquiéter d'un « dérapage » excessif par rapport aux prévisions. Le secrétaire d'État aux transports a donc voulu savoir à quoi s'en tenir.

Ce qui reste sûr, c'est que l'enveloppe initiale de la SEMALY, qui envisageait une dépense de 658 millions, fut portée en octobre 1972 à 818 millions par le comité du Syndicat des transports en commun de la région lyonnaise. Mais, assure-t-on à Lyon, rien n'autorise à penser qu'il soit nécessaire d'aller plus loin. « *Huit cent dix-huit millions pour une ligne de 11,900 km, soit environ 68 millions environ par kilomètre, c'est le même prix que celui qui a été consenti pour le métro de Marseille.* »

Dans ces 818 millions figurent en effet tous les chapitres de dépenses : acquisitions immobilières (52 millions), matériel roulant (90 millions), travaux de génie civil (441 millions), voies, électrification, équipement (145 millions) et 90 millions de dépenses générales, dans lesquelles sont prévues les indemnités qui pourront être accordées aux commerçants installés dans les rues qu'ont bouleversés et bouleversent encore les travaux, et cela dans la mesure où le tribunal administratif estimera que le seuil normal de gêne a pu être dépassé pour tel ou tel.

La SEMALY fait encore valoir que les 52 millions d'acquisitions immobilières qu'elle a effectuées ne le seront pas à fonds perdus, car le métro achevé, il sera possible de revendre ce sol, que ce soit en vue d'aménagement de voierie ou de rénovation.

« Le vent en poupe ? »

Ainsi — affectation ou certitude — on refuse de s'inquiéter des résultats de cette enquête ministérielle. On veut s'en inquiéter d'autant moins que le mouvement d'humeur parisien est considéré comme un mouvement très localisé. On se plaît, non sans malice, à lui opposer les propos qu'a tenus, pour sa part, à la SEMALY, en juin 1974, M. Michel Poniatowski.

Non seulement, indique-t-on, le ministre d'État, ministre de l'intérieur, a estimé que l'indexation de la subvention gouvernementale pour le métro de Lyon était insuffisante, mais nous avons eu le 24 septembre la visite d'un chargé de mission de la DATAR, envoyé par M. Poniatowski, et qui nous a dit en substance : « *Vous avez le vent en poupe. On va s'employer à vous obtenir une révision, en votre faveur, des modalités du concours de l'État.* » Et l'on nous a même engagés à préparer au plus tôt, continuent les Lyonnais, le dossier d'études de la deuxième tranche des travaux du métro, c'est-à-dire de la ligne qui, du quartier de la Part-Dieu, amorcera, en allant jusqu'au quartier des hôpitaux, vers l'hôpital Edouard-Herriot, la desserte du sud-est de l'agglomération.

Dans ces conditions, loin de se sentir en faute, la SEMALY prépare, à l'intention de Paris, un dossier dont les conclusions sont simples : *Lyon entend, pour son métro, être traité par l'État comme l'est Paris pour le sien.* Autrement dit, du montant de la dépense totale, on retire uniquement la part concernant les frais de matériel roulant, et sur tout le reste, on demande une aide qui correspond à 30 % du chiffre, ce qui, en francs 1972, n'aurait fait que 218 millions, mais qui, en application d'une indexation totale, aboutirait aujourd'hui à 350 millions.

L'humeur parisienne est donc tenue pour une « péripétie » dans la mesure où, assure-t-on, contrairement à ce qu'on a pu penser dans certains milieux, « *notre addition n'est pas en train de grossir* ». « *Mais, il va sans dire,* ajoute-t-on, *que nous surveillons l'évolution des prix comme le lait sur le feu.* »

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

A PROPOS DE...

LA CRISE DE L'ÉNERGIE ET LES TRANSPORTS EN COMMUN

Quand les voitures prennent le train

L'actualité que la crise de l'énergie lui donne, le rail saura-t-il en tirer profit ? Le fait est là : « Les personnes qui se déplacent échappent au chemin de fer pour les trois quarts alors qu'elles devraient lui revenir pour au moins la moitié. Cela représenterait un gain potentiel de 40 à 50 milliards de passagers-kilomètres par an », constate un rapport sur les transports, récemment publié par la Société d'études économiques et financières (SETEF).

Pour modifier cet état de choses, « il faut, selon les auteurs de l'étude, mettre les voitures et leurs passagers sur des trains comme on les embarque sur les aéroglisseurs qui franchissent le Channel, comme on les embarquera demain pour passer le tunnel sous la Manche, moyennant un prix forfaitaire tout compris ».

Faire circuler un train supplémentaire, c'est à dire offrir mille places de deuxième classe ou une capacité utile de transport de 500 tonnes de marchandises coûte, en frais directs d'exploitation, 2,5 centimes par place-kilomètre ou 5 centimes par tonne-kilomètre. « On mesure la marge de manœuvre dont dispose la S.N.C.F. lorsque l'on sait que le tarif de base de deuxième classe est proche de 15 centimes par kilomètre », *notent les auteurs du rapport.*

Les voyageurs à récupérer sont ceux qui font un trajet d'au moins 200 à 300 kilometres. Sur de tels parcours, lorsqu'on doit voyager à plusieurs, la supériorité de la voiture est écrasante : le coût kilométrique varie de 1 à 3 entre l'automobile et le train. « Un déplacement ferroviaire familial coûte une fortune », *constate l'étude. Les réductions familiales sont, en effet,* « ridiculement insuffisantes » : *pour quatre personnes, on paye pour deux et demie. Les tarifs d'abonnement sont trop élevés : il faut faire, chaque année, des dizaines de trajets très longs pour y trouver intérêt.*

La clientèle n'abandonnera l'automobile qu'au prix d'une véritable « révolution tarifaire ». *précisent les auteurs du rapport. A leur avis, si l'on offre de transporter, au coût marginal d'exploitation, voitures et passagers sur des rames spécialisées entre une vingtaine de centres — soit au total une cinquantaine de relations — à raison de deux à cinq liaisons quotidiennes dans chaque sens, les voyageurs se laisseront séduire par le train.*

Il faudrait de trois cents à cinq cents convois spécialisés circulant à des heures regulières et commodes, et partant de points situés à la périphérie des villes — donc peu coûteux à aménager — pour équiper ce réseau. Pour commencer, on pourrait ainsi retirer cinq mille voitures de la circulation sur les grands axes.

Le système actuel des trains autos-couchettes — extrêmement onéreux, puisque la voiture compte pour un passager ou davantage — ne retire pas cinq cents automobiles et intéresse à peine plus de trois cent mille voyageurs par an. « Gagner peu sur une clientèle dix à vingt fois plus nombreuse aurait un meilleur effet sur les comptes de la S.N.C.F. et de conséquences significatives sur les besoins d'équipement du réseau routier », *conclut le rapport.*

Les Transports : évolution ou mutation ? SETEF, 21, rue Jean-Mermoz, 75008 Paris. Tél. : 225-02-03.

● MARCKOLSHEIM : CONTROLES RENFORCES. — Un renforcement des mesures antipollution sur la zone industrielle de Marckolsheim (Bas-Rhin) a été décidé au cours d'une réunion organisée à la préfecture du Bas-Rhin.

Si les contrôles prévus révèlent une aggravation, notamment de la teneur en plomb du milieu ambiant par rapport aux normes admises sur le plan international, l'administration s'engage à faire prendre par l'entreprise les mesures appropriées.

District parisien

APRÈS LA RÉUNION DE L'ÉLYSÉE SUR LES HALLES

Deux cents millions de dépenses à partager entre l'État et la Ville

Avant de se réunir en session extraordinaire le 28 octobre pour examiner le nouvel aménagement du carreau des Halles, les conseillers de Paris prendront connaissance, le 17 ou le 21, des neuf esquisses des architectes et des paysagistes consultés par M. Michel Guy, secrétaire d'État à la culture (« le Monde » du 8 octobre). Les projets de MM. Emile Aillaud, Michel Andrault et Pierre Parat, Ricardo Bofill, Gerard Grandval, Alain Provost et Jacques Simon, Claude Vasconi et Georges Pencreac'h, leur seront présentés, ainsi que ceux de MM. Wilson Reis Netto, Jean Niermans et du paysagiste Daniel Collin.

Lors du conseil interministériel restreint qui s'est réuni à l'Élysée, lundi 7 octobre, et auquel assistait exceptionnellement le président du Conseil de Paris, M. Yves Milhoud, l'esquisse de l'architecte Ricardo Bofill a retenu particulièrement l'attention. Mais, dans le mémoire que M. Jean Verdier, préfet de Paris, va présenter à l'intention des élus, tous les projets seront examinés, et leurs coûts respectifs seront évalués. Les débats du Conseil de Paris devront aboutir à l'établissement d'un nouveau plan d'aménagement de zone (PAZ) et à une nouvelle convention avec la Société d'aménagement des Halles (SEMAH).

Pour ce qui concerne l'utilisation du sous-sol, un central téléphonique et des équipements sportifs sont proposés pour être installés dans le « trou » laissé par le Centre français de commerce international (C.F.C.I.). La participation de l'État aux dépenses nouvelles (environ 200 millions de francs), qu'entraine la décision du président de la République de remplacer le projet d'immeuble de bureaux du C.F.C.I. par un espace vert, n'est pas encore fixée avec précision. Elle pourrait dépendre du choix opéré par le Conseil de Paris et être d'autant plus généreuse que le projet choisi correspond aux vœux du gouvernement.

● LES COMMUNISTES ET LE STATUT DE LA CAPITALE. — Au cours d'une conférence de presse, le groupe communiste du Conseil de Paris a critiqué, le lundi 7 octobre, le projet gouvernemental de réforme sur le statut de Paris.

« *La réforme va, en fait, adapter le futur maire au régime présidentiel* », a déclaré M. Maurice Berlemont, président du groupe. « *Elle ne changera rien fondamentalement au statut de Paris.* » D'autre part, le groupe communiste a affirmé que tout était mis en œuvre pour que la commission consultative qui se réunit le 9 octobre ait à connaître le seul projet gouvernemental et que la « *large confrontation démocratique* » que le groupe souhaite n'aurait pas lieu.

M. Berlemont a enfin présenté le projet du groupe communiste, qui a pour but de supprimer le préfet en tant qu'exécutif communal et à « *donner au maire de Paris les mêmes droits qu'aux autres maire des villes de France* ».

● LE THEATRE DES VARIETES EST CLASSE. — La façade et le vestibule du Théâtre des Variétés, 7, boulevard Montmartre (2e), sont classés monument historique par un décret du 30 septembre du secrétaire d'État à la culture (*Journal officiel* du 5 octobre). Construit en 1808 par l'architecte Cellerier, ce théâtre est le seul témoin du style néo-classique, avec son fronton supporté par deux étages de colonnes doriques. Le classement met fin aux projets d'un promoteur qui voulait construire à cet emplacement un immeuble de dix étages et aménager une salle de théâtre moderne en sous-sol (*le Monde* du 18 janvier 1973 et du 10-11 mars 1974).

LA VIE ÉCONOMIQUE

COOPÉRATION

La visite à Paris du ministre sud-coréen de l'industrie

Séoul cherche à s'affranchir de la lourde tutelle américaine

***Le nouveau ministre du commerce et de l'industrie de Corée* du Sud, M. Chang Ye-Joon, est reparti de Paris ce mardi 8 octobre, à destination de Téhéran. Arrivé dimanche dans la capitale française, il a rencontré lundi M. d'Ornano. Séoul, qui n'envisage pas de traiter directement avec les pays producteurs d'« or noir » pour son approvisionnement en « brut », cherche des aides financières extérieures pour poursuivre son développement, qui implique une diversification des relations commerciales (achat d'avions Airbus, essor de la production énergétique nucléaire), afin de s'affranchir de la tutelle américaine.**

La Corée du Sud est probablement le seul pays d'Asie non producteur de pétrole à pouvoir faire état d'un produit national en augmentation de 10 % en volume, *au cours des huit premiers mois* de l'année. Cette croissance dépend des exportations : au cours de la première moitié de l'année, celles-ci ont augmenté de 40 % en volume par rapport à 1973 pour atteindre 4,1 milliards de dollars. Le déficit commercial n'en atteint pas moins 550 millions de dollars

Le gouvernement, s'il décourage les investissements privés dans certains secteurs, poursuit ses équipements en matière énergétique, le pays disposant de peu de charbon et important 60 % de son énergie sous forme de pétrole *importé; le coût pour 1974 est* de 700 millions de dollars. La Corée du Sud compte beaucoup dans l'avenir sur le pétrole que recèle le plateau continental de la péninsule coréenne et sur l'énergie nucléaire.

Mais l'un des grands espoirs de Séoul *réside dans l'énergie* nucléaire. La première centrale de 595 mégawatts située près de Pusan est construite par Westinghouse. Au lendemain de l'explosion nucléaire indienne, Séoul annonçait son intention d'acheter des réacteurs Candu de fabrication canadienne (300 millions de dollars l'unité). Quatre centrales devraient être construites d'ici 1981 ; la France pourrait y jouer un rôle à côté des Américains. Elle a déjà contribué à financer des équipements dans le domaine énergétique, comme dernièrement la centrale électrique de Paltang, près de Séoul (12,5 millions de dollars). M. Chang a présenté à M. d'Ornano toute une gamme de projets hydro-électriques (tel que le futur projet de barrage d'Imgye), thermiques et nucléaires ; dans ce dernier domaine, les *conversations « n'ont pas été négatives »* et pourraient se concrétiser par un premier contrat de 20 millions de dollars.

Il en va de même dans l'aéronautique, où Séoul cherche à s'affranchir partiellement de la tutelle américaine.

PHILIPPE PONS.

LE VICE-PREMIER MINISTRE DU GOUVERNEMENT DE SAIGON SE TROUVE A PARIS

Le général Tran Van Don, vice-premier ministre de la République du Vietnam (Saigon), est arrivé mardi 8 octobre à Paris, venant de Washington.

Le général a déclaré que l'aide française pour 1973, qui s'élevait à 100 millions de francs, a été entièrement utilisée : « Nous venons ici pour avoir des contacts préliminaires avec les membres du gouvernement français sur la coopération économique franco-vietnamienne, a-t-il précisé. Nous voudrions demander à la France d'envoyer une délégation au Vietnam afin de discuter de l'aide économique française pour 1974. »

Le vice-premier ministre a fait part de son intention d'avoir des entretiens avec des représentants du patronat afin de leur expliquer la législation sud-vietnamienne concernant les investissements.

LA VIE ÉCONOMIQUE

AGRICULTURE

Les Neuf n'ont pu que constater leur désaccord sur l'agriculture de montagne

De notre envoyé spécial

Aix-les-Bains. — En choisissant la Savoie pour réunir ses collègues des Neuf, à l'occasion d'un conseil consacré exclusivement aux problèmes de l'agriculture de montagne, M. Christian Bonnet, président en exercice du conseil des Communautés européennes, ne se doutait pas que les conditions atmosphériques lui viendraient en aide à ce point. On peut, en effet, penser que les bourrasques de neige, qui se sont abattues lundi matin sur les Alpes en dessous de 600 mètres d'altitude, ont facilité la démonstration du représentant français, qui était désireux de sensibiliser ses collègues aux difficultés spécifiques de ces exploitations. Dès aujourd'hui, les huit partenaires de M. Bonnet, qui se rendront dans la Haute-Tarentaise, pourront prendre conscience sur le terrain des grandes difficultés que connaissent les agriculteurs pour se maintenir dans ces zones montagneuses.

Une directive de la Communauté, rappelons-le, prévoit la prise en charge par la Communauté d'une partie de la politique de la montagne dans une proportion de 25 % à 50 %. Si elle n'a pas été appliquée jusqu'ici, c'est tout simplement parce que les Neuf n'ont pu encore se mettre d'accord sur les limites des régions auxquelles seront attribuées ces aides. Cette question a donc été au cœur du débat qui s'est tenu de 16 h. 30 à 19 heures dans la salle du conseil général de l'ancien palais des ducs de Savoie, aujourd'hui préfecture de ce département.

« Les préoccupations des membres de la Communauté sont naturellement différentes », a indiqué M. Christian Bonnet à l'issue de cette réunion. Les Allemands estiment, par exemple, que la directive communautaire *« ne prend pas suffisamment en compte les problèmes de la sylviculture, les Irlandais ne sont pas sûrs de pouvoir contribuer à l'effort financier qu'engendreront ces aides, les Luxembourgeois et les Britanniques placent leurs collines au niveau du relief alpin, les Hollandais, enfin, prenant leurs dépressions pour des montagnes à l'envers, n'hésitent pas à prétendre à une aide pour* « ces zones défavorisées ».

Malgré ces particularismes nationaux, la carte des régions sera-t-elle établie en 1975 ? Le représentant de la Commission des Communautés européennes, chargé de l'agriculture, M. Lardinois, a vivement engagé les ministres à lui faire parvenir leurs propositions « *le plus rapidement possible* », mais chacun considère que rien ne sera fait avant le débat au fond sur la politique agricole des Neuf, prévu en février 1975.

Pour des dizaines de milliers d'agriculteurs français, cependant, c'est bien souvent une question de simple survie. Les représentants de la F.D.S.E.A. de la Savoie, de la Haute-Savoie et de l'Isère, que le ministre français avait longuement reçus — pendant plus de deux heures — en fin de matinée, ne l'ont pas caché. La nervosité de certains de leurs militants — auxquels s'étaient joints, dit-on, des « éléments extérieurs » — qui ont envahi le palais de la Savoie et ont pillé une partie des denrées destinées au repas officiel montre assez bien que le règlement de la question des revenus de l'agriculture ne pourra être indéfiniment reporté.

BERNARD ELIE.

Le conseil général du Puy-de-Dôme réclame une révision de la politique agricole

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — Le conseil général du Puy-de-Dôme a tenu lundi une session extraordinaire dont la convocation avait été réclamée par les élus socialistes afin de débattre des problèmes de l'agriculture et de l'artisanat.

Au terme d'un débat de près de cinq heures, il a adopté une résolution présentée, au nom du groupe socialiste, par M. Belin, sénateur et à laquelle s'étaient associés les élus communistes, et demandant notamment « *la relance de l'Europe agricole par la dévaluation du « franc vert » ; la modulation des augmentations de prix, afin de favoriser les producteurs des secteurs les plus touchés (lait et viande notamment) ; la mise en place de mécanismes d'intervention au niveau européen, permettant d'apporter aux producteurs une véritable garantie des prix et d'épargner aux consommateurs les effets inflationnistes des spéculations internationales* ».

Cette résolution a été adoptée par 35 voix sur 43 votants et 8 abstentions, recueillant ainsi non seulement les voix des conseillers socialistes (20) et communistes (3), mais aussi les suffrages du plus grand nombre des représentants centristes et même ceux de plusieurs républicains indépendants.

[Le conseil général du Puy-de-Dôme, que préside M. Georges Marigne (Centre démocrate), compte cinquante membres. Depuis le dernier renouvellement, en septembre 1973, la gauche, avec vingt et un socialistes et trois communistes, est devenue minoritaire au bénéfice d'une coalition composée de républicains indépendants, de centristes et de radicaux, qui a en quelque sorte préfiguré à l'assemblée départementale du Puy-de-Dôme, dont M. Valéry Giscard d'Estaing faisait alors partie, la « nouvelle majorité ».]

COMMERCE

M. VINCENT ANSQUER AUTORISE L'OUVERTURE DE SEPT MAGASINS DE GRANDE SURFACE ET EN REFUSE TREIZE.

M. Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat, vient de décider, en dernier ressort, après avis de la Commission nationale d'urbanisme commercial, d'autoriser l'ouverture de sept magasins de grande surface et de refuser l'ouverture de treize autres.

Les vingt projets dont le ministre vient d crégler le sort sont situés dans quatorze agglomérations. Sept villes seront ainsi dotées de magasins de grande surface : Vesoul (Haute-Saône), un supermarché de 1 700 m2 ; Paimpol (Côtes-du-Nord), un supermarché de 1 100 m2; Trévoux (Ain), un supermarché de 1 300 m2 ; Alençon (Orne), Troyes (Aube) et Antibes (A.-M.), seront dotées de magasins de meubles (deux Conforama et un Géant du meuble) ; enfin, à Belfort, où quatre hypermarchés de 12 000 m2 étaient en concurrence, c'est Euromarché (le Printemps) qui l'emporte sur Mammouth (Paridoc), Rond-Point-Coop et Carrefour.

LA NEUVIÈME CONFÉRENCE EUROPÉENNE DE LA F.A.O

« La production alimentaire mondiale baissera de nouveau en 1974 » déclare M. Boerma

La neuvième conférence européenne de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) s'est ouverte lundi 7 octobre à Lausanne. M. Addehre Boerma, directeur général de cette organisation, a lancé un nouvel appel aux pays industrialisés pour qu'ils aident les pays en voie de développement. « Il est désormais à peu près certain que la production alimentaire mondiale baissera à nouveau en 1974 », a-t-il déclaré, précisant que les deux « zones critiques » sont les Etats-Unis et l'Asie et que « la situation s'est dégradée au cours des derniers mois et même des dernières semaines en ce qui concerne les disponibilités alimentaires mondiales ». Ces constatations figuraient dans le dernier rapport « Perspectives sur les produits », que vient de publier l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

La valeur des échanges mondiaux des principaux produits agricoles s'est littéralement envolée de mai 1973 à mai 1974 : + 46 %. C'est ce qu'indique le rapport « Perspectives sur les produits », que vient de publier l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.). Les premières estimations faites par l'Organisation internationale montrent en effet que, pour les douze mois étudiés, les exportations mondiales des principales denrées sont passées de quelque 41 milliards de dollars à près de 60 milliards de dollars.

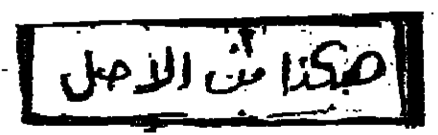
Comme les années précédentes, les pays développés ont essentiellement bénéficié de cette augmentation : ils ont encaissé 12,6 milliards de dollars supplémentaires, soit *grosso modo* les deux tiers de l'augmentation totale. Leur part du commerce agricole mondial est ainsi passée de 61 à 64 %, tandis que la part des pays à « économie centralement planifiée », c'est-à-dire les pays socialistes, est tombée de 31,5 à 29 % et celle des pays en voie de développement de 7,5 à 7 %.

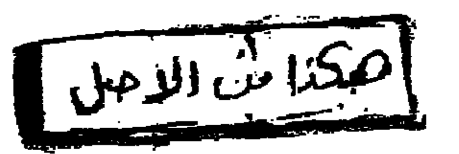
La F.A.O. remarque toutefois que l'augmentation en valeur s'est faite dans un contexte d'accélération mondiale des prix. Aussi l'augmentation de la valeur des échanges agricoles est-elle sensiblement inférieure en termes réels. D'après les indices des Nations unies, les prix ont augmenté de 16 % en moyenne sur les marchés mondiaux, ce qui ramène à 30 % l'augmentation réelle de la valeur des échanges. La F.A.O. analyse cette croissance, malgré tout importante, en fonction « *d'un nouvel élargissement du déficit entre l'offre et la demande* ».

La F.A.O. n'est guère optimiste quant à un rétablissement de la situation dans les prochains mois. Elle constate, notamment, dans le secteur des céréales, que les récoltes seront médiocres en raison du mauvais temps et des contrecoups de la crise énergétique, c'est-à-dire une utilisation moindre d'engrais et une pénurie de combustible.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	9 7/8	10 7/8	9	10	2 1/2	3 1/2
1 mois	10 5/8	11 1/8	8 7/8	9 3/8	7 3/4	8 1/4
3 mois	11 1/4	11 3/4	9 1/4	9 3/4	9 3/4	10 1/4
6 mois	11 1/4	11 3/4	9 3/8	9 7/8	9 5/8	10 1/8





LA VIE ÉCONOMIQUE

COLLOQUES ET CONGRÈS

LES ASSISES PATRONALES DE LILLE

S'adapter à une nouvelle répartition de la richesse dans le monde

Lille. — Les troisièmes assises nationales du patronat français se sont ouvertes mardi matin à Lille sur le thème : « Portes ouvertes sur le monde. » Des commissions ont travaillé toute la journée sur les dossiers qui doivent faire l'objet des rapports en séance plénière mercredi et dont voici les grandes lignes.

De notre envoyée spéciale

Ici aussi tout part de la guerre du pétrole. « *La mappemonde de la richesse a basculé il ya un an* », constate M. Alain Sarre, P.-D.G. de la Lainière de Roubaix. Dès lors, il faut bien se faire à l'idée de rechercher de nouvelles zones d'expansion pour les années 1975 à 1980. Ses observations s'appuient sur des chiffres convaincants : nos exportations vers la seule Hollande ont été, en 1973, exactement égales à nos ventes totales aux Etats-Unis et au Canada réunis (environ 9 milliards de francs) ; nos exportations vers la Suisse ont été presque égales à nos ventes totales vers l'ensemble des pays de l'Afrique noire et en Amérique latine réunies (8,5 milliards). c'est ce qu'un autre orateur appellera « *exporter dans un rayon de 500 kilomètres* ».

La France a été un moment le troisième pays exportateur du monde mais, aux Etats-Unis (dont le produit national brut est supérieur de 30 % à celui des neuf pays du Marché commun), nos ventes représentent le sixième des ventes japonaises, le tiers des ventes allemandes, la moitié des ventes britanniques ; et nos investissements sont égaux au quart de ceux de l'Angleterre et au neuvième de ceux de la Hollande. Nous ne sommes que le vingt et unième fournisseur du Japon, n'assurant que 1 % du total de ses importations.

Et que dire de nos relations avec les pays producteurs de pétrole... ? En 1973, le Proche-Orient nous a acheté pour 3,5 milliards de francs, soit 2,2 % seulement du total de nos exportations. Heureusement, nos positions sont plus fortes en Afrique du Nord, puisque nos exportations vers la seule Algérie ont représenté à peu près autant que vers tout le Proche-Orient. Mais tous les pays consommateurs de pétrole *ont les mêmes objectifs* que la France : vendre à leurs fournisseurs pour alléger leur déficit.

Dès lors, que propose M. Sarre ? D'abord consolider les positions acquises en Europe de l'Ouest en traitant tous les pays voisins, qu'ils soient membres ou non du Marché commun, comme une sorte de second marché intérieur. Ensuite, faire preuve de plus d'agressivité et d'imagination envers les pays les plus riches, qui sont aussi souvent les mieux protégés contre nos intrusions : mettre en place des politiques de développement sur plusieurs années, ne pas décider arbitrairement et de France, mais se rendre souvent sur les lieux, raisonner en termes de produits et non d'entreprises, agir en bonne synchronisation avec les organisations professionnelles, les sociétés de service et les banques et, si possible, les services administratifs de l'expansion française à l'étranger.

Rechercher parmi les pays producteurs de pétrole ceux qui ont des ressources humaines importantes comme l'Iran, l'Irak, l'Indonésie, le Nigéria. Déjà nos exportations vers le Moyen-Orient ont progressé de 55 % pendant les sept premiers mois de 1974, soit plus que la moyenne internationale. Il faudra soigner les services après-vente (faiblesse courante des entreprises françaises) et sans doute se lancer dans une nouvelle politique d'investissements dans des pays tiers, nos entreprises apportant la technologie et la gestion, les partenaires apportant les capitaux. Le Maroc s'oriente d'ailleurs vers cette voie avec les ressources que lui procurent ses phosphates.

Tout cela bien sûr, sans négliger les pays socialistes (10 % du commerce *mondial, mais 3,6 % de nos* exportations) ni les pays pauvres qui représentent 70 % de la population mondiale et devraient s'ouvrir à des formules nouvelles auxquelles ils participeraient mieux, *comme la coopération industrielle* et les contrats de développement.

Améliorer le sort des expatriés

Oui, mais comment ? D'abord par une meilleure gestion des hommes, répond M. Jean-Pierre Dumont, président du directoire de la société Dumont et Besson. Mieux former ceux qui s'expatrient, rendre leur carrière plus attirante, leur situation plus confortable et leur retour moins difficile : il y a sur ce point bien des propositions à faire, à commencer par l'extension de la Sécurité sociale à ceux qui quittent le territoire. *Sur les 1 600 000 Français* vivant à l'étranger, il n'y en a plus que 35 000 qui travaillent pour le compte d'entreprises métropolitaines alors qu'en Allemagne il y a eu dans la seule année 1973 77 000 candidatures d'expatriements.

En sens inverse, un meilleur traitement des immigrés s'imposerait aussi si l'on ne veut pas assister un jour à la constitution d'un... *front commun des pays producteurs* de main-d'œuvre étrangère. Une population d'immigrés équivalant à celle de la Belgique (plus de onze millions) vit dans l'Europe des Neuf : c'est le dixième *partenaire du Marché commun.* En France, ils sont quatre millions dont dépendent des pans entiers de notre économie. Au cours des dernières années, près de la moitié de l'augmentation de la population *française a été d'origine* étrangère.

Avoir ces « portes ouvertes sur le monde », comme le veut le C.N.P.F., c'est aménager des conditions d'existence normales à tous ces travailleurs. M. Dumont en annonce l'intention, entrant dans le détail de certaines modalités et affirmant notamment que « *les entreprises sont prêtes à apporter une contribution positive à une politique du logement des immigrés par une augmentation de la participation patronale à l'effort de construction de 0,90 à 1 %.* » Mais en précisant bien dans quelles conditions cette politique devrait se faire : logements dans les mêmes conditions que les familles françaises (type H.L.M.) pour éviter que les familles étrangères ne dépassent 10 à 15 % des immeubles, au-delà de quoi elles font fuir les autres, cités familiales de transit, etc., le mieux étant peut-être dans l'avenir de multiplier les installations d'usines dans les pays d'émigration.

L'implantation d'unités de production sur les marchés étrangers mérite donc de nouveaux efforts. C'est aussi ce que souligne M. Alain Chevalier, administrateur directeur général de Moët-Hennessy, remarquant que les exportations de matériels électriques se sont accrues de 170 % dans les pays où les entreprises étaient implantées et seulement de 104 % dans les autres pays *entre 1968 et 1972. Pour lui,* l'un des objectifs à moyen terme de l'industrie française doit être que le développement des exportations ne soit plus seulement l'effort des cent premiers groupes français *qui réalisent actuellement 60 %* des ventes françaises à l'étranger : il faut aussi mobiliser les petites et moyennes entreprises.

Pour M. Chevalier, « *il y a un lien direct entre l'habitude des entreprises à s'ouvrir sur le monde et leur prospérité* ». C'est pourquoi il n'hésite pas à critiquer directement certaines analyses de l'actuel ministre des finances français : « *Non, les investissements ne sont pas excessifs, ils sont insuffisants. Non, les profits des entreprises ne sont pas excessifs, ils sont plus que médiocres. Le ministre se laisse abuser par les profits comptables artificiellement gonflés par l'inflation.* »

De son côté, M. Jacques Ferry, président de la commission des relations internationales du C.N.P.F., affirme : « *L'ouverture sur le monde, qui impose aux entreprises des investissements et des risques nouveaux, implique qu'elles disposent de leur liberté d'action et d'une assurance minimale quant aux données politiques, économiques et sociales nationales. Pour le moment, ces conditions ne sont pas remplies. En particulier, la politique d'expansion économique française à l'étranger est trop souvent considérée comme secondaire par rapport à la politique étrangère. De même, l'action en ce domaine des administrations manque de cohérence et de continuité. La participation des représentants des professions et des entreprises à l'élaboration de la politique économique extérieure devrait être organisée de manière systématique.* »

JACQUELINE GRAPIN.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

Mieux vaut ne pas tenir de «sommet» européen si celui-ci n'a pas de chances d'aboutir à des résultats

DÉCLARE M. JACQUES CHIRAC

« *L'évolution actuelle de l'Europe n'est pas très encourageante. Elle a tendance à se faire à reculons* », a déclaré M. Jacques Chirac lundi 7 octobre au cours d'un déjeuner-débat organisé par le groupe Entreprise - Réalités. Le premier ministre a ajouté : « *Cela se traduit par un recul ou une démobilisation dans l'opinion publique de l'idée d'Europe. Nous sommes dans l'incapacité de progresser. Rien n'a été fait en matière de politique énergétique commune, et nous avons régressé dans le domaine monétaire. Dans l'agriculture on remet tout en cause.* »

« *Cette situation, qui est préoccupante*, a poursuivi M. Chirac, *s'explique par le fait que les économies des pays européens évoluent de façon divergente, ce qui rend très difficile des politiques harmonisées. Mais il y a aussi des problèmes politiques, des ambiguïtés. La France veut une Europe indépendante. Il n'en va pas de même pour un certain nombre de ses partenaires qui sont très proches des Etats-Unis. La volonté de progresser sur la voie européenne existe en France. Mais existe-t-elle chez nos voisins ? L'incertitude est permanente avec la Grande - Bretagne, par exemple.*

» *Quels moyens employer pour progresser ? M. Giscard d'Estaing avait proposé un « sommet » européen qui mettrait en œuvre des moyens institutionnels et techniques. Des initiatives seront prises si ce « sommet » doit aboutir à des résultats tangibles. Mais si rien ne peut être attendu, mieux vaut ne pas tenir ce « sommet ».*

L'indexation de l'épargne : il va falloir y réfléchir

Voici sur d'autres sujets les précisions apportées par M. Jacques Chirac :

● TAXE CONJONCTURELLE. — « *Ma crainte est que la taxe conjoncturelle ne soit pas assez sévère pour lutter efficacement contre l'inflation.* » Le projet de taxe, qui vient d'être examiné par le Conseil d'Etat, sera définitivement adopté au cours du conseil des ministres le mercredi 9 octobre. « *Des points restent encore à discuter* », a ajouté M. Chirac (1).

● INDEXATION DE L'EPARGNE. — En réponse à une question concernant l'indexation des emprunts et de l'épargne sur la hausse des prix, M. Chirac a répondu : « *Ce type de décision peut présenter des avantages, je ne le conteste pas. Il va falloir y réfléchir. C'est un problème difficile. De plus aucun pays étranger, à l'exception du Brésil, ne l'a adopté. Pourrions-nous le faire seuls ? Mais le problème n'est pas absent des réflexions gouvernementales.* »

● CROISSANCE ECONOMIQUE. — « *La période de taux élevé de croissance de la production intérieure brute (PIB) est terminée. Et ce n'est pas un mal. J'ai toujours été très hostile aux taux de croissance « à la japonaise », car il n'y a pas de meilleur moyen pour casser une société.* »

● REFORME DE L'ENTREPRISE. — Le rapport de la commission qui travaille sous la responsabilité de M. Sudreau sera publié et les décisions prises par le gouvernement en 1975. « *On peut se poser des questions sur la conception de la responsabilité du chef d'entreprise. Les concepts actuels doivent être réexaminés. Ils doivent pouvoir être remis en cause, ce qui n'est pas actuellement le cas.* »

● REPRESENTATIVITE DES SYNDICATS. — M. Chirac n'envisage pas de reconnaître d'autres syndicats ouvriers que ceux qui sont actuellement représentatifs.

● LES COMITES D'USAGERS qui seront créés dans chaque ministère seront désignés probablement cette semaine.

● POLITIQUE CONTRACTUELLE. — A une mise en garde de M. Bergeron (F.O.), insistant sur la nécessité de conserver des clauses de garantie de pouvoir d'achat (« *Nous sommes peut-être entrés dans une période où on aura du mal à tenir les choses en main* », a notamment déclaré le leader F.O.), M. Chirac a répondu : « *Nous sommes fondamentalement attachés à la politique contractuelle. Il serait donc fâcheux de remettre en cause les conventions actuelles. Mais s'il est essentiel qu'il y ait augmentation globale du pouvoir d'achat, ceci ne peut pas être vrai pour tous. C'est vrai pour les moins favorisés mais ce l'est moins ou pas du tout pour les plus hauts revenus, dont le pouvoir d'achat s'améliorera très lentement, voire pas du tout. Cette intention ne sera pas remise en cause.* »

● SOCIETES MULTINATIONALES. — « *Il conviendrait de modifier sérieusement leurs inconvénients.* »

EMPLOI : on ne peut exclure des difficultés

● CHOMAGE. — Le premier ministre a déclaré qu'il n'existait pas de taux de chômage socialement acceptable en France. « *Nous ne pouvons pratiquer de politique brutale comme cela se fait en Allemagne, où un responsable de la politique économique me déclarait récemment : « J'espère que nous atteindrons » bientôt neuf cent mille chô- » meurs. » C'est dire*, a conclu M. Chirac, *les moyens dont dispose le gouvernement allemand pour mener à bien sa politique anti-inflationniste. Mais ces moyens ne sont pas les nôtres. On ne peut pourtant pas exclure des difficultés dans certains secteurs.* »

(1) En l'état actuel des choses le projet gouvernemental prévoit un taux de 33 % pour la taxe, celle-ci étant remboursable ultérieurement pour la moitié de son montant. Mais ces chiffres pouraient être modifiés au cours du prochain conseil des ministres.

Au 2 octobre

LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX DE « SAUVETAGE » ONT REÇU 2 835 DOSSIERS

Du 15 juin au 2 octobre, les comités départementaux de « sauvetage » des entreprises bien gérées qui connaissent des difficultés temporaires ont reçu deux mille huit cent trente-cinq dossiers, dont deux mille deux cent quatre-vingt-seize ont été retenus pour examen. Mille cent quatre-vingt-quatre cas ont été réglés sur le plan local et cinquante-trois dossiers ont été transmis au comité national de liaison.

L'AUTOMOBILE EST LE MOYEN DE TRANSPORT LE MOINS EFFICACE, déclare le directeur américain de l'énergie.

Washington (*U.P.I.*). — Dans une allocution qu'il doit prononcer au congrès annuel des mineurs, à Las Vegas, mardi, mais dont le texte a été mis à la disposition de la presse à Washington, M. John Sawhill, directeur des services de l'énergie du gouvernement américain, a dit que le gouvernement envisageait de prendre des mesures pour réduire la consommation de pétrole.

Trois mesures sont à l'étude. L'une consisterait à frapper d'une taxe spéciales les importations de pétrole et des produits dérivés, une autre serait de demander aux citoyens une réduction volontaire et librement consentie et la troisième serait d'imposer une taxe su rles voitures automobiles sur la base du nombre de chevaux-vapeur.

« *Nous voulons mettre fin à la « liaison » entre les Américains et leur voiture* », a dit notamment M. Sawhill en ajoutant que « *l'automobile est actuellement le moyen le moins efficace pour transporter une personne d'un point à un autre dans les agglomérations urbaines* ».

Grands desseins et petits comités

(Suite de la première page.)

Le Plan se prononçait alors plutôt pour une forte hausse des prix des combustibles que pour le rationnement ; 3°) Meilleure prospection des sous-sols français dans la mesure où la hausse du pétrole et d'un certain nombre de matières premières va rendre rentables de nouvelles ressources minières ; 4°) Redéploiement de l'industrie vers les « occasions » nouvelles : centrales nucléaires, biens d'équipement dont les débouchés vont croître dans les pays producteurs de pétrole, installations et procédés permettant d'économiser de l'énergie fabrication de produits à durée de vie plus longue, etc.

Sur ce dernier thème, le « rapport Gruson » sur le gaspillage a été beaucoup plus loin. Il a cherché à traduire concrètement les mutations entraînées par la crise de l'énergie dans tous les domaines, et M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, a montré dans un récent article (2) l'ampleur des préoccupations et des propositions en provenance de ce document.

Curieusement, dans cette conjoncture où il faut gérer la rareté, on en revient à certaines idées du plan Monnet d'après guerre. La productivité ne consiste plus seulement à produire plus en moins de temps, mais aussi à consommer moins de matières premières, moins de tonnes de pétrole, de cuivre, etc. Les auteurs du « rapport Gruson » souhaitent, au reste, qu'au-delà du « bilan - matières » on établisse aussi des bilans spatiaux, l'espace devenant un bien rare s'il s'agit de sol urbanisé ou de zone à vocation touristique, et enfin des « budgets-temps » à base d'indicateurs sur les allongements ou les réductions des temps de parcours des travailleurs.

A son tour, M. d'Ornano doit prochainement rendre public un rapport d'une centaine de pages intitulé « *Problématique d'une stratégie industrielle* ». Il s'agit d'un premier document du groupe de réflexion sur les stratégies industrielles (GRESI) qui fonctionnera, à titre consultatif, auprès du ministère de l'industrie et de la recherche. Là aussi abondent les thèmes d'une actualité brûlante sur lesquels le nouveau « pouvoir planificateur » élyséen pourra à son tour réfléchir.

A juste titre, l'auteur de ce document, M. Daniel Malkin, insiste sur la nécessité — impérieuse aujourd'hui — de mieux utiliser notre potentiel productif. Notre développement s'est trop fondé jusqu'ici sur une main-d'œuvre abondante et relativement peu qualifiée ainsi que sur une mauvaise utilisation de l'espace par les firmes avides de concentration. L'Allemagne a agi tout à l'opposé et ne s'en est pas trop mal portée : la pénurie de main-d'œuvre a conduit là-bas à sa valorisation, et le dynamisme régional est favorisé par la décentralisation des pouvoirs et des circuits de financement.

Les secteurs industriels à « pousser » dans les circonstances actuelles sont ceux qui ont les meilleurs effets d'entraineme technologique, les plus fort chances de dégager des surpl exportables, de réduire nos impo tations et de répondre à de no veaux modes de consommatio Ainsi en est-il du secteur d transports collectifs, des mach nes - outils, de l'ingénierie, d industries qui visent à épargn l'énergie, etc. Le fameux « red ploiement » dont on parle tant e d'autant plus nécessaire qu'u certain nombre d'industries base et d'industries de mai d'œuvre à faible valeur ajout vont tout naturellement gliss vers ceux des pays en voie développement qui se sont souda nement enrichis.

Contradictions inédites

Les nations industrialisées se trouvent brusquement au cœur de contradictions inédites. L'une est exprimée ainsi par M. Bernard Cazes (3), du commissariat général du Plan : « *Le renchérissement durable des produits de base impose... d'être technologiquement très dynamiques quant aux procédés de fabrication, mais de ralentir en même temps de manière substantielle le rythme d'innovation en matière de produits manufacturés, alors que la seule expérience historique dont on dispose est celle d'une alliance étroite entre inventions techniques et obsolescence. Aussi, serait-ce une conversion intellectuelle majeure que de parvenir à les dissocier.* »

Autre question qui n'a guère été posée depuis la deuxième guerre mondiale : comment assurer le plein-emploi dans un système à croissance faible ? Faut-il se diriger vers une répartition des tâches telle qu'il ne puisse y avoir d'un côté des chômeurs et de l'autre des travailleurs en « *suremploi* » parce qu'ils sont dans des secteurs en expansion ? Faut-il pousser systématiquement les idées de M. Durafour et garantir pendant un an l'intégralité du revenu du travailleur qui se convertit à d'autres activités ? Dans quelle mesure les nouvelles chances du travail artisanal, du fait de la nécessité de prolonger les produits de consommation (réparations, récupération, innovation « légère », etc.) compenseront-elles les nouveaux risques de chômage nés de la crise de l'énergie ?, etc.

A peser ces questions, on mesure mieux l'ampleur de la tâche qui consiste à remodeler l'économie française, les habitudes de consommation, l'appareil industriel, pour répondre au « défi » énergétique et à tirer par la même occasion un meilleur parti de l'activité productrice, en l'adoptant mieux aux besoins profonds de la société.

Peut-on confiner longtemps la réflexion sur ces thèmes majeurs au sein de petits comités, fussent-ils au plus haut niveau ? C'est toute la nation qui doit être mise en mesure de réfléchir à ce nouveau cours des choses. Les esprits n'y sont absolument pas préparés, puisque depuis une génération chacun est poussé dans l'autre sens, celui de la consommation à outrance. Le Parlement et le commissariat général du Plan, le Conseil économique et social et maintenant les conseils régionaux, sont, certes, des lieux adéquats pour de tels débats, mais il faut aussi les faire descendre vers la base par tous les moyens.

La télévision n'est pas le moins approprié, même si celle d'aujourd'hui n'a pas toute la souplesse dont disposera un jour la télévision par câbles, outil démocratique par excellence. En attendant, la chaîne 2, qui doit être un « forum à idées », selon l'expression de M. Marcel Jullian, pourra servir à cette entreprise.

Les syndicats ne pourraient-ils eux aussi faire comprendre à leurs mandants comment les bouleversements économiques mondiaux peuvent retentir dans la vie de chacun et quelles formes nouvelles doivent prendre les revendications de demain ? Il ne s'agit pas de rechercher quelque « *union sacrée* » face aux périls nouveau mais de se dégager de certai conformismes. Faire admett par exemple, que le ralentiss ment de la croissance n'est p l'abomination de la désolatio est une entreprise qui ne pars pas au-dessus des forces d centrales syndicales. N'est-ce pa au contraire, si les travailleu sont vigilants, l'occasion lutter contre certaines injustic nées précisément de l'ancien ty de croissance, de favoriser développement des équipemen collectifs au détriment des bie de consommation, etc. ?

A tous les niveaux il convie maintenant d'organiser ce bra sage des idées nouvelles, d'aid à l'apparition de comportemen adaptés à une situation qui n'e n'est pas seulement, quoi qu'e pensent certains, un « *mauva moment à passer* ». Le nouvea Conseil de planification devra se préoccuper de cet aspect de choses avant de lancer n'import quelle action à moyen term Faute de quoi, ce ne sera qu'u nouveau champ ouvert à la tech nocratie.

PIERRE DROUIN.

(2) *Le Monde* du 5 octobre.
(3) « Analyse et prévision ». Juillet-août 1974.

● LE PROJET DE BUDGET NORVEGIEN. — Pour la première fois le parti travailliste suggère dans ce budget une réduction sensible des impôts (environ 2 milliards de couronnes) conduisant à un déficit de 7 milliards de couronnes à couvrir par un emprunt à l'étranger. Les revenus pétroliers attendus dans un futur assez proche permettraient une augmentation moyenne du pouvoir d'achat réel de 3,5 %, bien que l'inflation doive atteindre en 1975 environ 11 %. *(Corresp.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GOLD FIELDS OF SOUTH AFRICA LIMITED

(Enregistrée en République d'Afrique du Sud)
(GFSA)

AUX ACTIONNAIRES D'UNION CORPORATION LIMITED
(Unicorp)

Un avis vous a été adressé par lequel le conseil d'administration d'Unicorp vous recommande de ne pas donner suite à l'offre de G.F.S.A. pour Unicorp.

Le conseil d'administration de G.F.S.A. étudie les arguments avancés dans ce document et un avis sera publié et adressé aux actionnaires d'Unicorp.

Il est rappelé aux actionnaires d'Unicorp que l'offre de G.F.S.A. est ouverte et que les acceptations devraient être déposées au plus tard à 16 heures (heure locale) le vendredi 25 octobre 1974.

Emis à la demande de G.F.S.A. par Hill Samuel & Co. Limited, 100 Wood Street, Londres, EC2P 2AJ.

8 octobre 1974.

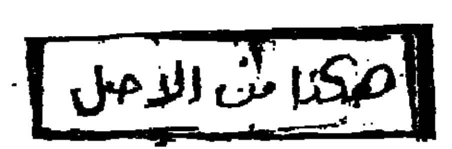
ACIER - INVESTISSEMENT

Au 30 septembre 1974, la valeur liquidative globale d'Acier Investissement ressortait à 161,42 millions de francs, soit 92,24 F par action.

ALGECO

Le chiffre d'affaires consolidé (HT) atteint 65 300 000 F au premier semestre 1974, contre 53 900 000 F pour la même période de l'année précédente.

Les activités, dans les secteurs des wagons industriels et des constructions mobiles, se sont développées dans des conditions satisfaisantes avec, comme l'an dernier, une progression plus accentuée pour les constructions mobiles.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
7 OCTOBRE

Reprise

Un mouvement de reprise assez nsible a été enregistré en début semaine à la Bourse de Paris, ec un volume d'affaires assez duit, toutefois.

Ce mouvement, notons-le, n'a s été spontané. Et ce n'est u'au bout d'une demi-heure de tation que le marché, d'abord ès indécis, a commencé à orienter à la hausse. Au total, ne bonne trentaine de titres ont monté d'environ 2 %. Comme à accoutumée, l'attention s'est portée au premier chef sur le matériel électrique (Moulinex, L.M.T., Radiotechnique, Téléphones Ericsson, C.G.E., Legrand, Méci) t les valeurs de croissance en énéral (Radar, Carrefour, Bouygues, Mumm ex-coupon de 7,20 F, Moët, Veuve Clicquot, L'Oréal, LDG., Bic, Poclain, Skis Rossignol). L'on a également remarqué a fermeté de certaines valeurs de étrole (Esso, Aquitaine) et de lusieurs métallurgiques (Denain, Creusot, Usinor).

Effet d'entraînement qui s'ajoute ux ordres de soutien passés par es organismes de placements collectifs ? C'est probable, car « il y avait encore à vendre » à l'ouverure. En tout cas, les professionnels signalaient des rachats pour le compte de vendeurs à découvert. Il est non moins probable que la endance à la baisse observée aux États-Unis sur les taux d'intérêt a également joué, en dépit de son faible impact sur Wall Street, avec l'espoir ténu d'une détente sur le marché français.

Sur le marché de l'or, et suivant les indications de Londres, es cours ont poursuivi leur vance. Le lingot a encore gagné 350 F à 25 000 F (après 25 005 F), et le kilo en barre 274 F à 24 869 F. Le napoléon, pour sa part, a progressé de 2,80 F à 270,20 F (après 270 F), entraînant dans son sillage la rente 4 1/2 % 1973, qui s'est encore approché de la barre de 500 F. Le volume des transactions a augmenté : 29,46 millions de F contre 15,97 millions.

Aux valeurs étrangères, fermeté des mines d'or et reprise de nombreuses américaines

LONDRES

Nouvelle avance

Stimulé par la forte hausse de Wall Street le marché reprend son avance mardi dès l'ouverture. Progrès des industrielles et des pétroles. A l'inverse, les mines d'or reculent en liaison avec la baisse du prix du métal jaune. Stabilité des fonds d'Etat.

OR (ouverture) dollars) : 155 75 contre 157 50

VALEURS	CLOTURE 7/10	COURS 8/10
War Loan 3 1/2 %	23 7/8	23 7/8
Beechamps	132 ...	133 3/4
British Petroleum	260 ...	263 1/2
Shell	141 ...	142
Vickers	87 ...	87 3/4
Imperial Chemical	163	165
Courtaulds	69 ...	68 3/4
De Beers	164 ...	161 ...
* Western Holdings	28 1/2	27 7/8
Rio Tinto Zinc Corp.	91 ..	91
* West Driefontein	37 ...	36 1/2

(*) En livres

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	..	
Effets privés	....	13 1/4 %
Moyen terme	..	11 7/8 %

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 28 déc. 1973.)

	4 oct.	7 oct.
Valeurs françaises	65,5	66,1
Valeurs étrangères	70,8	71,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	55,3	55,1

NOUVELLES DES SOCIETES

REDOUTE A ROUBAIX. — Chiffre d'affaires (hors taxes) du premier semestre de l'exercice 1974-1975 : 670,9 millions de francs contre 507,7 millions de francs (+ 32,15 %).

UNION CORPORATION. — Les dirigeants du groupe rejettent formellement l'O. P. A. lancée par Goldfields of South Africa sans se déclarer, pour autant, favorables à celle de General Mining.

ASTRAL. — Offre d'échange lancée par la société néerlandaise AKZO sur le solde des actions Astral qu'elle ne détient pas encore, soit 27 417 sur 256 716. Conditions : une action AKZO pour une action Astral.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7/10	8/10
1 dollar (en yens)	299 65	298 98

NEW YORK

Très vif redressement

Après onze séances consécutives de baisse, une très forte remontée des cours a été enregistrée lundi à Wall Street, où l'indice des industrielles a refranchi la barre de 600 pour s'inscrire à 607,56, soit à 23 points très exactement au-dessus de son niveau de vendredi. C'est la plus forte hausse que la Bourse de New-York ait connue depuis le 7 août, date du départ de Nixon.

Réaction « a posteriori » de la décision de plusieurs grandes banques américaines de réduire d'un quart de point leurs taux de base ? Cela ne fait aucun doute. Mais un certain nombre d'autres facteurs se sont conjugués, qui ont contribué pour une très large part à ce très vif redressement. Le marché a été en grande partie soutenu par l'espoir de mesures anti-inflationnistes énergiques, que le président Ford pourrait annoncer mardi. Mais il a également tablé, à tort ou à raison, sur un assouplissement des conditions de crédit. Ajoutons que l'arrêt des livraisons de céréales à l'U.R.S.S., qui a déclenché une forte baisse des prix de celles-ci, a produit une excellente impression, et que quinze jours de baisse ininterrompue ont naturellement entraîné d'importants rachats du découvert. L'on notera toutefois qu'en dépit de la fièvre haussière l'activité est restée faible : 15 millions de titres ont changé de mains contre 15,91 millions précédemment.

Sur 1 818 valeurs traitées, 1 301 ont monté, 228 ont baissé et 289 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 133,90 (+ 6,19) ; services publics, 82,90 (+ 1,38).

VALEURS	COURS 4/10	COURS 7/10
Alcoa	36 3/4	37 3/4
A.T.T.	40 3/4	41 5/8
Boeing	16 3/4	16 3/8
Chase Manhattan Bank	26 ...	27 ...
Du Pont de Nemours	94 3/4	98 ...
Eastman Kodak	60 3/4	63 3/4
Exxon	55 3/4	69 3/8
Ford	35 1/8	35 7/8
General Electric *	32 7/8	34 5/8
General Foods	16 3/4	17 1/8
General Motors	35 1/8	35 3/8
Goodyear	13 5/8	14 1/2
I.B.M.	156 1/4	164 1/8
I.T.T.	14 3/4	15 3/8
Kennecott	29 ...	33 1/2
Mobil Oil	32 5/8	34 3/8
Pfizer	21 3/4	22 3/4
Schlumberger	77 3/8	78 1/2
Texaco	21 1/2	22 3/4
U.A.L. Inc.	15 1/8	16 ..
Union Carbide	34 ...	37 ...
U.S. Steel	37 1/4	38 3/4
Westinghouse	9 ...	10 ...
Woolworth	10 7/8	10 7/8

BOURSE DE PARIS – 7 OCTOBRE – COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	37 50	0 858
5 %	57 ..	3 411
5 % 1920-1960	d127	3 411
% amort. 45-54	82 60	0 558
1 1/4 % 1963	96	1 642
4 1/4-4 3/4 %63		0 091
Emp. N. Eq. 5% 65	93 70	5 395
Emp. N. Eq.6%66	91 80	6 115
Emp. N. Eq.6%67	89 90	2 121
Empr. 7 % 1973	92 80	5 082
E.D.F. 6 1/2 1950	105 30	2 511
— 5 % 1960	95 70	3 205

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	.. ..	...
— parts 1959	332 60	332 60
Ch. France 3 %	98	98 50
Abeille-I.G.A.R.D.	382	389
Abeille (Vie)	251 70	250 ..
A.G.P.	365	353 ..
Concorde	280	271 .
Epargne France	383	363
Fonc. T.I.A.R.D.	74	73 40
Foncière (Vie)	198	194
France (I.A.R.D.)	... ..	324

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (Vie)	414	416
Préservatrice S.A.	382 90	381 ..
Prévoyance	1023	1026 .
Protectrice A.I.R.	229	225
Alsacien. Banque	283	283
(Li) Bque Dupont	...	208
Banque Hervet	250	250
Banque Indochine	120	121 50
Sté B. et Partic.	222 50	222 50
Banque Worms	156	156 50
C.F.E.C.	...	567
C.G.I.B.	81	81 .
Codetel	100 .	100
Cofica	.	57 70
C.A.M.E.	o 6 20	o 6 .
Créd. gén. indust.	117	118 .
(M) Crédit Mod.	.	62 .
Financière Sofal.	103	105
Finextel	100	102
Fr. Cr. et B. (Cie)	62 10	64 50
France-Bail	192	193
Hydro-Energie	39 20	o 37 60
Immobanque	115	115
Immofice	111	112
Interbail	118 50	117 50
Locafinancière	113 60	113
Lyon-Alemand	110	109 50
Sec. Mars. Crédit	256 30	265 30

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Séquanaise Banq.	185	183
SLIMINCO	130	124 80
Sté Cent. Banque	74	74 20
SOFICOMI	110	110
Sovabail	125 50	125 50
UCIP-Bail	...	118 .
Ufiner		c280 .
Unibail	107	107
Un. Ind. Crédit	97	99
Fonc. Chât.-d'Eau	500	490
(M) S.O.F.I.P.	123 .	127
Fonc. Lyonnaise	535 .	530
Immob. Marseille	908	895
Louvre	180 ..	173
Midi	450	450
Rente Foncière	735	780 .
S.I.L.I.C.	201	201 .
SINVIM	180 .	180 :
Voitures à Paris	261	257
Cogifi	101	102 .
Foncina	93 ..	93 .
Gr. Fin. Constr.	103	101 10
Immindo	93 60	94 .
Immobvest	77	78
Cie Lyon Imm.	88 70	88 60
Sagime	96 10	97 .
UFIMEG	83	83 ..
U.G.I.M.O.		88 .
Union Habit	115	113 .
Un. Imm. France	100	108

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Acier investiss.	84 ..	83 ..
Gestion Sélect.	161 .	161
Invest. et Gest.	92 .	88
Parisienne Plac.	d140 ..	129 90
Placem. Inter.	85	85
Sofragi	153	156 .
Abeille	198	138 .
Applic. Hydraul.	735	722
Artois	c 75 60	70 80
Centen. Blanzy	305	315
C. Roussel-Nobel	o255	o250 .
(Ny) Centrest	..	118
(ny) Champex	... ..	106
Charg. Réun. (p.)	2518	2620
Orléans	66 50	66 50
(Li) Dév. R. Nord	120	119 80
Electro-Financ.	209	216 .
Fin. Bretagne	d 27 30	d 27 80
Fin. Haussmann	46 .	46 50
Financière Iéna	.	79 10
Gaz et Eaux	...	283 .
La Mure	80	79 80
Leben et Cie	165 30	163
(Ny) Lordex	109 ..	109
Cie Marocaine	. .	25 10
O.V.A.I.M.	50 ..	49 50
OPB-Paribas	96	95 50
Ouenza	..	24 60
Providence S.A.	193	190
Révillon	376	380

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
(Ny) Sade		120
Santa-Fe	49 .	51
Saffo	60 ..	58 50
Sofinex	320	307 ..
Cambodge	..	d 43 ..
Clause	450	451
Indo-Hévéas	83 30	d 86 50
Agr. Ind. Madag.	55	55
Mimot	64 60	62
Padang		59 10
Salins du Midi	158 50	154 20
Aliment. Essent.	o 38 50	d 38 50
Allobroge	80 50	82 .
(Ny) Alsac. Super	264	265
Banania	221	228
Fromage Bel	96 50	d180
Berthier-Savecq	630	641
Cédis	d335	d346
(M) Chambourcy	o158	c154
Compt. Moderne	d119	d123
Docks France	228 50	225
Economats Centr	267	260
Epargne	129	o127
Fr. Paul-Renard	210	212
Générale-Aliment	67	87 .
Genvrain	...	210
Gervais-Danone	..	o185
Goulet-Turpin	148	145
Lesieur (Cie fin.)	320	333
Gr. Moul. Corbeil		145
Gr. Moul. Paris	250	250
Nicolas	310 50	310 50
Piper-Heidsieck	350	360
Potin	307	305
Rochefortaise	...	130
Roquefort	...	180 20
Sampiquet	o183	o161
Sup.-Marché Doc	158	154
Taittinger	335	339
★ Unipol	146	146
Bénédictine	1620	1600
Bras. Indochine	590	588
Cusenier	305	311
Dist. Indochine	273	285
Dist. Réunies	245	153
Européenne Bras.		390 .
Ricqlès-Zan	64	64 .
Saint-Raphaël	148 80	150 .
Gest. P. Sogepal	298 .	298 .
Union Brasseries	d 63	65
Raff. et Sucr. Say	..	182 40
Slamma	200	200 ..
Sucrerie (Cie Fr.)	158	158
Sucr. Bouchon	145 20	145 20
Sucr. Soissonnais	360	364 .
Un. Sucr. Aisne	...	.
Berliet	79 30	80 90
Chausson (Us.)	55	53
Motobécane	104 90	101
Saviem	68 60	66 50
S.E.V. Marchal		53 50
Bois Dér. Océan	o140	135
Borie	195	198
Comp. Bernard	89 90	93 60
C.E.C.	125	125
Cerabati	d116 50	d118 50
Chim. de la route	...	...
Ciments Vicat	176	176
Drag. Trav. Pub.	45	43 20
Dumez	214	210 60
F.E.R.E.M.	o 53 .	o 53
Française d'entr	d 5 60	d 5 80
G. Trav. de l'E.	66 50	67 .
Herlicq	160 50	154
Lambert Frères	d 65 50	d 68
Leroy (Ets G.)	...	157 .
Origny-Desvroise	...	128
Porcher	341	335 .
Rougier	210	210 ..
Constr. Routes	28 70	29 60
Routière Colas	102 10	100 .
Sablières Seine	157	160 .
Savoisienne	133	135 .
Schwartz-Hautm.	62 50	65
Spie-Batignolles	38 .	38
T.P. Faugér.SNCT	89	88 50
Trindel	102 ..	99 50
Voyer S.A.	85	81 60
Dunlop	25 10	d 26 ..
Safic-Alcan	112	112 .
Bit. Asph. Centr.	129 .	125
Comiphos	58 30	58 10
Gaumont	450	450
Pathé-Cinéma	.	94 20
Pathé-Marconi	70	70 20
Tour Eiffel	58 50	61
Air-Industrie	.	82 50
Applic. Mécan.	121 50	125
Arbel	155 10	158
Ateliers G.S.P.	38 80	o 37 30
Av. Dass.-Breguet	176	174
Bernard-Moteurs	76 80	80 .
B. S. L.	227	227 .
Cie des Compt.	124 20	125
C. M. P.	200	199
Cope All. Europe	210	210 10

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
De Dietrich	363	363
Duc-Lamothe	281	285
E.L.M. Leblanc	260 10	270 50
Ernault-Somua	o187	d153
Facom	636 .	616 .
Forges Strasb.	45	44
(Li) F.B.M. ch. fer	99	95 50
Frankel	615 .	597
Huard-U.C.F.	130	130
Jaeger	67 10	68 80
Luchaire	105	101
Manhurin	70	70 ..
Métal Déployé	214 .	d221
Nadella	66	65 20
Nodet-Gougis	80 .	80
Peugeot (ac. ont.	173 70	180
Ressorts-Nord	u 19 30	19 30
Reffo	88	o 88 50
S.A.F.A.A. Ap. Aut	54 40	54 40
Salam	27 80	27 80
Sicli	121	124
Soudure Autog.	d179	184 50
S.P.E.I.C.H.I.M.	78 20	80 50
Stein et Roubaix	137	137
Stokvis	95	93 50
Titan-Coder		...
Trailor	585	600
Virax	78 .	d 81 10
Chant. Atlantique	230	230
At. Ch. Loire	67 60	58
France-Dunkerque	37 50	37 20
Ent. Gares Frig.	..	123
Indus. Maritime	210	210
Mag. gén. Paris	122	126 50
Cercle de Monaco	.	45
Eaux Vichy	420	420
Grand Hôtel	1650 d.	1720 d.
Sofitel	27 90	26 70
Vichy (Fermière)		103 90
Vittel	204	212
Aussedat-Rey	79	80 ..
Darblay S.A.	31	31 ..
Didot-Bottin	141	148 50
Imp. G. Lang		19 75
Navarre	o101 .	101
Néogravure		7 60
Papeter. France	38 70	37 80
(B.) Pap. Gascogne	258 50	255 ..
La Risle	100	98 10
Rochette Cenpa	120	122
A. Thiéry-Sigrand	143 60	143 50
Bon Marché	d 28 .	29
Mars. Madagasc.	50	49 40
Maurel et Prom.	100	100
Optorg	140	140
Palais Nouveauté	308	311
Prisunic	44 .	43 90
Uniprix	65	55
Claude	63 ..	65 .
Crouzet	110	107 .
Europ. Accumul.	237	237
Fulmen	528	518
C.I.P.E.L.	89 50	88 ..
Lampes (part.)	462	480
Merlin Gerin	144 10	148
Mors	32 50	34 .
Mot. Leroy-Somer	765	760
Océanic	80	78 80
Paris-Rhône	101 50	d105 50
Piles Wonder	360	392
Radiologie	144 50	140 .
SAFT. Acc. fixes	655	670 .
Schneider Radio	106	110
S.I.N.T.R.A.	275	270
Carnaud	58 .	57 50
Cefilac	79 50	81 .
Davum	d836	336 .
Escaut-Meuse	186	185
Fonderi précis.	d 32 40	33 40
Gueugnon (F. de)		100
Profilés Tubes Es	38 10	39 60
Senelle-Maub.	80 .	80
Tissmétal	46 .	49 40
Vincey-Bourget	o 63 ..	o 62 .
Wendel S.A.	. ..	28 10
Huaron	92 50	92 60
Kinta	280	285
Mokta	105 60	105 60
Amrep G.	290	290 .
Antargaz	.	171 .
Hydroc. St-Denis	160	160
Lab. Industrie	78 90	78 ..
Lille-Bonnières-C.	110	115 ..
Omn. F. Pétr.	223	225
Oblig. Conv.	251 50	248 20
Shell française	..	65
Astral	.	71 20
Carbone-Lor.	93 50	92 10
Castaigne S.A.	277	283
Cochery	o 35 50	36
Delalande S. A.	420	418
Finalens	28 50	28 60
FIPP	..	51 60
(Ly) Gerland	241	242
Gévelot	...	481
Grande-Paroisse	86 90	85
Huiles G. et dér.	65	65 50
Labaz	370	375

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Lorilleux-Lefranc	220 20	220 20
Novacel	109	106 ..
Quartz et Silice	77	74 ..
Ripolin-Georget	.	69 ..
Rousselot S.A.	338	340
Soufre Réunies	... ..	226
Synthelabo	360	360 .
Thann et Mulh.	94	94 ..
Agache-Willot	41 50	41 ..
Fourmies-S.F.R.F.	39 50	41 ..
Lainière-Roubaix	55	55 ..
Roudière	334	336
Saint Frères	24 80	23 80
Thuwear	16	16 40
M. Chambon	135 ..	135 .
Delmas-Vieljeux	169 ..	169
Messag. Marit.	32 90	o 31 50
Nat. Navigation	d 71 50	71 50
Navale Worms	108 ..	109 50
Navigation Mixte	121	122 ..
Saga	39	38
Transat. (Cie Gle)	57 50	57 20
C.G.T.A.P.	39 80	40 20
S.C.A.C.	105	109
Stemi	252 .	250 .
Tr. C.I.T.R.A.M.	o187	185 ..
Transport indust.	87 70	88 ..
(Li) Baignol-Farj.	68 80	68 .
Bis S.A.	174	170 .
Blanzy-Ouest	163	163
La Brosse	o130 50	100 50
Cigarettes Indo.	164	164 .
Degremont	112 .	117 .
Dong-Trieu	o129	o129 .
Duquesne-Purina	264 .	269 ..
Ferrailles C.F.F.	291 .	284 .
Havas	95 20	97 .
G. Magnant		43 20
Novafer	190	192
Publicis	98 90	o 95 ..
Sellier-Leblanc	175 .	170
(Ly) Tan. Fr. Réun	.. ..	6 70
Brass. du Maroc.	..	242 20
Brass. Ouest-Afr.	d101 ..	102 ..
Elf-Gabon	265 ..	259 ..
Min. et Métall.	...	430 .
C.E.C.A. 5 1/2 %	... ..	.
Emprunt Young	...	155 .
Nat. Nederlanden	o 90 .	o 85
Phoenix Assurance	11 90	11 50
Algemene Bank	365	359 .
Bco Pop. Español	355	340 ..
B. N. Mexique	26 10	26
B. régl. Intern.	4400	4450
Bowring C.T.	3 25	3 25
Commerzbank	261	261
Deutsche Bank	428	425 .
Bowater	10	10
Bruxelles Lamber	199	200 .
Gén. Belgique	278 ..	241 50
Rolinco	150	150 50
Robeco	242 60	243 10
Cavenham	7 ..	7 20
Grand Metropolit.	3 35	3 20
Lyons (J.)	o 15	o 15 .
Goodyear	62 10	62
Pirelli	. ..	5 40
I.N.C.	. ..	34 70
Kubota	6 30	5 30
S.K.F.	334	346
Femmes d'Aujour		56
Marks Spencer	12 80	12 90
A.E.G.	125 .	125 .
E.M.I.	o 7 20	o 6 70
Hitachi	2 10	2 10
Honeywell Inc.	131 10	121 60
Matsushita	5 60	5 05
Otis Elevator	o110 .	109 50
Sperry Rand	113 .	116
Xerox Corp.	299 ..	283
Arbed	... ..	520
Cockerill-Ougrée	... ..	151 50
Finsider	. ..	2 20
Hoogovens	105 30	103 20
Mannesmann	287 ..	280
Steel Cy of Can.	.	114
Thyss. c. 1 000.	116	111
Blyvoor	..	54 .
De Beers (port).	15 80	12 60
De Beers p. cp.	.. ..	. .
General Mining	... ..	117 50
Hartebeest	135 ..	150 ..
Johannesburg	80 ..	83
Middle Witwat.	. ..	21 50
President Steyn	124	d132 .
Stilfontein	28	29 ..
Vaal Reefs	200	210
West Rand	27 50	d 30
Alcan Alum.	107 .	103 50
Cominco	... ..	110 .
Finoutremer	...	143
Minerals Resourc.	13 50	13 80
Noranda	143	140 .
Vieille Montagne	515	511 ..
Am. Petrofina	122	121 ..
British Petroleum	30 20	29 50
Gulf Oil Canada	100 10	100 .
Petrofina Canada	. ..	79
Shell Tr. (port)	..	15 60

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
A. K. Z. O.	77 .	78
Dart Industries	57 50	56 10
Feseco	. ..	6 30
Gevaert	141 ..	135 70
Glaxo	21 50	21 60
Grace and Co.		93 ..
Pfizer Inc.	110 ..	107 ..
Procter Gamble	310 ..	319
Courtaulds	. .	7 75
Est Asiatique	95 60	94 70
Canadian Pacif.	59 50	58 ..
Wagons-Lits	69 50	68 80
Barlow-Rand	18 50	19 20
British Am. Tob.		18
Suéd. Allumettes	107 10	108 50
HORS COTE		
Alser	1000	1005
Cellulose Pin	136	136
Coparex	335	242
Dotam	76	73
Ecco	316	335
Eurafrep	1700	1725
Francarep	91 50	50 90
Intertechnique	118	117 .
Locatel	485 .	475 .
Métall. Minière	51 ..	51 60
Promoptia	...	280 .
Sabl. Mor. Cor.	... ..	... ..
Tranchant Electr.	.. ..	. ..
Ufinex	100 ..	100 ..
Oce v. Grinten	270	266 ..

OBLIG. ECHANG.

Valeur d'échange au 8/10

U. C. B. : Val. de 2 actions, soit	294 ..

SICAV

Plac. Institut. 1re catégorie.	9746 80 / 8583 27	9417 20 / 8395 35

8/10	Emission frais inclus	Rachat net
Actanea	95 07	90 76
Actions sélec.	112 12	107 04
Aedificandi	132 ..	126 01
Agfimo	140 15	133 80
A.L.T.O.	133 68	127 62
America-Valor	203 82	194 58
Assurances Plac.	94 58	90 29
Bourse-Investiss.	101 32	96 73
B.T.P. Valeurs	101 49	98 06
C.I.P.	207 16	197 77
Convertibles	97 01	92 61
Convertimmo	105 95	101 15
Drouot Invest.	123 82	118 21
Elysées-Valeurs	130 47	124 55
Epargne-Croiss.	369 90	353 13
Epargne-Inter	193 10	184 34
Epargne-Mobil.	128 39	122 57
Epargne-Oblig.	124 63	118 98
Epargne Revenu	259 49	228 63
Epargne Valeur	138 31	132 04
Foncier Investiss	236 78	226 04
Fortune I.	98 03	93 58
France-Croissance	99 68	95 16
France-Epargne	100 74	96 17
France-Garantie	191 41	187 66
France-Invest.	104 46	99 72
Laffitte Rend.	108 34	103 43
Laffitte-Tokyo	110 33	105 33
Nouv. France-Obl.	232 42	221 89
France Placement	110 60	105 53
Gestion Rendem.	163 60	156 18
Gest. Sél. France	129 30	123 44
I.M.S.I.	118 60	113 12
Indo-Valeurs	131 03	125 09
Intercroissance	114 42	109 23
Intersélection	108 48	103 54
Livret portef.	153 06	146 12
Paribas Gestion	101 54	96 94
Pierre Investiss.	152 24	145 34
Rothschild-Exp.	201 62	192 48
Sélect.Croissance	398 .	379 96
Sélect. Mondiale	84 87	80 54
Sélection-Rend.	119 28	113 87
Silvafrance	124 22	118 58
Silvam	91 54	87 39
Silvarente	127 31	121 54
Silvinter	99 95	95 42
Sogépargne	233 ..	222 43
Sogevar	239 17	228 33
Soleil-Investiss.	113 08	107 95
U.A.P. Investiss.	90 79	86 67
Unifoncier	257 57	245 89
Unijapon	113 75	108 59
Unisic	106 60	101 74
Worms Investiss.	175 30	167 36
8/10		
Credinter	105 92	101 12
Croissance-Imm.	120 50	115 04
Epargne-Unie	226 10	215 85
Euro-Croissance	114 36	109 18
Financière privée	270 25	258 ..
Fructidor	123 65	118 04
Gestion Mobilière	146 41	139 77
Mondiale Invest.	156 07	149 99
Oblisem	122 07	116 53
Optima	111 78	106 71
Sicavimmo	148 76	142 01
S. I. Est	292 57	279 30
Soginco	92 48	88 29
Sogister	302 93	289 19
Univalor	123 06	117 47
Valorem	116 34	111 06

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
485	4,50 % 1973	494 90	486 .	487 90	487 10
950	C.N.E. 3 %	950	950 ..	950	949 .
210	Afrique Occ.	197 50	200 ..	203	204
240	Air Liquide	223 .	222 10	225	221 10
56	Als. Part. Ind.	55	55 50	55 50	56 ..
65	Alsthom	64	61	62 50	62 10
29	Antar P. Atl.	27 50	27	27 95	26 50
194	Applicat. gaz	206 50	213 50	222	220
380	Aquitaine	352	362	370 80	360
77	— (certif.)	69	69 50	70 50	68 50
144	Arjom.-Prioux	151 50	154 50	153	150
160	Aux. Entrepr.	148	152 50	153 .	155 50
184	Auxil. Navig.	186	186	186	182 30
87	Babc.-Fives	87 50	87 ..	87	86 30
122	Bail.-Equip.	120 .	120 ..	119 50	120
141	Bail.-Invest.	143 .	140 ..	140	142
164	B.C.T.	127	127 50	128	129
75	Bazar H.-V.	71	70	71	70 .
143	Béghin-Say	141 50	140	148	140 10
470	Bic	407	421 .	435	426 .
330	Bouygues	280 80	300	304 80	300
460	B.S.N.-G.D.	416	410 ..	423	418
1270	Carrefour	1150	1150	1134	1180
1040	Casino	877	882	895	860
163	C.D.C.	135 ..	137	137	136
130	Cetelem	118	118	118	117
179	Char. Réun.	174	174	174	171 50
62	Chât.-Comm.	67 50	66 60	66 60	67 90
215	Chiers	218	216 10	218 50	215
74	Chim. Rout.	61 90	60 30	61 30	62
85	Cim. Franç.	84	82	81	80 40
111	— (obl.)	112	112	112 50	112 50
920	C.I.T. Alcatel	905	910	928	910
25	Citroën	25 90	25 ..	25 10	25 30
165	Club Méditer	128 90	135 ..	138	137 80
275	C.M. Industr.	261 .	259 ..	269	255 .
99	Cofimeg	96	98	96 30	96
60	Cofimer	62 90	65	64 90	66 ..
256	Cie Bancaire	235	235	247	239 90
245	C.G.E.	220	219 10	225	220
110	C. Entrepr.	111	112 80	111 50	111 50
108	Cot.-Foucher	109	110	108 80	110 .
110	Cr. Com. Fr.	100	99	99 50	100
154	— (obl.)	153 80	153 70	153 70	153 70
265	Créd. Fonc.	245 50	241 20	242	245 ..
122	C. F. Imm.	124	122 .	122	122
105	Créd. Indust.	104	104	104	105 30
240	Créd. Nat.	220 80	217	217	220
96	C. Nord U.P.	100	100	100	98 30
113	Creusot-Loire	114	117 60	120	119 30
94	C.S.F.	101 60	105	103 50	105
86	D.B.A.	79	79 20	81	80
155	Denain-N.-E.	150 50	154 50	154 80	154 50
65	Dollfus-Mieg.	60 ..	60 10	60 10	60 10

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
440	Cie Gle Eaux	405	410	415	412 .
83	Electro-Méc.	84 20	84	85 ..	85 50
240	Eng. Matra	218	222	222	218 ..
126	E. J. Lefebvre	135	135	145	142 .
58	Esso S.A.F.	55 30	57	59 70	58 50
134	Eurafrance	120	119	119	120 10
275	Europe no 1	268	268	262	268
181	Ferodo	169 80	171	170	168
110	Fin. Paris P.B.	108	107 90	108	108 90
51	Fin. Un. Eur	50	50 50	50 70	50
47	Fraissinet	44 50	44 50	44 50	44 50
98	Fr. Pétroles	95 50	95 60	97	97 60
24	—(Certific)	23 50	23 95	24 30	24 ..
76	Galeries Laf.	80 80	80	80	78 40
88	Gle d'entr.	81 .	81	81 20	80
200	Cie Fonderie	188 ..	193	193	196 80
210	Générale Occ	179	185	190	190
139	G. Tra Mars.	119	119	119	116 70
380	Guyenne-Gas	297 50	297 50	297 50	292 .
138	Hachette	136	136	136	133 40
225	Hutch.-Mapa	190 50	198 ..	200	198
555	Inst. Mérieux	493	500	512	518 ..
480	J. Borel Int.	344 50	338 .	345	344 .
71	Jeumont Ind.	65 23	64 95	64 40	65 .
80	Kali Ste Th.	81 80	81 95	82	81 80
40	Kléber-Col.	43	42 10	43	42 88
188	Lab. Bellon.	187	196 .	196	196
157	Lafarge	142	141	141	141 .
245	— (obl.)	239	237	237	237 .
276	La Hénin	260	267	258	252
1320	Legrand	1133	1160	1180	1160
108	Locabail	104 10	104	104	104 .
108	Locafrance	99	95 10	97	96
182	Locindus	172	172	172	175
1160	L'Oréal	1029	1050 ..	1096	1090
2600	— obl. conv.	2600	2592 .	2600	2600 .
316	Lyonn. Eaux	290	300 .	300 .	300 .
30	Mach. Bull	28 65	28 95	28 35	28 10
435	Mais. Phénix	367	376	381	376
114	Mar Firminy	112 10	111 70	112 ..	111 50
61	Mar. Ch. Réu.	50 40	50 30	50 30	49 30
1520	Mat. Téléph.	1255	1290	1310	1300
47	M.E.C.I.	38 60	39 50	39 50	40
120	Mét. Norm.	127	128 90	128 50	129 20
680	Michelin B.	522	525	539	528 .
436	— oblig.	433 20	432	437	434 .
395	Moët-Hen.	374 90	379	383	381 .
206	Moulinex	177 60	182 20	190	186 .
396	Mumm	386	410	420	410 .
230	Nat. Invest.	206	206	206	210
75	Nickel	72 20	76 .	77 30	76 ..
180	Nobel-Bozel	89	87 50	88	89 .
29	Nord	29 40	29 .	29	29 ..
87	Nouvel. Gal.	89 60	90 20	90 60	90 .

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
164	Olida-Caby	145 .	144	144 ..	144
72	Opfi-Paribas	70	72 20	72	71 50
16	Paris-France	102	102 ..	102	102 ..
114	Patern. S.A.	124 80	125 50	125 20	123 ..
53	Pechelbronn	53	53	53	54 05
112	P.U.K.	107 10	106 50	106 70	106 .
78	Penarroya	74 10	74	74 50	74
187	Penhoët	186	191	196 50	189
345	Pernod	308 10	307	320	303
135	Perrier	117	117	119	118 10
34	Pétroles B.P.	31	30 05	30 10	30 05
145	Peugeot	136 .	135	135 .	137 50
245	— (obl.)	241 50	242	242	243 10
80	Pierre Auby	63 50	64 20	64 20	63 50
95	P.L.M.	89 50	87 80	88 30	89 30
419	Poclain	298 90	302	309 90	308
93	Pollet et Ch.	87	85 20	86 20	83 50
80	Pompey	62 10	62 10	62 10	61
80	P.M. Labinal	79 80	79 90	79 90	81 40
45	Présatal	43 20	43 20	40 20	43 90
85	Presses Cité	70	70 50	70 50	70 30
180	Prétabail Si.	183 ..	189	180 .	189 ..
285	Prical	242	241 50	243	246 .
255	Primagaz	244	243	250	250
59	Printemps	66 90	65 10	65	65 10
275	Radar S.A.	224 60	232	232	228 ..
390	— (obl.)	382 10	381	381	380
315	Radiotech.	290	295	305 10	300 90
80	Raffin. (Fse)	92	92 20	94	92 20
162	Raff. St-L.	154 50	147	147	144 20
355	Redoute	328	322	322	319 ..
123	Rhône-Poul.	115 10	116 10	117 ..	117 ..
365	Ricard	322	325	331	325
225	Rouss. Uclaf	211	210 90	213 ..	210 90
450	Rue Impérial	404	403	403	410 .
80	Sacilor	83 20	83 10	83 10	82 .
400	Sagem	355	355	397 .	385 .
100	Saint-Gobain	99	98	99 50	98
740	S.A.T.	358	355	360	360 .
129	Saulnes	138	135	136	138 .
157	Saunier-Duv.	109	102	100 ..	100 .
125	Schneider	125	125	123 50	125
57	SCOA	57	56	58 20	55 50
101	Sefimeg	84	84 .	84 10	84 .
95	Selchimé	95 50	96	95 10	95 .
225	S.I.A.S.	265	263	271 50	266
235	Sign. E. El.	219 50	216 10	216	211
99	Simco	98 90	99	98 60	98
78	S.I.M.N.O.R.	70 95	70 05	70 05	70 80
1110	Sk. Rossignol	828	880	880	876 .
67	Sogerap	68	67 20	57 20	66
430	Sommer-All.	402	420	420	413
128	Sovac	116	115 20	115 .	115 20
165	Suez	150 20	152 30	152	150 10

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
156	Talcs-Luz.	164 80	162	162	168 10
189	T.R.T.	184	182	181	179 ..
650	Tél. Electr.	625	645	648	646
475	Tél. Ericss.	448	455	460	450
74	Terres Rouges	68 50	69 50	69 50	69 .
122	Thomson Br.	125 40	125	130 80	130
133	U.I.S.	141	134	138	134
174	U C.B.	144 80	144	146 ..	147
121	Un. Fr. Bques	115	120	130	125
58	U.T.A.	58	58	58	57
93	Usinor	94	96	96	94 10
128	— (obl.)	125 20	125	125	124
130	Vallourec	124 50	126	126 50	126 .
570	V.Clicquot-P.	490	510 .	540	520 .
505	Viniprix	470	478	478	478 .
285	Amer. Tel.	191 ..	196 30	196 30	195 ..
28	Ang. Am. C.	22	22 20	22 10	21 80
215	Amgold	225 50	230 ..	229 50	226 40
285	Astur. Mines	277 50	275	275	275 40
240	B. Ottoman	216	212 10	218 50	213 10
225	BASF (Akt.)	217 50	223	218	218 50
187	Bayer	183	189 10	189 60	193 10
128	Buffelsfont.	133	142	137 50	130
10	Charter	10 25	10 55	10 55	10 40
158	Chase Manh.	129 50	125 20	126 50	127 50
345	C.F. Fr.-Can.	348	345	345 .	348 .
13	De Beers (S)	12 90	12 80	12 80	12 60
180	Dome Mines	217 50	233	227 ..	237 60
575	Du Pont Nem	461 .	455	461	460 ..
360	East Kodak	290	294 50	289 50	285 60
85	East Rand	92 60	99 50	98 50	101 40
208	Ericsson	201 50	201	201	242 .
320	Exxon Corp.	268 .	263 50	270	262 50
189	Ford Motor	168	166	170	163 50
149	Free State	154 90	157 50	161 ..	158 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
178	Gen. Electric	158 50	160 50	163 ..	160 ..
189	Gen. Motors	169 .	166	169 ..	168 ..
18	Goldfields	18 55	19 90	18 60	19 95
45	★ Harm. Gold	49 70	51 70	51 ..	52 ..
205	Hoechst Akti.	205	201 50	201 50	200
18	Imp. Chem.	18 60	19 20	19 10	18 85
129	Imperial Oil	110 50	112 20	116 ..	109 50
810	I.B.M.	740 .	765	772	741
118	Internickel	107 ..	104 50	108 70	102 60
79	I.T.T.	67 30	71 20	74 ..	72 20
170	Mob. Oil Co.	151	152 80	159 ..	152 80
3600	Nestlé	3330 .	3390	3400 ..	3350
335	Norsk Hydro	332 .	350 ..	368 ..	354
7	Olivetti	6 60	6 60	6 60	6 60
410	Petrofina	377 ..	378	386 ..	390 .
44	Philips	39 70	39 10	39 90	38 70
139	Prés. Brand.	149 80	155 20	158 ..	155 50
188	Quilmes	180 50	177	177 .	180 .
181	★ Randfont.	173 50	182 50	179 .	188 ..
43	Rand. Select	45 10	47 50	46 70	48 .
121	Royal Dutch	107 80	107 30	109 ..	107 10
9 50	Rio Tinto Zin	9 95	10 25	10 50	10 30
175	St-Helena	176 50	187 50	179 80	190 .
405	Schlumberge	364	370	376 ..	378 ..
18	Shell Tr (S.)	16 05	15 80	15 80	15 50
345	Siemens A.G.	323	327 .	377	330
27	Sony	25 10	25	25	24 70
11	Tanganyika	11	11 25	11 25	11 05
137	Unilever	122 50	125	125 20	127
26	Union Corp.	25 50	25 30	26 25	25 30
144	U. Min. 1/10	142 ..	141 ..	143	141 10
250	West Drief.	278	284 50	277 50	281 60
106	West Deep.	139 10	136 50	130 80	135 10
225	West Hold.	227	234	232 ..	230 .
4 10	Zambia Cop.	4 50	4 40	4 50	4 40

★ VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

u. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 749	4 758	4 74
Canada ($ can. 1)	4 827	4 827	4 77
Allemagne (100 DM)	180 550	182 410	181 .
Belgique (100 fr.)	12 207	12 316	12 05
Danemark (100 krd.)	77 820	78 550	77 50
Espagne (100 pes.)	8 250	8 300	8 10
Grande-Bretagne (£ 1)	11 065	11 125	11 05
Italie (100 lires)	0 718	0 717	0 68
Norvège (100 krn.)	86 720	87 320	86 50
Pays-Bas (100 fl.)	177 250	178 200	177 .
Portugal (100 esc.)	18 570	18 680	16
Suède (100 krs.)	107 970	108 300	108 10
Suisse (100 fr.)	161 820	162 675	162 .

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES et DEVISES	COURS préc.	COURS 7/10
Or fin (kilo en barre)	24595	24950 ..
Or fin (kilo en lingot)	24650	25000 ..
Pièce française (20 fr.)	267 40	270 20
Pièce française (10 fr.)	200 10	204
Pièce suisse (20 fr.)	259 .	261 10
Union latine (20 fr.)	251 60	254
Souverain	258 50	263 50
Pièce de 20 dollars	1346	1356 80
Pièce de 10 dollars	737	747
Pièce de 5 dollars	451	459 50
Pièce de 50 pesos	1018	1032
Pièce de 10 florins	235 80	237 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LES CONFLITS SOCIAUX

LA GRÈVE S'ÉTEND DANS UNE USINE CREUSOT-LOIRE A SAINT-ÉTIENNE

Aux licenciements et fermetures d'usines qui sont à l'origine de plusieurs conflits, s'ajoutent, dans certaines entreprises, des revendications, avec arrêt de travail, sur l'évolution des salaires. C'est notamment le cas à la Caisse des dépôts et consignations, où le personnel a, une nouvelle fois, manifesté, lundi 7 octobre, dans la capitale, pour obtenir une prime spéciale de 1 300 francs. C'est aussi le cas à l'usine Creusot-Loire du Marais à Saint-Etienne, où le principe d'une grève du personnel horaire (1 250 salariés), reconductible tous les jours, a été adopté sur l'initiative des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. pour soutenir des revendications de salaires.

● *A Faulquemont* (Moselle) et à Saint-Florent, dans le bassin des Cévennes, les mineurs poursuivent leur grève avec occupation pour s'opposer à la fermeture des puits. Par solidarité, l'ensemble des mineurs des Cévennes devaient arrêter le travail, mercredi 9 octobre.

● *A l'usine Néogravure* de Saint-Ouen, dans la région parisienne, le personnel (752 salariés) a manifesté, mardi 8 octobre, pour la défense de l'emploi. Selon les syndicats, les difficultés actuelles de la société, qui emploie, dans différents établissements, 5 500 personnes, pourraient déboucher sur une *restructuration industrielle* et des réductions d'effectifs. La direction, de son côté, déclare qu'il n'y a eu jusqu'à présent aucune décision de licenciement : la société a dû cependant solliciter du tribunal de commerce de Paris son admission au bénéfice de la suspension des poursuites en cas de non-paiement des créances. Des « *contacts sont actuellement pris* » avec d'autres firmes, indique la direction, « *pour rechercher des solutions qui permettent de faire face à la situation actuelle* ».

● *A Rosporden* (Finistère) les salariés de l'ex-société de chaussures Donval ont accepté, lundi 7 octobre, le plan de relance de l'entreprise, deux cent dix emplois environ seront maintenus et le licenciement de quatre-vingt-une personnes semble inévitable.

● *Au centre de tri postal Paris-Brune* les employés, qui ont obtenu le retrait du nouveau matériel qu'avait installé une société privée, ont repris le travail.

L'ÉVÊQUE DE VANNES APPORTE SON SOUTIEN A UN PRÊTRE-OUVRIER DE LORIENT

M. Michel Guillaume, prêtre-ouvrier, employé comme aide-forgeron aux établissements Le Béon, à Lorient, et qui avait été menacé de licenciement pour avoir pris l'initiative de créer une section syndicale C.G.T., est effectivement rentré dans *son entreprise lundi* 7 octobre, comme nous l'avons annoncé dans nos précédentes éditions. Mais, après un entretien avec M. Le Béon, et pour éviter tout incident — une partie du personnel prenait fait et cause pour la direction, — M. Guillaume a accepté de regagner son domicile, où son salaire lui sera normalement versé, en attendant l'organisation d'élections au comité d'entreprise.

Mgr Boussard, évêque de Vannes, a publié lundi soir une déclaration de soutien sans ambiguïté à l'abbé Guillaume.

« *Les travailleurs ont le droit de fonder librement les associations capables de les représenter d'une façon valable et de prendre part librement aux activités de ces associations* », affirme Mgr Boussard. « *L'évêque qui a autorisé un prêtre ouvrier à opter pour ce mode d'existence ne peut lui dicter sa conduite dans l'exercice de sa profession,* ajoute-t-il. *Il appartient à ce prêtre de prendre, selon les circonstances, les décisions qui lui paraissent justes. Il ne peut le faire sans l'aide des moyens que les ouvriers, ainsi que les autres responsables de l'entreprise, se donnent pour que des droits universellement reconnus soient respectés, quelles que soient les contraintes de la société économique.* »

En Espagne

LE DRAMATURGE ALFONSO SASTRE EST DÉTENU DEPUIS LE 3 OCTOBRE A MADRID

M. Alfonso Sastre, écrivain et dramaturge espagnol, a été arrêté le 3 octobre, à Madrid, et il est actuellement incarcéré à Carabanchel, a-t-on appris officiellement le lundi 7 octobre. La femme de l'écrivain, impliquée par les autorités dans l'attentat du 13 septembre, à la Puerta-del-Sol, est détenue également, et a choisi Mᵉ Raul Morodo comme défenseur. Avant d'être arrêté, M. Sastre avait laissé un message à ses amis, dans lequel il déclare : « *Si on m'arrête, je tiens à ce que vous sachiez que je ferai la grève de la faim et du silence jusqu'à ce qu'on me relâche. Si on me tue, cela sera ma contribution à la lutte contre ce régime ignominieux.* »

A Vergèze (Gard) QUATRE JEUNES GENS TUÉS PAR UN TRAIN

Trois lycéens et une jeune ouvrière ont trouvé la mort le lundi 7 octobre après-midi, vers 19 h. 15, en gare de Vergèze (Gard), où ils ont été happés par un train express se dirigeant vers Nîmes.

Ils venaient de descendre de la micheline qui les reconduit chaque soir près de leur domicile. Selon les explications fournies par le chef de gare de Vergèze, ils n'ont pas respecté les consignes de prudence formulées par un agent de la S.N.C.F. Celui-ci les avait prévenus de l'arrivée prochaine de l'« express » et leur aurait demandé de ne pas traverser la voie.

● *Le butin du cambriolage* de *la salle des coffres du Crédit* du Nord, 7, place des Victoires, à Paris (*le Monde* du 8 octobre, dernières éditions), n'a pas pu jusqu'à présent être évalué. Pour les policiers, ce vol, commis au cours du dernier week-end, est l'œuvre d'une équipe très organisée : après s'être introduits dans une cave voisine, les inconnus ont percé le mur de la salle à l'aide de barres à mine, avant de forcer l'armoire blindée de la banque et dix coffres-forts particuliers. L'armoire ne contenait qu'une petite *somme* d'argent — les fonds ayant été transférés dans la soirée du vendredi 4 octobre. En revanche, on ignore toujours la valeur des titres, lingots, et autres objets précieux déposés dans les coffres pillés.

Préparant une campagne de revendications

La C.G.T. et la C.F.D.T. se prononcent pour des manifestatio[ns] et des grèves diversifiées d'ici au 31 octobre

Après quatre heures de discussion, les dirigeants de la C.G.T. et de la C.F.D.T., qui se sont réunis lundi 7 octobre, ont arrêté le calendrier d'« une grande campagne d'action » : journée de protestation le 14 octobre, veille du débat parlementaire sur la Sécurité sociale, pour s'opposer au projet de loi de compensation financière ; arrêts de travail et délégations au siège du C.N.P.F. le 25 octobre pour obtenir un accord sur les garanties de l'emploi ; journées régionales de manifestation avec arrêts de travail du 2[…] 31 octobre pour s'opposer à la politique du [gou]vernement et défendre le pouvoir d'achat [… À] l'issue de cette campagne revendicative qui de[vait] faire l'objet d'une discussion, mardi, entre [la] C.G.T. et la F.E.N., les deux centrales devra[ient] à nouveau se rencontrer pour envisager le [cas] échéant « le développement de l'action », [sur le] plan national cette fois.

Ni grève nationale de vingt-quatre heures ni manifestations fourre-tout, c'est un projet d'action progressif et très souple, laissant aux syndicats une large initiative, que MM. Georges Séguy et Edmond Maire ont arrêté lundi au siège de la C.G.T. Comme le souhaitait la C.F.D.T., « *la grande campagne d'action syndicale doit se développer à partir des luttes en cours sous l'impulsion des sections d'entreprises* » et des syndicats de base.

La détérioration de la situation économique, le degré plus ou moins élevé de la combativité des travailleurs et le calendrier des réformes et négociations proposées par le gouvernement expliquent ce choix pour une action aussi diversifiée.

Après s'être fermement opposées au projet de loi sur la compensation financière entre tous les régimes d'assurance, les deux centrales ouvrières ne pouvaient pas laisser passer la discussion de ce texte, le 15 octobre, à l'Assemblée nationale, sans organiser une riposte. Mais la date rapprochée du débat parlementaire, et surtout la difficulté de sensibiliser les salariés à une réforme dont les modalités sont assez complexes ne permettaient pas d'envisager une manifestation de masse. Réalistes et prudentes, les deux *confédérations ont prévu que la* journée de protestation du 14 octobre se traduira par des délégations syndicales que viendront renforcer les quelque vingt et une associations familiales et divers mouvements de gauche.

Le SMIC à 1 500 francs

Les menaces qui pèsent sur l'emploi, pour aussi inquiétantes qu'elles soient, ne sont pas encore assez graves, du moins pour l'instant, pour mobiliser rapidement l'ensemble des travailleurs ; en outre, les négociations en cours au C.N.P.F. ne concernent pas les employés des entreprises nationalisées, ceux-là mêmes qui, lors des grèves nationales, jouent souvent un rôle de locomotive. En proposant que la *journée* du 25 octobre soit marquée par des arrêts de travail et l'envoi de délégations au siège du C.N.P.F. en présence même de MM. Georges Séguy et Edmond Maire, les deux confédérations montent d'un cran le niveau de l'action mais elles limitent prudemment leur appel « *aux entreprises et branches touchées par des licenciements* ».

La même souplesse a été retenue pour le troisième type d'action, qui se déroulera région par région, mais sur des thèmes revendicatifs très généraux : « *la défense du pouvoir d'achat et l'ensemble des objectifs communs* » aux deux organisations, c'est-à-dire le relèvement des salaires, des pensions, des prestations sociales mais aussi le SMIC à 1 500 francs, la retraite à soixante ans, etc.

Conscients de nos responsabilités

En adoptant cette tactique souple, les leaders parisiens entendent ainsi écarter toutes les critiques internes ou externes au mouvement syndical : ils répondent au besoin exprimé par certains travailleurs de sortir de l'isolement et d'avoir un fil directeur ; *ils tiennent* compte des règles démocratiques et de la diversité des situations ; ils permettent ici ou là aux autres organisations syndicales, telles que la C.F.T.C. ou F.O., de se joindre éventuellement aux mouvements ; ils maintiennent aussi une certaine tension d'ici à la Toussaint sans plonger l'ensemble du pays dans l'obscurité et les embouteillages. Ils espèrent ainsi convaincre l'opinion que les grèves et manifestations annoncées auront chacune un objectif précis, le social *ayant la priorité* sur le politique. MM. Georges [Séguy et Edmond Maire ont] chacun à leur tour fait preuve de prudence en commentant leur appel : « *Nous sommes conscients des responsabilités qui nous incombent dans cette période. Nous avons voulu prendre nos décisions au terme d'une réflexion commune* », a déclaré le dirigeant cégétiste. « *Les travailleurs ont tout à fait normalement attendu un certain temps, ils ont fait preuve d'une longue patience pour voir ce qui allait se passer,* a indiqué le leader cédétiste, *mais aujourd'hui il est clair que sans la pression collective nous connaîtrons une aggravation du chômage et de l'inflation. Les revendications que nous avançons sont réalistes et négociables, l'action que nous proposons s'exerce en direction d'interlocuteurs précis.* »

Ces mises au point suffiront-elles à convaincre l'opinion ? La campagne sera-t-elle de natu[re à] mobiliser les masses et à p[eser] sur le gouvernement et le pa[tro]nat ? La déclaration comm[une] fixe elle-même les limites d'[une] telle action lorsqu'elle affirm[e] :

Le communiqué commu[n]

OPPOSITION AUX MESURE[S] D'AUSTÉRITÉ

« *La politique gouverne[men]tale et patronale tend [à] faire subir aux travailleurs [et] à la population des sacrific[es] de plus en plus lourds* », affirme le communiqué com[mun] C.G.T.-C.F.D.T.

« *L'inflation, la hausse d[es] prix s'accélèrent, le chômag[e] s'accroît, les droits socia[ux] des travailleurs sont une nou[]velle fois mis en cause par [le] projet de loi que, sous cou[]vert de généralisation de l[a] Sécurité sociale, vise à e[n] faire supporter la charge a[u] seul régime des salariés. L[a] fiscalité, loin de corriger le[s] inégalités sociales, les accen[]tue. Les libertés syndicale[s] et la représentativité de[s] organisations qui dénoncen[t] cette politique sont contesté[es] par les tenants du pouvoi[r]. La C.F.D.T. et la C.G.T. récu[]sent les thèses du gouverne[]ment sur les causes de la cris[e] actuelle et s'opposent au[x] mesures d'austérité dont le[s] travailleurs sont les princi[]pales victimes.*

» *Les hausses de salaires n[e] sont pas à l'origine de l'infla[]tion, les travailleurs ne son[t] pas responsables du désord[re] monétaire, des restrictions d[e] crédit, de la restructuratio[n] de l'industrie française et du chômage. Ce qui est en cause, c'est une politique nationale et internationale inspirée par la loi du profit maximum et le type de développement économique et social qui en découle.*

» *(...) Le gouvernement et le patronat — qui ont jusqu'ici refusé la négociation — doivent savoir que les deux confédérations sont résolue[s] à s'opposer à toute nouvelle aggravation des conditions d'existence des travailleurs. Elles poursuivront leur[s] efforts en vue de réaliser pour cette lutte, l'unité d'action la plus large.* »

« *Ce qui est en cause, c'est u[ne] politique nationale et intern[a]tionale inspirée par la loi [du] profit maximum* ». Le réalis[me] prudent et teinté de politiq[ue] dont font preuve les deux con[fé]dérations, certains n'hésiter[ont] pas à le qualifier de faibles[se]. L'action diversifiée qui est pr[o]grammée, d'autres l'appeller[ont] éparpillement. Il en était d[e] ainsi en 1966 et 1967 lorsqu'à L[…] puis à Nantes les syndicats ma[ni]festaient, région par région, lorsqu'à Paris MM. Frachon [et] Eugène Descamps se rendaient, [en] vain, au siège du C.N.P.F. po[ur] demander l'ouverture de négoci[a]tions. Un mai 1968 ne se répé[tera] sans doute pas, mais la lente [et] parfois sinueuse montée d[es] revendications n'a jamais débo[u]ché sur une longue période [de] calme social. Et c'est bien ce q[ue] laissait entendre le dirigeant cég[é]tiste lorsque, amateur de petit[es] phrases, il déclarait entre de[ux] portes « *que se passera-t-il [en] novembre ? Nous veillons à co[n]server de la poudre sèche* ».

JEAN-PIERRE DUMONT.

La grève chez Fiat

Echec de l'arbitrage du ministre du travail

De notre correspondant

Rome. — La direction de Fiat a refusé, le lundi 7 octobre, l'arbitrage du ministre du travail, M. Luigi Bertoldi. Elle considère en effet que « *des décisions de caractère strictement industriel et économique* » sont de la compétence spécifique de l'entreprise. M. Bertoldi estime, quant à lui, que le conflit de Fiat est « *une affaire politique et peut avoir des conséquences sur toute l'industrie italienne* ».

Après deux heures et demie d'entretien avec le président-directeur général de Fiat, M. Giovanni Agnelli, le ministre avait proposé un nouveau compromis permettant de supprimer vingt-*quatre journées de travail,* pour réduire la production sans mettre pour autant au chômage partiel des dizaines de milliers d'ouvriers. M. Bertoldi s'était placé exactement à mi-chemin des deux parties en présence : la direction réclamait l'équivalent de vingt-huit jours d'interruption au moins et les syndicats n'en acceptaient que vingt et un au maximum. Mais si ces derniers ont bien voulu diminuer leurs exigences, les dirigeants de Fiat ont refusé le compromis.

Turin *se prépare* donc à la grève. Elle affectera, le 9 octobre, tout le secteur industriel pendant quatre heures et le mercredi suivant toute la métallurgie. L'intransigeance de Fiat, affirment les trois grandes centrales syndicales, C.G.I.L., C.I.S.L. et U.I.L., dans un communiqué, témoigne d'une volonté délibérée de heurter de front les syndicat et d'« *utiliser la présente crise politique* ».

R. S.

Le numéro du « Monde » daté 8 octobre 1974 a été tiré à 574 997 exemplaires.

A B C D F G H